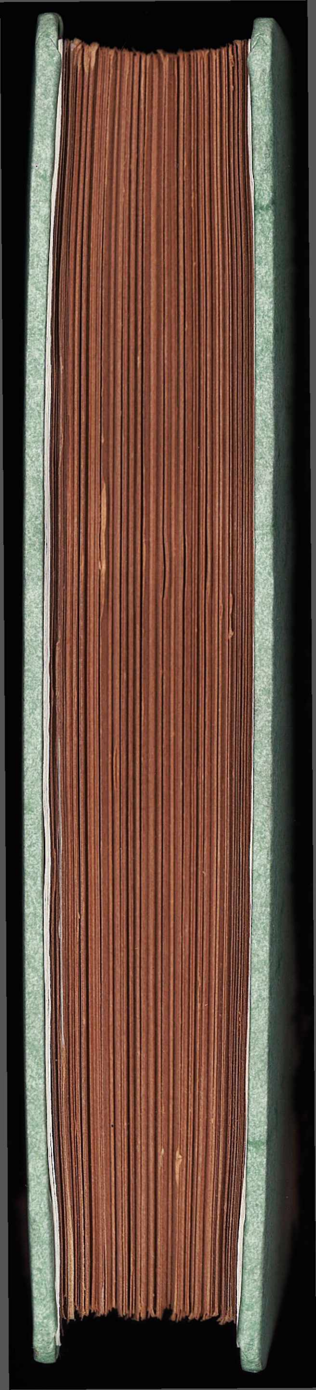
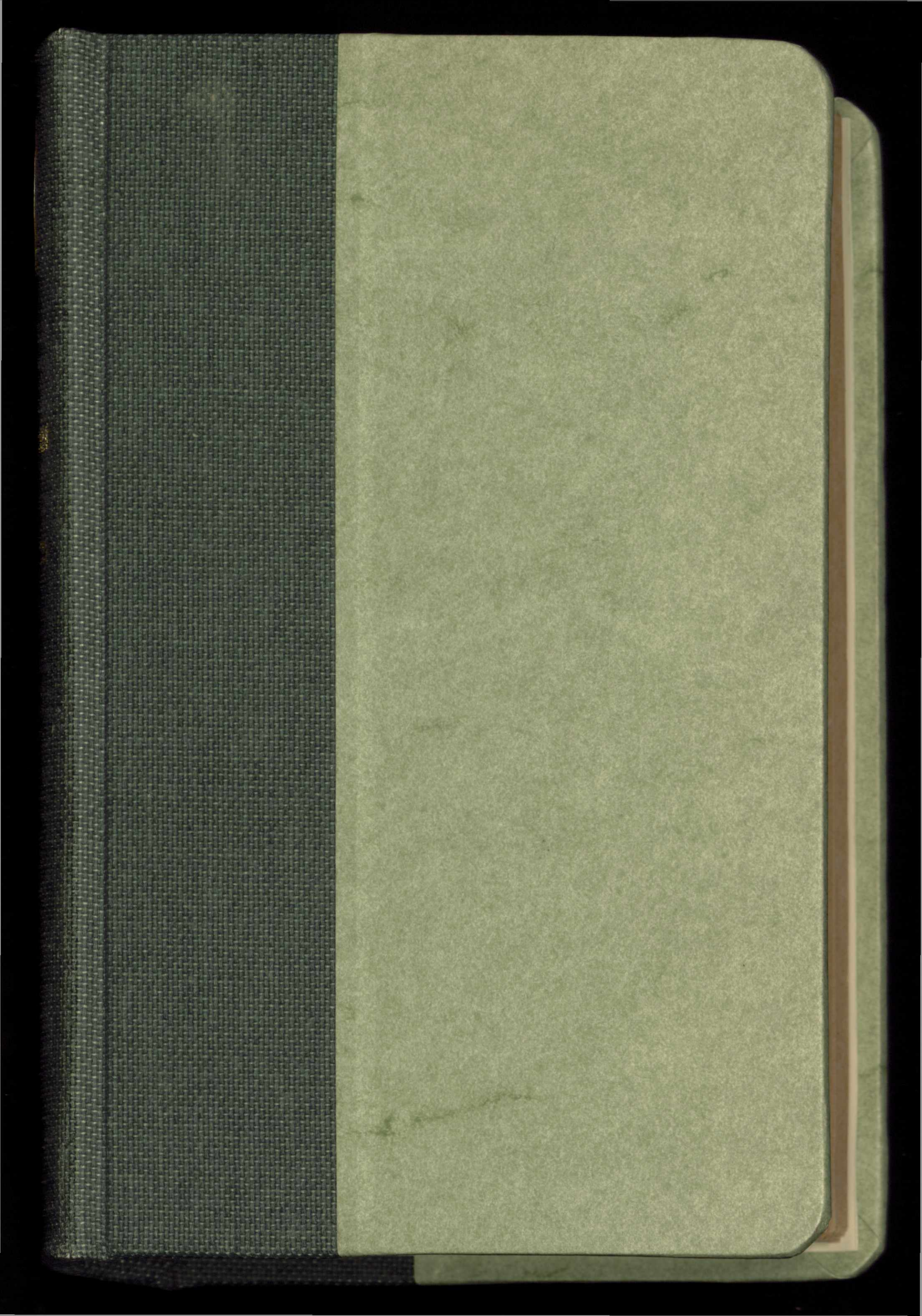
É. MÉRIC

L'IMAGINATION
ET
LES PRODIGES

2





Mgr Élie MÉRIC

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE
PROFESSEUR A LA SORBONNE

L'IMAGINATION

ET

LES PRODIGES

TOME SECOND

PARIS
ANCIENNE MAISON CHARLES DOUNIOL
P. TÉQUI LIB.-ÉDITEUR
29, rue de Tournon, 29

1905

L'IMAGINATION ET LES PRODIGES

TOME SECOND



Mgr Élie MÉRIC

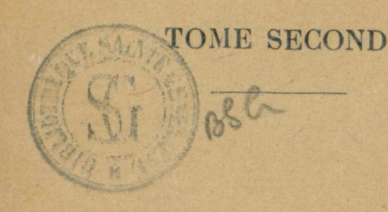
DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE
PROFESSEUR A LA SORBONNE

L'IMAGINATION

ET

LES PRODIGES

TOME SECOND





PARIS
ANCIENNE MAISON CHARLES DOUNIOL
P. TÉQUI LIB.-ÉDITEUR
29, rue de Tournon, 29

1905

L'IMAGINATION ET LES PRODIGES

LIVRE TROISIÈME

L'IMAGINATION DANS L'ORDRE MATÉRIEL

CHAPITRE PREMIER

INFLUENCE DE L'IMAGINATION SUR LE CORPS

I

L'influence de l'imagination dépasse le cercle de l'âme, elle rayonne, et pénètre le corps humain dans toutes ses parties ; elle y produit quelquefois des phénomènes extraordinaires qui présentent des analogies frappantes et trompeuses avec les faits préternaturels, œuvres de Dieu ou des démons.

Elle est si étroite, si mystérieuse et si féconde l'union du corps et de l'âme dans le composé humain ! Pour nous faire mieux

comprendre, pour faciliter nos explications et nos recherches nous parlons de l'âme et du corps comme s'ils formaient deux entités juxtaposées, ou rapprochées soit par le système nerveux, soit par le fluide vital, mais il n'en n'est pas ainsi dans la réalité; c'est l'âme qui est l'universel principe de tous les mouvements qui se produisent dans le corps; elle préside a la sécrétion des humeurs et des liquides: elle préside aux contractions musculaires. C'est à elle qu'appartiennent aussi les sentiments et les pensées avec les fonctions les plus élevées de l'intelligence et de la liberté; elle est réellement la forme du corps [1].

Et cette conception de l'âme nous permet de comprendre les rapports, en apparence si mystérieux et si étranges, du physique et du moral. L'état de nos organes, de notre estomac, de notre cœur, de notre foie, de nos entrailles, exerce une influence réelle sur nos émotions, nos sentiments et nos idées. D'autre part, l'état ou triste ou joyeux, ou paisible ou violent de notre esprit produira des modifications différentes dans l'état de nos organes, dans l'innervation, dans la circulation des humeurs, de la bile et du sang. Que de troubles physiques et de maladies qui

[1] Tria sunt quæ causat forma in composito substantiali; nempe est principium ipsius *esse* specifici, est principium *unitatis* quam obtinet, est principium *operationum* quas elicit; insuper hæc omnia præstat per causalitatem omnino *intrinsecam* qua seipsam intime communicat suo subjecto.

n'ont que des causes morales, et que d'affections morales dont il faut attribuer l'origine à quelque maladie!

On l'a dit avec raison, les relations anatomiques qui existent entre le grand sympathique et le système cérébro-spinal nous permettent de comprendre pourquoi la peur, la colère ou une violente émotion morale déterminent quelquefois instantanément la jaunisse, tandis que l'inquiétude et la frayeur produiront la diarrhée.

Le grand sympathique envoie ses petits filets nerveux, ses *vaso-moteurs* sur les plus petites veines et sur les artères; ces filets contractent les fibres musculaires des veines et déterminent un resserrement qui modifie la circulation du sang. D'autres filets nerveux partis de certains autres nerfs du grand sympathique frapperont *d'inhibition* les fibres musculaires des petits vaisseaux qui se dilatent aussitôt et laissent passer le sang en plus grande abondance. Or, une grande émotion de l'âme, une commotion profonde de l'imagination ébranlera le grand sympathique, modifiera l'état des nerfs ou *vaso-constricteurs* ou *vaso-dilatateurs*, et provoquera dans la circulation sanguine des troubles, des phénomènes que les esprits superficiels sont tentés d'attribuer à un agent surnaturel.

L'opium, le haschisch, le protoxyde d'azote, le *muchamore*, le *somniferum*, la pommade des sorciers, la stramoine, la belladone, la jusquiame, les soporifiques à l'usage des

magiciens et des initiés qui se rendaient au sabbat, déterminaient dans l'âme, et plus particulièrement dans l'imagination, des troubles qui nous révèlent d'une manière saisissante, l'influence du corps sur l'âme, du physique sur le moral, des nerfs sur l'imagination et sur les centres sensoriels.

Nous choisissons comme type de cette influence l'exemple suivant cité dans l'intéressant ouvrage de Moreau, de Tours, sur les effets intellectuels ou psychiques du haschisch :

II

« J'avais pris du haschisch, raconte le sujet, j'en connaissais les effets, non par expérience, mais par ce qu'une personne qui avait visité l'Orient m'en avait dit, et j'attendais, tranquille, l'heureux délire qui devait s'emparer de moi.

Je me mis à table, je ne dirai pas comme quelques personnes, après avoir savouré cette pâtée délicieuse, car elle me parut détestable, mais après l'avoir avalée avec quelques efforts.

En mangeant des huîtres, il me prit un accès de fou rire qui se calma bientôt, lorsque je reportai mon attention sur deux autres personnes qui, comme moi, avaient voulu goûter de la substance orientale, et qui voyaient déjà une tète de lion dans leur assiette.

Je fus assez calme jusqu'à la fin du dîner :

alors je pris une cuiller et je me mis en garde contre un compotier de fruits confits avec lequel je me supposais un duel, et je quittai la salle à manger en éclatant de rire.

Bientôt j'éprouvai le besoin d'entendre, de faire de la musique ; je me mis au piano, et je commençai à jouer un air du *Domino noir ;* je m'interrompis au bout de quelques mesures, car un spectacle vraiment diabolique s'offrit à mes yeux.

Je crus voir le portrait de mon frère qui était au-dessus du piano, s'animer et me présenter une queue fourchue, toute noire, et terminée par trois lanternes, une rouge, une verte et une blanche. Cette apparition se présenta plusieurs fois à mon esprit dans le courant de la soirée.

J'étais assise sur un canapé. « Pourquoi, m'écriai-je tout à coup, me clouez-vous les membres ? Je sens que je deviens de plomb. Ah ! comme je suis lourde ! »

On me prit les mains pour me faire lever, et je tombai lourdement par terre, je me prosternai à la manière des musulmans en disant : « Mon père, je m'accuse », etc., comme si je commençais une confession. On me releva et il se fit en moi un changement subit.

Je pris une chaufferette pour danser la polka ; j'invitai par le geste et la voix quelques acteurs, et entre autres Ravel et Grassot que j'avais vus peu de jours auparavant dans *l'Étourneau*. Du théâtre, ma pensée me transporta au bal de l'Opéra ; le monde, le bruit,

les lumières m'exaltèrent au plus haut point. Après mille discours incohérents, en gesticulant, criant, comme tous les masques que je croyais voir, je me dirigeai vers la porte d'une chambre voisine qui n'était pas éclairée.

Alors il se passa en moi quelque chose d'affreux : j'étouffais, je suffoquais, je tombais dans un puits immense, sans fin. Comme un noyé qui cherche son salut dans un faible roseau qu'il voit lui échapper, de même je voulais m'attacher aux pierres qui entouraient le puits, mais elles tombaient avec moi dans cet abîme sans fond.

Cette sensation fut pénible, mais elle dura peu, car je criai : « Je tombe dans un puits », et l'on me ramena dans la pièce que j'avais quittée.

Ma première parole fut celle-ci : « Suis-je sotte! je prends cela pour un puits, et je suis au bal de l'Opéra. » Je heurtai contre un tabouret : il me sembla que c'était un masque qui, couché par terre, dansait d'une façon inconvenante, et je priai un sergent de ville de l'arrêter. Je demandai à boire, on fit chercher un citron pour faire de la limonade, et je recommandai à la bonne de ne pas le prendre aussi jaune que sa figure qui me paraissait couleur orange.

Je passai subitement ma main dans mes cheveux : je sentais des milliers d'insectes me dévorer la tête; j'envoyai chercher mon accoucheur, qui était en ce moment près de Mme B..., pour délivrer la femelle d'un de ces

insectes qui était en mal d'enfant et avait choisi pour lit de douleur le troisième cheveu, à gauche, de mon front.

Je parlai de personnes que je n'avais pas vues depuis plusieurs années, je rappelai un dîner où j'assistais, il y a cinq ans, en Champagne; j'apercevais les personnages, et, chose inouïe, je sentais que j'étais chez moi, que tout ce que je voyais s'était passé dans un temps éloigné; cependant, ils me paraissaient là.

Mais ce fut un bonheur enivrant, un délire lorsque je découvris mon fils bien-aimé, dans un ciel bleu et argent. Il avait des ailes blanches bordées de rose; il me souriait et me montrait deux jolies dents dont je guettais la naissance avec tant de sollicitude; il était environné de beaucoup d'enfants qui, comme lui, avaient des ailes, et voltigeaient dans ce beau ciel bleu.

Cependant cette douce vision s'évanouit comme les autres, et je tombai du haut du ciel que le haschisch m'avait fait entrevoir, dans le pays des lanternes.

C'était un pays où les hommes, les maisons, les arbres, les rues étaient des lanternes exactement pareilles aux verres de couleur qui éclairaient les Champs-Elysées, un jour de fête. Ces lanternes marchaient, dansaient, s'agitaient sans cesse, et au milieu apparaissaient plus brillantes que les autres les trois lanternes qui terminaient la prétendue queue de mon frère.

Je voyais surtout une lumière qui dansait sans cesse devant mes yeux (elle était causée par la flamme du charbon de terre qui brûlait dans la cheminée). On couvrit le feu avec de la cendre. « Oh! dis-je, vous voulez éteindre ma lanterne, mais elle va revenir. » En effet, la flamme vacilla de nouveau, et je vis danser ma lumière qui devint verte, de blanche qu'elle était.

Mes yeux étaient toujours fermés par une sorte de contraction nerveuse ; ils me cuisaient beaucoup; j'en cherchai la cause, et je ne tardai pas à découvrir que mon domestique m'avait ciré les yeux avec de l'encaustique et qu'il me les frottait avec une brosse ; c'était un motif, plus que suffisant pour expliquer le malaise que j'éprouvais à cet endroit.

Je buvais un verre de limonade, puis tout à coup, je ne saurais dire à propos de quoi, l'imagination me transporta en pleine Seine, aux bains Ouarnier. Je voulus nager et j'éprouvais encore un moment de cruelle émotion, en me sentant enfoncer sous l'eau : plus je voulais crier plus j'avalais de l'eau, lorsqu'une amie vint à mon secours et me ramena à la surface ; j'entrevis, par les toiles du bain, mon frère qui se promenait sur le pont des Arts.

Vingt fois je fus sur le point de commettre des indiscrétions, je m'arrêtais, en disant : « J'allais parler, mais il faut que je me taise. » Je ne puis décrire les mille idées fantastiques qui traversèrent mon cerveau pendant trois

heures que je fus sous la dépendance du haschisch. Elles paraîtraient trop bizarres pour qu'on les croie sincères. Les personnes présentes doutaient parfois, et je me demandais si je me jouais d'elles, car j'avais ma raison au milieu de cette étrange folie.

Mes cris, mes chants réveillèrent mon enfant qui dormait sur les genoux de ma mère. Sa petite voix que j'entendis pleurer, me rappela à moi-même, et je m'approchai de lui : je l'embrassai comme si j'eusse été dans mon état naturel.

Craignant quelque crise, on m'éloigna de lui, et je dis alors qu'il ne m'appartenait pas, que c'était l'enfant d'une dame que je connais qui n'en a pas et qui me l'envie toujours.

Puis j'allais faire des visites ; je causais, je faisais les demandes et les réponses ; j'allais au café, je demandais une glace ; puis je rentrai chez moi en disant : « Oh ! voyez donc ce gros rat qui court dans la tête de B... »

Au même instant, le rat se gonfle et devient aussi énorme que le rat qui figure dans la féerie des *Sept Châteaux du Diable*. Je le voyais, j'aurais juré que ce rat se promenait sur la tête où je l'avais si singulièrement placé, et je regardais le bonnet d'une dame présente. Je savais qu'elle était là réellement, tandis que B... n'était qu'un être imaginaire, mais cependant, je puis affirmer que je l'ai vu[1]. »

[1] MOREAU, *Du haschisch et de l'aliénation mentale*, p. 14-20.

III

Sous l'influence du haschisch, la volonté est frappée de paralysie, l'âme affolée n'obéit plus à sa souveraineté et à sa direction, l'imagination entre, au contraire, dans une période d'excitation extraordinaire qui rappelle le désordre de la folie. Là encore, elle n'est pas créatrice, elle travaille sur un fond acquis. Les objets extérieurs agissent avec une intensité singulière et bizarre sur les yeux, les oreilles, l'odorat et le toucher; le sujet voit les personnages, il entend leur voix, reconnaît les sons, il reçoit l'impression de la lampe qui brille et du feu qui brûle dans la cheminée.

Mais, la transmission de ces impressions au cerveau se fait à travers un organe faussé, malade, infidèle ; elles se trouvent dénaturées, exagérées, mêlées sans aucun ordre et confondues. L'âme qui n'a pas perdu sa conscience assiste en témoin impuissant à ces orages et à cette perversion accidentelle, transitoire des impressions qui lui viennent du monde extérieur par le canal des sens.

La mémoire sensible intervient à son tour dans ces phénomènes violents. Les innombrables souvenirs qu'elle conserve des lieux, des faits, des personnages, des circonstances, se réveillent avec une extrême puissance, et apparaissent avec l'illusion de la réalité. La raison ne distingue plus, dans les secousses

profondes de ce délire accidentel et provoqué, ce qui est du passé et ce qui appartient au présent, les phénomènes de mémoire et les phénomènes de perception, ce qui est en nous et ce qui se trouve à l'extérieur, elle se trouve en face d'une succession rapide de scènes et de souvenirs qui la secouent et l'aveuglent sans lui laisser le recueillement et la liberté de la réflexion.

Ces scènes empruntent aussi quelquefois à la constitution, aux habitudes acquises, au caractère du sujet un aspect particulier. Le libertin, le joueur, l'avare, le querelleur violent se laissent voir et reconnaître dans ces scènes dramatiques où la dissimulation et la ruse calculée n'ont plus de place, et nous permettent de comprendre l'évolution bizarre des phénomènes qui semblaient livrés au hasard et des épisodes les plus inattendus.

Ici les images agissent avec la violence d'une force irrésistible, car les images sont des forces déterminées par des lois. A l'état de veille et de raison nous pouvons les contenir et les diriger, mais, dans l'état anormal d'hallucination et de délire provoqué, l'image agit brutalement sur le cerveau, et elle produit extérieurement, dans la physionomie et dans tout le corps, le mouvement et l'expression de l'envie, de la colère, de la haine et de l'amour. L'image produit infailliblement, avec une perfection achevée, le geste qui lui est approprié.

Dans ce travail matériel et mécanique dont

on pourrait retrouver l'équivalent parmi les animaux, dans les actes inconscients de l'instinct, les notions de temps et d'espace, les idées abstraites et générales, les opérations qui appartiennent aux facultés élevées de l'intelligence font défaut. Le délirant n'a plus la notion d'espace, il localise ici ou là, sans fidélité, les scènes remémorées, qui le font sourire ou pleurer; il n'a plus la notion de temps, et il voit dans la réalité saisissante du présent, les faits qui appartiennent au passé. Il ramène tout au présent et au point de l'espace où il vit pendant ces heures de folie.

Ce qui me frappe davantage, c'est la persistance du souvenir, quand la crise est finie. Si vous étudiez le sujet hypnotisé, vous remarquerez presque toujours l'abolition de la sensibilité (anesthésie) et l'abolition du souvenir au réveil (amnésie). Il n'en est pas ainsi du sujet qui vient de se livrer à l'ivresse du haschisch. Tout ce qu'il a fait pendant son rêve bruyant s'est gravé dans sa mémoire comme dans la mémoire des spectateurs; il se souvient de tout, et c'est avec la plus grande sûreté qu'il raconte dans le calme de la réflexion, ce qu'il a vu et ce qu'il a dit.

C'est donc le même sujet, c'est la même personne que nous avons observé dans ces deux états si profondément différents, de la raison et de la folie. Quand certains observateurs superficiels nous parlent avec plus d'assurance, que de vérité, d'un être inconscient ou *subconscient* qui se trouverait en nous et qui

aurait le don d'alterner avec l'être que nous voyons, que nous sentons, que nous connaissons par le témoignage des sens extérieurs et par le témoignage intime de la conscience, ils se trompent et ils veulent nous tromper.

S'il y avait en nous ces deux *moi* dont il est si souvent parlé aujourd'hui dans les phénomènes merveilleux, le moi qui raisonne et le moi qui déraisonne, deux *moi* distincts qui auraient chacun leurs propriétés, leur substance et leur vie, c'est bien dans ces phénomènes bizarres de l'hallucination provoquée qu'on devrait les trouver et les reconnaître. Etrangers l'un à l'autre, comme le prétendent ces psychologues physiologistes, ils n'échangeraient entre eux aucune communication, et le moi éveillé devrait ignorer les actions du moi endormi un instant dans les distractions de la folie.

Il n'en est rien, et quand les fumées délirantes du rêve se sont évanouies, le sujet, en pleine possession de lui-même, affirme avec la plus grande sincérité qu'il se souvient de tout, qu'il est toujours substantiellement le même et que c'est bien le même moi que nous voyons dans la paix de la raison, après l'avoir vu dans la tempête de la folie; et la véracité de son témoignage est confirmée par l'exactitude de son récit.

Mais ces observations qui font voir le néant des hypothèses en vogue sur l'inconscient et le *subconscient*, nous rappellent aussi la nécessité de tenir compte de l'étroite union

de l'âme et du corps, de l'action considérable du physique sur le moral.

Sans doute, le corps n'exerce aucune action directe et immédiate sur la volonté humaine, cette puissance n'appartient qu'à Dieu ; il ne peut exercer sur elle qu'une action extérieure et indirecte, et entraver quelquefois son exercice ou troubler la régularité de ses mouvements, mais ce corps est pénétré de toutes parts, et dans toutes ses profondeurs par l'âme qui le saisit, dès son origine, et qui fait de lui un être réel, corporel, vivant et sentant[1], elle ne l'abandonne qu'au moment de la mort, après avoir eu une existence unique avec lui pendant toute la durée de la vie.

« Si l'âme, dit Albert le Grand, une dans sa substance quoique multiple dans ses puissances, est par elle-même l'acte de notre corps en tant qu'il est à la fois réalité organique et physique, il n'y a rien dans notre corps qui soit totalement étranger et qui ne soit soumis en quelque manière aux mouvements, aux émotions de l'âme dont elle tient la vie[2]. »

En quoi consiste cette action de l'âme sur le corps humain ? Comment peut-elle donner naissance à des phénomènes merveilleux que l'on pourrait confondre, par ignorance, avec les phénomènes préternaturels qui sont l'œuvre ou de Dieu ou des démons ? Quelles sont les limites de sa puissance sur le corps ?

[1] Saint Thomas, *Somm. theolog.*, I, q. 76, a. 6, ad. I, et I, II, q. 117, a. 3, ad. 3.
[2] *De Somno et Vigilia*, lib. I, tract. I, c. 7.

L'esprit humain se pose ces questions difficiles en présence des miracles dont le caractère divin et l'origine préternaturelle sont d'ailleurs incontestables pour tout homme qui cherche sincèrement la vérité. Il se les pose encore quand il assiste aux manifestations extraordinaires de l'imagination et du système nerveux sous l'influence d'une conviction ardente, ou d'un désir violent, ou d'une concentration puissante de l'attention sur un même objet.

Nous avons reconnu l'influence extraordinaire du corps sur l'imagination et sur l'âme, dans certaines dispositions particulières et dans certaines maladies, mais l'influence de l'âme sur le corps est plus pénétrante et plus profonde, et elle fait mieux paraître l'unité substantielle du corps humain.

IV

Que de faits nous pourrions apporter en faveur de cette thèse! Diagoras mourut de joie en apprenant que ses trois fils avaient été vainqueurs aux jeux olympiques. Le fils de Crésus qui était muet recouvra subitement la voix, en voyant l'ennemi qui allait frapper son père : « Soldat, s'écria-t-il, épargne Crésus! » Un négociant gravement malade parce qu'il avait été forcé de suspendre ses paiements, fut guéri subitement par le Dr Bouvart qui lui laissa cette ordonnance : Bon pour

30.000 francs à prendre chez mon notaire. L'héritière de Leibniz mourut subitement en ouvrant un vieux coffre qui se trouva plein d'argent.

Une fillette regarde, tout émue, saigner un cochon, on lui dit qu'on va la saigner, elle veut se cacher, et tombe morte en se précipitant dans les bras d'une jeune fille assise un peu plus loin.

Sous l'influence de la peur on a vu des cheveux blanchir subitement et tomber, et la sueur prendre une coloration plus ou moins intense, jaune, verte, noire ou bleue. Paulini a observé la sueur de sang sous l'influence de la peur, chez un marin, pendant un orage. Le pilote de la frégate *l'Elisa*, pris de peur dans une tempête où sombra son vaisseau, vit en moins d'une heure des pustules couvrir toute la surface de son corps.

Une jeune mère, écrit Richet, est occupée à ranger dans une armoire les porcelaines dont elle a les mains pleines : son petit enfant joue par terre à l'autre extrémité de la chambre, près du foyer sans feu.

A force de toucher au mécanisme, l'enfant finit par décrocher la crémaillère, et le rideau de la cheminée menace de tomber sur le cou de l'enfant qui se trouve à genoux, et dans la position du guillotiné, le rideau de la cheminée jouant le rôle de couperet.

C'est, à ce moment, précédant immédiatement la chute du rideau métallique, que la mère se retourne. Subitement, elle voit le

danger que court son enfant. Sous l'influence du saisissement, de l'émotion, son sang, selon l'expression consacrée, ne fait qu'un tour.

Comme cette femme était très impressionnable et nerveuse sans être hystérique, pourtant, il se forma, paraît-il, sur-le-champ, un cercle érythémateux et saillant autour du cou, dans le point même où l'enfant allait être frappé. Cette empreinte dermographique au premier chef persista assez intense et assez durable pour qu'un médecin venu quelques heures après, pût encore la constater.

« Toute émotion, écrit le D[r] Ménard, qui reproduit ces exemples bizarres de dermographisme, s'accompagne de modifications de l'organisme, qui en sont la condition.

Le pouls d'un homme en colère ne bat pas de la même manière que celui d'un homme triste, effrayé ou découragé, ou content. Lorsque les émotions sont vives, les troubles physiques qu'elles provoquent, se traduisent aux yeux les moins exercés.

La rapidité des mouvements du cœur chez un homme en proie à une vive émotion donne lieu à une sensation spéciale qui se traduit dans le langage populaire, par l'expression : tout mon sang n'a fait qu'un tour.

Cette augmentation de tension vasculaire se produit dans les parties où les vaisseaux sont facilement dilatables et superficiels, par la rougeur de la peau qui se manifeste surtout à la face. La turgescence des vaisseaux de la face entraîne la saillie et la congestion des

yeux, et une sécrétion lacrymale qui donne au globe oculaire un éclat particulier : on dit que le regard est enflammé par la colère. »

« L'accélération des mouvements du cœur, l'excès de tension qui se produit dans les petits vaisseaux peuvent, quand ces vaisseaux sont altérés et devenus friables, amener des ruptures et des hémorragies graves, parfois mortelles [1]. »

Dans son livre si documenté, *Le Corps et l'Esprit*, Hack Tuke rapporte, après le Dr Marmisse, de Bordeaux, qu'une servante ayant vu saigner sa maîtresse à laquelle, depuis longtemps, elle donnait des soins assidus, éprouva une émotion si puissante au moment où le chirurgien enfonça la lancette dans le bras de la malade, qu'elle ressentit au pli du coude une sensation de piqûre, et que bientôt après une ecchymose apparut en ce point. Plus loin, il rappelle avec le Dr Tissot, qu'un homme qui avait cru voir un spectre le saisir, en fut si terriblement effrayé qu'il se produisit de la rougeur, du gonflement, et bientôt après de la suppuration à l'un de ses pieds.

Nous pouvons conclure de ces observations que l'influence de l'imagination, toujours limitée, est cependant très étendue : elle peut rendre quelquefois la parole aux muets, amener la mort par la violence d'une émotion, former un cercle érythémateux et saillant sur

[1] Dr Féré, *Pathologie des émotions;* Dr Grasset, *Influence du moral sur l'éclosion des maladies;* Dr Tissié, *La fatigue et l'entraînement physique*,

le cou, provoquer des hémorragies et des exsudations sanguines, déterminer du gonflement, de la rougeur, de la suppuration, et pour arriver à ces fins, l'imagination met en jeu les ressorts les plus cachés de notre organisme; elle agit avec l'inflexible sûreté de l'instinct, et ne s'égare jamais dans l'étonnante rapidité de son évolution.

V

Le secrétaire du collège des curateurs de l'Université de Gand, écrit le Dr Tuckey, avec lequel j'étais intimement lié, apprenant que le choléra venait de faire son apparition, me dit avec un effroi marqué : « Docteur, je sens que j'en serai victime. » Sur quoi se fondait-il dans son pessimisme? Il était bien portant, mais d'une grande impressionnabilité nerveuse, prenant mille précautions qui ne faisaient que l'augmenter. Chaque fois qu'il me rencontrait, c'était la même plainte. En vain je lui conseillai un régime prophylactique contre le terrible fléau (entre autres ma fameuse poudre de musc et de camphre que j'ai fait connaître dans le *Répertoire* de la présente année et dans ma brochure : *Le Choléra* en 1892. Paris, chez G. Carré, libraire-éditeur, rue Saint-André-des-Arts). Il ne voulut rien entendre. C'était vers la fin de juin et la chaleur était étouffante : malgré cela il ne sortait qu'avec ses habillements d'hiver et chez lui

restait confiné dans son bureau. On comprend combien cela le débilitait, d'autant plus qu'il suivait les prescriptions de la Commission médicale d'alors relatives aux relâchements du ventre.

Le mois de juillet étant venu sans qu'aucun cas de choléra fût signalé, mon ami me dit : « Docteur, il n'y a plus de choléra et je vais à la campagne assister à un dîner officiel. » Son esprit était donc parfaitement tranquille dans ce moment. Hélas! cela ne devait pas durer. Le soir — au retour en voiture ouverte — il fut surpris par une pluie violente qui le trempa, de sorte qu'en rentrant chez lui il était tout frissonnant. La crainte du choléra le reprit et il se mit au lit couvert de nombreuses couvertures pour se faire transpirer. Ayant été appelé, je le trouvai dans un état pitoyable, la voix brisée, les yeux caves, ne cessant de répéter : « C'est fini! C'est ce que j'avais redouté! C'est le choléra! » J'eus beau faire pour le rassurer, et l'engager à sortir du lit, devant un feu clair et prendre un réconfortant au punch; rien n'y fit. C'était alors dix heures du soir. A minuit la scène se dessina, et au bout de quelques heures l'infortuné secrétaire mourut, bien qu'il n'y eût plus apparence de choléra à Gand.

On ne saurait avoir un exemple plus terrible de l'influence du moral sur le physique; cette influence est connue des médecins. Que de fois ne leur arrive-t-il pas de prescrire à leurs malades des remèdes simulés, notam-

ment les fameuses pilules de mie de pain.

M. Sage a recueilli quelques exemples de cette influence de l'âme sur le corps. Nous lui empruntons ceux que nous citons ici.

Un médecin de la Nouvelle-Orléans fit donner, dans un hôpital, de l'eau sucrée à 100 de ses malades. Un quart d'heure après il revint en disant, tout déconcerté, qu'il s'était trompé et qu'il avait ordonné un purgatif; 80 de ces malades, presque tous des hommes, ressentirent les effets d'une purgation.

Delbeuf fit à une dame, sur chacun des deux bras, à des endroits correspondants, une brûlure de même gravité. Il lui suggéra qu'elle ne ressentirait les douleurs que d'une des brûlures, et que celle-là seulement serait soignée. L'autre fut aussitôt guérie.

On a fait récemment à Londres une enquête au sujet d'une femme qui s'était, disait-on, empoisonnée. L'enquête démontra qu'elle n'avait avalé qu'une poudre insecticide insignifiante.

Deux sœurs, dont il est parlé dans les *Annales de l'Académie de médecine de Montpellier*, 1730, furent mordues en même temps par un chien enragé. L'une partit presque aussitôt pour la Hollande et n'en revint que dix ans plus tard. A son retour, elle apprit que sa sœur était morte de la rage; son effroi fut tel qu'elle devint enragée et en mourut.

Van Swieten fut pris de vomissements en

passant près du cadavre empoisonné d'un chien. Quelques années plus tard, passant au même endroit, le souvenir de l'impression qu'il avait ressentie le fit vomir.

Ladame rapporte que des médecins de Copenhagne annoncèrent à un criminel, condamné à mort, qu'on le ferait mourir sans douleur en lui ouvrant les veines. On lui banda les yeux, on lui fit quelques égratignures, on fit couler auprès, un petit filet d'eau, en lui disant que son sang s'échappait par ces blessures ; en deux heures et demie, il était mort.

Cette expérience confirme celle qui fut faite, dans les mêmes circonstances, selon Tissot, à l'Université de médecine de Montpellier.

M. Sage raconte que « la sœur d'un soldat condammé au fouet, tomba, au moment de l'exécution, dans une sorte d'extase, et ressentit tous les coups portés à son frère ; elle criait et gémissait ; enfin, elle tomba sans connaissance et fut portée sur son lit ; le sang coulait de tout son corps lacéré ».

On connait l'histoire de ce chasseur qui se croyait mordu par un chien enragé : subitement il devint triste, morose, taciturne, et la vue de l'eau lui faisait éprouver un sentiment d'horreur. Le cinquième jour, il fut pris d'accès de rage et devint fou furieux, il fallut le lier. Le neuvième jour on retrouve le chien qui l'avait mordu, il n'était pas enragé. Le malade s'imagine qu'on veut le tromper. On

fait entrer le chien qui saute sur le lit de son maître et le couvre de caresses. Le malade s'apaise, se rassérène, et quatre jours après, il était rétabli.

Nous connaissons sans doute le microbe de la rage et l'évolution de cette maladie, mais nous savons aussi que l'imagination frappée avec une extrême violence, et dans des conditions particulières, peut reproduire le *processus* de cette maladie, avec un art singulier et provoquer des accès de fureur qui précèdent la mort.

L'esprit superficiel troublé par ces analogies saisissantes que nous découvrons quelquefois dans la nature, sera tenté de conclure à la négation du miracle et des réalités du préternaturel. A la vue de cette puissance effrayante de l'imagination qui nous permet d'expliquer d'une manière naturelle tant de phénomènes extraordinaires, il oubliera quelquefois d'attribuer à Dieu, aux anges, ou aux démons, des guérisons, des effets physiologiques, des bouleversements qui dépassent absolument l'action bienfaisante ou malfaisante de cette faculté.

Les esprits fermes ne s'arrêtent pas à cette tentation. Comme la mer, si effrayante dans ses tempêtes, l'imagination trouve le grain de sable qui l'arrête et qui fait penser à Dieu.

CHAPITRE II

L'IMAGINATION ET LES STIGMATES

L'influence de l'âme sur le corps, son action vitale dans les profondeurs inconscientes de notre organisme étonne, et déconcerte quelquefois nos prévisions. Nous avions cité des exemples de cette action mystérieuse et pénétrante. Des auteurs sérieux ont constaté que des impressions pénibles peuvent causer la nausée, la purgation, la transpiration, le frisson, l'arrêt de la sécrétion lactée, la décoloration et la chute des cheveux, la surdité, la cécité, l'aphasie, l'asthme, la jaunisse, la chorée, l'épilepsie, la rupture des vaisseaux pulmonaires, les convulsions tétanoïdes, l'hémiplégie, l'idiotisme, la syncope, l'apoplexie et la mort.

L'auteur auquel j'emprunte cette nomenclature, d'ailleurs incomplète, nous dit encore :

« La joie, la crainte, la peur troublent les fonctions du système vaso-moteur et se trahissent par la coloration ou la pâleur de la peau. En dirigeant notre attention sur un organe, nous pouvons modifier les phéno-

mènes vitaux dont il est le siège... Ce n'est pas seulement sur les maladies nerveuses, comme on le croit souvent, dit Hack Tucke [1], que cette influence agit, elle s'étend à d'autres maladies.

« La suggestion est un procédé connu de tous les médecins qui l'emploient avec plus ou moins d'habileté. On arrive par la médecine suggestive à régulariser la vascularisation, l'innervation, les fonctions d'un organe ou d'un tissu, et à les modifier suivant la nature et le lieu de la maladie, et nul ne peut se vanter de connaître les limites de son action. « A une époque où j'affirmais à mon ami « Pierre Janet, écrit le Dr Gibier, que sans « aucune intervention du sommeil, par la « parole seulement, on pouvait faire dispa- « raitre une maladie organique, je lui présentai « un jeune garçon de treize ans, dont les « deux mains étaient, depuis quatre ans, cou- « vertes de centaines de verrues. Devant lui « et beaucoup d'autres personnes, je le guéris « par le commandement, et en quelques « instants. On peut faire disparaître, c'est- « à-dire guérir par la même méthode bien « d'autres maladies [2]. » Il ne s'agit pas ici d'un pouvoir occulte exercé par le guérisseur, mais d'une auto-suggestion donnée par suggestion verbale [3]. »

[1] Hack Tucke, *Le Corps et l'Esprit*, p. 210-375.

[2] *Revue critique d'histoire et de littérature*, mars-avril 1894, p. 226.

[3] Adrien Arcelin, *La Dissociation psychologique*, p. 163. Cette savante étude a été publiée, d'abord, dans la *Revue des questions scientifiques*, de Bruxelles.

I

L'imagination qui produit quelquefois des troubles si profonds dans notre corps peut-elle déterminer aussi ces épanchements de sang au front, au côté, aux mains, aux pieds qui rappellent les blessures de Jésus-Christ? Les stigmates sanglants sont-ils toujours l'œuvre d'une puissance surnaturelle? Ne peut-on pas quelquefois les attribuer à l'action perturbatrice de l'imagination surexcitée par une contemplation prolongée?

Dans certains cas, l'apparition sanglante des stigmates dépasse l'ordre naturel, elle appartient manifestement à l'ordre surnaturel, et elle constitue un phénomène miraculeux : nous y reconnaissons l'intervention de Dieu qui manifeste ainsi, d'une manière saisissante, dans des créatures privilégiées, l'expression de ses propres souffrances, de sa puissance et de son amour.

Relisons, avec Gorres, cette page suave, où saint Bonaventure raconte l'histoire divine de la stigmatisation de saint François :

Afin de méditer plus à son aise, saint François se retirait de temps en temps sur le mont Alverne, dans les Apennins. Là, il jeûna pendant quarante jours en l'honneur de l'archange saint Michel, abîmé dans la prière et enflammé d'amour.

Il fut pendant ce temps favorisé d'extases

longues et fréquentes, où, s'entretenant avec Dieu, il reconnaissait à la fois et son infinie majesté et son propre néant.

Il fit la même chose encore deux ans avant sa mort. Et comme il examinait comment il ferait pour suivre à l'avenir la volonté de Dieu, une inspiration secrète lui dit qu'il n'avait qu'à ouvrir les Evangiles, et qu'il y trouverait ce qu'il cherchait.

Pour obéir à cette voix intérieure, il se mit donc en prière, puis il se fit ouvrir trois fois par son compagnon, au nom de la Sainte-Trinité, le livre des Evangiles placé sur l'autel

Aux trois fois, le livre fut ouvert à l'endroit où il est parlé de la passion de Notre-Seigneur. Il reconnut par là que Dieu voulait que, de même qu'il s'était efforcé auparavant d'imiter la vie de Jésus-Christ, ainsi, devait-il désormais l'imiter dans sa passion et ses souffrances. Et quoiqu'il fût déjà épuisé par sa vie pénitente, il résolut, sans balancer, d'obéir en cela à la voix de Dieu.

Un matin donc, le jour de l'Exaltation de la Croix, comme il priait sur le penchant de la montagne, et qu'il ressentait un violent désir d'être crucifié avec Notre-Seigneur, il vit descendre du ciel vers lui un séraphin qui avait six ailes enflammées et lumineuses.

Lorsque le messager céleste fut près de lui, il aperçut entre ses ailes la forme d'un homme crucifié, avec les mains et les pieds étendus. Deux des ailes s'élevaient au-dessus

de sa tête, deux autres étaient déployées comme pour voler, et deux autres couvraient le corps.

Rempli d'étonnement à cette vue, il ressentit néanmoins une grande joie de l'apparition dont Dieu le favorisait, et une peine profonde en même temps, à cause du spectacle douloureux dont il était témoin et qui perçait son cœur comme d'une épée.

Il ne comprenait pas non plus comment l'impassibilité d'un séraphin pouvait se concilier avec la souffrance. Mais le sens de cette apparition lui fut bientôt découvert ; et il vit que c'était par l'embrasement de son cœur plutôt que par le martyre de la chair qu'il devait devenir conforme à Notre-Seigneur.

Lorsque l'apparition eut disparu, elle laissa dans son âme de vives ardeurs, et dans ses membres de merveilleuses empreintes. Il avait en effet aux mains et aux pieds les signes de clous, tels qu'il venait de les voir sur l'image du séraphin ; et, au côté droit, était une place qui semblait avoir été faite par un coup de lance.

Ces plaies s'ouvrirent assez larges aux extrémités et saignèrent. Au milieu s'étaient formés, dans la chair et le tissu cellulaire, des clous semblables à des clous de fer. Ils étaient noirs, durs, avec une tête en haut, et, en bas, une pointe qui était comme rabattue, de sorte qu'entre eux et la peau on pouvait mettre un doigt.

Ils étaient mobiles de partout ; car, d'un

côté, ils étaient pressés contre la chair, et, de l'autre, proéminents au contraire ; mais on ne pouvait les ôter, comme s'en assura sainte Claire, qui essaya après la mort du saint de tirer un de ces clous et ne put y réussir. Il pouvait au reste remuer les doigts, et se servir de ses mains et de ses pieds comme auparavant.

Cependant, la marche lui était devenue difficile, et c'est pour cela qu'il allait à cheval dans ses excursions à travers le pays.

La plaie du côté était profonde et large de trois doigts, comme put le constater un Frère qui l'avait touchée par hasard. Elle était avec cela rouge et comme arrondie par le retirement de la chair, et souvent ses habits étaient tachés du sang qui en sortait.

On ne vit jamais dans ses plaies aucune apparence de gangrène ni de suppuration; jamais, non plus, le saint n'employa aucun remède pour les guérir : et ce n'est que par un miracle qu'il a pu vivre deux années encore malgré les souffrances et la perte continuelle de sang qu'elles lui causaient.

Lorsqu'il descendit de la montagne avec ces signes, il était très embarrassé ; car, d'un côté, il ne voulait pas révéler les secrets de Dieu, et de l'autre, il voyait bien qu'il ne pourrait les cacher à ceux qui étaient près de lui.

Incertain s'il devait se taire ou parler, il réunit quelques-uns de ses amis les plus intimes, et leur exposa ses doutes, mais en

termes généraux. Un de ceux-ci, plus pénétrant que les autres, vit bien qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire, et lui dit que ce n'était pas pour lui, mais pour son prochain.

François se décida donc à ne point cacher ce qui était pour les autres de quelque utilité, et raconta ce qu'il avait vu, ajoutant que celui qui lui avait apparu avait prononcé en même temps quelques paroles qu'il ne révélerait jamais à qui que ce fût pendant la vie. Au reste, il cachait autant qu'il pouvait ses stigmates, ayant soin pour cela de porter des souliers, et de se tenir les mains bien couvertes ; mais, malgré toutes ses précautions, beaucoup de Frères virent ce qu'il ne pouvait cacher tout à fait.

Le pape Alexandre et plusieurs cardinaux rendirent témoignage de cette merveille comme témoins oculaires ; et, après sa mort, ses stigmates furent vus par plus de cinquante Frères du couvent, par sainte Claire et les Sœurs de son monastère, par un nombre considérable de laïques qui étaient accourus de tous les environs pour être témoins de cette merveille et qui purent les toucher de leurs mains[1].

[1] Saint BONAVENTURE, *Vie de saint François*, ch. XIII-XV.

II

C'est en vain que nous demanderions aux forces de la nature, à l'action normale de l'imagination sur les *vaso-moteurs* l'explication de ce grand prodige qui ravit d'admiration les disciples de saint François. Nous sommes ici dans la région du miracle et du surnaturel; nous pouvons entrevoir la force souveraine qui manifeste subitement sa puissance et ses desseins en saisissant le corps privilégié d'un saint pour le briser et le transformer.

Le témoin et le sujet n'est pas une créature vulgaire, une âme enlizée dans la matière, un névrosé, c'est un saint dont la vie s'est écoulée dans les purifications sanglantes, les jeûnes austères, les élans qui emportent l'âme et la retiennent, bien au-dessus de la terre, dans les mystères du plan divin. Le prodige qu'il nous fait connaître n'est pas un fait isolé; il se rattache à la longue chaîne de prodiges qui forment sa vie surnaturelle; il faudrait tout nier dans la vie mystique de saint François, si l'on niait la réalité de l'apparition qu'il vient de nous raconter.

Quand il a plu à Dieu d'élever une âme à ces hauteurs, d'établir entre elle et lui une familiarité presque troublante, de l'affranchir en quelque manière de son corps et des entraves qu'elle rencontre dans la matière, dans le temps et l'espace, de faire passer en

elle, en vertu même de son intimité, quelque chose de sa propre puissance et de sa ressemblance, alors, le saint donne à la terre un spectacle merveilleux, il possède déjà accidentellement quelques qualités qui rappellent les privilèges des corps glorieux après la résurrection générale, et loin d'opposer l'invraisemblance quand nous lisons ces récits merveilleux, nous devrions écouter la foi et admirer ces saints plongés dans l'amour et dans la puissance de Dieu.

Dieu fait cela quand il lui plaît, mais il n'en fait jamais la condition de la sainteté.

Le miracle dont nous venons de lire le récit dans la vie de saint François est donc possible; il est vraisemblable si nous considérons l'ensemble de la vie de ce saint et l'économie de la providence surnaturelle: il est certain si nous tenons compte de la sincérité, des vertus, de la clarté d'affirmation de celui qui nous raconte ainsi sa vision : on n'a pas le droit de s'arrêter au soupçon de mensonge ou d'hallucination.

Or, saint François n'attribue pas ses plaies à son imagination échauffée par une longue méditation, par une contemplation prolongée des plaies du Sauveur, une telle supposition serait ici ridicule, car le phénomène excède la puissance de l'imagination. Nous n'arriverons jamais, si impressionnables qu'on nous suppose, à déterminer, par la concentration de l'attention, une plaie du côté, large et profonde de trois doigts, des plaies aux mains et

aux pieds qui ne suppurent jamais, qui ne s'enveniment pas, qui laissent échapper du sang en abondance, en provoquant pendant deux ans de violentes souffrances, des clous énormes qui pénètrent et persistent dans le tissu cellulaire et dans la chair.

Si l'imagination, livrée à elle-même, avait pu produire ces phénomènes en contemplant un instant les blessures du séraphin, je ne vois pas pourquoi elle n'aurait pas pu faire paraître aussi dans le corps de saint François la lumière éblouissante et les ailes du séraphin; nous aurions ainsi un nouvel argument en faveur de la création de l'organe par imagination, et nous irions loin sur le terrain aventureux des hypothèses les plus risquées.

Remarquez, en effet, qu'à la vue du séraphin, François éprouva successivement et rapidement deux sentiments d'une intensité puissante, un sentiment de joie à la vue de l'apparition dont la beauté l'avait ravi, et un sentiment de peine en présence des plaies de ce chérubin; son imagination en ressentit deux commotions aussi profondes, qui auraient dû laisser des traces dans son enveloppe charnelle, traces différentes, selon la variété des impressions reçues. Il n'en est rien.

Ces deux sentiments s'éteignent à leur tour et font place à un troisième sentiment aussi vif et raisonné, dans l'enchantement de cette apparition surnaturelle. François comprit aussitôt le sens de la vision, « il vit que c'était par l'embrasement de son cœur plutôt que par le

martyre de la chair qu'il devait devenir conforme à Notre-Seigneur ».

Assurément, si nous considérons ce prodige au point de vue purement naturel, nous dirons qu'en vertu des mêmes lois physiologiques de la répercussion de l'image sur les nerfs cette vue du cœur embrasé et martyrisé par l'amour aurait dû déterminer au cœur de François une lésion grave, sensible, appréciable pour tous, comme la lésion constatée au cœur de sainte Thérèse, au passage du dard enflammé du séraphin.

Si nous étions ici en présence d'un fait naturel, d'une loi naturelle et ordinaire, il est évident que l'intensité de l'image cérébrale suscitée par la vue du cœur broyé du séraphin, aurait laissé des traces, comme l'image cérébrale des plaies des mains et des pieds avait creusé des traces sanglantes aux mains et aux pieds de saint François, la même cause devant produire les mêmes effets.

Or, cette contemplation intense du cœur du séraphin, broyé par l'amour divin, qui a succédé aux autres impressions sensorielles et qui a paru absorber toute l'attention de saint François, n'a déterminé aucune lésion cardiaque, elle n'a eu aucun retentissement dans son organisme. elle n'a pas suscité une image cérébrale qui aurait blessé ou brisé le cœur du serviteur de Dieu.

D'où nous pouvons conclure que l'apparition des stigmates n'est pas l'effet exclusif de l'imagination, d'une vibration nerveuse, d'une

modification du cerveau, elle est l'effet d'un acte spécial de ce séraphin, elle a une origine préternaturelle, elle appartient à l'ordre divin.

III

Le 18 août 1370, sainte Catherine de Sienne fut élevée en l'air en présence de trois témoins. Puis, raconte son historien Raymond de Capoue, elle pria pour plusieurs personnes, parmi lesquelles était son confesseur, qui sentit de loin qu'elle priait pour lui.

Comme, pendant sa prière, elle avait la main étendue, elle parut y ressentir une grande douleur qui lui fit crier en soupirant · Que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit loué!

Obligée par son confesseur, au nom de la sainte obéissance, de lui raconter ce qui s'était passé en elle, elle lui dit : « Lorsque je demandai avec instance votre salut éternel, Dieu me le promit. Quoique je ne doutasse pas de sa promesse, je désirais en conserver un souvenir, et je lui dis : « Seigneur, donnez-moi un signe de ce que vous ferez. »

« Il me répondit : « Etends ta main vers moi. » J'étendis la main. Il prit un clou dont il mit la pointe au milieu de ma main ; et il l'appuya si fortement qu'il sembla qu'elle en était transpercée. Je ressentis la même douleur que si on me l'avait enfoncé à coups de marteau. Ainsi, grâce à Dieu, j'ai, maintenant, la plaie de la main droite. Personne ne le

voit, mais je le sens bien, et je souffre toujours. »

Cette manifestation servait de prélude à la belle scène de la stigmatisation dont Raymond de Capoue, témoin impartial, nous a laissé cette description touchante :

La scène se passe à Pise, dans l'église de Sainte-Christine : Le dimanche, j'y célébrai la messe, et je lui donnai la sainte communion. Elle resta ensuite longtemps en extase selon son habitude.

Nous attendions qu'elle eût repris ses sens, afin d'en recevoir quelques consolations spirituelles, lorsque nous vîmes tout à coup son corps prosterné à terre se relever un peu.

Puis, elle s'agenouilla et étendit les bras et les mains. Sa figure était tout enflammée. Elle resta longtemps immobile et les yeux fermés; puis, comme si elle eût été blessée à mort, nous la vîmes tomber tout d'un coup, et reprendre, quelques instants après, l'usage de ses membres.

Elle me fit venir, et me dit à voix basse : « Mon père, je vous annonce que par la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ je porte ses stigmates en mon corps. »

Je lui répondis que je m'en étais douté, d'après ce qui s'était passé pendant son extase, et je lui demandai ce que Notre-Seigneur avait fait.

« J'ai vu, dit-elle, mon Sauveur crucifié qui descendait sur moi avec une grande lumière : l'effort de mon âme pour aller au-devant de

mon Créateur a forcé mon corps à se relever.

« Alors, des cinq ouvertures des plaies sacrées de Notre-Seigneur, j'ai vu se diriger sur moi des rayons sanglants qui ont frappé mes mains, mes pieds et mon cœur.

« J'ai compris le mystère, et me suis écriée : Je vous en conjure, que les cicatrices ne paraissent pas extérieurement sur mon corps.

« Pendant que je parlais, les rayons sanglants sont devenus brillants, et sont parvenus en forme de lumière aux cinq endroits de mon corps, à mes mains, à mes pieds et à mon cœur. »

Je lui dis alors : Ne vous est-il venu aucun rayon au côté droit? Elle me répondit : « Non, mais, au côté gauche, et directement sur le cœur. La ligne lumineuse qui venait du côté droit ne me frappait pas obliquement, mais directement. »

Sentez-vous, lui dis-je, à toutes ces place une vive douleur? Elle me répondit alors en poussant un grand soupir : « Je ressens à ces cinq endroits, et surtout au cœur, une douleur si violente que sans un nouveau miracle, il me semble qu'il me serait impossible de vivre en cet état. »

Peu de temps après, elle tomba dans un évanouissement plus profond que tous ceux qu'elle avait eus jusque-là ; de sorte que ses amies émues de compassion jusqu'aux larmes, craignaient pour sa vie.

Revenue à elle, elle dit qu'elle voyait clai-

rement que si Dieu ne venait pas à son aide, elle mourrait bientôt. Ces faits se passèrent en présence du général de l'ordre des Dominicains, Thomas della Fonte, son premier confesseur et son parent; de Barthélemy Montucci, gentilhomme de Sienne et très savant: d'Antoine, comte d'Elcio, qui fut évêque plus tard en Sicile; du docteur Rainier Paglianesi de Sienne, prédicateur très célèbre; du docteur Simon de Cascina, et de Barthélemy de Saint-Dominique, plus tard évêque de Corone en Grèce, tous parfaitement capables de se rendre compte de ce qu'ils voyaient, tous, par conséquent, dignes de foi [1].

Ce n'est pas à la suite d'une méditation prolongée sur les plaies du Sauveur que sainte Catherine reçut la blessure mystérieuse de la main; on ne peut invoquer ici ni l'action réflexe de l'image, ni l'auto-suggestion. Quand elle tendit la main sur l'invitation du Sauveur, elle n'avait aucune idée du phénomène qui allait se produire, et dont la cause est manifestement objective et divine; elle obéit, et sa main fut traversée par une cause extérieure, par l'apparition. Ici, l'influence surnaturelle se révèle à la fois dans la production de la plaie mystique et dans le caractère anormal de son évolution.

Que ces phénomènes étonnent les esprits étrangers au christianisme, les rationalistes, les négateurs du surnaturel ; qu'ils provoquent

[1] GORRES, *La Mystique*, t. II, p. 210.

leur sourire dédaigneux, parce qu'ils n'ont aucune idée de ces rapports merveilleux et fréquents qui rapprochent le monde invisible et le monde visible, c'est naturel, le théologien mystique doit supposer que ceux qui l'écoutent sont des chrétiens qui ne doutent ni du surnaturel, ni de l'action providentielle et miraculeuse de Dieu dans le monde; il n'a pas à refaire cette démonstration, et il renvoie son contradicteur aux traités spéciaux sur cette matière.

Mais le chrétien s'arrête respectueusement en présence de ces âmes idéales que Dieu associe, par une action miraculeuse, à ses souffrances et à ses gloires. Véronique Guiliani, Catherine de Raconisio, sainte Lutgarde, Christine de Stiombelen, Ursule d'Aguir, Jeanne de la Croix, Cécile de Nobili, Angèle de la Paix, saint Fançois d'Assise, Marguerite Ebnerin, sainte Catherine de Sienne, Hélène de Hongrie, Liduine, Jeanne de Jésus-Marie, sainte Ida, Jeanne de la Croix, et un grand nombre de saints nous rappellent, par leurs stigmates, cette prodigieuse et souveraine familiarité de Dieu avec sa créature, et ces belles âmes voient toujours, en dehors d'elle, dans un être extérieur, dans une autre personne, dans une réalité objective la cause formelle et directe des blessures mystiques qui leur causent, jusqu'à l'effusion du sang, d'intolérables douleurs.

IV

Ce n'est pas la suggestion et le coup réflexe de l'image qui pourraient expliquer la stigmatisation de l'enfant prédestinée dont Marchese nous a conservé le souvenir dans sa grande histoire : assurément elle n'avait pas l'intention de recevoir ces blessures et elle ne s'arrêtait pas avec une intensité puissante à la pensée des plaies du Crucifié[1].

C'est une histoire qui a le charme pieux d'une légende et son authenticité est garantie par des témoignages certains. Naïve et gracieuse, cette page élève l'esprit.

Nous reproduisons la traduction de Gorres, dans son chapitre sur les stigmates de la flagellation.

Angèle de la Paix, à l'âge de neuf ans, était entrée dans une église avec une de ses amies. Là, elles se séparèrent, et Angèle alla s'agenouiller seule dans la chapelle de saint François, pour prier.

Voyant les stigmates du saint, elle se mit, dans sa simplicité d'enfant, à lui parler, comme s'il eût vécu : « Mon père, lui dit-elle, qui vous a fait ces blessures? Elles me font mal, et je veux vous les guérir, si vous me le permettez. — Ce ne sont pas des blessures, lui dit le saint, mais des joyaux. — Comment! des

[1] Marchese, *Diario Dominicano*, t. V, p. 514.

joyaux ; répondit la petite, ils saignent. — Non, répliqua la voix, ce sont des joyaux : et si tu le veux, je te montrerai comment je les ai reçus. — Je le veux bien, mon père, dit Angèle. »

Et au même instant, la voûte de la chapelle parut s'ouvrir, et le saint lui fit signe de lever les yeux.

Elle le fit, et vit Notre-Seigneur sous la forme d'un enfant, les bras étendus en croix, tandis qu'elle était elle-même environnée d'une grande lumière.

L'apparition vint à elle, et lui imprima les stigmates ; ce qui lui causa une si grande douleur qu'elle tomba par terre comme morte, en poussant un cri perçant, et resta ainsi jusqu'au soir, toujours environnée de lumière.

Ce ne fut qu'alors que sa compagne revint, et la trouvant au milieu de cette lumière qui lui semblait un incendie, elle appela par ses cris des gens qui l'emportèrent chez ses parents, encore abîmée dans l'extase.

Les médecins lui tâtèrent le pouls et ne purent remuer son bras. Sa mère voulant la soutenir, lui découvrit la main, et c'est alors qu'on s'aperçut qu'elle était, ainsi que l'autre, marquée des stigmates. Les médecins inspectèrent aussi les pieds et les trouvèrent également blessés et sanglants.

Ils lui donnèrent des remèdes pour la faire revenir de son extase qu'ils regardaient comme une suite des blessures, mais tout fut inutile. Elle resta huit jours en cet état, puis elle

revint à elle. Comme sa mère la regardait en pleurant, elle lui dit : « Ne pleurez point, car c'est Dieu qui l'a voulu ainsi; renvoyez les médecins, leurs remèdes ne peuvent me soulager. »

Elle resta encore deux ans sur son lit, en proie à de grandes souffrances, et finit par être abandonnée des siens. Elle fut guérie plus tard, et sa guérison fut aussi miraculeuse que l'avait été la maladie,

La réalité du fait nous paraît incontestable, elle est affirmée par le sujet, par la famille, ceux qui en furent témoins pendant deux ans, par les médecins qui ne trouvèrent aucune explication naturelle à la maladie, c'est-à-dire à l'apparition de ces plaies. On ne peut invoquer ici ni la délicatesse infinie des organes, ni la violence d'une commotion qui aurait ébranlé l'organisme, puisque l'enfant insouciante et rieuse demandait des joyaux avec une grâce enfantine à l'image parlante de saint François. Nous avons sous les yeux un fait surnaturel, une manifestation de ces familiarités de Dieu qui n'étonnent plus quand on a médité quelque temps sur l'incarnation de Jésus-Christ et sa présence sensible parmi nous.

V

Le démon peut contrefaire et contrefait quelquefois la stigmatisation divine dans les créatures qui lui servent d'instrument. Au cours de ces études, nous avons eu souvent

occasion de constater dans des hommes et des femmes, livrés au démon, et qui jouissaient dans l'Eglise d'une réputation extraordinaire de sainteté, la réalité de ces plaies. Ici encore le démon est le faussaire de Dieu.

Par quels artifices arrive-t-il à déterminer ces blessures aux pieds et aux mains, au côté, à la tête? Quels moyens emploie-t-il pour en faire couler le sang, quelquefois en abondance? Comment produit-il, instantanément, et sans aucune méditation préalable de sa créature, ces phénomènes qui semblent reproduire exactement l'action cruelle et pénétrante des épines et des clous?

Il faut bien admettre que le démon ne fait pas un acte créateur, il se sert des causes secondes, il met en mouvement des forces naturelles qu'il trouve dans l'organisme humain, et il nous apprend ainsi que tout phénomène de stigmatisation n'est pas nécessairement divin, qu'il emprunte son caractère et son origine aux circonstances au milieu desquelles il se produit.

C'est ce qui permettait au cardinal Bona de s'exprimer ainsi : « Repoussez comme des jouets de leur imagination ou des victimes de l'habileté du démon ces personnes qui prétendent avoir reçu de Jésus-Christ, des anges ou de la bienheureuse Vierge Marie une couronne de roses, un anneau, un collier, quand elles ne présentent pas le caractère d'un grande perfection, d'une éminente sainteté, d'un détachement entier des créatures. Repoussez

de la même manière ces personnes quand elles prétendent avoir reçu des stigmates, car quelques exemples établissent manifestement que ces stigmates peuvent être l'œuvre perfide du démon [1]. »

C'est par l'action de l'imagination sur les vaisseaux capillaires et sur les tissus de la périphérie que des physiologistes spiritualistes et chrétiens ont expliqué *naturellement*, dans certains cas, la sueur de sang. Nous en avons cité des exemples dans cette revue. Ce phénomène ne serait donc pas au-dessus des forces de la nature et de ses lois.

Ce qu'il importe ici, c'est de rappeler la sagesse de l'Eglise et la hardiesse orthodoxe des maîtres les plus respectés de la théologie en présence de cette question. A la suite du P. Coconnier qui a recueilli leur enseignement, nous citerons les textes qui nous paraissent décisifs pour calmer la susceptibilité des consciences timorées et éclairer les esprits.

« La création tout entière, dit saint Thomas, est plus soumise à Dieu que le corps de l'homme ne l'est à son âme, car l'âme est proportionnée au corps, puisqu'elle en est la forme, et Dieu dépasse sans proportion toute créature. Or, de ce que l'âme *imagine* quelque chose et en est vivement frappée, il s'ensuit *quelquefois* une modification dans le corps d'où résulte la santé ou la maladie sans l'action des agents matériels qui, norma-

[1] Bona, *De discret, spir.*, ch. VII, p. 246.

lement, causent la maladie ou la santé[1]. »

Jusqu'où s'étend cette puissance?

« Quand les saints, continue le docteur, opèrent des miracles, ils agissent par la vertu de Dieu qui opère dans la nature; car l'action de Dieu sur toute la nature est comparable à l'action de l'âme sur le corps. Or, le corps peut être modifié et changé sans l'action des agents physiques, principalement par une imagination fixe, en suite de laquelle le corps s'échauffe soit par les désirs, soit par la colère, ou même *est altéré jusqu'à la fièvre et à la lèpre*[2]. »

Ecoutons Suarez, en qui on entend toute la Tradition.

« Je dis que, sans un miracle spécial, le Christ Jésus sua le sang, par la violence de la tristesse et de l'agonie qu'il souffrit dans sa prière... Cela peut s'expliquer, comme le fait Cajetan, *par une raison naturelle, physique.* Car, de même qu'une grande émotion produit violemment la sueur, ainsi une émotion intense, si les sources de la sueur sont taries, *peut faire sortir le sang*... Le corps du Christ était affaibli et épuisé, il put dès lors se faire que, la sueur étant tarie, *le sang coulait*, chassé par la violence de la peine intérieure[3]. »

Le savant commentateur Maldonat, de la Compagnie de Jésus, écrit à la suite des

[1] *Summa contra gent.*, lib. III, cap. XCIX.
[2] *Quæstiones disput.*, *De potentia*, q. VI, a. 9.
[3] SUAREZ, *De myster. Christ.*, disput. XXXIV, sect. 2.

grandes écoles de théologie : « Bien qu'il y en ait qui pensent que la sueur de sang du Christ a été un miracle, j'estime plutôt que cette sueur fut naturelle. Aristote affirme que le fait peut se produire naturellement, et que, de vrai, il se produit, et la raison enseigne, en effet, que, dans les hommes d'une complexion essentiellement délicate, ce phénomène peut avoir lieu... Est-ce que je n'entends pas raconter par ceux qui l'ont vu ou connu, qu'il y a deux ans, dans cette ville, un homme robuste et bien portant, ayant entendu prononcer contre lui la sentence de mort, fut subitement couvert d'une sueur de sang[1]. »

Après avoir cité le sentiment justifié du savant Bénédictin Dom Calmet qui a écrit dans le même sens, Benoît XIV s'exprime ainsi :

« Si quelqu'un veut connaître des exemples de sueurs de sang et des larmes de sang ayant coulé *sans miracle*, il peut lire cette dissertation d'une érudition vraie... D'autres faits sont aussi rapportés par Marcel Donat et Réjès, lesquels *démontrent parfaitement* que des larmes et des sueurs de sang ont coulé naturellement non seulement quand il y a eu maladie du corps, mais simplement *par tristesse et peine d'esprit*[2]. »

[1] Maldonat, *Comment. sur les Ev.*

[2] Benoit XIV, *De servorum Dei beatificatione et Beatorum canonisatione*, lib. IV, part. I, cap. xxvi. Le Dr Ferrand, de l'Académie de Médecine, a publié des articles lumineux sur cette question dans le journal *Le Monde* sous le pseudonyme de Spectator.

Nous n'entrerons pas dans le détail du problème physiologique, nous ne chercherons pas à connaître par quelle évolution mystérieuse une perturbation fonctionnelle des circonvolutions cérébrales pourrait, comme on l'a observé, déterminer des troubles trophiques dans les organes périphériques correspondants, il nous suffit d'avoir rappelé les observations si claires et si logiques des théologiens les plus réputés.

En présence de ces sueurs de sang, nous observerons le phénomène avec une prudence discrète, nous éviterons les conclusions précipitées d'une science superficielle, nous tâcherons de reconnaître ce qui est l'effet de l'imagination et de la nature, ce qui appartient au démon et ce qui est l'œuvre de Dieu.

Savant et chrétien, ce docteur n'hésite pas à reconnaître que, dans certains cas, on peut expliquer naturellement les stigmates et l'écoulement sanguin.

CHAPITRE III

L'IMAGINATION ET LA SUEUR DE SANG

I

Entrons plus avant dans l'étude de cette question des stigmates et de la sueur de sang.

Quand on voit si clairement l'imagination exercer son influence sur les nerfs vaso-moteurs, sur les nerfs sécréteurs, sur les nerfs trophiques et produire les phénomènes étranges dont nous avons parlé au commencement de cette étude, on ne s'étonne plus de reconnaître encore cette action sur les nerfs qui déterminent les hémorragies.

M. Maurice Arthus, professeur de philosophie à l'Université catholique de Fribourg et le Dr Victor Chanson ont cité, dans la *Revue Thomiste*, des cas très intéressants d'*hématidrose*, ou sueur de sang; ils concluent ainsi :

« Nous avons montré que dans la majorité des cas, ces sueurs sanguines ne sont pas les seules hémorragies constatées, que souvent au contraire elles ne sont qu'accessoires et

comme noyées dans la multiplicité des accidents hémorragiques.

« Nous avons montré que des hémorragies peuvent être produites expérimentalement par des excitations diverses du système nerveux : qu'en clinique on observe de nombreux exemples d'hémorragies réflexes ; qu'enfin, il est des cas où les hémorragies succèdent à des perturbations psychiques (sentiments et émotions).

« Sans doute nous n'avons pas expliqué le mécanisme intime des sueurs de sang ; nous n'avons pas montré comment le système nerveux pouvait déterminer des ruptures capillaires ; pourquoi des sueurs sanguines se produisent chez un malade et non pas chez un autre, en un mot, nous ne connaissons ni le déterminisme exact, ni le mécanisme du phénomène.

« Mais, est-ce-là une raison suffisante pour affirmer que la cause de ce phénomène n'est pas naturelle ? Connaissons-nous mieux les causes immédiates de l'évolution de l'œuf, de la différenciation des cellules ? Connaissons-nous mieux les phénomènes intimes de la nutrition ? Et supposons-nous pour cela qu'ils ont une cause surnaturelle ?

« Cette étude établit clairement que les sueurs de sang ne se présentent pas avec le caractère merveilleux et surnaturel qu'elles ont pour les personnes mal renseignées. Nous ne prétendons point d'ailleurs qu'une sueur de sang ne peut pas avoir *dans certains*

cas une cause surnaturelle : tout phénomène naturel peut avoir exceptionnellement une cause surnaturelle, mais nous disons que les sueurs de sang se rattachent nettement aux hémorragies névropathiques, phénomènes de cause naturelle, et comme ces dernières ont une cause naturelle [1]. »

Dans un livre fort étudié, et dû à un savant médecin qui ne fut pas seulement un professeur distingué, mais encore un maître aussi religieux que savant, écrit le Dr Ferrand, le professeur Fabre a passé en revue les troubles de nutrition qui peuvent se produire en relation avec des troubles nerveux et comme conséquence de ceux-ci. Il décrit dans un chapitre de ce livre des affections inflammatoires, des gangrènes, des œdèmes ou hydropisies locales et des hémorragies.

L'épistaxis ou saignement de nez peut se rattacher à trois lésions différentes du système nerveux : lésion du nerf sympathique cervical, lésion du nerf trijumeau, lésion de la portion cervicale de la moelle, et il ajoute : « C'est là, Messieurs, un fait singulier et tout d'abord étonnant qu'un état morbide du système nerveux puisse produire une hémorragie : c'est là cependant un fait positif, plus fréquent que vous ne le pensez peut-être, et que la physiologie et la clinique démontrent sura-

[1] *Revue Thomiste*, janvier 1899. On peut consulter aussi sur cette question un très remarquable article du Dr Ferrand, de l'Académie de médecine, dans le journal *Le Monde*, 7 janvier 1895.

bondamment, c'est de plus un fait scientifique dont il est aisé de vous donner l'explication. »

Et il montre comment cette influence pathogénique du système nerveux sur les hémorragies, admise de tout temps et depuis Hippocrate, est aujourd'hui prouvée et rapportée à une perturbation du système vasomoteur.

Après avoir rappelé les expériences significatives de Claude Bernard à ce sujet, il montre quelle influence peuvent avoir sur les hémorragies les émotions morales. « Sur la peau, dit-il encore, on peut voir de ces sueurs de sang dont l'origine névropathique a été surtout démontrée par Parrot. »

Le Dr Ferrand explique ainsi le phénomène : L'activité des petits vaisseaux est surbordonnée aux nerfs vaso-moteurs. Privés de la tonicité que les nerfs leur donnent, ils se dilatent, d'où la fluxion. Dilatés, ils se rompent, d'où l'hémorragie.

L'influence nerveuse est capable de déterminer un purpura, c'est-à-dire une affection caractérisée par de petites hémorragies de la peau, qui, bornées en général à de petites taches ecchymotiques, peuvent quelquefois atteindre la proportion de vastes épanchements de sang.

Le savant écrivain conclut ainsi : « On rencontre ces diverses manifestations de l'influence trophique des nerfs, réunies à la peau dans certains cas de *zona*, maladie cutanée

d'origine nerveuse, et qui se traduit par des rougeurs, des élevures, des vésicules, des hémorragies et même de la gangrène. Or, si le système nerveux est capable de provoquer dans les tissus et à leur surface des altérations aussi multiples, on conçoit quelle réserve il convient de mettre dans cette affirmation, qu'il lui serait impossible de produire des stigmates. »

Nous verrons plus loin qu'il règne des différences profondes entre les stigmates des serviteurs de Dieu et les effets physiques produits par l'imagination. Il ne faut pas confondre l'analogie et l'identité. Mais, sous prétexte de défendre le caractère surnaturel des stigmates, il n'est pas permis de contester la réalité de certains phénomènes *analogues* produits par l'imagination et constatés par la science.

C'est l'âme inconsciente qui produit de loin en loin, dans certains sujets, cette sueur de sang. Comment fait-elle cette opération ? Nous n'en savons rien. Quels sont les nerfs qu'il faut mettre en mouvement pour voir un objet, pour entendre un son, pour respirer une odeur, pour goûter une saveur, pour apprécier la chaleur et le froid ? Nous l'ignorons. Mais l'âme inconsciente ne s'y trompe pas, elle va sûrement et directement aux nerfs intéressés, elle recueille les rayons lumineux et les ondes sonores, nous voyons, nous entendons.

C'est encore elle qui produit en nous les phénomènes obscurs, intimes, continuels de

la vie végétative, comme elle produit les phénomènes de la vie de relation. Quelle admirable ouvrière! Qui la guide dans ce travail vital où nous ne rencontrons plus l'action intelligente de la raison et de la volonté, travail qui se poursuit dans les régions vastes et inexplorées de l'inconscience et de l'inconnu?

Vous me demandez comment se produisent ces sueurs de sang, pourquoi elles sont devenues plus fréquentes dans les temps modernes, pourquoi elles affectent de préférence certains sujets. Pour répondre à ces questions il faudrait connaître le déterminisme du phénomène et ses lois, il faudrait oublier le rôle considérable de l'inconscient dans notre vie.

Que ces phénomènes de sang aient été plus rares dans l'Eglise avant saint François d'Assise, c'est possible, mais je n'en conclus rien. D'abord, il faut tenir compte des différences d'organisme physique, de sensibilité, d'imagination et d'activité. Puis, nous ne devons pas oublier que l'histoire n'a pas enregistré le nom des stigmatisés qui cachaient le prodige dans le silence de l'humilité. Enfin, ces phénomènes n'étaient pas l'objet d'une étude générale et scientifique, comme ils le sont aujourd'hui quand leur réalité paraît bien établie.

Nous ne disons pas : toute personne qui pense avec une intensité profonde et prolongée aux blessures de Notre-Seigneur verra se produire ces blessures sanglantes à ses

mains et à ses pieds. Ce serait un pur sophisme d'attribuer cette importance aux nerfs vaso-moteurs; et c'est par milliers qu'il faudrait compter les stigmatisés dans l'Eglise, depuis ses origines, car c'est par milliers que l'on compte les âmes pieuses qui dans le cloître et dans le monde ont médité profondément la Passion du Sauveur.

Telle n'est pas notre argumentation. Nous disons que la sueur de sang n'est pas toujours au-dessus des forces de l'imagination; qu'elle exige seulement certaines conditions physiologiques; que nous retrouvons ces conditions réunies dans quelques sujets névropathes ou hystériques et que c'est principalement dans le caractère du sujet, dans ses vertus, dans sa vie et dans les circonstances qu'il faut chercher le signe surnaturel du phénomène, quand ce phénomène appartient réellement, ce qui est incontestable, quelquefois, à l'ordre surnaturel.

II

Certaines personnes sont douées d'une excitabilité nerveuse et d'une irritation vaso-motrice extraordinaire qui donne lieu aux phénomènes connus sous le nom de *dermographisme* : le siège du phénomène est dans la peau.

Si, par exemple, vous tracez avec une pointe mousse, sur le cou ou sur les épaules

d'un sujet névropathe, une image, des lettres, un dessin, qu'arrive-t-il? Vous voyez naître à la surface du tégument de la peau des saillies œdémateuses rougeâtres qui reproduisent ces images, ces lettres, ce dessin. Quelquefois même la congestion sera assez intense pour produire une déchirure et un épanchement de sang.

Nous trouvons ici l'action de la volonté, l'influence de l'imagination et un terrain favorable à la sueur du sang. Je n'ai pas besoin de recourir à une cause surnaturelle pour en trouver l'explication.

« Il résulte d'expériences plusieurs fois répétées sur différents sujets, écrit M. Arcelin, que l'on peut provoquer par suggestion des congestions sanguines sur un point déterminé. Le Dr Bourru trace sur les deux avant-bras du sujet Louis V. le nom de ce jeune homme avec une pointe mousse. Puis il le met en somnambulisme et lui dit : « A quatre heures, ce soir, tu t'endormiras et tu saigneras du bras sur cette ligne que je viens de tracer. »

« A quatre heures, on le vit s'endormir. Au bras gauche, les caractères se dessinent en relief et en rouge vif et quelques gouttes de sang perlent en plusieurs endroits.

« Le Dr Mabille, directeur de l'Asile des aliénés, de Lafond, près de la Rochelle, eut l'occasion d'observer le même sujet quelque temps après. Il renouvela les mêmes expériences et constata, de plus, que, dans un

accès de somnambulisme, Louis V. se suggéra à lui-même les stigmates hémorragiques. »

Dans ce dernier cas, l'explication dermographique est insuffisante, il faut recourir nécessairement à l'imagination, à l'action de l'âme sur le corps.

Dans certains cas il est facile d'observer des différences essentielles entre les stigmates préternaturels et les stigmates naturels. Je ne parle pas des différences dans la qualité du sang, dans la forme de l'évolution de la plaie. De telles observations comparées n'ont pas été faites assez souvent par les physiologistes, pour autoriser des conclusions définitives. Aussi bien, les serviteurs de Dieu ont horreur des exhibitions et de ces examens, ils aiment à cacher avec une humilité profonde les faveurs divines qui pourraient appeler sur eux l'attention.

Mais d'autres différences plus sûres, plus sensibles ont été constatées, qui ne permettent pas de méconnaître le caractère divin du prodige : « Les pieds et les mains sont parfois transpercés de part en part... le sang se mantient pur et vermeil quand il devrait dégénérer en purulence... Ces plaies exhalent des parfums exquis, inconnus de la terre, comme on le voit en sainte Jeanne de la Croix, en la bienheureuse Lucie de Narni, et en plusieurs autres. Il en sort des fleurs embaumées, des rayons éclatants, ainsi qu'on le raconte de la bienheureuse Hélène de Hongrie. En la vénérable mère Agnès de Lanjeac, c'étaient

des croix rouges qui perçaient de part en part et avaient une fleur de lis au bout de chaque branche; ces miracles sont de toute sorte et sans nombre [1]. »

Très souvent encore, le serviteur de Dieu voit dans une grande clarté la cause externe, objective qui produit en lui les blessures sanglantes et qui ne lui permet pas de se tromper sur leur nature. Il voit Notre-Seigneur ou les anges, les rayons ou les instruments transfigurés de la Passion qui transpercent son front, son côté, ses mains, ses pieds; il entend des paroles mystiques, il exprime ses propres sentiments, il entre en rapport avec un Etre supérieur dont il subit la domination, il s'entretient avec lui dans un dialogue où sa compassion, son humilité, son ardent amour du sacrifice et de la souffrance éclatent, et ne permettent plus de confondre le miracle avec l'hallucination d'un phénomène subjectif. Je n'ai pas besoin de l'analyse micrographique du sang et d'une observation prolongée de la plaie pour la distinguer d'une hémorragie naturelle ou d'une simple exsudation sanguine. L'ensemble de la scène présente un caractère divin et saisit par sa grandeur.

[1] Abbé Ribet, *La Mystique*, etc., t. II, p. 490.

III

Nous pouvons comparer deux faits remarquables de sueur de sang, l'un appartient à l'ordre naturel, le second est manifestement divin. Cette étude comparée jettera quelque lumière sur le problème dont nous cherchons la solution.

Le savant M. Myers nous a laissé le récit suivant dans le journal de la Société des recherches psychiques, de Londres, du mois de mai 1887 :

« C'était à Sainte-Barbe en Californie. J'habitais cette ville en 1879 avec un ami, M. G., chimiste, qui y résidait depuis longtemps. Sa femme avait avec elle une jeune fille d'environ dix-huit ans, moitié servante, moitié amie, qui se plaignit à moi un jour d'une douleur dans la poitrine. Sans qu'elle sût ce que je voulais faire, j'essayai du magnétisme, elle tomba en un sommeil profond en quelques minutes. J'essayai avec ce sujet diverses expériences intéressantes dont je ne parlerai pas.

« Un jour, je la magnétisai comme d'ordinaire, et je lui dis tout bas : « Chaque vendredi, vous aurez une croix rouge qui paraîtra sur la poitrine, en haut. Au bout de quelque temps les mots *sancta* en dessous et *crux* en dessus, appararaîtront aussi. En même temps un peu de sang sortira de la croix. »

J'avais dans ma poche une croix de cristal de roche. Je déboutonnai le premier bouton de sa robe et je plaçai cette croix en haut du *manubrium*, endroit qu'elle ne pouvait voir sans glace, et je lui dis : « Voilà l'endroit où la croix apparaîtra. »

« C'était un mardi. Je demandai à Mme G. de surveiller la jeune fille et de me dire si quelque chose la gênait. Le lendemain Mme G. me dit qu'elle avait vu plusieurs fois la jeune fille mettre son poignet gauche sur le haut de sa poitrine, par-dessus ses vêtements, comme si elle sentait quelque chatouillement ou irritation, mais qu'elle n'avait remarqué rien d'autre ; elle semblait mettre sa main là, inconsciemment.

« Le vendredi, je dis, après déjeuner : « Allons, laissez-moi vous magnétiser un peu. » Elle acceptait volontiers, car elle disait toujours qu'elle allait mieux après la magnétisation.

« Quelque minutes après elle dormait profondément. Je déboutonnai le haut de la robe et, à ma profonde stupéfaction, je vis une croix rose exactement à l'endroit où j'avais posé celle de cristal. Elle apparut chaque vendredi, et fut visible les autres jours. Elle fut vue par M. et Mme G. et par mon vieil ami et collègue, le Dr B., qui avait pris un grand intérêt à mes expériences.

« Six semaines environ après l'apparition de la première croix, j'eus l'occasion de faire un voyage aux îles Sandwich. Avant de partir,

je magnétisai la jeune fille et lui dis que la croix continuerait à se montrer chaque vendredi pendant environ quatre mois. Je comptais que mon voyage durerait environ trois mois, et cette suggestion avait pour but d'empêcher que la jeune fille ne fût affligée toute sa vie peut-être de ce stigmate, si je ne la revoyais plus.

« Je demandai au Dr B. et à M. G. de m'écrire par chaque courrier, de me dire si la croix apparaissait régulièrement chaque vendredi, et de noter les changements s'il y en avait, tels que les exsudations du sang, ou l'apparition des mots *sancta crux*. J'étais curieux de savoir si la distance qui me séparait du sujet, plus de 2.000 milles, produirait quelque différence dans l'apparition de la croix.

« Pendaut mon absence je reçus deux lettres de M. G. et une du Dr B., chacune me disant que la croix avait toujours la même apparence : on avait vu du sang une fois et aussi une partie de la lettre S au-dessous de la croix.

« Je revins peu de temps avant les trois mois. La croix apparaissait encore tous les vendredis. Il en fut encore ainsi pendant un mois environ : la croix finit par disparaître. Le phénomène avait duré quatre mois. »

On ne peut pas s'y tromper ; personne ne verra une intervention surnaturelle, divine, un miracle dans le cas de cette jeune fille magnétisée. C'est une névropathe, habituée

aux effets de l'hypnose et dont le physique et le moral sont déjà détraqués, elle est plongée dans le sommeil de l'hypnose, elle reçoit une suggestion à échéance fixe, elle exalte son imagination, substituée à la raison dans le gouvernement de son organisme : elle provoque une congestion sur sa poitrine, elle y porte sa main, elle fait naître un de ces effets de *dermographisme* dont nous avons parlé, nous retracerons tout cela dans les expériences des docteurs Buret, Bourru, Focachon, et je n'ai pas besoin d'analyser les gouttes de sang qui s'échappent en forme de croix, ni d'examiner la forme de la plaie. Rien, ni dans ce fait ni dans les faits de ce genre affirmés par quelques expérimentateurs, ne rappelle, même de loin, le phénomène surnaturel, saisissant, de la stigmatisation de quelques serviteurs de Dieu.

Comparez les phénomènes que nous venons de rapporter à ce récit de la stigmatisation de la Sœur Marguerite du Saint-Sacrement. C'est une des belles pages de la mystique chrétienne, écrite par un homme convaincu :

IV

« Aux approches du carême de l'année 1632, Marguerite fut d'abord transportée en esprit au désert où Notre-Seigneur se prépara par le jeûne à racheter les hommes. Comme lui, elle y passa également quarante

jours, pendant lesquels elle ne sortit pas un instant de son ravissement et vécut sans prendre aucune nourriture.

« Ces quarante jours étaient à peine écoulés, qu'elle fut, dans un autre ravissement, transportée au jardin des Oliviers où Notre-Seigneur lui communiqua la tristesse de son âme divine, ses craintes, sa sueur de sang, son agonie, et les imprima en elle autant qu'elle fut capable de les supporter.

« Pendant les deux premières heures, Marguerite demeura le visage collé contre terre, versant des larmes, avec tant d'abondance que toute la communauté en était vivement émue. Elle se releva ensuite, se tint droite pendant un quart d'heure les yeux élevés au ciel, tremblante et paraissant fort effrayée, après quoi elle se prosterna de nouveau. Insensiblement, on vit son corps se courber et sa tête se pencher à terre avec une indicible expression de terreur, jusqu'à ce que ne pouvant soutenir le spectacle déchirant de l'agonie et des douleurs infinies de son Sauveur, elle retombât la face contre terre.

« La nuit suivante, elle fut appliquée à l'impression qu'éprouva Notre-Seigneur lorsque les Juifs l'arrêtèrent au jardin des Oliviers et l'emmenèrent devant les juges. Au moment où elle aperçut en esprit la troupe conduite par Judas, elle se leva, comme avait dû faire Notre-Seigneur, calme, sereine, avec un port plein de majesté, dans une paix et une douceur surnaturelles.

« Peu d'instants après, ses mains se fixèrent l'une sur l'autre, comme si elles eussent été liées avec des cordes, dont les marques s'imprimèrent si fortement dans les chairs, que les Sœurs apercevaient très distinctement deux longues enflures qui semblaient suivre toutes les sinuosités de la corde. Ses bras étaient si rudement garrottés par ces liens invisibles, que plusieurs Sœurs essayèrent inutilement de les soulever.

« Le matin ce ravissement fut suspendu pendant une heure environ après laquelle elle parut encore resserrée par les liens invisibles dont nous avons parlé. Les meurtrissures noires et livides et l'enflure causée par les cordes augmentèrent sensiblement; néanmoins, sa figure qu'elle tenait baissée conservait une douceur et une majesté célestes. Marguerite passa une journée entière en cet état.

« Le soir, son état était si pitoyable qu'elle faisait mal à voir. Son visage noir et flétri était défiguré comme s'il eût reçu les coups les plus violents, son front si enflé qu'elle ne pouvait ouvrir les yeux, le nez écrasé, les lèvres déchirées, et au menton une tumeur noire et sanguinolente.

« Au moment où elle fut appliquée au supplice de la flagellation, Marguerite parut revêtue d'une grâce surnaturelle, elle se leva, se tint droite, immobile, puis elle courba légèrement la tête et les épaules, et croisa ses mains sur le dos, comme avait dû le faire

Notre-Seigneur quand il fut attaché au poteau. Elle était à peine depuis quelques secondes dans cette position, quand la puissance divine fit tomber sur elle une grêle de coups de verges dont les marques s'imprimèrent sur son corps meurtri et sillonné d'innombrables cicatrices.

« Elle fut ainsi appliquée pendant cinq heures à la flagellation de Notre-Seigneur, puis son supplice cessa, et son corps ne conserva aucune trace des coups qu'elle avait reçus.

« Quand elle fut appliquée au couronnement d'épines, son corps fut ployé par une vertu secrète qui la fit asseoir sur un siège; son visage se pencha sur sa poitrine, et l'on entendit comme un petit bruit d'épines qui entraient violemment dans sa tête, et l'on vit le sang suinter sur son front, à travers une quantité de piqûres rouges. En ce moment on remarqua en elle un violent frisson qui parcourait tous ses membres, et elle raconta depuis que, dans cet instant, son âme fut remplie de tant d'amertume, qu'elle fût morte si Dieu ne l'eût soutenue.

. . . .

« Lors du dernier de ces ravissements qui eut lieu le vendredi saint, elle ne marcha plus qu'à genoux, s'appuyant à terre avec une main, et tenant l'autre élevée, comme pour soutenir sa croix. Vers trois heures, elle demeura prosternée contre terre, les lèvres collées sur les pieds d'un crucifix, sans qu'il fût

possible de la faire sortir de sa position : son corps devint raide et glacé, sa tète s'inclina légèrement, tout son corps n'était plus qu'un cadavre, et pendant un quart d'heure, ses sœurs la crurent morte. Puis elle revint à la vie, et après la communion du jour de Pâques, comme cela était déjà souvent arrivé, elle fut surnaturellement guérie, et vit disparaître instantanément toutes les traces de ses souffrances [1]. »

V

Ne voyez-vous pas que ces phénomènes surnaturels de stigmatisation observés dans les serviteurs de Dieu diffèrent essentiellement de l'exsudation sanguine, naturelle, constatée dans quelques sujets névrosés? Nous ne rencontrons ici, ni magnétiseur, ni magnétisée, ni action mystérieuse de l'un sur l'imagination de l'autre, ni frottement sur la partie choisie d'avance pour le phénomène, ni long intervalle de temps qui permette au sujet de se suggestionner lui-même, ni écoulement sanguin lié à la putréfaction, ni lenteur dans la guérison des plaies. Tout ici élève l'âme au-dessus de la terre et rappelle l'intervention souveraine de Dieu.

C'est ainsi que nous voyons apparaître dans l'Eglise des âmes privilégiées et pures que Dieu choisit pour nous rappeler, par

[1] Louis DE GISSEY, *Vie de Marguerite du Saint-Sacrement.*

une reproduction douloureuse, le mystère de sa Passion. Et en présence de ce spectacle, les témoins ne se tronpent pas, ils se sentent troublés, ils s'inclinent devant le surnaturel. Le sang qui s'écoule pur et dégagé de tout alliage, ces plaies qui se ferment instantanément et qui disparaissent sans laisser de traces, ces manifestations localisées au front, au cœur, aux mains, aux pieds où elles causent d'effroyables souffrances, l'état moral de la stigmatisée, l'effet qu'elle produit autour d'elle, tout rappelle ici que nous sortons de la sphère de l'imagination et des choses naturelles, il faut remonter à Dieu.

Voici nos conclusions :

L'exsudation sanguine que l'on observe quelquefois dans certains sujets, à l'état de veille ou à l'état de sommeil provoqué, est-elle naturelle? Oui. Ce que nous savons de l'action du moral sur le physique, de l'âme sur le corps, de l'imagination sur les nerfs vaso-moteurs; des faits nombreux, sérieusement observés et constatés autorisent notre affirmation.

Les grands phénomènes décrits dans la vie de quelques serviteurs de Dieu, sous le nom de stigmatisation, sont-ils naturels? Non, ils appartiennent à l'ordre surnaturel. Entre ces phénomènes et les premiers, nous découvrons des différences profondes, essentielles qui ne permettent pas de les confondre.

Il faut se défier des thèses générales et superficielles, ici plus qu'ailleurs; il faut étu-

dier les phénomènes d'une manière concrète, dans les cas particuliers, sans négliger aucune circonstance ; il faut observer le sujet, l'évolution du stigmate, le caractère du sang, l'état de la plaie, les conditions de sa guérison, les phénomènes physiques qui accompagnent et suivent son apparition, les manifestations divines, paroles, apparitions, prédictions, que l'on peut quelquefois constater, et ne se défier ni des forces de la nature, ni de l'intervention miraculeuse et surnaturelle de la bonté de Dieu.

OBSERVATION

Nous trouvons, dans le dernier numéro des *Etudes franciscaines* (mai 1902), ces sages réflexions critiques d'un religieux, le P. Timothée, à propos de l'ouvrage du P. Arthur Devine, *Le Credo expliqué :*

« Nous ne partageons pas les idées de l'auteur sur la stigmatisation. Il admet, il est vrai, que le démon peut imiter ou singer les stigmates. Mais il ne croit pas qu'il puisse soutenir longtemps ce rôle et il est persuadé de plus qu'on ne tardera pas (qu'on nous permette le mot) à voir le bout de l'oreille. Aussi pour lui les sigmatisées du Tyrol, Louise Lateau, etc., sont-elles de vraies stigmatisées divines. Nous avons connu des hommes très distingués, nous en connaissons encore qui n'admettent pas que Dieu multiplie avec cette facilité une faveur aussi extraordinaire que

celle de la stigmatisation [1]. Nous ne l'admettons pas davantage.

« Nous n'attachons pas non plus une grande importance aux visions d'Anna-Maria Taïgi. L'auteur a-t-il lu la première édition de la vie de cette servante de Dieu? S'il avait vu les choses étranges contenues dans cette première édition, et qu'on a eu soin de retrancher dans les éditions suivantes, nous croyons qu'il donnerait, lui aussi, moins d'importance aux visions de cette vénérable.

« Nous croyons, nous aussi, que Notre-Seigneur n'apparaît jamais personnellement. Mais quelle explication singulière l'auteur nous donne de l'apparition du Sacré-Cœur! Lui qui connait si bien sa *Somme*, peut-il concilier cette explication avec la doctrine de saint Thomas sur le mode d'agir de Notre-Sei-

[1] On a cité un nombre assez censidérable de saints et de saintes qui ont reçu de Dieu cette faveur. Mais, qu'on le remarque, c'étaient des âmes arrivées toutes à une très haute sainteté. Aussi croyons-nous que les stigmatisées du Tyrol, Louise Lateau, etc., ont emporté dans la tombe leur secret. Mgr Vital, évêque d'Olinda (Brésil), de notre ordre des FF. MM. capucins, était allé à Bois-d'Haine. Il en était revenu très indécis, nous a-t-on dit, et plutôt désenchanté. Dom Guéranger, avons-nous ouï dire, fit le voyage de Bois-d'Haine. Il croyait qu'il arriverait assez vite à se former une idée juste du phénomène qui frappait alors si vivement les esprits; il examina, il regarda, il interrogea, il quitta Bois-d'Haine aussi embarrassé et aussi indécis qu'il y était arrivé. Nous avons rencontré dans un de nos couvents du Tyrol le frère d'une des stigmatisées. Il ne paraissait pas croire au caractère divin de la stigmatisation de sa sœur.

gneur sous les espèces? Il est vrai, il craignait, nous dit-il, d'étonner et de contrister les âmes pieuses.

« Nous ne sommes pas surpris de cette crainte. Nous nous en souvenons. Mal nous en prit d'avancer un jour devant le bon curé de Laigle, chez lequel nous prêchions, que Notre-Seigneur n'apparaissait point personnellement. Peu s'en fallut qu'il prît le bénitier et qu'il nous aspergeât pour nous *désendiabler*.

CHAPITRE IV

LES STIGMATISATIONS ET L'ASTRAL

« Nous considérons que, dans ces divers états psychiques, il y a une cause naturelle, que tous les individus ne sont pas propres à subir ces états psychiques, mais ceux-là seulement qui y sont prédisposés par la nature de leur type; que les femmes en raison de leur nature essentiellement impressionnable y sont beaucoup plus prédisposées et entraînées que les hommes.

« Nous pensons, en outre, que dans la stigmatisation la cause n'agit pas directement sur le corps matériel qui reçoit l'impression des stigmates par l'intermédiaire du corps intérieur, seul affecté directement par la cause. C'est donc le corps intérieur qui reçoit les manifestations psychiques et qui en transmet l'impression au corps matériel; et les stigmates de certains mystiques qui exhalent des parfums proviennent du corps intérieur d'essence incorruptible, et un peu du corps matériel.

« Les individus qui ont pour principe de

leur type la lune unie au soleil, dans les conditions bénéfiques requises, sont prédisposés à subir un mysticisme transcendant et sont susceptibles d'extases extraordinaires, de sublimes ravissements, où le corps intérieur, se dégageant des entraves du corps matériel, élève le mystique au-dessus des choses de la terre.

« D'ailleurs le corps matériel cache le corps intérieur dont il n'est que la pâle et grossière image. Ainsi, il peut arriver que certains mystiques soient transfigurés dans leurs ravissements, quand le corps intérieur s'extériorisant enveloppe le corps matériel ; alors, ils apparaissent entourés d'une lumière éclatante avec un visage d'une étonnante beauté [1]. »

D'après M. Ledos, le soleil, la lune et Vénus ont la faculté de provoquer et de faciliter l'extériorisation du corps intérieur.

Trois causes peuvent concourir, selon M. Ledos, à produire la stigmatisation. « Nous considérons, dit-il, que la stigmatisation est le fait de trois causes distinctes par leur origine et par leur action ; qu'elle s'opère diversement et différemment suivant la nature de la cause qui agit. Ces causes sont : la cause divine, la cause spirituelle, la cause humaine. »

L'auteur semble attacher une grande importance à l'existence de ce corps intérieur, intermédiaire entre l'âme et le corps, il lui attribue une action profonde dans le phéno-

[1] Eugène Ledos, *Les Types physionomiques*, p. 88 et seq.

mène de la stigmatisation à tous les degrés.

« Dans la cause divine, écrit M. Ledos, le mystique, entièrement détaché des liens terrestres par la seule contemplation des choses divines, vivement attiré vers Dieu auquel il s'unit en esprit, éprouve dans son extase un ravissement sublime d'amour divin, où le corps intérieur, se dégageant de ses entraves, se transporte au-dessus des cieux et reçoit de la cause divine le stigmate divin qu'il imprime ensuite sur le corps matériel. Assurément la stigmatisation par l'action divine et très rare. Cette faveur n'est accordée qu'à certains êtres privilégiés, qui, entièrement dégagés des passions et des servitudes du corps matériel, sont morts au monde, à la chair, à tous les sens, à tout l'homme-animal et ne vivent que de leur corps intérieur. »

Quand il plaît à Dieu d'accorder à un de ses serviteurs, par une faveur surnaturelle, les stigmates sanglants de sa Passion, il opère un grand miracle. Attribuer une influence ou une efficacité quelconque au soleil, à la lune, à Vénus, à des influences astrales, c'est oublier le caractère surnaturel et gratuit de la stigmatisation divine, c'est en méconnaitre la nature et l'origine, c'est le confondre avec les phénomènes de l'ordre physique, de l'ordre des faits matériels, soumis en quelque manière à l'influence incertaine des astres du firmament.

Quel que soit le principe du type du stigmatisé, que ce soit le soleil, la lune, Mars ou

Vénus, peu importe, Dieu agit, indépendamment de ces causes problématiques, et indépendamment de la constitution physiologique du sujet stigmatisé. Dieu est au-dessus des lois de la nature, et cette nature lui obéit. Quand il daigne imprimer ses stigmates à la surface et dans les profondeurs du corps de saint Paul, ou de saint François d'Assise, il n'écoute que son amour, sa sagesse, sa providence, et il opère le miracle par lequel il soumet toute créature à sa volonté.

Que l'âme du stigmatisé subisse une préparation morale par laquelle elle détourne son regard des choses de ce monde pour mieux voir et aimer d'un plus grand amour la cause première; qu'elle s'habitue à l'austère contemplation des souffrances du Crucifié; que le souvenir pénétrant de cette contemplation la purifie, l'élève, la rapproche de Dieu, tout cela nous paraît incontestable, mais cette préparation morale ne ressemble en aucune manière à une prédisposition physique qui serait la résultante d'une influence sidérale, du soleil, de la lune ou de Vénus.

On nous dit que le corps intérieur du serviteur de Dieu sort de son corps, ou de son enveloppe matérielle, et qu'il s'en va, au delà des cieux, jusqu'à Dieu qui grave en ce corps ses stigmates divins, et que ce corps, rentrant dans sa demeure, imprime, à son tour, les stigmates dans le corps matériel, et les rend visibles à tous les regards.

Sur quoi reposent ces hypothèses? Que

valent-elles? Je ne vois aucune raison théologique, philosophique, scientifique de croire que nous ayons un corps intérieur, intermédiaire entre l'âme et le corps matériel. La théologie nous enseigne qu'un tel intermédiaire n'existe pas. La philosophie nous apprend que l'âme est la forme directe, immédiate du corps. L'expérience nous permet de constater que nous avons conscience de l'existence de notre âme spirituelle et de notre corps matériel, tandis que nous n'avons jamais eu conscience de l'existence d'un corps intérieur. Est-il spirituel, et se confond-il avec notre âme? Est-il matériel et faut-il le confondre avec le corps que nous voyons? Par quels procédés a-t-on constaté et démontré sa réalité? Nous sommes donc en présence d'une simple affirmation que rien ne justifie.

Quand on nous dit que ce corps intérieur sort de nous, et va trouver Dieu qui creuse dans ses membres les stigmates de la Passion du Sauveur, on affirme encore, mais on ne prouve rien. Si le phénomène divin se produisait ainsi, les stigmatisés le sauraient bien, et il serait sage d'invoquer leur témoignage. Or, jamais, aucun serviteur de Dieu, stigmatisé, n'a vu ou senti un corps intérieur se détacher de lui, errer un instant dans l'espace et réintégrer son domicile avec les blessures sacrées.

Et si le témoignage indispensable du principal intéressé nous fait défaut, sur quel fait, sur quel témoignage s'appuie-t-on pour inter-

préter de cette manière ce phénomène divin? Assurément, si le phénomène se produisait comme on a essayé de le décrire, les stigmatisés le sauraient bien, et ils nous le diraient. Or, ils ne l'ont jamais dit, et ils n'ont jamais soupçonné l'existence d'un corps intérieur.

Aussi bien, si l'erreur que nous réfutons était fondée en raison, il faudrait dire que les serviteurs de Dieu ont été deux fois stigmatisés; d'abord, directement, par Dieu, dans le corps intérieur, puis, indirectement, par le corps intérieur, dans le corps physique, extérieur, puisque, par hypothèse, ce serait le corps intérieur qui communiquerait les plaies sacrées au corps extérieur.

Mais les stigmatisés n'ont jamais senti cette répercussion de l'intérieur sur l'extérieur, d'un corps invisible sur le corps visible. Le coup sanglant ne venait pas du dedans au dehors, il venait toujours, nous le voyons invariablement dans la vie de quelques saints, du dehors au dedans. Ils sentaient une cause externe, un ange, un rayon, un dard, traverser directement et violemment leurs pieds, leurs mains, leur côté et les blesser jusqu'au sang. Pourquoi donc nous parler d'un corps intérieur dont la réalité n'a jamais été constatée, et qui n'existe pas?

Puisque ce corps intérieur n'existe pas il n'est pas possible que « certains êtres privilégiés, entièrement dégagés des passions, ne vivent *que de leur corps intérieur* ».

Le démon qui est le faussaire de Dieu repro-

duit quelquefois le simulacre des stigmates dans certaines créatures qu'une horrible promiscuité a placées sous sa domination. Ne disons pas, avec M. Ledos, la *cause spirituelle*, cette expression est trop vague et peu courageuse, disons le démon.

« Dans la cause spirituelle, écrit M. Ledos, la stigmatisation est le fait d'agents occultes qui, opérant par des moyens qui lui sont propres, entre en communication directe avec le mystique, stimulent son ardeur et ses extases, lui donnent des joies ineffables, l'attirent, et, dans un ravissement extatique, impriment sur son corps intérieur le stigmate sacré, qui est ensuite transmis sur le corps matériel. C'est dans la cause spirituelle que s'accomplit cet étrange mariage mystique entre l'agent occulte et le mystique. »

L'histoire de la mystique nous apprend, en effet, que l'homme dégradé, livré à ses passions, aveuglé par la concupiscence et par l'orgueil, devient quelquefois un être infernal. Il se livre au démon, il se fait son esclave, il devient son instrument, ils produisent ensemble, dans l'horreur d'un rituel qui épouvante, des sacrilèges qui rappellent la haine satanique de Dieu, et des actes infâmes, où s'entremèlent le grotesque, le hideux, et les affreuses turpitudes de la bestialité. Pourquoi insisterions-nous sur cette objection?

C'est ainsi qu'on a vu des créatures, esclaves cachées des passions les plus honteuses, garder toutes les apparences de la vertu, tromper

les fidèles, les prêtres, les évêques, par des prestiges éclatants, pour jouir, pendant des années, de l'estime, du respect, de l'admiration pieuse de la foule, guérir des malades, simuler des extases et des ravissements divins, et porter à leurs mains et à leurs pieds l'image des plaies sacrées.

Mystère d'iniquité. C'est le démon qui reproduit lui-même dans la créature qui lui appartient ces simulacres divins pour flatter l'orgueil de sa victime et ébranler la foi de ceux qui sont témoins de ces prodiges inattendus.

La cause humaine ou naturelle de la stigmatisation se trouve tantôt dans le tempérament du sujet, de son organisme, de ses nerfs, de son cerveau, tantôt dans l'état de son âme; elle n'est plus préternaturelle, comme dans les cas que nous venons d'analyser, elle est l'œuvre extraordinaire, anormale, d'une cause qui ne dépasse pas les forces de la nature et ses lois.

« Dans ce genre de stigmatisation, écrit M. Ledos, qui s'opère au moyen de la vertu imaginative et par l'action du corps intérieur, il est nécessaire que le sujet ait par son type, un levain caché dans son corps matériel qui le prédispose à recevoir l'impression du stigmate et aux affections de la peau. »

« Mais, il y a des cas où la stigmatisation est le fait de l'âme, laquelle opérant par sa propre vertu, imprime sur le corps intérieur le stigmate qui était en puissance en elle, et

dont le corps intérieur transmet l'impression au corps matériel. »

Dans cette hypothèse, l'âme reproduit dans son imagination avec une intensité puissante l'image de la scène douloureuse qu'elle a contemplée dans ses longues méditations, et cette image s'imprime sur le corps matériel. L'observation des phénomènes nerveux vaso-moteurs explique cette apparition des blessures, et nous dispense de recourir à l'influence typique de Saturne, de la terre, de Mars, ou à la répercussion du corps intérieur...

Cette puissance de l'imagination est-elle illimitée? Non. L'esprit de système aveugle quelquefois les meilleurs esprits.

« Dans ces conditions, écrit M. Ledos, la vertu imaginative acquiert par l'action de l'âme une force si grande qu'elle peut se manifester où elle veut, sans qu'aucun obstacle puisse l'en empêcher. Dès lors, le stigmatisé, libre et dégagé des entraves des sens, a dans ses extases l'âme remplie d'une si grande lumière qu'elle rejaillit sur le corps matériel et le transfigure; dans cet état il arrive parfois que le corps matériel étant affranchi des lois de la nature et subissant l'impulsion irrésistible du corps intérieur s'élève en l'air et est même transporté dans l'espace[1]. »

Il est évident que l'auteur confond ici la stigmatisation naturelle avec la stigmatisation préternaturelle divine. On n'a jamais observé

[1] *Loc. cit.*, p. 89.

dans la stigmatisation naturelle ce rayonnement lumineux autour du corps, cet affranchissement de l'organisme à l'égard des lois ordinaires de la nature, cette élévation dans les airs, ce déplacement du corps à travers l'espace et à des distances illimitées.

Ces grands phénomènes appartiennent à la mystique divine, ils apparaissent dans la vie de quelques saints privilégiés, ils révèlent la présence, la miséricorde et la puissance de Dieu. Ce n'est pas le corps intérieur, c'est Dieu qui, par un acte de sa volonté souveraine, enlève le saint, le soustrait aux dures conditions des lois ordinaires de la nature, l'enveloppe de lumière et de flammes, le fait planer dans les airs, et découvre devant lui des horizons qui nous sont encore inconnus.

La vertu naturelle et imaginative de l'homme, si développée que nous voulions la supposer, n'atteint pas une prodigieuse puissance et ne peut pas soustraire l'homme aux conditions ordinaires et générales de la nature. Cela n'appartient qu'à Dieu.

CHAPITRE V

LES LIMITES DE L'IMAGINATION DANS L'ORDRE MATÉRIEL

I

Si puissante qu'elle soit, l'imagination rencontre des limites qu'elle ne peut pas franchir ; le cercle de son action est restreint. Elle reçoit les matériaux qui lui arrivent par le canal des sens, par la vue, l'ouïe, l'odorat, le tact; elle s'en empare, les conserve, les rapproche et les combine selon des lois d'association qui ne sont encore connues que d'une manière bien imparfaite ; elle en fabrique des scènes, des tableaux, tristes ou joyeux, ordonnés ou confus qui ont pour point de départ un objet que nous avons vu et qui se confond avec le souvenir, mais elle n'a pas la puissance de créer ces matériaux, elle n'existe pas en dehors de la perception sensible qui nous tient en communication avec le monde extérieur, ni en dehors du souvenir qui conserve en nous et perpétue

d'une manière mystérieuse l'image idéale et réelle, le fantôme des objets que nous avons vus.

Si elle est douée d'une grande puissance sur nos organes, cette puissance n'est pas illimitée, le champ plus vaste du surnaturel, des guérisons miraculeuses instantanées ne lui appartient pas, elle n'en franchit pas les frontières, et nous ne sommes pas condamnés à ne pouvoir plus distinguer le phénomène extraordinaire qui est l'effet d'une imagination exaltée et le miracle qui est l'œuvre de Dieu.

En dehors des rationalistes qui exagèrent à dessein la puissance de l'imagination pour écarter l'idée du surnaturel, nous rencontrons des écrivains catholiques qui se laissent aller à un sentiment d'effroi, quand ils constatent avec nous l'influence du moral sur le physique, de la suggestion et de l'auto-suggestion dans certaines maladies et dans quelques guérisons retentissantes, ils craignent qu'on n'arrive ainsi par des conquêtes successives et par de savantes éliminations à exclure Dieu de cet univers.

« Les limites de la puissance de l'âme humaine, écrit un philosophe chrétien, nous ne les connaissons pas. Tous ses actes physiologiques s'accomplissent dans les profondeurs de l'inconscient. Savons-nous comment nous assimilons, comment nos cellules croissent et se développent, s'atrophient et meurent, comment elles se remplacent; comment elles réalisent et maintiennent le plan mor-

phologique suivant lequel se perpétuent les formes corporelles? quelles forces président à la circulation du sang, à l'innervation? de quelle manière s'accomplissent nos mouvements les plus simples? Y a-t-il rien de plus merveilleux que les procédés si ingénieusement adaptés à chaque cas particulier, par lequel l'organisme répare ses blessures accidentelles ou entre en lutte contre les infiniment petits qui cherchent à l'envahir? Cela ne se fait pas mécaniquement, mais intelligemment.

« Cette force intelligente quelle est-elle et qu'est-ce que la vie? Le plus ignorant des hommes met en mouvement toutes ses puissances sans savoir ce qu'il fait et comment il le fait.

« L'âme d'un infirme ou d'un malade que la raison n'éclaire plus, préside à toutes ses fonctions aussi correctement que l'âme du plus savant physiologiste. »

Faut-il conclure de cette action de l'âme et de l'imagination dans les profondeurs de notre organisme que nous ne connaissons pas les forces de la nature et que nous ne saurons jamais si tel fait, telle guérison, telle perturbation organique est l'œuvre de la nature ou l'œuvre de Dieu? Non.

II

Assurément nous ne connaissons pas toutes les forces de la nature, mais nous savons qu'il

y a des phénomènes physiques que la nature ne produit pas et qu'elle ne peut pas produire. Cela suffit.

J'examine, en ce moment, l'influence physique de l'imagination et de l'âme sur le corps humain, je constate que cette action s'exerce en conformité avec les lois de la nature, et pour permettre à l'homme d'atteindre sa fin naturelle. Ainsi nous avons un appareil optique qui nous permet de voir les corps, les couleurs. Nous avons un appareil auditif qui nous permet d'entendre les sons ; nous avons aussi les appareils de la sensibilité, du mouvement, de la circulation du sang, de l'innervation, etc. A l'état normal, et dans les conditions ordinaires l'âme entretient le fonctionnement de ces appareils, et elle nous permet de vivre jusqu'au jour où nos organes fatigués, usés, incapables de se renouveler, ne peuvent plus obéir au commandement de l'âme, à l'idée directrice de la vie.

Cette action intelligente et vitale de l'âme ne m'étonne pas, elle est conforme aux lois de la nature ; je dois voir par les yeux, entendre par les oreilles, sentir par l'odorat. En conservant la vie de ces organes et de ces appareils, l'âme remplit les fonctions qui font partie de ma nature, elle atteint la fin temporelle pour laquelle je suis fait.

C'est un champ très vaste ouvert à l'activité de l'âme et aux impulsions de l'imagination.

J'attribuerai donc à l'âme, sans hésitation, tous les phénomènes réguliers conscients ou inconscients, qui constituent la vie ordinaire de mon corps.

Mais je n'aurai jamais la pensée d'attribuer à l'imagination ou à la suggestion la résurrection d'un mort, la création d'une substance, la guérison d'un aveugle-né, la restauration instantanée d'un membre ou d'un organe, la guérison instantanée d'un tuberculeux ou d'un cancéreux.

Je ne connais pas, j'en conviens, toutes les lois de la nature, mais j'en connais un certain nombre qui sont inviolables pour les forces créées, et si ces lois sont violées, j'affirme l'intervention d'une cause supérieure aux causes créées.

Le mort ne voit pas, ne sent pas, n'entend pas; il ne reçoit pas de suggestion, il n'obéit plus à l'imagination. Si je vois ce cadavre infect se lever, comme Lazare, au commandement de Jésus-Christ, et vivre avec nous, il faut bien se rendre à l'évidence et s'incliner devant le surnaturel. Je n'ai pas besoin de connaître tous les secrets de la physiologie pour me prononcer sur ce cas particulier.

Voici un aveugle de naissance, il est privé de l'organe de la vue. Instantanément, au commandement du Sauveur, l'organe se forme, vit, et l'aveugle voit. Croyez-vous que j'ai besoin de connaître toutes les lois de l'optique pour constater cette guérison, pour y reconnaître une intervention qui dépasse

les forces de la nature et toute la puissance de l'imagination?

« Il est difficile, écrit un savant catholique allemand, de préciser jusqu'où va la puissance de l'imagination sur le corps, mais nous pouvons affirmer hardiment qu'elle ne peut en aucun cas rendre la vue aux aveugles, ni l'ouïe aux sourds. Nous ignorons à quel degré de perfection l'industrie pourra amener les moyens de se mouvoir sur la terre, sur l'eau, ou dans les airs, cependant, nous savons pertinemment que personne ne peut marcher sur les eaux, apaiser d'un mot la tempête, entrer dans un appartement les portes fermées, s'élever au ciel.

« Nous ne savons pas combien de temps quelqu'un peut rester dans une mort apparente, mais nous sommes assurés que le mort ne revient pas à la vie par des moyens naturels.

« Si nous n'étions pas certains de ces faits, tout droit, toute propriété, toute famille seraient impossibles. Quelqu'un qui aurait le secret de ces prétendues forces naturelles supérieures serait le maître du sort de tous les autres hommes.

« Accepter ces faits extraordinaires tels qu'ils se sont passés, les reconnaître pour historiques, mais les attribuer à une connaissance exceptionnelle des forces secrètes de la nature, c'est supposer un miracle non moins grand que ceux qu'il s'agit d'expliquer.

« Il restera toujours à dire comment une

science si singulière, si unique en son genre, s'est rencontrée une fois dans le monde pour n'y plus reparaître[1].

Nous voilà donc en possession de quelques principes qui doivent nous guider dans l'étude de cette question et qui nous permettent de nous acheminer vers la vérité.

Je n'ai pas besoin de connaître toutes les forces et toutes les lois de la nature pour constater la réalité d'un miracle ou l'impuissance de l'imagination, il me suffit de connaître clairement et avec certitude certaines forces et certaines lois que tout le monde connaît, d'ailleurs, comme moi, et de constater que le miracle est l'œuvre d'une cause supérieure à ces forces et à ces lois.

L'ordre physique moral et social est fondé sur l'existence de ces lois que tout le monde connaît d'une manière instinctive, ou d'une manière scientifique ; si ces lois n'existaient pas, l'esprit humain serait condamné au scepticisme et l'univers à l'anarchie. L'imagination, comme toutes nos facultés, comme toutes les forces de la nature, a des limites qu'elle ne peut pas franchir, et des lois qu'elle doit respecter.

Quand je veux constater qu'un phénomène est miraculeux, qu'il n'est pas l'œuvre de l'imagination, qu'il faut l'attribuer à une cause supérieure aux causes naturelles, à des lois supérieures aux lois ordinaires et natu-

[1] Franz HETTINGER, *Apologie du Christianisme*, t. II, p. 186.

relles, l'expérience particulière et générale me suffit dans bien des cas. Je n'ai pas besoin d'approfondir les sciences pour savoir que, si d'un coup d'épée je détache l'oreille d'un homme, il ne me suffira pas de prendre cette oreille, de l'approcher de la tête pour lui rendre sa place, sa solidité et sa fonction.

Il ne faut donc pas vous effrayer d'une objection devenue banale et qui s'évanouit quand on la regarde avec attention. Tous les progrès des sciences, si rapides et si vastes qu'on les suppose, ne nous empêcheront pas de reconnaître qu'il existe une cause supérieure aux causes ordinaires, connues de la nature, et que cette cause supérieure produit des effets supérieurs aux effets ordinaires, connus de l'univers.

C'est bien dans l'hypnotisme que la puissance de l'imagination apparaît dans toute son étendue. J'estime, cependant, qu'il faudrait exercer un contrôle sévère avant de se prononcer sur la réalité des guérisons extraordinaires et des prodiges que l'on attribue à la parole de l'hypnotiseur sur l'hypnotisé.

Cette réserve faite, je reconnais, et j'en ai fait souvent l'expérience, que l'hypnotiseur exerce une action considérable, profonde sur l'imagination de l'hypnotisé, que celle-ci surexcitée par la suggestion agit sur nos organes, et détermine, ensuite, des modifications utiles ou nuisibles dans tout notre corps. C'est un fait certain.

Je dirai même que c'est dans l'état hypno-

tique que l'on obtient le *maximum* d'influence de l'imagination sur le corps humain. Il serait facile de justifier cette proposition.

Or, des expériences très sérieuses nous ont permis de démontrer que, dans l'état hypnotique, sous l'influence profonde de la suggestion, l'imagination se heurte à des limites qu'elle ne peut pas franchir ; c'est là que commence le préternaturel. Laissons à la suggestion les phénomènes classiques d'anesthésie, de contracture, de paralysie, et les crises nerveuses de la grande hystérie.

Un ancien chef de clinique de M. Charcot, le Dr Babinski, s'exprime ainsi :

« Tous les grands accidents hystériques, toutes les variétés de paralysies, de contractures, d'anesthésies, toutes formes d'attaques peuvent être reproduits par suggestion chez certains sujets, en particulier chez les grands hypnotiques ; cette reproduction est rigoureusement exacte et il est impossible de distinguer les troubles hystériques de ceux qui sont créés par la suggestion expérimentale, ce qui conduit à admettre qu'ils résultent d'une autosuggestion. Au contraire, aucune des affections actuellement bien classées hors du cadre de l'hystérie ne peut être reproduite par suggestion [1] : il est tout au plus possible d'en obtenir par ce moyen une imitation très imparfaite, qu'il est facile de distinguer de

[1] J'ai déjà développé cette idée dans mon travail sur la migraine ophtalmique hystérique, paru en 1891 dans les *Archives de Neurologie*.

l'original. Que l'on essaie par exemple de reproduire chez un grand hypnotique l'hémiplégie faciale périphérique, la paralysie radiale vulgaire, le sujet en expérience, quelle que soit sa suggestibilité et quelle que soit la patience de l'expérimentateur, ne parviendra jamais au but qu'on se propose de lui faire atteindre ; il ne sera pas en son pouvoir de réaliser l'hypotonicité musculaire d'où dérive la déformation caractéristique de la face dans la paralysie du nerf facial ; il sera incapable aussi le dissocier dans le mouvement de flexion de l'avant-bras sur le bras l'action du long supinateur de celle du biceps, comme le fait la paralysie radiale.

De même que tous les grands accidents hystériques peuvent être produits par suggestion, ils sont tous susceptibles de disparaître sous l'influence *exclusive* de la persuasion ; il n'y a pas un seul de ces accidents qu'on n'ait vu parfois s'éclipser en quelques instants après la mise en œuvre d'un moyen propre à inspirer au malade l'espoir de la guérison [1]. Aucune affection ne se comporte de cette manière et, si l'on n'a pas l'expérience de ce mode de traitement, on est même surpris des échecs que l'on essuie quand on cherche à guérir par persuasion certains malades sur lesquels ce moyen semble *a priori*

[1] Voir : *Hypnotisme et Hystérie.* Du rôle de l'hypnotisme en thérapeutique. Leçon faite à la Salpêtrière, par J. Babinski, et publiée en 1891 dans la *Gazette hebdomadaire.*

devoir agir efficacement. Voici, par exemple, un sujet atteint de la maladie du doute bien caractérisée et tourmenté par des phobies diverses ; c'est du reste un homme intelligent, n'ayant aucune idée délirante, se rendant parfaitement compte de l'absurdité des pensées qui l'obsèdent, sachant bien que ses craintes ne se réaliseront pas et animé d'un ardent désir de se débarrasser d'un trouble qui rend sa vie intolérable ; admettons de plus que ce malade soit hypnotisable. Il semble vraiment qu'un cas de ce genre réunisse les meilleures conditions pour guérir sous l'influence de la persuasion. Or l'observation vient donner un démenti à ses vues préconçues ; la persuasion pourra procurer à ce malade un peu de calme, mais elle est incapable de le guérir. Il n'y a pas une seule affection nerveuse bien définie et située hors des limites de l'hystérie que la psychothérapie seule soit en mesure de faire disparaître ; si son intervention est utile, ce que je reconnais volontiers, elle n'est pas suffisante ; ce qui le prouve bien, c'est que jamais, dans les cas de cet ordre, la persuasion n'est suivie d'une guérison immédiate. On a affaire, par exemple, à un neurasthénique, qui, alarmé de son affaiblissement cérébral, est tourmenté par de sombres pensées, des idées hypocondriaques qu'il ne peut pas chasser : il se voit menacé de folie et cette obsession, qui constitue un véritable travail de l'esprit, aggrave les phénomènes neurasthéniques. Si l'on arrive à persuader au ma

lade que ses craintes ne sont pas fondées et qu'il doit nécessairement guérir, on procure à son esprit le repos qui lui est indispensable et l'on accélère ainsi le retour à l'état normal. En réalité, la psychothérapie a rendu service, elle a eu pour résultat d'empêcher la neurasthénie de s'accentuer, mais elle n'a pas été le seul agent de guérison qui a nécessité l'adjonction d'autres moyens, en particulier d'un repos cérébral plus ou moins prolongé [1]. »

III

Tantôt le phénomène miraculeux qui frappe notre attention se produit avec un tel éclat qu'il est impossible de ne pas reconnaître que nous sommes en présence d'un phénomène surnaturel et que Dieu nous donne un témoignage de sa miséricorde et de sa puissance : l'intervention de la Cause supérieure est évidente, elle défie la contradiction. Tels sont les miracles évangéliques qui servent de fondement à la religion révélée.

D'autres fois, nous nous trouvons en présence d'un phénomène extraordinaire dont l'origine est douteuse. Est-il l'œuvre de Dieu, est-il l'œuvre d'une cause encore inconnue de la nature ? Il est difficile de se prononcer. La guérison de tel malade est peut-être l'œuvre de

[1] *Séances de la Société de neurologie de Paris* (7 novembre 1901).

Dieu, elle est aussi, peut-être, l'œuvre de la nature, de la suggestion, de l'imagination. Le théologien et le physiologiste observent cette guérison, ils tentent d'en préciser la nature, l'évolution, les conséquences, et, malgré leurs efforts, le cas reste douteux, et d'une probabilité difficile à déterminer.

Dans le doute, l'Eglise ne se prononce pas; ses théologiens et ses examinateurs s'abstiennent de se prononcer; ils ajournent ou réservent leur décision. C'est ainsi qu'ils procèdent dans les procès de canonisation des saints. Imitons leur sagesse et rappelons-nous ce sage conseil de la théologie et de la science :

« Dans le doute si un phénomène doit être considéré comme magique, le préjugé doit toujours être en faveur de l'explication naturelle, et il faut tenir un fait pour naturel tant que le contraire n'est pas démontré. Agir autrement, c'est ouvrir la porte à toutes les extravagances des procès de sorcellerie, et suivre une opinion qui devient coupable, parce qu'en beaucoup de circonstances, elle peut nuire à la considération du prochain et à la gloire de Dieu [1]. »

Il est enfin des cas où le phénomène physique que l'on est tenté de considérer comme miraculeux, est, cependant, et manifestement pour un homme de science, l'œuvre des forces de la nature. Notre surprise révèle notre

[1] Ferraris, *Prompta Bibliot.*, — *Superstitio*, n° 59, — *Dictionnaire encyclopédique de la théologie*. t. XIX, p. 102.

ignorance; les esprits faibles cèdent facilement à la tentation de voir le miracle où il n'est pas, et de faire intervenir des causes occultes pour expliquer des phénomènes qu'ils ne comprennent pas. Il ne faut sacrifier ni la foi ni la science; il est sage de se défier des esprits faibles et des esprits forts.

IV

En dehors des phénomènes physiques qui sont manifestement ou préternaturels ou naturels, il s'en trouve d'autres dont l'observation et le discernement exigent une grande sagacité et des règles de conduite fondées sur une longue expérience. Nous trouvons ces règles ou critères dans le savant ouvrage de Benoît XIV sur la canonisation des saints. Ils sont la lumière des congrégations romaines, et ils témoignent de la perspicacité, de la sagesse et de l'étendue d'esprit du pape célèbre qui les a déterminés.

Tout d'abord, Benoît XIV conseille aux théologiens de ne pas attacher une grande importance à certaines paralysies et maladies du système nerveux dont la guérison peut être l'effet de l'imagination, de la nature ou de l'art médical; il rappelle de nombreux cas de paralysie qu'une violente émotion a guéris; il signale les surprises de l'hystérie et les pièges des femmes nerveuses; il indique enfin les limites que l'imagination ne peut franchir.

Il éclaire ces vastes et ténébreuses questions.

Voici les guérisons que vous ne devez pas attribuer à l'imagination, et qui réclament, selon Benoît XIV, une explication préternaturelle :

Quand les infirmités dont on constate la guérison sont considérables, dangereuses, invétérées, qu'elles résistent ordinairement à l'action des médicaments, qu'elles sont ou incurables, ou difficiles à guérir. Quand la maladie disparaît, avant la période de déclin et qu'il n'est pas permis d'en espérer la guérison à brève échéance. Quand la maladie n'a pas été soumise à des remèdes et à un traitement qui justifierait peut-être la guérison. Quand la convalescence, au lieu d'être lente, évolutive, subordonnée à l'action du temps, comme on le voit généralement dans les opérations de la nature, est, au contraire, parfaite, rapide, instantanée. Quand cette guérison instantanée ne se produit pas à la suite d'une crise naturelle, hémorragie, évacuation, attaque de nerfs, et qu'elle n'est jamais suivie de rechute et de récidive.

Ailleurs, ce grand pape, cité par le Dr Hélot, déclare qu'on ne doit pas ranger parmi les miracles, les faits dont la cause est ignorée, *s'il y a la moindre raison de supposer qu'ils pourraient être l'effet de l'imagination*. Même lorsque les humeurs, le sang, les tissus, les os sont atteints ou altérés, il admet que l'imagination peut agir, mais lentement, superficiellement et passagèrement, et

il recommande de ne pas précipiter son jugement.

Cette observation du P. de Bonniot, dans son livre sur *le miracle et les sciences médicales*, p. 88, nous permet de reconnaître les limites de l'imagination dans son action curative sur le corps humain.

Toutes les merveilles opérées par l'imagination au moyen des nerfs, ont une limite, et cette limite n'est pas loin, c'est d'abord la loi même de la formation des tissus organiques. Pour se former et pour se réparer, ce qui est la même chose, les tissus organiques exigent deux facteurs indispensables, à savoir une matière susceptible d'organisation et un certain laps de temps. Le tisseur est un ouvrier mystérieux dont les nerfs semblent constituer l'outillage principal, mais il ne travaille pas à vide, il lui faut une matière première. Cette matière première, il ne la crée pas, elle lui vient du dehors, par l'alimentation.

Gardons-nous donc d'attribuer à l'action nerveuse seule la restauration de n'importe quel tissu de l'organisme. Le plus souvent, cette restauration est impossible aux forces ordinaires de la vie. La désorganisation de certaines parties qui président à la régénération des tissus est la cause ordinaire de cette impuissance. Dans ces conditions la guérison est toujours miraculeuse.

Mais l'élément de la régénération fût-il conservé, nous devons encore reconnaître

l'intervention d'une cause supérieure à la nature, *si la guérison est instantanée*. En effet, les tissus se reforment comme ils se sont formés, au moyen des cellules engendrées sur place. Or, pour cette opération, il faut deux choses qui demandent du temps l'une et l'autre, il faut d'abord que le courant sanguin apporte les matériaux nécessaires, il faut ensuite que les cellules vivantes s'en emparent, les transforment, puis qu'elles se dédoublent elles-mêmes en d'autres cellules qui se dédoublent à leur tour. Rien de tout cela ne peut être instantané.

Ne confondons pas la lésion organique et la fonction. Que l'imagination puisse dans certains cas rétablir la fonction de l'organe momentanément suspendue, cela nous paraît incontestable, et pour obtenir ce résultat où il n'est pas question de refaire des tissus, ni l'intervention de Dieu, ni la longueur du temps ne sont nécessaires.

La suggestion hypnotique avec ses merveilles dont on a peut-être exagéré la portée, nous permet de constater l'influence de l'imagination sur la fonction, sur des états nerveux, plus ou moins localisés, et toujours chez des hystériques. Mais si l'imagination a une action incontestable sur les troubles nerveux, elle est impuissante sur les maladies organiques. « Rien ne prouve, écrit le Dr Crocq, que l'hypnothérapie soit capable de modifier les lésions organiques. »

Dans son grand traité de la canonisation

des saints, à une époque où l'on ne connaissait pas encore l'art de guérir par l'hypnotisme et la suggestion, Benoît XIV, que nous avons déjà cité, s'est occupé de cette puissance limitée de l'imagination sur le corps humain, il a essayé de déterminer les signes qui permettent de distinguer le miracle ou l'action de Dieu des merveilles naturelles de l'imagination. Sous des noms différents il désigne les maladies du système nerveux, du système vasculaire et du système osseux et musculaire. Ces noms anciens ne répondent pas toujours exactement aux faits nouveaux les mieux constatés.

D'après Benoît XIV, les maladies du système nerveux, celles qui ont leur siège dans les fluides, les esprits animaux, les nerfs, ne peuvent pas servir de fondement à un miracle, parce qu'il est possible que l'imagination les guérisse instantanément par son action immédiate sur les fibres nerveuses. C'est ainsi que le Saint-Siège a refusé dans plusieurs circonstances de classer parmi les faits miraculeux, la guérison de certaines paralysies.

Quant aux lésions organiques, « telles que les *nécroses*, la gangrène, les affections cancéreuses, quelque ébranlement qu'elle produise dans les fibres nerveuses, l'imagination ne peut les guérir ni instantanément, ni après un certain temps [1] ».

Voyez avec quelle sévérité intelligente,

[1] *De serv. Dei beatif*, lib. IV, p. I, cap. ult.

Benoît XIV élimine de la catégorie des miracles les faits douteux où l'on pourrait soupçonner l'intervention de l'imagination. Pour qu'une guérison soit miraculeuse, il faut : 1° qu'au témoignage des plus habiles médecins, les infirmités soient graves, dangereuses, invétérées ; 2° que la maladie ne soit pas à sa dernière période, de telle sorte que le déclin naturel de la maladie ne soit pas probable ; 3° qu'on n'ait pas employé les moyens ordinaires dont les médecins font usage, ou du moins que l'on soit certain, par les faits et les circonstances, que leurs propriétés ne puissent avoir d'action sur la guérison du malade ; 4° que la convalescence soit instantanée, que les douleurs et le danger cessent subitement, et non lentement, par degrés, comme on le voit dans les opérations ordinaires de la nature ; 5° que la guérison soit complète, parfaite ; 6° qu'il ne soit pas survenu de crise précédant un dénouement naturel ; 7° qu'il n'y ait pas de rechute et que la disparition de la maladie soit définitive. A ces signes, vous reconnaîtrez l'intervention de Dieu. L'imagination ne produira jamais de tels effets.

Nous arrivons ainsi à constater les limites de l'imagination dans la guérison des maladies et dans l'enceinte du corps humain. L'imagination se conforme nécessairement dans son action aux lois générales de la nature, elle ne peut pas produire instantanément, complètement et sans récidive la guérison d'une maladie grave qui exige la régénération des

tissus : la nature ne fait jamais cette réparation définitive et instantanée, il lui faut le temps et la persévérance dans la suggestion.

Mais n'oublions pas que Dieu intervient quelquefois d'une manière aussi miséricordieuse et moins éclatante dans des guérisons qui ne sont pas au-dessus des forces de la nature. Il récompense une prière ardente, il écoute la supplication d'un malade, il se laisse toucher par les larmes des parents et il assure l'efficacité du remède que les hommes ont choisi. Quelle vérité et quelle sagesse dans cette déclaration d'un illustre médecin, Ambroise Paré : Je le soignai, Dieu le guérit !

CHAPITRE VI

LES LIMITES DE L'IMAGINATION DANS L'ORDRE INTELLECTUEL

I

Nous avons essayé de déterminer les limites de l'action imaginative, dans notre organisme, dans notre corps et de discerner les cas où l'intervention d'une cause supérieure à l'homme nous paraît certaine.

Mais ce n'est pas seulement dans l'ordre corporel ou *somatique* que l'imagination manifeste quelquefois sa puissance d'une manière déconcertante et qu'il est difficile de constater la présence d'un agent étranger et supérieur, il en est de même dans l'ordre intellectuel, dans certains phénomènes qui appartiennent à l'esprit. A certains signes nous pourrons reconnaître cependant l'impuissance de l'imagination et l'intervention d'une autre causalité.

Des sujets magnétisés, ou dans l'état de transe spirite, parlent des langues étrangères

qu'ils n'ont jamais apprises et ils tracent des caractères empruntés à des langues qu'ils ne connaissent pas à l'état de veille. Ce fait a été souvent constaté dans des séances de spiritisme et des expériences de magnétisme : les polyglottes improvisés ne sont pas rares dans l'histoire des possessions.

« Le médium, lisons-nous dans la *Lumière*, du mois de septembre, a écrit en arabe, langue qui lui était entièrement inconnue, ainsi qu'aux assistants, de même que les caractères d'écriture dont elle se sert ; de la sorte se manifeste une intelligence versée dans la langue arabe et dont l'identité fut établie sur les indications qu'elle donna.

« Il écrivait en russe et en d'autres langues qui lui étaient inconnues lorsqu'il se présentait un esprit de nationalité étrangère... Il arriva que le médium produisait un message dans une langue, avec un style, une écriture et une signature qui nous étaient inconnus [1]. »

Est-il possible d'expliquer ce phénomène d'une manière naturelle et de l'attribuer à l'imagination du médium ? Que le sujet soit endormi par des passes magnétiques, ou qu'il soit simplement bouleversé, transformé, à l'état de veille, sans aucune manœuvre occulte, par une intervention supérieure indéfinissable, les données du problème restent les mêmes, et il est impossible de supposer que cette transformation violente, subite de l'intel-

[1] *La Lumière*, août 1901. Feilgenhauer.

ligence d'un sujet soit l'œuvre exclusive de l'imagination. Une telle transformation excède, manifestement, la puissance de cette faculté, elle est l'œuvre d'une autre cause, elle est soumise à d'autres lois.

Le rôle de l'imagination, qu'il n'est pas toujours facile de distinguer des opérations de la mémoire, consiste à réveiller, à ramener des souvenirs, des impressions, des images oubliées quelquefois et endormies dans les profondeurs inconscientes de l'âme. Que sous des influences diverses, à des moments inattendus, sous une forme singulière, aux apparences merveilleuses, l'imagination fasse sortir de ces profondeurs de l'âme un souvenir lointain, une image oubliée, je n'y contredis pas.

Qu'un sujet dont la sensibilité nerveuse cérébrale se trouve surexcitée soit par la maladie, soit par le magnétisme ou l'hypnotisme se rappelle subitement des mots, des phrases qu'il a entendues ou apprises, à une époque éloignée, très éloignée, c'est possible, c'est certain. Je reconnais même que cette *réviviscence* pourra donner lieu à des phénomènes étranges, surprenants.

Mais remarquez bien que, dans tous ces cas, l'imagination ne crée rien, n'invente rien, elle exhume des souvenirs, des connaissances qui étaient en nous à l'état latent, qui existaient en nous, qui paraissaient seulement totalement oubliés, et par conséquent abolis.

Si ces connaissances ne se trouvaient pas

là, l'imagination n'aurait pas la puissance de les réveiller, de s'en emparer, de les ramener à la surface, et de les rendre à la lumière, car elle n'a pas la puissance de créer.

Or, quand un sujet parle et écrit en arabe, ou en grec, ou en hébreu sans avoir jamais appris ces langues, sans en avoir jamais entendu le son, sans en avoir jamais vu la figure, sans avoir jamais cherché à connaître la corrélation de ces mots étrangers, de ces signes avec la pensée qu'il veut exprimer, il est évident que ce n'est pas en lui-même, dans son inconscient qu'il trouve le secret de parler et d'écrire correctement ces idiomes inconnus : l'inconscient ne peut pas donner ce qu'il n'a pas.

Il faut donc reconnaitre ou que, par un miracle, le sujet reçoit une révélation, une communication extra-naturelle d'un être supérieur qui lui fait entendre sa voix, ou qu'une entité étrangère s'empare de lui, dans le mystère de la possession, parle par sa bouche et écrit par ses doigts. L'esprit étranger se substitue à l'âme qu'il paralyse, il en remplit les fonctions dans le corps, et son intelligence étant infiniment supérieure à celle du sujet, il produit accidentellement, par l'intermédiaire du corps devenu sa possession, des effets merveilleux.

II

La connaissance d'une langue étrangère, dans les conditions normales, exige nécessairement l'intelligence du signe sensible qui exprime l'idée. Ce signe sensible sera tantôt la parole, tantôt l'écriture, mais c'est bien par le canal des sens que nous acquérons la science des signes et des mots. C'est en écoutant parler son maître et en voyant l'objet désigné par le son de la parole que l'enfant apprend lui-même à parler. C'est en observant attentivement les signes, les lettres, les mots écrits que l'enfant aidé du maître apprend à écrire et à exprimer sa pensée. Il lui faut le maître qui le dirige, la mémoire et l'attention qui lui permet de retenir ces signes et d'en comprendre la valeur: il lui faut le temps, l'exercice et la persévérance, quelle que soit la pénétration de son intelligence. Evidemment, la durée du travail et de l'enseignement doit varier avec les dispositions intellectuelles du sujet, mais la durée est toujours nécessaire, elle est l'indispensable condition du succès. On n'a jamais vu un enfant acquérir seul, sans maître, d'une manière instantanée et comme par un coup de baguette, la connaissance d'une langue étrangère.

On a bien vu des enfants, des jeunes gens, des femmes répéter dans une crise nerveuse des mots qu'ils avaient entendus, rapprocher

ces mots et laisser échapper des phrases qui n'étaient encore qu'un écho des mots et des sons, emmagasinés par hasard dans la mémoire, mais on n'a jamais vu un enfant, dans les conditions saines et normales de la vie organique, apprendre subitement et parler, par exemple, l'allemand ou l'anglais. Une telle connaissance relève d'une autre loi que les lois ordinaires et générales de la nature.

Creusez encore ce sujet philosophique, quand un jeune homme a fini par apprendre une langue étrangère, après de longs efforts, il ne l'oublie pas; il pourra toujours comprendre l'étranger qui parlera cette langue, le livre dont il voudra saisir les pensées. Si l'inaction affaiblit un instant ses souvenirs, et diminue la vivacité de sa mémoire, il lui suffira d'un exercice de quelques heures pour retrouver les mots et les idées d'autrefois.

Il n'en est pas de même de ces sujets dont il est souvent question dans les exorcismes de l'Eglise et dans les expériences du spiritisme. Le sujet perd instantanément ses connaissances extraordinaires quand la crise est finie et qu'il se retrouve dans les conditions ordinaires de la vie. Tout à l'heure, instantanément, dans le désordre de la crise nerveuse ou de la possession, cette femme parlait anglais, arabe, hébreu, puis, avec la même instantanéité, elle se reprend, elle sort de la nuit agitée de son rêve, et elle ne sait plus rien, elle ignore tout.

Vous pourrez même, dans quelques jours,

provoquer artificiellement la même crise, et vous n'êtes pas sûr que cette femme retrouvera les mots étrangers qu'elle a récités, elle ne les retrouvera pas, elle ne vous comprendra plus, et la crise nouvelle qu'elle subit suivra son cours sans laisser deviner aucun signe d'un développement anormal de son esprit. Les deux crises seront identiques au point de vue physiologique, mais au point de vue psychique, elles présenteront des caractères différents.

L'Eglise attache une grande importance à ce phénomène du don des langues dans les possédés, et elle y reconnaît avec raison la marque d'une intervention préternaturelle. Les apôtres possédaient ce don des langues, quand ils prêchaient l'Evangile aux tribus étrangères et aux premiers fidèles. Quelques saints, comme l'apôtre des Indes, François Xavier, reçurent aussi ce don du Saint-Esprit pour la conversion des infidèles. Le démon, faussaire de Dieu, contrefait encore ici l'œuvre divine, il parle par la bouche des possédés, tantôt dans les extravagances du spiritisme, tantôt dans le tumulte des exorcismes, mais, dans toutes ces manifestations, soit démoniaques, soit divines, il nous est facile de reconnaître l'intervention d'une cause étrangère, supérieure et la manifeste insuffisance de l'imagination.

Nous citons ici, volontiers, ce passage de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, page 319, qui confirme notre sentiment :

« Un certain esprit arménien, qui se nommait Alphantis, signait avec l'alphabet arménien ce que d'autres esprits qui voulaient usurper sa personnalité ne pouvaient pas. Cette remarque tend à établir que l'écriture mécanique n'était pas produite par un état second du médium, car si cette supposition était exacte, il aurait pu toujours signer avec les mêmes caractères, puisque cette connaissance aurait été une propriété de la mémoire somnambulique.

« Une chose nous parait certaine : c'est qu'un médium ne peut pas tirer de lui-même ce que jamais il n'a appris, surtout lorsqu'il s'agit d'une langue étrangère, *ex nihilo nihil.* Donc, si l'on obtient de l'écriture étrangère, en arménien, comme c'est ici le cas, *il faut admettre absolument l'intervention d'un esprit étranger*, vivant ou mort, peu importe au point de vue phénoménal. »

Quand on étudie ce problème de la possession démoniaque, de la substitution d'une volonté et d'une personnalité à une autre, on est frappé et étonné de l'assurance des matérialistes et des physiologistes qui prétendent tout expliquer, sans l'âme et sans le démon : ils nous parlent des troubles vaso-moteurs, de l'expression émotive, des centres cérébraux supérieurs, de l'idéation, de l'aboulie, des éléments moteurs communs à l'intelligence et à la volonté; ils cachent leur ignorance dans les ténèbres des mots techniques qui éblouissent les naïfs et ils n'expliquent rien.

Il faut tenir compte du système nerveux dans la théorie de la possession démoniaque, mais il ne faut pas oublier que son concours est secondaire et inconnu.

III

La connaissance instantanée des faits et des événements accomplis à de grandes distances dépasse aussi la puissance de l'imagination, elle relève d'un agent supérieur, elle appartient à l'ordre préternaturel.

Brierre de Boismont rapporte ainsi un fait historique de vision à grande distance : Le jour de la mort de saint Martin, à Tours, en 400, saint Ambroise en fut averti dans l'église de Milan au moment où il disait la messe.

Il était d'usage que le lecteur se présentât au célébrant avec le livre, et ne lût la leçon que lorsque celui-ci lui en avait donné l'ordre. Or, il arriva que le dimanche dont il s'agit, pendant que celui qui devait lire l'épître de saint Paul était debout devant l'autel, saint Ambroise, qui célébrait la messe, s'endormit lui-même sur l'autel.

Deux ou trois heures se passèrent sans qu'on osât le réveiller. Enfin on l'avertit que le peuple attendait depuis longtemps. « Ne soyez pas troublés, répondit-il, Dieu a voulu me montrer un grand miracle, car sachez que l'évêque Martin, mon frère, vient de mourir.

J'ai assisté à ses funérailles, et après le service ordinaire, il ne restait plus à dire que le capitule, lorsque vous m'avez réveillé. »

Les assistants furent surpris. On nota le jour et l'heure, et il fut reconnu que saint Martin, évèque de Tours, était mort pieusement au moment indiqué par l'évèque de Milan[1].

Cattho, archevèque de Vienne, annonça, le premier, à Louis XI la mort de Charles le Téméraire. A l'instant que ledit duc fut tué, le roi Louis entendait la messe dans l'église Saint-Martin, à Tours : l'archevèque de Vienne qui lui servait d'aumònier, lui donna le baiser de paix en disant : « Sire, Dieu vous donne la paix et le repos, votre ennemi, le duc de Bourgogne, est mort, il vient d'être tué, et son armée est en déroute. » En effet, le duc avait été frappé de mort sur le champ de bataille, à l'heure indiquée[2].

Pendant quarante-sept ans, la vénérable Anna-Maria Taïgi, dont nous avons connu intimement le savant directeur, vit dans un soleil le passé, le présent, l'avenir de l'Eglise, ses défaites, ses persécutions, ses triomphes, avec une lucidité et une précision surnaturelles. « Pendant les trois journées de juillet 1830, elle voyait à Rome, dans ce soleil, se dérouler, heure par heure, les événements qui se passaient à Paris et en donnait les

[1] Grégoire de Tours, *De miraculis sancti Martini*, lib. I, cap. v.
[2] *Biographie universelle*, t. VIII, p. 420.

détails à son directeur bien avant qu'on pùt les connaître à Rome. Elle fut surnaturellement avertie de faire donner les derniers sacrements au Pape Pie VII dont la mort ne paraissait pas cependant imminente. »

Quand on essaie d'expliquer ces phénomènes par le hasard, par une coïncidence fortuite, on recule la difficulté, et on n'explique rien. On n'évite pas le même écueil quand on fait appel à l'imagination. Manifestement, de tels phénomènes excèdent la puissance de l'imagination. Par cette faculté, combinée avec la mémoire, on peut réveiller ses souvenirs, rapprocher des images, créer des chimères et des fantômes, provoquer des hallucinations et des illusions, mais tout ce travail est subjectif, il se fait en nous, dans notre esprit, dans notre cerveau, il n'atteint pas le monde extérieur, ni près de nous, ni loin de nous.

Chaque être a son organisme particulier, déterminé en vue de la fin qu'il doit atteindre, il a des propriétés et des facultés limitées. Or, notre imagination n'est pas faite pour voir, au loin, à deux cents ou à mille lieues, clairement, sûrement, d'une manière instantanée les faits particuliers, ou les événements politiques et religieux qui appartiennent à l'histoire.

Et si je rencontre un être qui voit ainsi, clairement, à cent lieues, ces événements, je dois reconnaître que ce sujet ne voit pas par ses yeux, n'entend pas par ses oreilles, mais

qu'il voit et qu'il entend en lui-même, dans son entendement des faits qui lui sont révélés par une cause supérieure, par un être, ange ou démon, qui appartient à une catégorie supérieure à l'humanité.

Les arguments que l'on emprunte au corps astral, au dédoublement, au fluide psychique, à l'inconscient, aux ondes psychiques qui auraient des analogies avec les ondes hertziennes, tous ces mots obscurs, tous ces hypothèses gratuites n'expliquent rien.

L'expérience universelle nous permet de constater que nous ne sommes pas organisés pour voir les faits et les choses, à des distances illimitées. Mais notre organisme nous permet de recevoir des communications et des lumières des êtres invisibles qui nous sont supérieurs.

Que certains hommes soient doués accidentellement de la puissance de voir à de longues distances, c'est incontestable; que cette vision extraordinaire soit accompagnée de certaines modifications de l'état cérébral et du système nerveux, sommeil profond, anesthésie, etc., c'est possible et c'est vrai dans quelques cas, mais ces accidents nerveux sont l'effet ou le résultat de la vision, ils n'en sont pas la cause, ils sont la conséquence de l'union de l'âme et du corps, le principe de la vision, sa cause appartient à l'ordre préternaturel.

IV

Quand plusieurs personnes qui ne se sont pas concertées voient simultanément, et décrivent, avec les mêmes détails, une apparition merveilleuse, il faut croire que l'apparition est réelle, et qu'elle n'est pas l'œuvre de l'imagination ; elle est objective, concrète, indiscutable. « Ainsi, dit saint Thomas, nous devons tenir pour réelle l'apparition de la croix dans les airs, devant l'armée de Constantin, des anges à Sodome et de Raphaël qui accompagna le jeune Tobie, *parce que tout le monde pouvait les voir*[1]. »

Le Dr Parent, cité par Brierre de Boismont, *Observ.* 83, raconte le fait suivant : « Le premier bataillon du régiment de Latour-d'Auvergne, dont j'étais chirurgien-major, se trouvant en garnison à Palmi, en Calabre, reçut l'ordre de partir à minuit de cette rési-

[1] Similiter angelus qui apparuit Tobiæ ab omnibus videbatur. Ex quo manifestum fit hujusmodi contigisse secundum corpoream visionem qua videtur id quod positum est extra videntem ; unde ab omnibus videri potest. Tali enim visione non videtur nisi corpus. (S. Th., *Sum.*, Iª p., 51, a. 2.) Dans son grand ouvrage du *Discernement des esprits*, p. 308, le cardinal Bona expose ainsi, sans l'approuver, l'opinion de saint Thomas : « Asserit, Thomas quod imaginariam apparitionem ille solus percipit ad quem fit ; externam autem corporalem omnes percipiunt, *quod enim extra videntem positum est, omnes videre possunt.* »

dence, pour se rendre à Tropea, et s'opposer au débarquement d'une flottille ennemie qui menaçait ces parages. C'était au mois de juin : la troupe avait à parcourir près de quarante milles du pays; elle partit à minuit, et ne parvint à sa destination que vers 7 heures du soir... Le soldat trouva, en arrivant, la soupe faite et son logement préparé.

Comme le bataillon était venu du point le plus éloigné et était arrivé le dernier, on lui assigna la plus mauvaise caserne, et huit cents hommes furent placés dans un local qui, dans les temps ordinaires, n'en aurait logé que la moitié. Ils furent entassés par terre, sur de la paille, sans couvertures, et par conséquent, ne purent se déshabiller.

C'était une vieille abbaye abandonnée.

Les habitants nous prévinrent que le bataillon ne pourrait rester dans ce logement parce que toutes les nuits il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai. Nous ne fîmes que rire de leur crédulité, mais quelle fut notre surprise d'entendre à minuit des cris épouvantables retentir en même temps dans tous les coins de la caserne, et de voir tous les soldats se précipiter dehors épouvantés.

Je les interrogeai, et tous me répondirent que le diable habitait dans l'abbaye, qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture de la porte de leur chambre, sous la forme d'un très gros chien à longs poils noirs qui s'était

élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair et avait disparu par le côté opposé à l'entrée.

Nous nous moquâmes de leur panique, et nous cherchâmes à leur prouver que ce phénomène dépendait d'une cause toute simple et toute naturelle, de leur imagination troublée. Nous ne pûmes ni les persuader ni les faire rentrer dans leur caserne; ils passèrent le reste de la nuit dispersés sur le bord de la mer et dans tous les coins de la ville.

Le lendemain, j'interrogeai de nouveau les sous-officiers et les plus vieux soldats. Ils m'assurèrent qu'ils étaient inaccessibles à toute espèce de crainte, qu'ils ne croyaient ni aux esprits ni aux revenants, et me parurent persuadés que la scène de la caserne n'était pas un effet de l'imagination, mais bien la réalité. Suivant eux, ils n'étaient pas encore endormis lorsque le chien s'était introduit, ils l'avaient bien vu et avaient manqué en être étouffés au moment où il leur avait sauté sur la poitrine.

Nous séjournâmes tout le jour à Tropea, et la ville étant pleine de troupes, nous fûmes forcés de conserver le même logement; nous ne pûmes y faire coucher les soldats qu'en leur promettant de passer la nuit avec eux. Je m'y rendis en effet, à 11 heures et demie du soir, avec le chef de bataillon; les officiers s'étaient, par curiosité, dispersés dans chaque chambrée.

Nous ne pensions guère voir se renouveler

la scène de la veille ; les soldats, rassurés par la présence de leurs chefs qui veillaient, s'étaient endomis, lorsque, vers une heure du matin, et dans toutes les chambres à la fois, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter sur la poitrine, craignant d'être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer.

Nous étions debout, bien éveillés et aux aguets pour observer ce qui arriverait, et, comme il est facile de le supposer, nous ne vîmes rien paraître.

La flottille ennemie ayant repris le large, nous retournâmes, le lendemain, à Palmi. Nous avons, depuis cet événement, parcouru le royaume de Naples dans tous les sens et dans toutes les saisons ; nos soldats ont souvent été entassés de la même manière, et jamais le phénomène ne s'est reproduit[1]. »

Il serait puéril d'expliquer ce phénomène par la fatigue cérébrale, l'acide carbonique, le cauchemar, ou l'imagination. Il est impossible que cinq cents hommes aient conçu subitement, et sans s'être concertés, sans avoir échangé leurs impressions, le curieux type du chien, la même apparition, aux mêmes endroits, dans le même instant, et qu'ils aient cru entendre des cris imaginaires. Chaque imagination aurait créé son type et les dépositions auraient été différentes. D'ailleurs,

[1] *Grand Dictionnaire des sciences médicales*, t. XXXIV, art. *Incube*.

quand le phénomène s'est reproduit la seconde nuit, les soldats n'étaient ni fatigués, ni surmenés : ils étaient rassurés par la présence de leurs chefs; ils ne croyaient pas au retour des scènes bruyantes de la veille; les officiers qui avaient gardé leur sang-froid n'y croyaient pas davantage, et cependant, officiers et soldats ont vu la même apparition, ils ont entendu les mêmes cris; il faut bien croire à sa réalité.

L'imagination de cinq cents hommes ne peut pas créer subitement un fantôme identique, et le prendre pour la réalité. Il y faudrait une entente préalable sur la nature et les conditions de l'apparition.

C'est ainsi que nous arrivons à reconnaître, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique, des limites que l'imagination ne peut pas franchir, et quand nous sommes témoins d'un phénomène qui excède sa puissance, nous l'attribuons à une cause étrangère et supérieure, ou bonne ou mauvaise, à Dieu ou au démon.

Le fantôme joue un grand rôle dans les phénomènes de l'ordre merveilleux qui troublent trop souvent l'imagination des visionnaires. Que faut-il en penser?

LIVRE IV

L'IMAGINATION ET LES FANTOMES

CHAPITRE PREMIER

LE FANTOME HUMAIN ET L'ÉLECTRICITÉ

En 1608, Mgr Frémiot, archevêque de Bourges, chargé par l'assemblée du clergé de France de faire la remontrance solennelle à Henri IV, exprima cette singulière opinion du peuple hébreu :

« Les secrets théologiens des Hébreux ont inventé que l'âme est attachée à son corps par un esprit qu'ils appellent en la langue sainte *Nephes :* et, ce mot, par une transposition de lettres, en fait un autre qui signifie *douteuse lumière.* Ils ajoutent que, quand l'âme doit dire le dernier adieu à son corps, cet esprit se répand au dehors, et que c'est l'ombre de l'idole qui, ne pouvant oublier son ancienne

demeure, se montre souvent auprès du sépulcre, où ses reliques et ses cendres reposent. »

Les Indous enseignent, avec les panthéistes, que le fluide astral dont toutes les parties de l'univers sont pénétrées forme la substance de ce corps qui serait en nous, et que nous ne voyons pas. Les Egyptiens le nommaient *la forme qui sort*, faisant ainsi allusion, sans doute, aux cas de dédoublement qu'ils avaient observés. C'est le périsprit des adeptes du spiritisme, ou le corps fluidique qui forme le double de notre corps matériel. Par une déduction très erronée, certains psychologues ont essayé d'identifier ce prétendu corps psychique avec le corps glorieux réservé aux bienheureux, dans la gloire surnaturelle. Mais, cette identification ne repose sur rien : elle supprimerait, d'ailleurs, la distinction des bons et des méchants, des élus et des réprouvés, puisque tous les hommes, sans distinction, d'après ces fausses théories, auraient leur corps astral.

Ce n'est pas pour expliquer l'union de l'âme et du corps que l'hypothèse très ancienne que nous exposons a été inventée. Elle n'a rien qui rappelle le médiateur plastique de Cudworth, l'harmonie préétablie de Leibniz, les causes occasionnelles de Malebranche, le principe vital de Lordat et de l'école médicale de Montpellier. L'âme est la forme du corps, elle est le principe immédiat de la vie végétative, animale, intellectuelle et morale de l'homme. Avec le corps, elle forme le composé humain

dont il n'est pas permis de briser l'unité.

Mais, le corps ne se composerait pas seulement des os, des muscles, des nerfs, des humeurs, de la chair, du sang : il comprendrait aussi un fluide placé sous la domination de l'âme. Ce fluide, attaché aux nerfs dans leur étendue et dans leur profondeur, se manifesterait par les larges effluves enveloppants du corps humain, il rendrait même lumineux notre corps, dans des circonstances rares que la science essaie aujourd'hui de déterminer.

L'unité du composé humain est admise ; elle n'est donc pas ici en question, et nous l'écartons de ces recherches sur le fantôme des vivants. La question se pose ainsi : l'âme qui possède la puissance de faire son corps, n'a-t-elle pas aussi la puissance dans certains cas, et par la permission de Dieu, de se faire un spectre ou un fantôme, par lequel elle manifeste sa présence aux vivants?

Où prend-elle les éléments de ce fantôme?

Après avoir recueilli des faits certains, nous exposerons les principaux systèmes par lesquels des psychologues expérimentés ont essayé d'expliquer scientifiquement les phénomènes d'apparition dont la réalité nous parait incontestable.

Nous discuterons, enfin, ces systèmes et ces opinions, ou plutôt ces efforts trop souvent déçus de la pensée humaine pour expliquer des faits qui découragent notre curiosité, en fuyant sans cesse devant nous.

Le personnage inconscient, distinct et séparé

de notre *moi*, n'existe pas, nous l'avons démontré ; le fantôme existe-t-il? Est-il en nous, est-il autour de nous, est-il soumis aux lois physiques générales qui maintiennent l'ordre et l'harmonie dans l'univers?

Serions-nous victimes d'une invincible hallucination ?

II

Ce que nous appelons notre fantôme, les psychologues anglais l'appellent le *double :* « Je crois qu'il y a en moi quelque chose de personnel, et que ce quelque chose est capable de se dégager et de se manifester hors de mon corps vivant. Je l'appelle *mon double.* Et je crois que cette chose qui est personnelle en moi, survit à la désagrégation même des atomes, à ce que nous appelons la mort, et peut, en se dégageant finalement, se manifester hors de mon corps, et indépendamment de lui. Cela c'est mon esprit. Donc, la même chose, la pensée si vous voulez, sous deux formes distinctes, le double et l'esprit[1].

Plus précis, les psychologues ne commettent pas l'erreur de confondre l'âme et le double, ou l'esprit et le fantôme. L'âme est absolument immatérielle, elle est le principe de phénomènes distincts, particuliers, déterminés, et le double est sous sa domination, comme le corps dont elle est la forme et le principe de

[1] P. Haweis, *Fortnyghtly Review*. Janvier 1893.

vie. Le double, au contraire, n'est pas absolument immatériel, il possède une forme fluidique sensible, et il n'est pas le principe de la pensée, de la sensibilité et de la volonté. Il est donc essentiel de ne pas confondre le double et l'esprit. Citons quelques faits bien observés.

« Une personne, dont je puis répondre, écrit Mistress Crowe, servait chez un colonel M... La maison qu'il habitait avec sa famille était à l'un des bouts de la ville, entourée d'une prairie. Un soir que le colonel ne dînait pas chez lui et que Mme M... était seule avec son fils, âgé de douze ans, et Anne, la servante, Mme M... appela celle-ci et lui montra un soldat qui se promenait de long en large dans une cour de derrière où séchait du linge étendu sur des cordes.

« S'étonnant fort de le voir là, elle pria Anne de rentrer le linge, craignant que cet homme n'en volât. La servante hésitait, effrayée, mais Mme M... promit de rester à la fenêtre ; alors, elle alla vite enlever le linge en tournant le dos au soldat qui se promenait toujours sans s'occuper d'elle, le moins du monde.

« Le colonel étant rentré, Mme M... le mena aussitôt à la fenêtre, ne pouvant comprendre pourquoi cet homme se promenait de long en large et Anne ajouta en plaisantant : « Pour moi, je crois que c'est un revenant. » Le colonel répondit qu'il allait voir cela.

« Il appela un gros chien qui était couché

dans la chambre, et, suivi de son petit garçon qui demanda à l'accompagner, il sortit de la maison et s'approcha de l'étranger.

« A sa grande surprise, le chien qui était très brave, recula et sauta pour rentrer à travers la porte vitrée de la maison, jetant au loin mille éclats de verre. — Cette porte avait été fermée par le colonel.

« Le colonel avançait, en interpellant l'homme sans en recevoir de réponse. S'irritant, enfin, il leva une arme qu'il avait apportée, disant : « Parlez, ou je tire. » — Plus personne : le soldat avait disparu, et l'enfant tomba évanoui. Le colonel le releva, le rapporta à la maison, et dit à la servante : « Anne, vous avez raison, c'était un revenant. »

« Ce fait l'avait impressionné. Il regrettait la façon dont il avait agi, et aussi d'avoir emmené son fils, ce qui, pensait-il, avait probablement empêché une communication.

« Afin de réparer, s'il était possible, cette erreur, il sortait tous les soirs, et se promenait au même endroit dans l'espoir que le spectre reviendrait. Il dit, enfin, l'avoir revu, et lui avoir parlé, mais, il ne voulut jamais répéter cette conversation, pas même à sa femme. L'effet produit sur son caractère par cet événement fut remarqué de tous ceux qui le connaissaient. Il devint grave et pensif, et semblait avoir passé par quelque étrange expérience. La servante qui me fit le récit est maintenant une femme d'âge mûr. Elle avait environ vingt ans quand la chose arriva ; elle

appartient à une famille des plus respectables, et a toujours été d'une véracité inattaquable[1] ».

Le Dr Werner raconte que le baron Von O. avait été envoyé à Paris, pour ses études, mais formant de mauvaises liaisons, il les négligea et devint très dissipé. Il n'écoutait pas les conseils de son père, et ne répondait pas à ses lettres. Un jour, que le jeune baron était assis tout seul, sur un banc du bois de Boulogne, et qu'il s'était mis à rêver, il aperçut, en levant les yeux, la forme, le fantôme de son père au-dessus de lui. Croyant que ce n'était qu'une simple illusion spectrale, il frappa l'ombre avec sa cravache, et elle disparut.

« Il reçut le lendemain une lettre qui le priait de revenir immédiatement s'il voulait revoir son père vivant. Il partit, mais il trouva le vieillard dans sa tombe. Ceux qui l'avaient entouré dirent qu'il avait gardé toute sa connaissance et avait eu un grand désir de voir son fils. Cependant, il avait eu un peu de délire, tout de suite après avoir exprimé ce désir, car, il s'était écrié : « Mon Dieu ! il me « frappe avec sa cravache ! » et avait expiré aussitôt[2]. »

« Récemment, un régiment en garnison à la Nouvelle-Orléans s'était construit une cantine provisoire, avec une porte spéciale

[1] Mistress Crowe, *Les Côtés obscurs de la Nature*, p. 308

[2] Id., *ibid.*, p. 182.

pour les officiers à une de ses extrémités, et une porte séparée pour le cantinier, à l'autre extrémité.

« Un jour, deux des officiers jouaient aux échecs ou aux dames, l'un faisant face au centre de la pièce, le second lui tournant le dos : « Dieu me bénisse! mais voilà sûrement « votre frère! » s'écria le premier ; l'autre se retourna avec empressement, son frère étant alors, comme il le croyait, en Angleterre.

« A ce moment, le fantôme ayant dépassé l'endroit où les officiers étaient assis, ne se montrait plus que de dos. — « Non, répondit-il, « mon frère n'est pas dans ce régiment, ceci « est l'uniforme de la Rifle-Brigade. Mais, par « Dieu, c'est pourtant, mon frère! ajouta-t-il », en se levant précipitamment, et en poursuivant l'étranger, qui tourna la tête, à ce moment, et le regarda, puis disparut tout à coup d'une façon inexplicable, du côté du cantinier.

« Pensant qu'il était sorti par là, l'officier continua à le chercher, mais il demeura introuvable, et ni le cantinier, ni ceux qui l'entouraient ne l'avaient aperçu.

« Le jeune homme était mort à ce moment-là, en Angleterre, après avoir changé de régiment et être entré dans la Rifle-Brigade[1]. »

Les faits de ce genre, attestés dans tous les temps et dans tous les pays, sont innombrables. « Le témoignage prouve, écrit Gurney, que

[1] *Loc. cit.*, p. 172. Cf. *Les Hallucinations télépathiques*, par Gurney, Myers, et Podmore. Traduit de *Phantasms of the living*, par Marillier.

les personnes qui traversent quelque crise grave, ou qui vont mourir, apparaissent à leurs parents et à leurs amis, ou se font entendre par eux, avec une fréquence telle, que le hasard seul ne peut expliquer les faits.

En présence de la masse des faits de ce genre qui ont été recueillis, constatés scientifiquement, classés par des hommes dont il n'est permis de suspecter ni la valeur intellectuelle, ni la bonne foi, il n'est pas permis d'en appeler au hasard ou à l'hallucination.

Très souvent le sujet qui voit le fantôme se trouve arraché brusquement à d'autres préoccupations, à d'autres pensées par l'apparition du fantôme qui s'impose à son attention. Ce n'est donc pas le sujet qui, par une concentration particulière et puissante de son attention sur une personne ou sur un objet, arrive à se faire illusion et à croire qu'il voit ce qui n'existe pas. Le sujet est passif, il ne pense à rien, ou il pense à autre chose ; c'est une cause extérieure, inattendue, qui le saisit, s'empare de son esprit, élargit le champ de sa vision, et lui apparaît pour l'avertir, ou pour lui dire un suprême adieu.

Il est donc incontestable que le sujet se trouve en présence d'une réalité objective et que c'est bien la personne qu'il a connue, qu'il connaît, qui lui apparaît dans une vision troublante. Elle exprime par sa physionomie silencieuse, par son état réel au moment de l'apparition, la tristesse, la souffrance, une

blessure, un désir violent. Si elle agite les lèvres, elle ne provoque aucune vibration, elle ne parle pas, ou elle ne se fait pas entendre. Elle s'évanouit, et ne reparaît plus.

Un fait étrange signalé par tous les écrivains qui ont étudié ces questions, et en particulier par Gœrres dans son grand ouvrage sur la mystique, c'est que les animaux voient distinctement l'apparition, même quand l'homme ne la voit pas, quand il devine seulement une présence invisible par des bruits ou des coups. Invariablement, les chiens, même les plus féroces, n'osent pas aboyer, ils rampent, fuient et vont se cacher.

Cette réalité qui se fait voir un instant avec le signalement exact de la personne absente ou éloignée que l'on connaît, ce n'est pas le corps en chair et en os de cette personne, c'est son image. En effet, le corps réel ne quitte pas le lieu, la place où il est attaché.

On le voit, on le touche ; il est entouré de serviteurs ou d'amis qui peuvent constater sa présence : il est, le plus souvent, plongé dans un profond sommeil, tant que dure l'absence nécessaire à l'apparition.

C'est donc bien le fantôme du vivant qui, par une permission de Dieu, et selon des lois providentielles, apparaît à d'autres vivants.

Nous pourrions citer encore un grand nombre de faits ou d'apparitions recueillies par des témoins sérieux dans des ouvrages récents qui traitent spécialement de ces questions. Il nous paraît plus sage de se borner

et de choisir. Nous avons écarté les apparitions qui avaient manifestement un caractère préternaturel, ou démoniaque, ou divin.

Par quels systèmes, ou par quelles hypothèses a-t-on essayé d'expliquer ces apparitions? Que faut-il penser 1° du corps électrique, 2° du corps fluidique, 3° de la force psychique, 4° du corps phosphorescent?

Sommes-nous enfin renseignés sur la nature du fantôme des apparitions?

III

Il est démontré que notre organisme projette du fluide électrique en petite quantité. Les expériences de Tarchanoff et de Reichenbach ne permettent pas d'en douter. Que l'homme, qu'un sujet se trouve un instant dans certains états anormaux ou pathologiques, les décharges deviendront beaucoup plus fortes, et rendront ce fait plus évident.

Ces mêmes expériences de Tarchanoff ont permis aussi de reconnaître que nos actes intellectuels, volontaires, psychiques, sont accompagnés de phénomènes électriques cutanés ou de décharges électriques, aussi bien que nos actes nerveux. Ce fait a une grande importance au point de vue de l'action à distance ou de la télépathie.

Que ce dégagement d'électricité soit l'effet d'une liaison anatomique entre les centres nerveux de la sensibilité, de la volonté, de

l'intelligence, et les centres nerveux des glandes cutanées, ou que l'activité des glandes soit, au contraire, l'effet du dégagement de l'électricité, nous n'avons pas à nous en occuper; cette question n'intéresse pas la psychologie.

Ces rayons électriques de notre organisme se propagent en ligne droite, d'après les expériences de Hertz; ils se réfléchissent, se polarisent, se réfractent, comme tous les corps lumineux.

D'où nous pouvons conclure que nous possédons dans notre organisme une source de chaleur, de force et de lumière, qui peut, dans certaines circonstances, sous l'influence de causes déterminées mais toujours naturelles, donner lieu à des phénomènes lumineux, dans notre corps, à sa périphérie, autour de lui.

L'existence de cette source d'électricité est plus facile à reconnaître chez les poissons dont nous avons déjà parlé. Dans la Méditerranée, dans la mer des Indes, dans le Nil, on trouve des poissons munis d'un organe électrique, d'un lobe électrique qui remplit les fonctions de condensateur ou d'accumulateur de fluide, et, ce qui est plus remarquable, c'est que cet organe est sous la dépendance de la volonté. Quand l'animal est excité ou irrité, quand il veut engourdir ou tuer son ennemi, il lance jusqu'à lui une forte décharge électrique. Les commotions du gymnote sont assez fortes pour renverser un cheval.

On a observé « que l'organe électrique de ces poissons, une fois chargé, peut conserver longtemps le pouvoir de fournir de l'électricité, car un fragment cubique détaché de l'organe donne, pendant vingt-quatre à trente heures, une déviation constante d'un rhéomètre à 24.000 tours[1] ».

Sous l'influence d'un régime alimentaire très sévère, de l'usage de certains narcotiques, d'une vie longtemps contemplative, de pratiques hypnotiques répétées, d'un système nerveux plus développé, certaines personnes acquièrent, elles aussi, la propriété de projeter violemment, au dehors, le fluide électrique, et de produire quelques phénomènes merveilleux.

D'après Fugairon, cette propriété ne serait pas plus rare chez l'homme que chez certains animaux ; elle ferait partie de notre nature physique ou de notre organisation.

« La cause psychique qui est en nous (l'âme) ne produit ni la chaleur animale, ni l'électricité animale ; elle ne détermine ni la translation de la matière, ni le mouvement d'association des molécules. Tout cela s'opère dans les êtres vivants par les mêmes causes et d'après les mêmes lois que dans le monde physique. Le principe de la conservation de l'énergie, du mouvement, qui régit la nature entière, se vérifie également chez les êtres organisés. Mais si la cause psychique ne produit pas le

[1] Fugairon, *Essai sur les Phénomènes électriques des Etres vivants.*

mouvement, elle le modifie, elle le dirige suivant des idées, des images, des émotions, des désirs, et c'est ce pouvoir directeur qui différencie surtout les phénomènes vitaux des phénomènes purement physico-chimiques.

Les mouvements électriques des êtres vivants sont donc dirigés comme tous les autres, tantôt d'une manière inconsciente, tantôt d'une manière consciente; ils peuvent être soumis à la volonté, ainsi que nous le vérifions à chaque instant, dans les contractions musculaires, comme nous l'avons vu dans les décharges extérieures des poissons électriques. C'est là uniquement ce qui fait tout le merveilleux des phénomènes dus à l'électricité des êtres vivants. Supprimez dans ces phénomènes l'action de la cause directrice et vous verrez qu'ils ne diffèrent pas ou presque pas des mêmes phénomènes dans les corps bruts [1].

Or, l'électricité produit les effets les plus bizarres, les plus étranges, sans nous révéler jamais sa nature intime; ainsi dans les orages où elle agit par grandes masses, elle produit ces images fulgurales, aéro-électriques, dont les savants ont cherché longtemps l'explication. Santini cite un grand nombre de faits de ce genre empruntés à des documents certains.

Des moutons sont frappés par la foudre à Combe-Hay, en Angleterre; on les dépouille et l'on observe sur le côté intérieur de la peau

[1] *Op. cit.*

ou sur la chair musculaire l'exacte reproduction du paysage d'alentour, avec ses chênes, ses noisetiers et les accidents du terrain. Un jeune homme, foudroyé à Cuba, porte sur le côté droit du cou l'image d'un fer à cheval cloué contre une fenêtre voisine. Un enfant, écrit Raspail dans la *Revue complémentaire des Sciences appliquées*, 1854-55, t. II, p. 282, était monté sur un peuplier d'Italie pour y dénicher un nid d'oiseau : la foudre éclate, l'enfant est frappée et jeté sur le sol, on trouve sur la poitrine le décalque du peuplier, du nid et de l'oiseau.

Le *Cosmos* rapporte qu'en septembre 1857, en Seine-et-Marne, une paysanne gardant une vache est frappée de la foudre, en même temps que l'animal. On relève cette femme et l'on trouve sur sa poitrine l'image de la vache parfaitement gravée.

« Parmi ces faits, écrit Santini, il s'en trouve évidemment beaucoup où l'on peut reconnaître un transport de matière produit par l'électricité, comme cela a lieu dans l'expérience bien connue où la décharge d'une bouteille de Leyde volatilise une feuille d'or dont les particules, pénétrant à travers les découpures d'un poncif quelconque, en impriment la reproduction sur une feuille de papier.

« On a constaté la volatilisation de bijoux métalliques, de montres, de chaînes, de pièces de monnaie, etc., avec transport de matière sur la peau des foudroyés, au travers des vêtements, *sans que ceux-ci en portent aucune*

trace; mais d'autres faits établissent que, sous l'influence d'un formidable effluve électrique, la peau et la partie des muscles immédiatement sous-cutanés peuvent devenir *photogéniques;* leurs molécules superficielles peuvent s'orienter suivant une image ayant formé écran au passage du rayonnement fulgurant (comme l'image d'un objet qui rayonne sur la plaque sensible de la chambre noire en polarise à sa ressemblance les molécules superficielles), et peuvent en même temps conserver cette orientation (développement et fixage photographiques) par l'effet chimique de cette radiation fulgurale.

« Et, ici encore, l'image, produite par les rayons obscurs accompagnant l'éclair, ne sera que la silhouette de l'objet imprimé[1]. »

Ces observations ne permettent pas de conclure que nous avons un corps électrique, intermédiaire entre l'âme et le corps vivant, et principe de quelques phénomènes extraordinaires de lévitation et de mouvement. Il faut éviter ces exagérations de langage. Il résulte simplement de ces observations qu'il existe entre notre système nerveux et l'électricité tout un ordre de relations et de phénomènes qui ont un caractère insolite, extraordinaire: éternel sujet d'études pour l'observateur et le philosophe! Mais ces relations et ces phénomènes n'appartiennent pas encore à la catégorie de l'extra-naturel.

[1] Saintive, *Etude sur les images photofulgurales*, p. 61.

CHAPITRE II

LE FANTOME HUMAIN ET LES FLUIDES

I

Cette électricité, qui foudroie un arbre, arrache une branche et la jette au loin, qui dessine sur le corps à travers les vêtements l'image des objets qu'elle rencontre sur son passage, nous apparaît comme une force fantastique, irrégulière, capricieuse, soumise, en bien des cas, à des lois que nous ne connaissons pas, et toujours assez puissante pour produire des phénomènes merveilleux.

Supposez que cette force se trouve en nous, dans notre système nerveux, et que, tantôt d'une manière consciente, tantôt d'une manière inconsciente, nous puissions en disposer, vous aurez alors ces *médiums* organisés, plus aptes que beaucoup d'autres à remplir l'office d'accumulateurs ou de condensateurs. Ils projetteront l'électricité, substituant ainsi une cause intelligente à la cause violente et brutale; ils produiront ces effets extraordi-

naires de lévitation, de hantise, ces mouvements de tables et de meubles dont la cause naturelle nous était encore inconnue, et que nous étions tentés d'attribuer à un agent extranaturel.

Qui mettra cette force électrique et humaine en action? Tantôt la nature, tantôt les anges, tantôt le démon. C'est là qu'un grand esprit de discernement est nécessaire : mais l'hypothèse que nous venons d'exposer et que nous discuterons plus tard, n'exclut pas la possibilité d'une intervention extranaturelle, ou démoniaque ou divine, c'est-à-dire d'un agent préternaturel qui pourra s'emparer de cette force et produire avec nous des phénomènes merveilleux.

Je m'empresse de déclarer que non seulement l'analogie supposée n'est pas démontrée, mais qu'elle n'explique en aucune manière la lévitation divine des saints. Que voyez-vous de commun entre les effets rapides, violents, passagers d'une déflagration ou d'une décharge électrique et le mouvement ascensionnel, majestueux, tranquille du saint qui monte dans les airs? Et non seulement cet enlèvement aérien du corps humain n'a rien de violent, mais il s'arrête, par exemple, en présence d'une croix ou de l'image de la mère de Dieu. Dans certains cas, il suffira même d'un ordre mental d'un supérieur, au nom de l'obéissance, pour ramener à terre le corps déjà transfiguré du saint qui flotte dans les airs. Ne parlons pas ici du phénomène

aveugle, physique violent, nous sommes en présence d'un phénomène préternaturel.

Il nous suffit, en ce moment, de constater l'existence du fluide électrique dans le corps humain.

C'est encore sous la forme magnétique que ce fluide se révèle quelquefois dans les sujets sensitifs. On peut constater sa réalité.

Certains sensitifs voient le corps humain entouré d'une lueur blanche et grise, elle est plus vive et plus abondante à la tête et aux extrémités. Ces lueurs deviennent plus lumineuses pour un sujet mieux doué, elles sont rougeâtres sur le côté gauche du corps et bleuâtres sur le côté droit. Un sensitif mieux exercé voit des flammes nettement lumineuses autour du corps, bleues à droite, orangées ou rouges à gauche, d'une singulière intensité autour de sa tête.

Dans ses études physiques sur le magnétisme animal, le Dr Charpignon cite cette observation. Une cataleptique, Schmitz Bank, travaillait à l'horlogerie. Dans les jours qui précédaient ses crises, ses outils, ses tournevis, pince-brosettes étaient invariablement aimantés. Après quelques jours, ces outils soulevaient la limaille, des petites vis, des aiguilles d'acier. Un tournevis aimanté ainsi par contact, conserva deux ans sa vertu magnétique. Ce phénomène impatientait l'ouvrière et son maître qui était obligé de fournir trop souvent de nouveaux instruments.

Les cas de ce genre ne sont pas si rares,

ils remplissent les livres spéciaux sur l'aimantation par l'action humaine.

Cette force se révèle encore sous une forme qui présente de frappantes analogies avec l'électricité. Après une série d'expériences dont l'exposé nous éloignerait de notre sujet, M. Durville a formulé les lois suivantes qui résument ses longs travaux.

Le corps humain est polarisé : le côté droit est positif, le côté gauche est négatif. — La polarité est inverse chez les gauchers. — Les pôles de même nom excitent, les pôles de nom contraire calment. La contraction se transfère d'un côté à l'autre par l'action isonome; la paralysie par action hétéronome. On pourrait donc considérer le corps humain comme un condensateur ; les plexus seraient des batteries, les nerfs les fils conducteurs, et le fluide nerveux, matière spiritualisée, corps astral, produisant successivement, dans des expériences faciles à répéter, des effets lumineux, des rayons Rœntgen, des effluves visibles dont la photographie nous donnera la reproduction.

II

Ces effluves ont été souvent reproduits par le Dr Iodko, membre de l'Institut de médecine expérimentale de Saint-Pétersbourg, électricien d'un rare mérite. Nous avons entendu son intéressante communication à la Société des Sciences psychiques, au mois

d'avril 1896, et il a bien voulu répéter pour nous, dans une réunion intime, les expériences que nous voulions observer avec plus d'attention.

Je dois rappeler ici une circonstance particulière. Le Dr Iodko se préparait à faire passer sous nos yeux quelques clichés de radiation lumineuse, d'effluves développés autour des mains. Je lui demandai s'il était vrai qu'il eût obtenu, la veille, un cliché de deux personnes invisibles à l'œil nu. Je tenais à établir une distinction rigoureuse entre de simples effluves rayonnants et des personnages, double ou fantôme, dont les contours étaient parfaitement dessinés.

Le docteur me parut embarrassé, contrarié de cette question. Après quelques instants d'hésitation il me dit : « Eh bien, oui, c'est vrai; hier, dans cette petite chambre, très mal éclairée, presque obscure à 6 heures du soir, contrairement à toutes les lois de la photographie, le colonel X... a obtenu ce cliché. »

Le docteur me présenta un cliché, sur lequel deux personnes se détachaient avec une parfaite netteté.

Le docteur ajouta avec une vive expression de mécontentement : « Ces expériences ne rentrent pas dans le cadre de mes travaux, elles me troublent, je ne veux pas m'en occuper. »

Il était difficile de séparer d'une manière plus tranchée les expériences scientifiques

sur les radiations humaines et les expériences trop mystérieuses sur la photographie de l'invisible, fantôme ou corps astral. Nous tenons à cette distinction qui nous paraît essentielle dans la question que nous étudions ici.

Voici donc la théorie du Dr Iodko. Il se fait un échange perpétuel entre notre organisme et l'éther ambiant; celui-ci nous environne, il nous pénètre, il entre en nous, il en sort, dans l'équilibre et l'harmonie. Mais on peut rompre l'équilibre, surcharger l'organisme, condenser l'éther et obtenir ainsi des effets lumineux dans les tubes de Geissler, dans l'ampoule de Crookes, et des effluves enveloppants du corps humain que l'on peut photographier.

Ce qui est particulier aux expériences de Iodko quand il veut obtenir la surcharge de l'organisme, c'est qu'un des pôles de la bobine est en communication avec l'air atmosphérique, tandis que l'autre est fixé à un fil conducteur que l'on tient à la main, par un manchon de verre isolateur. Le corps humain remplit ici le rôle de condensateur.

Nous n'avons à nous occuper ici ni de la transmission des ondes sonores, ni de l'illumination d'un tube Geissler, ni des rayons X dans le tube et l'ampoule de Crookes, malgré le grand intérêt que présentent ces expériences, très faciles à répéter. Elles démontrent d'une manière incontestable la polarité du corps humain et confirment les théories

que M. Durville a exposées et défendues. Elles démontrent aussi avec la même évidence que le corps emprunte directement à l'atmosphère la quantité d'éther qu'il condense et s'assimile dans les propulseurs de l'organisme humain.

Ce qui nous intéresse davantage, c'est que, par son procédé électrographique, M. Iodko obtient, sans objectif, la photographie des effluves dégagés par le corps humain. Nous avons pu voir ainsi autour des mains, les faibles effluves d'une personne anémique, puis les effluves plus larges d'une jeune fille bien portante et nerveuse, et enfin, des effluves longs, fins et nombreux dégagés par la main d'un jeune homme sensuel. Une dernière épreuve servait à démontrer que les radiations de nom contraire d'hommes et de femmes s'attirent, et qu'elles se repoussent quand les mains sont de même nom [1].

Un observateur expérimenté arriverait ainsi à connaître le caractère, les tendances, les

[1] MM. Guébard et Dujardin attribuaient ces nuages d'effluves à la décomposition des sels d'argent dans le bain révélateur. Le Dr Baraduc a répondu en faisant l'expérience à sec. Le commandant Tegrad a obtenu un grand nombre d'épreuves, même à travers une boîte où se trouvait enfermée la plaque, le fluide opérait comme les rayons X. Cet officier avait obtenu des radiations fluidiques, en 1894, longtemps avant le Dr Luys, à l'hôpital de la Charité.

Le Dr Branly attribue ces effets à la chaleur humaine, mais il ne nie pas la possibilité d'un fluide vital.

impulsions d'un sujet par l'empreinte photographique de la radiation des mains.

Le fluide humain n'est donc plus une hypothèse, il est une réalité.

III

M. de Rochas a pénétré plus loin que ses prédécesseurs dans cette question de fantôme du corps humain. Ce que nous appelons fantôme, M. de Rochas l'appelle corps odique pour désigner plus clairement les éléments qui le composent. Le nom importe peu. Je cite M. Sage, un disciple et ami du consciencieux expérimentateur.

« J'ai eu l'heureuse chance d'assister à quelques-unes des expériences de M. de Rochas. Je n'ai pas pour me taire les mêmes raisons que lui, je n'ai pas dans la science de nom qu'on puisse salir, je donnerai donc une esquisse de la suite du phénomène.

« Quand le magnétiseur continue les passes, l'extériorisation latérale ne continue pas indéfiniment. Un moment arrive où les deux moitiés de fantôme odique quittent le corps physique des deux côtés à la fois et viennent se réunir en avant de ce même corps physique pour former un fantôme complet, visible par les somnambules et les sensitifs.

« Le magnétiseur en trouve la situation en pinçant dans ce qui est pour lui le vide : le

fantôme a entraîné avec lui la sensibilité, et dès qu'on touche ce fantôme, le corps humain tressaille.

« Le corps odique (fantôme) tend à reproduire les moindres particularités du corps physique ; mais quand il n'est point encore assez dense, assez formé, il se présente comme une sorte de nuée lumineuse qui rappelle le Balzac aux formes imprécises de Roduc.

« Abandonné à lui-même il a des tendances à s'éloigner dans le sens de la verticale, en demeurant toujours rattaché au corps physique par un mince cordon odique. Mais la volonté du sujet et celle du magnétiseur qui s'impose au sujet peuvent le ramener et le diriger comme elles veulent.

« L'âme, vie et pensée, continue à fonctionner dans le corps physique, évidemment, mais elle est surtout active dans le fantôme.

« Le sujet qui est dans cet état témoigne, quand on l'interroge, d'une béatitude infinie. Il voudrait qu'on l'y laissât toujours [1]. »

Ce fantôme ne serait donc pas le résultat d'une action volontaire et délibérée du sujet endormi. Dans cet état comme dans certains états maladifs, le fantôme se dégagerait spontanément. « Il se produit alors *un double* (fantôme) qui peut rester dans le voisinage du patient ou aller vagabonder au loin. Celui-ci peut voir ce double, ou simplement le sentir ou même être totalement inconscient

[1] *La Zone Frontière*, p. 113.

de son existence. Ceux des savants actuels qui nient toujours l'*od* (fluide) appellent les phénomènes des hallucinations autoscopiques : cette dénomination suffit à expliquer ce qu'ils en pensent. » (P. 114.)

D'après de nombreuses indications, l'od serait un fluide sécrété par l'organisme, et ce fluide formerait spontanément, selon des lois qui nous sont encore inconnues, ce fantôme odique, d'un bleu pâle que les sensitifs savent distinguer et qu'ils peuvent voir.

Et ce fluide ainsi sécrété par nos organes ne serait pas la matière à l'état solide, liquide, gazeux, radiant, ce serait la matière à *l'état éthéré.*

Nous arrivons ainsi à constituer la synthèse du phénomène des apparitions. Les organes de notre corps sécréteraient un fluide qui prend le nom de fluide odique. Ce fluide, que l'on verrait se dégager des deux côtés de notre corps, se rapprocherait, se condenserait et deviendrait l'image, la reproduction, le fantôme de notre corps physique. Ce fantôme resterait toujours attaché, pendant la vie, et par un lien fluidique à ce corps matériel qui frappe nos sens. Et, tout en conservant ce lien de dépendance vitale avec notre âme et avec notre corps, ce fantôme pourrait apparaître en divers lieux, en dehors de nous, et réveiller notre souvenir dans l'esprit de nos parents ou de nos amis.

Mais ici, les psychologues se divisent : les uns prétendent que ce fantôme est essentiel-

lement distinct et indépendant du corps que nous aurons après la mort, du corps des désincarnés. Les autres prétendent, au contraire, que ce fantôme accompagne notre âme, après la mort, ne la quitte plus et lui permet de se manifester à nous, dans le mystère et la frayeur des apparitions. Telle est l'opinion de M. de Rochas et des spirites qui prétendent reconnaître dans le fantôme le périsprit et le corps astral.

Mais, si après la mort, notre âme, séparée de ce corps matériel, restait enveloppée du fantôme odique, on ne voit pas pourquoi elle aurait besoin de s'emparer du fluide odique des médiums pour se rendre visible, on ne voit pas même pourquoi la présence d'un médium serait nécessaire, le désincarné apparaîtrait quand il voudrait et comme il voudrait.

Et dans cette hypothèse il faudrait en revenir à cette vieille erreur que l'homme a une âme et deux corps : le corps astral, fluidique, le fantôme et le corps matériel. Cette assertion est fausse, elle est contraire à l'unité de la personne humaine. Il est vraiment étrange d'entendre des Esprits eux-mêmes, évoqués par des hommes sérieux, réprouver cette erreur de deux corps juxtaposés en nous, d'un périsprit ou d'un astral qui aurait la propriété de mouvoir notre organisme corporel et de vagabonder dans le mystère des rêves et des visions.

« On a prétendu, par ignorance, que

l'homme a un double, et que ce double, ou autre soi-même, peut être extériorisé du corps matériel et parcourir le monde à plaisir. Les faits, dans ce cas, démontrent que l'homme n'est pas du tout pluriel, ni double dans son essence, mais bien unique, une unité parfaite dans son être ; et certains psychologues ont tellement obscurci la manière d'interpréter les faits concernant l'âme humaine, que beaucoup pensent que le prétendu subconscient ou subliminal *ego* est une réalité, tandis que l'homme est une unité dans chaque phase et chaque manifestation de son entité. La psychologie le prouve, et le spiritualisme l'enseigne[1]. »

Qui parle ainsi? Les Esprits. Ces Esprits dont on invoque le témoignage pour prouver que l'unité de notre personne n'existe pas, et que nous avons deux corps, un corps physique et un corps astral!

IV

Les psychologues de notre temps ont cherché à déterminer philosophiquement et scientifiquement l'origine de ce fantôme qu'on a appelé parfois l'ombre de notre corps, qui nous suit partout et qui demeure insaisissable.

[1] *La Revue spirite*. Février 1903. *La Science et la Philosophie de la matérialisation*. Traduit par le professeur Moutonnier.

Il nous semble utile de creuser ce problème d'un si grand intérêt.

M. Sage expose son système dans le livre qu'il vient de publier sous ce titre : *La Zone frontière.* Selon lui, l'encéphale sécrète un fluide. On lui a donné des noms divers, esprit vital, esprit nerveux, magnétisme ou électricité animale, esprits animaux, fluide odique. M. Sage donne la préférence à cette dernière dénomination qu'il attribue à Reichenbach, le célèbre physicien de Vienne, dont les expériences et les travaux sont connus.

Ce fluide odique jouirait de certaines propriétés psychiques et physiques dont la principale consisterait à servir d'intermédiaire à l'âme dans ses rapports avec le monde physique. Le fluide odique répondrait avec une sensibilité exquise aux vibrations de l'âme. Toute modification, si légère qu'on la suppose, dans nos pensées, nos sentiments, nos sensations, amène une modification dans le nuage de fluide odique qui flotte constamment autour de chaque individu, et qui a une tendance à reproduire les formes de notre corps physique, c'est-à-dire le fantôme de chacun de nous.

« C'est ainsi que certains sujets, à l'état hypnotique, peuvent voir dans un fauteuil un homme qui y est assis, et qui n'y est plus depuis un certain temps. »

A l'état normal, ce fluide envelopperait donc notre corps tout entier, mais on le trouverait en plus grande abondance dans le

cerveau, dans la main droite, dans les organes des sens, à l'extrémité des doigts.

On pourrait, selon M. Sage, séparer le corps fluidique des corps physiques et l'on obtiendrait ainsi d'un sujet hypnotisé, le phénomène désigné sous le nom d'extériorisation de la sensibilité.

M. de Rochas explique ainsi ce phénomène et cette propriété de notre fantôme.

« Dès que chez le sujet magnétisé la sensibilité commence à disparaître, le duvet lumineux recouvrant sa peau à l'état de veille semble se dissoudre dans l'atmosphère, puis reparaît au bout de quelque temps sous la forme d'un brouillard léger qui, peu à peu, se condense en devenant de plus en plus brillant, de manière à prendre en définitive l'apparence d'une couche très mince, suivant, à trois ou quatre centimètres en dehors de la peau, tous les contours du corps.

« Si moi, magnétiseur, j'agis sur cette couche d'une façon quelconque, le sujet éprouve les mêmes sensations que si j'avais agi sur sa peau, et il ne sent rien ou presque rien si j'agis ailleurs que sur cette couche : il ne sent rien non plus si c'est une personne mise en rapport avec le magnétiseur qui agit.

« Si je continue la magnétisation, il se forme autour du sujet une série de couches équidistantes, séparées par un intervalle de six à sept centimètres et le sujet ne sent les attouchements, les piqûres et les brûlures

que sur ces couches qui se succèdent parfois jusqu'à deux ou trois mètres, en se pénétrant et en s'entre-croisant, sans se modifier, au moins d'une façon appréciable, leur sensibilité diminuant proportionnellement à l'éloignement du corps.

« Au bout d'un temps variable, généralement après la troisième ou quatrième phase de léthargie, les couches concentriques présentent deux maxima d'intensité, l'un sur le côté droit du sujet, l'autre sur son côté gauche, et il s'y forme comme deux pôles de sensibilité. »

Ainsi, selon M. de Rochas, le sujet magnétisé devient insensible (anesthésique) dans tout son corps, il ne sent ni piqûre, ni brûlure, mais si on pince à quelques centimètres du corps ces couches concentriques de fluide odique, le sujet sent vivement. Il ne sent plus dans son corps normal, il sent dans son fluide odique, dans son fantôme, dans son corps anormal.

Dans cet état profond d'hypnose, il se produit un phénomène visible aux somnambules et aux sensitifs. Les deux moitiés de fluide s'éloignent du corps physique, se réunissent en avant, et forment un fantôme complet qui, lorsqu'il est assez dense, reproduit exactement les moindres particularités du corps avec lequel il reste uni par « un mince cordon odique ». Ce fantôme obéirait au sujet et au magnétiseur.

Ce double ou ce fantôme devient visible,

même pour les personnes qui restent à l'état normal et dans les conditions ordinaires de la vision naturelle. Gœrres, Sage, Flammarion, Aksakoff, les psychologues de l'école anglaise des sciences psychiques et d'autres auteurs rapportent de nombreux exemples, parfaitement constatés, de ce phénomène de bilocation ; un sujet se rend visible en deux endroits, ici dans son corps physique, plongé quelquefois dans un profond sommeil, et là dans son corps fluidique, dans son fantôme qui reproduit avec une parfaite exactitude tous les détails du corps.

Qu'est-ce que ce fluide odique? Quelle est la substance de ce fantôme? Nous l'ignorons encore. Nous avons vu la matière à l'état solide, liquide, gazeux, radiant. Il est possible que la matière soit susceptible de prendre encore d'autres formes qui nous sont inconnues, et qui lui permettraient de se désagréger et de s'agréger avec la plus grande facilité sous la direction dominatrice d'une volonté. Cette facilité de décomposition et de *recomposition* expliquerait un grand nombre de phénomènes merveilleux.

V

Notre esprit est-il satisfait de ces explications? Avons-nous une connaissance plus approfondie de la question? Je ne le crois pas.

Que l'on rencontre de temps en temps dans l'histoire, d'une manière exceptionnelle, des sujets qui se rendent visibles simultanément en deux endroits, j'en conviens. Mais, comment se produit ce phénomène ? Je n'en sais rien.

Quelle est la nature ou la substance de ce fantôme ? Je n'en sais rien. On nous parle de la matière à l'état solide, liquide, gazeux, radiant, éthéré ; on soupçonne que la matière se prête même à d'autres combinaisons moléculaires que nous ignorons encore, mais tout cela prouve que nous ne connaissons ni la nature, ni les conditions d'évolution, ni les lois de la composition de ce fantôme que personne encore n'a pu saisir et analyser. Nous ne savons rien.

On nous vante le fluide odique qui serait sécrété par notre organisme en général et par le cerveau en particulier, qu'en savons-nous ? On invoque le témoignage de quelques somnambules ou de quelques rares sensitifs qui auraient vu dans l'obscurité ce dégagement de ce que j'appellerais plus volontiers le fluide humain. Ce témoignage est insuffisant ; il ne constitue pas une preuve ou une démonstration sérieuse. La science a d'autres exigences pour justifier ses conclusions.

Que vaut le témoignage de ce sensitif, de ce névrosé ? N'est-il pas victime d'une hallucination ? N'est-il pas le jouet d'une illusion ? Ne se prête-t-il pas inconsciemment, et trop volontiers peut-être, à tout ce qu'on lui

demande, quand il prétend voir le mouvement et la couleur de ce fluide humain dont l'origine est toujours mystérieuse?

Qui oserait ici affirmer ou nier, sans présomption? Je le répète avec tristesse, nous ne savons rien.

J'ai toujours parlé avec estime et sympathie de la mentalité de M. de Rochas et de ses courageuses recherches. Il a foulé aux pieds le respect humain et abordé avec une grande indépendance des questions qui jusqu'alors n'avaient pas droit de cité dans le monde scientifique, ce mérite n'est pas commun. Mais il me serait bien difficile d'accepter sans objection sa théorie nouvelle de l'extériorisation de la sensibilité et de la motricité.

Si la sensibilité, chassée du corps humain par l'anesthésie, se réfugiait, comme l'enseigne M. de Rochas, dans le fluide odique, dans le fantôme, ce phénomène serait constant comme le sont les lois de la nature, il serait fréquent et il serait facile de le constater.

Il en est tout autrement dans la réalité. Sur cent ou mille sujets plongés dans l'insensibilité par le magnétisme, l'hypnotisme, le chloroforme, etc., vous n'en trouverez pas deux qui présentent le phénomène de la sensibilité extériorisée. Ces sujets ont perdu la sensibilité, c'est un fait incontestable et facile à constater. On peut les piquer, les brûler, les déchirer, ils ne sentent rien, la sensibilité a disparu.

Vous cherchez en vain, autour du sujet,

ces couches concentriques de fluide, qui forment notre fantôme, personne ne constate leur réalité, personne ne les voit, personne ne peut s'en emparer et les soumettre aux sévérités d'une analyse impartiale.

Et si vous essayez de pincer ces couches imaginaires, à une distance que l'on a essayé de déterminer, vous aurez fait un geste inutile, le sujet qui ne sent rien dans son corps, ne sent pas davantage dans le fluide ébranlé autour de lui.

Il reste donc simplement que quelques rares sujets, dressés et détraqués par le magnétisme, prétendent sentir quand leur magnétiseur, et lui seul, s'amuse à pincer en l'air le fantôme qu'on ne voit pas. Ce n'est pas assez pour justifier une théorie.

Il ne faut pas oublier que le magnétisme établit un rapport profond entre le magnétisé et le magnétiseur. Le magnétisé perd un instant sa raison, sa conscience, sa volonté, sa personnalité ; il pense, il sent, il veut par la pensée, la sensibilité, la volonté de son magnétiseur. Je ne cherche pas à expliquer cette substitution du magnétiseur au magnétisé.

Le magnétisé voit donc, mentalement, le geste et la pensée de son magnétiseur, il le voit dessiner le geste d'un homme qui vient le pincer, il se persuade dans son imagination qu'il est pincé en réalité, et il éprouve un sentiment de douleur.

Je voudrais d'autres preuves pour croire à l'extériorisation de la sensibilité.

On nous dit bien encore que le magnétisé fait passer son fluide dans la statuette de cire, dans le bois, dans le chiffon qu'il roule dans ses mains, et que si l'on déchire à distance cette image de bois ou de cire, le magnétisé, anesthésié, éprouvera un sentiment très vif de douleur. Ici encore les conclusions nous paraissent forcées; tout se passe dans l'imagination.

Ne prévenez pas le sujet, emportez à son insu, dans une pièce voisine, ses vêtements que la proximité du corps et la chaleur organique auront très fortement imprégnés de son fluide; donnez, si vous voulez, des coups de canif ou de ciseau dans ces vêtements intimes, et vous constaterez que le magnétisé ne sent rien, ne se doute de rien, reste le même dans la chambre où il dort, et qu'il ne pense pas à vous.

Si au contraire le magnétisé connaît votre désir, si son imagination se trouve en rapport harmonique avec la vôtre, s'il voit mentalement votre pensée et votre geste, il pourra, dans ce cas, éprouver une sensation douloureuse. Mais il est évident que l'impression pénible qu'il éprouve n'est pas l'effet d'un coup de ciseau donné dans son fluide, elle constitue un phénomène *psychique*, elle est l'effet de la communication anormale qui s'établit entre les cerveaux du magnétiseur et du magnétisé. Rien ne nous autorise donc à conclure que la sensibilité du sujet s'est réfugiée dans ce fluide, et que le magnétisé

vit, sent, agit dans ce fluide devenu son fantôme ou son corps aérien.

Que nous ayons un corps électrique, odique ou fluidique, je n'en vois aucune preuve certaine, et je n'y crois pas. Il est plus sage et plus scientifique de reconnaître son ignorance que d'affirmer des hypothèses gratuites ou de bâtir sur le sable des systèmes chimériques. Il faut résister à cette inclination naturelle de l'esprit humain altéré de lumière, épris de l'inconnu.

Qu'il existe en nous, dans notre corps vivifié par notre âme une source mystérieuse d'électricité, de magnétisme, indépendante de la chaleur humaine, j'y crois, c'est ma conviction.

Qui écrira ce nouveau chapitre de la psychologie de l'avenir?

CHAPITRE III

LE FANTOME HUMAIN ET LE CORPS PHOSPHORESCENT

I

La thèse du Dr Garcin[1] nous présente la question du corps astral sous un aspect nouveau : c'est bien, au fond, la pensée de Gœrres sur l'existence d'un fluide indéfinissable, au service de l'âme, que cet écrivain défend encore sous la dictée d'un sujet magnétisé. Mais, plus hardi, il essaie de nous faire connaître le champ ouvert à l'action mystérieuse du fluide astral ou éthéré.

D'après lui, le cerveau est le point de départ du fluide, c'est là qu'il se concentre pour avoir plus de force, et c'est de là que le sujet le dirige directement, sans passer par le canal des sens, du côté indiqué. Du cerveau à l'objet si éloigné qu'il soit, il se fait comme un écoulement continuel de fluide que l'on

[1] *Le Magnétisme expliqué par lui-même.*

pourrait comparer à un courant électrique, malgré les différences profondes qui les séparent, et c'est en envoyant sans relâche le fluide vers l'objet qu'il veut connaître, que le sujet entretient la communication avec cet objet, le pénètre, le voit dans son ensemble et dans tous ses détails.

Mais ce fluide resterait toujours en communication avec notre corps : « Je remarquai toutefois, que, malgré tout l'élan de mon âme, je décrivais un cercle dont le centre était occupé par mon corps ; il y avait une certaine limite que je ne pouvais, ou plutôt que je n'osais franchir. J'en voulus connaître la cause, et je vis que l'union de mon âme et de mon corps serait brisée, si cette limite était franchie. Je compris alors pourquoi je m'étais trouvé, à plusieurs reprises, comme instinctivement retenu. »

Ni l'âme, ni le corps ne se déplacent pour se rendre au loin, dans un pays inconnu, et voir ainsi la personne ou l'objet dont on demande la description fidèle : l'âme reste dans le corps, et celui-ci reste dans le lieu où il est vu. Mais l'âme déborde la périphérie de son corps, par une action puissante ; elle dirigerait ainsi le fluide vers la personne désignée ou le lieu indiqué, et son regard, qui s'étend aussi loin que ce fluide magnétique, fluide ou vital, se trouverait ainsi en contact avec la personne ou le pays éloigné dont elle décrit la nature et l'état.

A l'état normal, dans les conditions ordi-

naires de la vie, le fluide vital servirait encore, d'après le Dr Garcin, à expliquer le phénomène si délicat de la perception. Une maison est devant moi ; à sa vue j'éprouve une impression organique sur le nerf optique, l'impression modifie l'état du cerveau où elle vient retentir; aussitôt le cerveau dégage le fluide qui va envelopper la maison, et c'est alors seulement que j'entrerais en rapport avec l'objet extérieur et que j'en aurais la perception; ce serait dans ce fluide vital que je verrais tous les corps.

Quand un sujet est plongé dans l'état magnétique, il est en même temps anesthésique, il n'est plus en communication par les sens avec le monde qui l'environne, il n'éprouve aucune douleur si on le pique, il n'entend pas si on lui parle, il ne voit pas si on le regarde, il est comme enseveli dans un profond sommeil, et cependant il voit, il entend, il produit des actes d'intelligence et d'activité; il vit, mais d'une autre manière, et il nous apprend ainsi qu'il existe un autre moyen que celui des sens pour voir, sentir, connaître. Or, l'hypothèse de la vision par le fluide vital répondrait selon Garcin à nos difficultés. Je réfuterai plus tard cette théorie.

II

Serons-nous plus heureux en examinant le nouveau système de l'auteur des *Types phy-*

sionomiques et phénomènes psychiques que nous allons exposer?

Selon M. Ledos nous trouverions dans tout homme : 1° une âme ou un esprit qui préexiste à la matière; 2° un corps invisible qu'il ne faut pas confondre avec le périsprit, et 3° un corps visible ou matériel.

« Le corps invisible possède les mêmes sens que le corps matériel, mais ils sont incomparablement plus subtils et plus parfaits. Le corps organique, malgré l'admirable structure de toutes ses parties, n'est qu'une grossière et très imparfaite ébauche du corps invisible. »

D'où il suivrait que notre corps invisible entend, voit, sent avec une pénétration et une intensité extraordinaires, quand il se trouve dans des conditions favorables à sa manifestation, quand il entre en contact avec le monde extérieur. C'est lui qui nous donnerait la clef des phénomènes merveilleux.

M. Ledos nous dit d'étranges choses de ce corps invisible, de ce corps qui n'emprunte à aucun élément étranger son énergie vitale, ni son mode d'être. Il tire de lui-même sa propre vie, il n'emprunte rien aux éléments, aux astres, aux influences ambiantes; il est invulnérable, indécomposable, indestructible ; et ce n'est pas tout.

« Le sens visuel du corps invisible ne peut en aucune sorte être comparé à celui du corps matériel. L'œil intérieur est le soleil du corps invisible; sa pénétration est telle qu'il perçoit *bien au delà des limites du connu et des*

choses visibles. La lumière la plus éblouissante ne peut l'offenser, et l'obscurité la plus profonde n'arrête point sa puissance visuelle.

« Pendant la vie terrestre, le sens de la vision intérieure demeure inactif et à l'état latent. Néanmoins, quelques rares privilégiés possèdent jusqu'à un certain point la faculté active du sens visuel du corps invisible. Ils ont alors la faculté de pénétrer dans les mystérieux replis du corps humain, de sonder les consciences, de voir clairement les fonctions si profondément cachées de l'organisme et d'en découvrir les lésions.

« D'autres, doués du même privilège, ont des visions merveilleuses, des extases sublimes qui les font entrer en relation avec le monde invisible; par le sens visuel et le sens auditif du corps fluidique ils jouissent de spectacles et de mélodies d'une telle beauté et d'une telle harmonie, que leur âme reste comme suspendue dans un délicieux ravissement, et qu'elle semble prête à franchir les limites de sa prison corporelle. »

III

Ainsi, d'après M. Ledos, les ravissements, les extases, le don de lire dans le corps humain et dans les profondeurs de la conscience humaine, tous ces phénomènes et d'autres qui appartiennent, selon nous et selon l'enseignement de l'Eglise, au monde

préternaturel, à des causes préternaturelles, ne dépasseraient pas les forces de la nature, ils seraient l'effet naturel de la puissance naturelle de ce corps invisible que chacun de nous possède sans le savoir. En prenant ces principes, il serait facile d'arriver à la négation de tout ordre préternaturel.

Le corps invisible aurait encore d'autres propriétés. Tandis que certains auteurs prétendent, nous l'avons déjà vu, que le fluide odique ou humain est sécrété par l'encéphale et par notre système nerveux, M. Ledos en attribue la production à notre corps intérieur, celui qu'on ne voit pas :

« Il y a dans le monde, écrit M. Ledos, un flux et un reflux continuel et régulier, de l'intérieur à l'extérieur; émanation fluidique qui échappe à la vision corporelle et que l'on peut comparer à une sorte d'électricité latente. Du corps humain se dégage ce rayonnement fluidique, qui, de la périphérie corporelle, transmet à une certaine distance ses rayons et forme une sorte d'atmosphère ambiante, propre à l'individu dont elle émane.

« Ce fluide phosphorescent, subtil, insaisissable, indécomposable et indestructible n'est pas le produit de diverses fonctions du corps organique, mais bien *le résultat des émanations du corps invisible qui enveloppe la périphérie du corps matériel.*

« Chez quelques rares individus, ce fait produit le mystérieux phénomène de la réflexion du corps intérieur ou fluidique au

delà des limites corporelles. C'est ainsi que se produisent dans l'atmosphère les apparitions ou visions de certains personnages à des distances plus ou moins éloignées du lieu où réside leur corps matériel, phénomène admirable et merveilleux, bien que naturel, car il n'est, en réalité, que la réflexion ou le mirage de l'image corporelle. »

C'est ainsi que l'on pourrait expliquer, selon M. Ledos, le phénomène de la bilocation, et les phénomènes de l'hallucination. Sous l'influence d'une grande exaltation, d'une passion très intense, le corps intérieur et phosphorescent illumine son corps matériel, et celui-ci réfléchit son image dans l'atmosphère ambiante.

« De là ces apparitions étranges, ces fantômes qui frappent de terreur l'imagination du visionnaire. » Mais l'auteur ne conteste pas que, dans certains cas, la vision ne puisse être le résultat de la présence d'un esprit étranger.

L'enlèvement du corps dans les airs, la lévitation s'expliqueraient aussi de la même manière. Certains individus, perdus dans l'extase, s'affranchiraient des lois de la pesanteur, lorsque le corps fluidique phosphorescent envelopperait et soulèverait accidentellement dans les airs le corps matériel.

IV

Nous pouvons résumer ainsi ce système ingénieux, mais faux.

Nous avons en nous un corps fluidique et phosphorescent qui possède à un degré infiniment supérieur tous les sens de notre corps matériel. Ce corps phosphorescent dont la nature, l'origine et le mode de conservation nous restent inconnus, rayonne, entoure et dessine les formes de notre corps, devient notre fantôme et jouit de la propriété de maintenir le corps matériel dans les airs, de le transporter sur différents points de l'espace où il se rend visible, de pénétrer les secrets les plus cachés de l'âme et de notre organisme. Quand il y a relation harmonique entre le corps fluidique et le corps matériel. le sujet possède un pouvoir physique vivifiant, c'est le pouvoir « des thaumaturges, des faiseurs de miracles, des guérisseurs par l'insufflation et par l'imposition des mains ».

Tout le système de M. Ledos repose donc sur cette hypothèse : nous avons en nous un corps fluidique extraordinaire qui produit naturellement tous les phénomènes merveilleux et préternaturels de la mystique chrétienne. Voilà donc notre fantôme!

Quelles preuves nous donne-t-on de l'existence de ce corps intérieur et phosphorescent? Aucune. Nous sommes donc en présence

d'une affirmation gratuite, sans valeur scientifique, sans fondement. On suppose que nous avons en nous un corps invisible qui possède tous les sens de notre corps physique portés à la plus haute puissance, et on ne nous donne aucune preuve de son existence. Ni l'expérience, ni le raisonnement, ni l'induction, ni la déduction ne nous donnent même un commencement de preuve.

Il est facile à tout homme doué d'esprit et de quelque imagination d'inventer une thèse de ce genre, de rêver que nous avons un fantôme en nous, que nous pouvons dégager ce fantôme, en faire notre émissaire ou notre messager, l'envoyer à travers l'espace et en obtenir des communications sur les secrètes pensées de ceux que nous connaissons et que nous aimons. On discute des preuves, on ne discute pas une hypothèse gratuite, si profonde que soit notre sympathie pour celui qui la produit.

V

M. Ledos reconnaît la réalité des divins phénomènes de la mystique chrétienne, apparitions, connaissance intime des consciences, révélations, lévitations, multilocation, et il attribue tous ces phénomènes à notre corps phosphorescent. Ici encore nous errons dans les ténèbres et dans les aventures de l'imagination. Il faudrait nous montrer par l'expé-

rience ou par le raisonnement qu'il existe un rapport de causalité entre ces phénomènes et le prétendu similaire ou fantôme caché en nous, derrière le rideau du corps matériel. Affirmer n'est pas prouver.

Si tous les hommes possèdent, en vertu même de leur nature, ce corps intérieur d'une agilité et d'une pénétration si puissante, pourquoi n'en savent-ils rien, pourquoi les thaumaturges sont-ils si rares, pourquoi les guérisseurs et les voyants ne se trouvent-ils pas partout, dans nos rues, dans nos carrefours et dans nos maisons?

On nous dit que « l'homme a en lui-même des forces et des facultés cachées, qui, étant mises en activité par l'action du corps intérieur, produisent *des effets surnaturels*, p. 153 ».

Mais, si ces effets sont surnaturels, ils appartiennent à une cause surnaturelle, et ce n'est pas à l'homme, à la nature humaine, c'est à une cause surnaturelle qu'il faut les attribuer; c'est Dieu qui en est l'auteur.

On nous dit encore que le corps intérieur voit les objets les plus éloignés, les pensées les plus secrètes, etc. Pourquoi faire intervenir un corps quand l'âme nous suffit? Ce n'est pas le corps qui voit, c'est l'âme par le corps. S'il plaît à Dieu d'élever la puissance et d'étendre la pénétration de l'âme, elle verra à de longues distances, elle connaîtra les pensées qui se traduisent à l'extérieur d'une manière qui semble imperceptible, elle

connaîtra l'avenir, et elle refoulera devant elle l'obstacle de l'espace et de la matière, et nous verrons les prodiges éclatants de la lévitation et de la multilocation.

L'hypothèse du corps intérieur est donc inutile et elle n'est pas démontrée.

On nous dit encore que « le fluide masculin affecte trois couleurs : le jaune, le rouge et l'orangé, et que le fluide féminin est bleu, vert et violet, p. 142 ». Des preuves? C'est en vain que nous en cherchons. Mais ce fluide, ce corps intérieur, c'est précisément celui qui sortirait de nous dans certains cas extraordinaires, et qui formerait notre fantôme. Il faudrait donc que le fantôme féminin fût toujours vert ou violet, et que le fantôme masculin fût rouge ou orangé?

Or le fantôme ou le double dont on a quelquefois constaté la réalité dans les apparitions n'est ni rouge ni violet, il est la reproduction exacte du visage, des vêtements, de l'attitude de celle ou de celui qu'il représente; c'est le même individu présent en deux endroits.

Il faut donc renoncer à l'explication du *double* par le corps intérieur fluidique ou phosphorescent. Toutes ces hypothèses, purement imaginaires, amusent peut-être, un instant, la curiosité, mais elles n'expliquent rien.

VI

Allan Kardec et ses disciples nous ont laissé une théorie des images fluidiques et du fantôme qui diffère de celles que je viens d'exposer.

« L'esprit, écrit Allan Kardec dans son livre *La Genèse*, p. 310, agit sur la matière; il puise dans la matière cosmique universelle les éléments nécessaires pour former à son gré des objets ayant l'apparence des divers corps qui existent sur la terre. Il peut également opérer sur la matière élémentaire, par sa volonté, une transformation intime qui lui donne des propriétés déterminées. Cette faculté est inhérente à la nature de l'esprit qui l'exerce souvent comme un acte instinctif quand cela est nécessaire, et sans s'en rendre compte. Les objets formés par l'esprit ont une existence temporaire, subordonnée à sa volonté ou à la nécessité: il peut les faire ou les défaire à son gré. Les objets peuvent, dans certains cas, avoir aux yeux des personnes vivantes toutes les apparences de la réalité, c'est-à-dire devenir momentanément visibles et tangibles. »

Les esprits sentent, voient, entendent, vivent dans le monde fluidique, au sein de cette matière raréfiée, et quand ils veulent se rendre visibles et prendre le corps et l'apparence de ceux qu'évoquent les spirites, ils

n'ont qu'à recueillir autour d'eux, dans ces fluides spirituels qui constituent leur demeure, les éléments avec lesquels ils forment le fantôme de l'apparition.

« Les esprits agissent sur les fluides spirituels, non en les manipulant comme les hommes manipulent les gaz, mais à l'aide de la pensée et de la volonté. La pensée et la volonté sont aux esprits ce que la main est à l'homme. Par la pensée, ils impriment à ces fluides telle ou telle direction ; ils les agglomèrent, les combinent et les dispersent ; ils en forment des ensembles ayant une apparence, une forme, une couleur déterminées ; ils en changent les propriétés comme un chimiste change celle des gaz ou autres corps, en les combinant suivant certaines lois. C'est le grand atelier ou laboratoire de la vie universelle. »

S'il en est ainsi, on ne voit pas pourquoi les spirites répètent si souvent que les esprits soutirent le fluide des médiums dans les expériences de matérialisation. Ils n'ont que faire du médium endormi ; ils trouvent autour d'eux, dans l'immense région des fluides spirituels ou de la matière extrêmement raréfiée, les éléments du fantôme qui se forme instantanément, sous l'inspiration de leur pensée, au commandement de leur volonté. C'est ce fantôme que nous avons appelé le *corps aérien* que les bienheureux, les âmes du purgatoire, rarement les damnés, composent eux-mêmes, par une volonté particulière de Dieu, quand

il leur permet d'apparaître aux vivants.
Mais les vivants ne puisent pas dans ce réservoir les molécules de leur double, ils les trouveraient en eux-mêmes, selon les spirites, dans ce périsprit ou corps intermédiaire, dont nous avons souvent parlé. C'est ce périsprit qui se détacherait de nous; double ou fantôme mystérieux, dont les lois de formation et les modes d'apparition sont encore entourés de grandes obscurités et qui ne cesse pas, pendant la vie, de rester sous la domination de notre *moi*. Chimères et rêveries!

VII

Je m'étonne que Gœrres, le grand mystique, ait oublié, une fois, les principes les plus sûrs et les mieux justifiés de la théologie, et qu'il ait écrit cette page :

« L'homme peut contempler les âmes séparées et les reconnaître plus ou moins clairement. En effet, quoique la mort ait brisé les liens qui attachaient ces âmes à leur corps, elles n'ont pas perdu néanmoins toutes les forces de la vie corporelle, mais il leur en est resté quelque chose qui doit servir plus tard, lors de la résurrection, à recomposer ces organes dont elles ne sont pas séparées pour toujours. Elles peuvent donc, à l'aide de ces forces qui leur sont restées, se rendre sensibles aux hommes qui restent sur la terre et converser avec eux. Bien plus, elles peuvent,

par certaines opérations naturelles, en faisant usage de ces forces, manifester leur présence même à ceux dont le regard intérieur ne se distingue par aucune disposition extraordinaire.

« Le monde des vivants et le monde des défunts ne se touchent que rarement, et par quelques points seulement ; pour tout le reste, ils sont séparés par un abîme infranchissable. Mais quelque rares que soient ces conjonctions de deux personnes d'un monde différent, elles ont lieu quelquefois néanmoins, soit parce que le regard de l'homme, par suite de quelque développement extraordinaire, voit dans une lumière naturelle ce qu'il ne peut voir ordinairement, soit parce que l'âme séparée se rend visible à l'homme à l'aide des forces physiques qui lui sont restées.

« Les régions invisibles renferment plusieurs ordres d'esprits. Plus ceux-ci sont rapprochés de nous, plus aussi nos rapports avec eux doivent être fréquents et faciles. Or, il n'en est point qui soient plus voisins de l'homme que ceux qui ont une nature commune avec lui, qui ont été autrefois ce que nous sommes nous-mêmes, et qui doivent, par conséquent, tenir toujours à nous, par les liens d'une sympathie particulière. On conçoit donc que l'homme puisse quelquefois, sans même avoir besoin que son œil intérieur soit élevé à une très grande puissance, que l'homme puisse converser avec des esprits de

cet ordre. Le somnambulisme spontané peut donner lieu aussi à des rapports de ce genre, en aiguisant le sens général et en lui donnant une perspicacité extraordinaire. Mais pour monter plus haut dans la hiérarchie des esprits, pour entrer en rapport avec les anges, le somnambulisme et la magie ne suffisent plus, il faut une élévation mystique de l'âme [1]. »

VIII

Que des rapports entre les vivants et les morts soient possibles, réels, c'est incontestable. En effet, les âmes, séparées de leur corps, conservent les forces physiques, chimiques, vitales au moyen desquelles, sur la terre, elles maintenaient dans l'unité de forme et dans la vie les atomes fuyants qui formaient notre corps, avant de disparaître à leur tour dans le tourbillon vital. Avec ces forces et le fluide vital, elles peuvent apparaître, et en fait, l'histoire le démontre, elles ont apparu bien souvent parmi nous, quand Dieu le permet.

Nous admettons aussi qu'il existe des affinités morales particulières et persévérantes entre les vivants et les défunts qui ont partagé nos deuils et nos joies, nos déceptions et nos succès pendant la vie, à notre foyer. Ils font partie de nous, en quelque manière, et nous

[1] Gœrres, *Mystiq.*, t. III, p. 342.

faisons partie d'eux-mèmes. Quelque chose d'eux reste en nous, sur la terre, quelque chose de nous reste en eux, dans l'autre vie.

Mais, que nous puissions communiquer *naturellement*, en vertu de cette sympathie, avec ceux qui nous ont quittés, qu'il suffise d'un développement *naturel* de notre perspicacité, d'une acuité particulière du sens général, d'une extension spontanée ou provoquée de notre regard pour pénétrer dans l'autre monde, et converser d'une manière sensible avec les esprits, voilà ce qui est contraire à la doctrine catholique : voilà ce que le philosophe allemand ne pouvait pas démontrer.

La distinction qu'il établit entre les esprits supérieurs et les esprits inférieurs pour expliquer ces communications ne repose sur rien. En effet, si nous pouvons voir naturellement, par un développement accidentel de notre sensibilité, les esprits inférieurs que nous avons connus sur la terre, si la sympathie qu'ils ont éprouvée pour nous explique assez ces relations, à plus forte raison devons-nous voir les esprits supérieurs que nous avons aimés en ce monde. Ils sont supérieurs, c'est-à-dire plus élevés, sans doute, en intelligence et en puissance, plus maîtres aussi de ces forces physiques qui leur permettent de faire de la matière radiante l'instrument de leur apparition, et il leur est, par conséquent, plus facile qu'aux esprits inférieurs d'entrer en communication avec nous.

On ne voit pas d'ailleurs sur quoi le philo-

sophe allemand peut s'appuyer pour justifier cette catégorie des esprits supérieurs opposés aux esprits inférieurs. Après la mort, l'âme va ou au ciel, ou au purgatoire, ou dans l'enfer; elle se trouve ainsi ou dans la béatitude éternelle, ou dans la souffrance temporaire, ou dans la douleur sans fin. C'est la seule distinction que l'on puisse établir.

Que si l'on prétend, comme Gœrres l'enseigne, que nous pouvons entrer *naturellement* en communication avec les esprits inférieurs, il faut dire, dans une langue plus claire, que nous pouvons converser avec les bienheureux, avec les damnés, et avec les âmes du purgatoire, et qu'il suffit, pour obtenir ces communications, de provoquer un développement anormal de la sensibilité et de la perception. C'est une erreur manifeste en opposition formelle avec la doctrine catholique et avec les faits.

Les apparitions des morts aux vivants ne dépendent pas des lois de l'ordre naturel, elles dépendent de la volonté de Dieu. Il ne suffit pas d'une affection de la plus grande intensité, ou d'un état anormal de la sensibilité pour en obtenir la production. Que si ces conditions suffisaient, les apparitions seraient très fréquentes, elles feraient partie de l'ordre naturel, elles deviendraient ordinaires, et nous pourrions tous les jours en constater la manifestation. Nous voyons au contraire que, malgré la puissance des profondes affections, malgré les modifications spontanées ou pro-

voquées du système nerveux, malgré les essais les plus variés, sous l'excitation d'un ardent désir, on échoue toujours quand on veut revoir un parent, un ami, un personnage qui n'appartient plus à ce monde. Et si l'on obtient une communication, phénomène d'ailleurs très rare, rien ne nous garantit la vérité de l'apparition.

Ce n'est pas ainsi que les phénomènes se produisent dans l'ordre naturel : ils ne portent pas ce caractère de caprice et d'irrégularité; ils se produisent invariablement de la même manière, dans les mêmes circonstances, sous l'influence décisive des mêmes causes, et c'est la raison de l'harmonie qui domine tous les mouvements de l'univers. Nous connaissons les causes, nous prédisons sûrement les effets, nous voyons clairement le lien qui rattache la cause aux effets; nous affirmons l'existence d'une loi qui ne sera pas violée.

Mais, dans le domaine des apparitions des défunts aux vivants, nous ne voyons ni l'effet, ni la cause, ni le rapport de l'un à l'autre, ni l'action uniforme de la loi, ni la périodicité régulière des phénomènes constatés. Tout semble au contraire y révéler l'arbitraire, l'incertitude, le caprice, le défi aux prévisions du cœur, et nous ne pouvons jamais affirmer, à coup sûr, que tel degré d'intensité dans le désir, telle surexcitation de la sensibilité, telle puissance de l'intelligence déterminera nécessairement l'apparition du défunt que nous attendons.

Et cette incertitude témoigne bien que les apparitions ne dépendent pas de nous, de notre volonté, de nos désirs, mais qu'elles dépendent d'une cause supérieure, c'est-à-dire de Dieu qui permet ou qui défend ces apparitions, selon les lois de sa providence, dans le gouvernement du monde.

IX

De toutes les observations qui ont été faites avec une attention scrupuleuse par des savants d'une valeur incontestable, il est permis de dégager, sans superstition et sans témérité, les conclusions suivantes :

Des vivants apparaissent quelquefois aux vivants, à de grandes distances, ou à des distances moins considérables. Ces apparitions ont toujours lieu sous la forme d'une image ou d'un fantôme qui frappe directement l'imagination du sujet récepteur quand l'apparition est imaginative. Elles se produisent quelquefois à la suite d'une tension vigoureuse de notre esprit, d'une concentration de notre pensée sur la personne qui nous est unie par les liens du sang ou de l'amitié, que nous voulons impressionner. Cette condition ne suffit pas.

Cet acte si intense d'attention (*monoïdéisme*) n'est pas toujours nécessaire. L'apparition se produit, tantôt sans l'intervention du sujet expéditeur qui ignore le phénomène et ne

pense en aucune manière au sujet récepteur; tantôt sous une forme prophétique, c'est une scène qui n'est pas encore réalisée, et qui est à la veille de se réaliser; d'autres fois, enfin, le fantôme apparaît, deux ou trois jours avant la mort du sujet, à la manière d'un avertissement mystérieux. Nous voyons ainsi que le phénomène de l'apparition n'est pas l'effet volontaire de l'homme, de sa puissance de concentration intellectuelle, et qu'il est soumis à d'autres lois.

Si nous observons le corps humain pour en dégager la notion de fantôme, nous reconnaîtrons, avec les expérimentateurs les plus sérieux, que notre système nerveux sécrète un fluide dont le nom n'a pas reçu encore une consécration définitive, fluide odique, nerveux, vital, neurique, désigné aussi par les philosophes des siècles passés sous le nom d'*esprits animaux*, et qui permet de croire à un état spécial de la matière, ni solide, ni liquide, ni gazeux, un état radiant qui se prêterait avec la plus grande facilité à tous les phénomènes de désagrégation et de réintégration.

Ce fluide, qu'il ne faut pas confondre avec le corps astral des spirites, et qui n'est pas un intermédiaire entre le corps et l'âme, serait simplement cette matière qui sert, en certains cas, à former notre corps aérien, ou notre image, et à le rendre sensible dans l'imagination du sujet récepteur, ou de la personne qui voit l'apparition.

Quel est l'agent intelligent qui forme ainsi le fantôme et le dirige à travers l'espace jusqu'à la personne à laquelle nous apparaissons? Il est incontestable que nous ne pouvons pas nous attribuer la responsabilité de l'apparition dans les cas suivants : 1° quand le phénomène se produit sans que nous le sachions; 2° quand il représente une scène qui n'existe pas encore, telle, la vision de la mère dont nous avons parlé, qui vit, trois jours avant son accomplissement, une scène sanglante de mutinerie sur un bateau de pêche de Terre-Neuve; 3° quand le fantôme précède de quelques jours la mort tragique ou naturelle de la personne dont il porte la ressemblance.

Dans ces conditions, l'apparition est préternaturelle, elle est l'œuvre d'un esprit bon ou mauvais, ange ou démon, elle n'est pas le produit conscient ou inconscient de la personne qui apparaît sans le savoir, sous l'apparence d'un fantôme, et qui porte avec elle un avertissement.

Il peut arriver que par un acte très intense d'attention et de volonté, je force une personne éloignée à penser à moi, et qu'une organisation nerveuse, particulière détermine dans le cerveau de cette personne une hallucination, ou l'apparition saisissante de mon image qui lui semble une réalité concrète, matérielle. Ici les données du problème sont profondément modifiées, et nous touchons au mystère de la télépathie. Le moment n'est

pas venu de reprendre cette question.

Ce que je veux observer, pour ne pas m'écarter de mon sujet, c'est qu'il est faux de dire que tout homme a son fantôme, que ce fantôme est à sa disposition et que, par son intermédiaire, il peut quand il veut entrer en communication avec les absents.

Ce qui ne me paraît pas contestable, c'est que le corps humain sécrète un fluide, *le fluide humain*, que ce fluide peut produire des phénomènes physiques, magnétiques, électriques dont l'étude présente le plus grand intérêt et de sérieuses difficultés ; que les esprits peuvent s'emparer de ce fluide, prendre notre ressemblance et apparaître, ou dans les expériences de matérialisation, ou ailleurs, d'une autre manière, dans des conditions qui varient sans cesse.

Il n'est pas sage de provoquer ces apparitions toujours si dangereuses, ni d'essayer de pénétrer dans la zone de l'autre monde. Tous nos efforts sont vains, ils nous exposent aux amertumes des plus cruelles déceptions.

Nous avons essayé de connaître la nature du fantôme des vivants et le secret des apparitions entre vivants; que faut-il penser du fantôme des morts et de ses apparitions aux vivants ?

CHAPITRE IV

LE FANTOME DES MORTS

I

La foi nous enseigne qu'après la mort, l'âme séparée transitoirement du corps qu'elle informait pendant la vie, s'en va, ou dans le ciel, pour une récompense éternelle, ou dans le purgatoire, pour y subir une expiation temporaire, ou dans l'enfer, pour y souffrir un châtiment sans fin.

Toutes les communications sont-elles coupées désormais entre les morts et les vivants, ou se continuent-elles dans la forme et avec les facilités désordonnées, si souvent exposées par les disciples d'Allan-Kardec?

Si des communications particulières et rares s'établissent encore entre les morts et les vivants ; si ces morts apparaissent quelquefois aux vivants, dans les terreurs ou dans les charmes d'une vision, ou joyeux ou éplorés, pour éveiller tantôt l'amour, tantôt la pitié dans le cœur de ceux qu'ils ont connus, com-

ment se produisent ces apparitions? de quel corps sont-ils revêtus pour se faire voir et reconnaître des vivants? Cette enveloppe nouvelle et mystérieuse à travers laquelle nous voyons et nous reconnaissons ceux que nous avons rencontrés dans la vie, ne serait-ce pas le corps astral des modernes, les mânes, les ombres, les fantômes des anciens? Qu'est-il permis de croire, et que faut-il penser?

Nous ne parlerons plus du corps aérien des vivants; nous parlons, en ce moment, du corps aérien des défunts.

II

Tous les docteurs de l'Eglise et tous les théologiens reconnaissent que les communications ne sont pas irrévocablement coupées entre les morts et les vivants; ils enseignent, et leur enseignement est unanime sur ce point, que les bienheureux ont apparu et apparaissent quelquefois encore aux hommes restés sur la terre, pour les instruire, les avertir, les réjouir et les consoler.

Mais ces communications entre les vivants et les morts constituent des faits miraculeux; elles ne sont jamais de l'ordre naturel, elles appartiennent à l'ordre préternaturel.

Cette observation est importante et absolue.

Il est naturel aux bienheureux de communiquer entre eux et de former une société; il

est naturel aux vivants d'établir entre eux des relations et de former la société des vivants, mais il n'est pas naturel aux défunts d'abaisser les barrières élevées entre le temps et l'éternité et de communiquer avec les vivants.

Dieu permet aux bienheureux de faire sentir aux vivants leur invisible et saisissante présence.

Nous trouvons dans l'Ancien Testament, dans le Nouveau, dans la Vie des saints, des faits très nombreux d'apparitions corporelles des bienheureux.

Faisons la part aussi large que vous voudrez aux illusions, aux hallucinations, aux fausses visions, aux extases contrefaites, il restera cependant ce fait incontestable, c'est que les apparitions des bienheureux aux vivants sont établies par des preuves historiques qui défient la critique, et dont la négation serait la négation même de l'autorité de l'histoire.

Nous renvoyons le lecteur aux Bollandistes et aux procès-verbaux de la canonisation des saints. Saint Pierre d'Alcantara, sainte Thérèse, saint Antoine de Padoue, saint Louis de Gonzague, saint François d'Assise ont apparu, sous une forme corporelle, aux vivants. On constate aussi des faits nombreux d'apparitions corporelles dans les vies de sainte Catherine de Sienne, de sainte Madeleine, de saint Jean de la Croix, de la bienheureuse Lidwine, de sainte Françoise Romaine, et

d'autres saints. Saint Thomas enseigne que les âmes bienheureuses peuvent sortir du paradis quand elles veulent, apparaître aux vivants, en se conformant, cependant, aux lois générales de la Providence, et que les âmes des damnés peuvent nous apparaître, en vertu d'un ordre ou d'une permission de Dieu[1].

III

Les apparitions des âmes du purgatoire, sous une forme corporelle, sont plus fréquentes. Ici encore, nous pouvons consulter l'enseignement théorique des théologiens et l'enseignement pratique des faits.

Dieu permet ces apparitions, soit pour nous éclairer sur l'état des défunts et nous intéresser à leur sort, soit pour nous avertir et nous corriger, soit dans une pensée de miséricorde pour nous décider à ne pas refuser nos prières et nos suffrages à ceux que nous avons aimés et qui ont partagé les épreuves de notre existence terrestre.

Dans d'autres circonstances, comme on le voit dans la vie de la bienheureuse Lidwine et de Catherine de Ricci, Dieu permet aux vivants de pénétrer en esprit dans le purga-

[1] Secundum dispositionem divinæ providentiæ, aliquando animæ separatæ a suis receptaculis egressæ, conspectibus hominum præsentantur... Sed hoc interest inter sanctos et damnatos, quod sancti, cum voluerint, apparere possunt viventibus, non autem damnati. (*Suppl.*, q. 69, a. 3.)

toire, d'en connaître les souffrances intenses, de voir et de reconnaître les âmes souffrantes qui se manifestent sous une forme corporelle, de prier pour elles avec une puissance qui satisfait la justice et obtient le pardon. Les faits mystiques que nous rencontrons dans la vie de quelques âmes privilégiées, en commerce plus intime avec le monde invisible et éternel font sourire l'incrédule systématique, qui nie de parti pris, mais ces faits émeuvent l'âme chrétienne, et ouvrent des horizons nouveaux, larges, infinis, au delà de la tombe.

Que ces faits ne soient pas rares, nous en trouvons la preuve dans ce cri de Denis le Chartreux à qui l'on demandait un jour si les âmes du purgatoire lui apparaissaient souvent : « Oh ! oui, répondit-il, cent et cent fois. »

Un théologien mystique résume ainsi l'enseignement classique sur ce point : « Ces âmes se présentent toujours dans une attitude qui excite la compassion, tantôt sous les traits qu'elles avaient de leur vivant ou à leur mort, avec un visage triste, des regards suppliants, en habits de deuil, avec l'expression d'une douleur extrême ; tantôt, comme une clarté, une nuée, une ombre, une figure fantastique quelconque, accompagnée d'un signe ou d'une parole qui les fait reconnaître. » (Scaramelli.) D'autres fois, elles accusent leur présence par des gémissements, des sanglots, des soupirs, une respiration haletante, des accents plaintifs. Souvent, elles apparaissent

environnées de flammes, entre les mains des démons qui s'acharnent à les tourmenter. (Isidore de Isolamis.) Parfois elles adressent des reproches sévères à ceux qui devraient les secourir. (*Vie de sainte Marguerite-Marie Alacoque.*)

Les théologiens admettent encore que ces âmes souffrantes peuvent nous donner conscience de leur présence par d'autres moyens, et, sans apparitions corporelles, elles éveillent leur souvenir dans notre esprit ou dans notre cœur par des pressentiments, des obsessions pieuses, des bruits, des gémissements, essayant ainsi d'arriver à nous à travers le voile trop épais des choses sensibles, de nous arracher à l'oubli et à l'indifférence et de nous forcer à abréger par le secours de nos prières la durée de leurs cruelles souffrances.

Saint Thomas nous enseigne que les âmes séparées, sans distinction, qu'elles soient au ciel, au purgatoire ou en enfer, peuvent sortir de leur demeure : *Animæ separatæ a suis receptaculis egressæ*, quand Dieu le permet, et nous rappeler ainsi la solidarité fraternelle qui unit encore, au delà de la tombe, et malgré l'inconnu de la mort, les âmes qui ne doivent pas cesser de s'aimer.

IV

Que les réprouvés apparaissent aussi aux vivants sous une forme sensible, nous en trouvons la preuve et dans la vie des saints et dans l'enseignement des théologiens. Tantôt Dieu permet aux vivants de descendre en esprit dans l'enfer, et d'en voir les tortures et les abîmes, tantôt Dieu permet aux réprouvés d'apparaître aux vivants pour les instruire et les effrayer.

Voici l'enseignement de saint Thomas :

Il n'est pas permis de dire que les réprouvés sortent de l'enfer pour n'y jamais rentrer, puisque le châtiment de l'enfer ne finira jamais : mais on peut dire que les réprouvés sortent de l'enfer pour un temps déterminé, et il faut encore avoir soin de distinguer ce qui leur convient selon la loi de leur nature et ce qui leur convient selon l'ordre de la divine Providence.

Si nous considérons la condition naturelle de l'âme séparée, il faut bien reconnaître que les réprouvés sont absolument séparés du commerce des vivants et ne leur font plus entendre leur voix. Mais si nous considérons l'économie et les lois de la Providence, il faudra dire que les âmes séparées sortent quelquefois de leur demeure nouvelle, et apparaissent aux vivants. Et c'est ainsi que Dieu permet quelquefois aux damnés de se rendre

visibles pour instruire les vivants et pour leur imprimer une salutaire terreur [1].

Voilà l'enseignement du docteur angélique. Après la mort, les communications ordinaires et naturelles entre les défunts et les vivants n'existent plus. Mais, par un dessein particulier, pour des raisons qui échappent quelquefois à notre raison toujours trop courte, Dieu permet aux défunts de communiquer avec les vivants.

Nous pourrions emprunter à la vie des saints des faits nombreux qui nous permettraient d'établir la réalité historique de ces apparitions des damnés aux vivants, mais ces faits ne peuvent pas entrer dans le cadre de cette étude concise et rapide.

Ici encore, nous renvoyons le lecteur aux Bollandistes et aux procès-verbaux de la canonisation des saints.

Les théologiens qui s'occupent successivement des états et des faits mystiques distinguent trois sortes de visions : les premières sont corporelles, elles affectent les sens ; nous voyons par les yeux les défunts qui font leur apparition, comme nous voyons les objets extérieurs, et il se forme ainsi accidentellement autour de nous, un monde extérieur, sensible et merveilleux, différent du monde extérieur, ordinaire et visible au centre duquel nous vivons.

Les secondes se produisent dans l'intérieur

[1] *Suppl.*, q. 69, a. 3.

de l'âme, dans l'imagination, et elles sont à la fois imaginaires par leur principe et réelles par leur objet. Ainsi, dans le sommeil, je peux voir mentalement des images qui ne sont pas des réminiscences, mais qui sont des objets réels, appartenant au monde invisible et dont l'action modifie l'état des centres nerveux du cerveau.

Les troisièmes sont les plus élevées, elles constituent les visions intellectuelles. Arrivée à ce degré, ce n'est plus ici par les sens, ni par l'imagination qu'elle voit, c'est par l'entendement et dans la haute lumière des idées.

Nous étudions, en ce moment, les visions corporelles. En effet, c'est par les sens, c'est par les yeux que, dans certaines circonstances, nous voyons les défunts du ciel, du purgatoire et de l'enfer.

V

Ici, l'esprit humain se trouve en présence d'une nouvelle question. Après la mort, le corps est enfermé dans la terre et abandonné au hideux travail de la décomposition : l'âme, dans son impérissable jeunesse, est seule vivante, avec la pensée et la volonté qui lui conservent son caractère particulier.

Qu'elle soit au ciel, au purgatoire, ou dans l'enfer, l'âme ne cesse pas d'être immatérielle, d'appartenir à la catégorie des esprits. S'il en est ainsi, comment se fait-il que les défunts

nous apparaissent sous une forme sensible, corporelle qui exerce une action réelle sur les sens, sur l'imagination et sur le cerveau? Je ne vois pas un esprit, un être immatériel, je vois un être corporel, une créature sensible, quand le défunt se dresse devant moi. Cette âme serait-elle entourée d'un périsprit?

Entre les diverses opinions qui ont été émises sur ce point, nous nous arrêterons à celle de saint Thomas et de l'école thomiste. Le docteur angélique enseigne que l'âme séparée prend dans la matière élémentaire, dans l'air qui l'entoure, les éléments qu'elle condense, qu'elle groupe selon une forme déterminée et qui reproduisent l'image du défunt : l'âme se trouverait ainsi entourée d'un corps sensible et aérien[1].

Suarez adopte ce sentiment du maître, et déclare que telle est, en effet, l'opinion commune des théologiens : le corps fantastique des âmes séparées est une condensation de l'air ambiant.

Les savants philosophes de Coïmbre qui ont fondu dans leur enseignement la philosophie d'Aristote et la théologie du docteur angélique, continuent ce même enseignement et le

[1] Communis igitur et vera sententia est illa corpora constare ex materia elementari... Dicunt communiter theologi hanc materiam sumi ex aere præjacente, seu circumstante in loco illo in quo tale corpus formatur. (SUAREZ, *De angelis*, p. 442.) Et saint THOMAS, Iª p., q. 51, art. 2, ad. 3 : « Angeli assumunt corpora ex aere, condensando ipsum virtute divina, quantum necesse est ad corporis assumendi formationem. »

fortifient de leur propre autorité. Voici leur témoignage :

Les âmes séparées se font un corps dont les éléments sont pris dans l'air ou dans la matière malléable ; ils peuvent reproduire ainsi le corps d'un homme, d'un animal ou d'une autre créature, et apparaître sous cette forme aux vivants. Tantôt, Dieu ordonne aux bons esprits de nous apparaître pour notre plus grand bien ; tantôt, il permet aux esprits mauvais de se rendre sensibles pour nous éprouver et nous tourmenter[1].

Dante a résumé dans son immortel poème, avec une précision souvent remarquable, l'enseignement théologique et scolastique du moyen âge. Il fut cité, exposé, commenté dans des chaires de théologie fondées par des papes célèbres, et il nous semble intéressant de connaître son opinion sur le périsprit des âmes séparées.

Avec saint Thomas, il reconnaît que notre âme possède deux sortes de facultés ou de puissances : les premières, comme l'intelligence, la volonté, la mémoire, sont dans l'âme comme dans leur sujet, *tanquam in*

[1] Spectata naturali conditione animarum corpore vacantium, certum est nullo miraculo earum quamlibet hinc inde posse commigrare, esse que solertem ex aere alia ve tractabili materia corpora effingere, et in eis, nunc hominem ponere, nunc belluam, si libeat, atque eo modo sui adventus signa nobis exhibere... A Deo aut jubentur, boni alicujus gratia, aut permittuntur vexandi causa more dæmonum. (*Tract. de anima separata*, disp. VI, art. III.)

subjecto, elles sont indépendantes du corps, elles se perpétuent avec l'âme qu'elles accompagnent dans ses voyages, pendant que les derniers débris du corps se mêlent à la terre végétale et la fécondent.

Les secondes se trouvent seulement dans l'âme comme dans leur principe, *tanquam in principio*, ainsi, la faculté de toucher les corps, de les sentir, de les goûter; ces facultés sont liées à nos organes physiques dans leurs continuelles opérations, elles tiennent notre âme dans un perpétuel rapport avec notre corps et avec les corps extérieurs.

Manifestement, ces dernières facultés cessent leurs opérations au moment de la mort, puisque l'âme se trouve aussitôt séparée de son corps et du monde des corps; elles existent, elles restent dans l'âme à l'état de puissance, mais, selon la très belle expression de Dante, elles sont muettes, *tutte quante mute*.

Si nous supposons que l'âme prenne un corps nouveau et matériel, ces facultés endormies s'éveillent, se développent, entrent en exercice, et recommencent leurs opérations vitales. Après la mort, enseigne Dante, l'âme informe un corps aérien, et elle se trouve dans ce corps par son action, et comme force motrice : elle se trouve là *définitive* et non *circumscriptive*. Un savant écrivain, que j'aime à citer, éclaire ainsi par une gracieuse image la thèse théologique qu'il vient d'exposer :

« Comme le feu, quand il change de place,

est toujours suivi de la flamme qu'il dégage, ainsi ce corps nouveau accompagne l'esprit ou l'âme séparée, partout où elle va. C'est par ce corps que cet esprit se rend visible aux vivants : on l'appelle une *ombre,* parce que ce corps aérien et léger n'a pas la matérialité et la consistance du corps terrestre que nous connaissons[1]. »

Au moment où elle forme ce corps aérien par sa vertu plastique et formatrice, l'âme contracte l'aptitude à sentir tout ce qu'elle pouvait sentir par les facultés sensitives, pendant la vie; elle sent par sa vertu plastique, comme elle sentait autrefois par ses facultés végétatives dans des conditions qui n'existent plus; sa vertu plastique irradiée dans le corps aérien qui devient plus matériel et plus épais, quand la vie de l'âme sur la terre a été chargée d'un plus grand nombre d'iniquités.

On se souvient de ce tableau du grand poète de la théologie : « Les âmes nues et harassées, qui avaient entendu les paroles dures de Caron, changèrent de couleur et grincèrent des dents; elles blasphémaient Dieu, elles maudissaient leurs parents, les enfants de leurs enfants, l'espèce humaine, le lieu, le temps de leur naissance; ensuite, elles se réunirent en versant des larmes, au bord du fleuve terrible où est attendu tout homme qui ne craint pas Dieu. L'infernal Caron les rassemble toutes et frappe de sa rame les plus

[1] *La Campana del Mattino*, 5 luglio, Napoli.

lentes à se mouvoir... Tels que dans l'automne les feuilles tombent des arbres l'une après l'autre, tant que les branches n'ont pas rendu à la terre toutes leurs dépouilles, les fils impies d'Adam se jettent dans la barque un à un, au moindre signe du pilote, semblables à l'oiseau qui trompe la ruse de l'oiseleur[1]. »

Ces *ombres*, c'est l'expression préférée des théologiens, quand ils parlent des réprouvés et de leur corps aérien, pleurent, parlent, souffrent, blasphèment, reproduisent enfin tous les phénomènes de la vie sensible, en vertu de cette union nouvelle et d'un genre particulier entre l'âme et l'air condensé.

L'esprit *meut* le corps aérien, et lui imprime des mouvements, *ut motor;* mais, n'oublions pas que l'esprit *n'informe* pas le fantôme, comme l'âme informe son corps pendant la vie. La différence est essentielle. Il importe de ne pas l'oublier.

VI

Les philosophes catholiques et les théologiens qui ont essayé de décrire ce corps aérien, dans un siècle où les sciences naturelles étaient encore à l'état d'enfance, éprouvèrent quelque embarras. Presque tous les théologiens de l'école thomiste faisaient un rapprochement ingénieux entre l'air et les nuages qui ont une

[1] *Dell'Infern.* Canto III.

couleur, une forme, et une apparence vaporeuse qui les rapproche de la condition des êtres naturels.

Nous trouvons dans les corps que nous connaissons de l'oxygène, de l'azote, du chlore, du fluor, du phosphore, du soufre, du calcium, du potassium, du magnésium, du fer, etc. Tous ces éléments existent aussi dans l'atmosphère à l'état dilué, et en se condensant, sous l'action maîtresse et intelligente d'un agent inconnu, ils peuvent prendre l'apparence objective des réalités terrestres, c'est-à-dire des corps.

Nous arrivons ainsi à constater l'existence d'une matière au plus haut degré de raréfaction, dont les molécules ont un mouvement vibratoire extrêmement rapide. Aussi bien, c'est dans la quantité de force vive renfermée dans chaque molécule qu'il faut chercher l'explication des divers états solides, liquides et gazeux de cette matière, monade, atome, énergie, *vis activa*, qui nous éblouit et nous étonne, ici-bas, par l'infinie variété de ses transformations.

Mais, d'après les théologiens catholiques et les philosophes de tous les temps, ce corps aérien n'atteindrait pas le degré de matérialisation nécessaire pour se laisser saisir comme les autres corps que nous touchons et que nous voyons autour de nous.

« O ombres vaines, *excepté pour la vue*, s'écrie Dante, trois fois, je serrai l'ombre dans mes bras, trois fois mes bras retombèrent sur

ma poitrine. Je restais stupéfait de surprise : l'âme sourit et se retira. (*Purgat.*, ch. II.)

Avant le grand poète florentin, Virgile avait dit : « Trois fois Enée veut presser dans ses bras cette ombre chère, et trois fois elle échappe à son étreinte, pareille aux vents légers, semblable au songe qui s'envole[1]. »

Ce corps prend la forme humaine, il reçoit de l'âme le mouvement, mais il ne cesse pas de conserver son caractère substantiel, il est fluide ou gazeux, il est aérien.

Il est évident que les philosophes et les théologiens du moyen âge ne pouvaient pas nous donner une explication précise du corps aérien ; leurs connaissances dans le domaine des sciences naturelles étaient très limitées, et ils ne pouvaient pas prévoir le grand mouvement intellectuel dont nous sommes témoins.

Il importe de constater qu'en ouvrant la voie aux recherches scientifiques sur la constitution du corps aérien, ces théologiens ont reconnu que nous étions en présence d'une opinion librement débattue dans les écoles et qui n'intéressait pas directement la foi.

Cette enveloppe aérienne, de fluidité et de densité inégales, pourrait bien être simplement de la matière radiante, ou terrestre, ou lunaire,

[1] Ter conatus ibi collo dare brachia circum :
Ter frustra comprensa manus effugit imago,
Par levibus ventis, volucrique simillima somno.
(VIRG., *Eneide*, l. VI.)

ou solaire, ou stellaire. Mais qu'elle soit empruntée aux radiations de la terre ou du soleil, de la lune ou des étoiles, elle conserve toujours son caractère spécifique, elle occupe une place intermédiaire entre la matière et l'esprit.

Quelquefois, cependant, la matérialisation du corps aérien devient plus intense, plus concrète et plus sensible. Il nous suffit de rappeler l'ange qui lutta toute la nuit contre Jacob, et l'archange qui accompagna Tobie et vécut avec lui.

VII

Voici nos conclusions :

Après la mort, l'âme passe ou dans le ciel, ou dans le purgatoire ou dans l'enfer.

Elle peut, si elle est au ciel, et selon l'enseignement de saint Thomas, apparaître aux vivants, quand elle veut, en se conformant aux lois générales de la Providence.

Si elle est dans le purgatoire, ou dans l'enfer, elle ne pourra apparaître aux vivants que par une permission toute spéciale de Dieu, soit pour demander le secours de nos suffrages, quand elle est au purgatoire, soit pour faire naître dans notre cœur une frayeur salutaire quand elle est en enfer.

Pour apparaître ainsi aux vivants d'une manière sensible, ces âmes séparées se forment un corps aérien. Je sais que les théologiens

sont divisés sur ce point : les uns disent que les anges nous apparaissent à la place des défunts ; les autres que les défunts se forment un corps avec la matière réelle en décomposition. Cette variété d'opinions indique assez que nous sommes en présence d'une question librement débattue, et livrée à la science. Mais toute l'école thomiste avec la grande majorité des théologiens reconnaît que l'âme se fait un corps avec l'air ambiant.

Mais, puisque ce corps peut ainsi se rendre visible, affecter nos organes, déterminer l'apparition d'une image par son action sur la rétine, je n'hésite pas à reconnaître que ce corps aérien peut encore et *a fortiori* impressionner une plaque photographique et nous laisser son image sensible. Cette plaque est bien plus puissante que la rétine pour reproduire une image : il suffit, pour s'en convaincre, d'observer la nouvelle carte du ciel obtenue par la photographie.

Je n'hésite pas à croire que les mauvais esprits dont la mission néfaste consiste à séduire et à tromper les hommes, ont le pouvoir de revêtir un corps aérien, d'apparaître aux imprudents qui les évoquent et de reproduire l'image de ce corps, sous certaines conditions d'obscurité et de complicité.

Je n'aime pas cette expression vague et dangereuse de corps *astral* que nous rencontrons trop souvent dans les écrits des spirites et des occultistes, je préfère l'expression théologique et traditionnelle du corps aérien, elle

répond à une idée précise, elle exprime la condensation de l'air ambiant dans une forme humaine.

Mais je n'admettrai jamais que tout aventurier ait le pouvoir de s'asseoir devant une table imprégnée de son fluide, de commander au ciel, au purgatoire, à l'enfer, de citer à sa barre les bienheureux, les réprouvés, les démons, de les obliger à répondre à son gré et quand il lui plaît, de recevoir les communications d'un Vincent de Paul, de César, de Napoléon, d'Alexandre et de tous ceux qu'il lui plaît d'évoquer. Cela n'est pas sérieux.

Quel est le rôle de ce fantôme des vivants et des morts dans les phénomènes de bilocation?

CHAPITRE V

LE FANTOME DES VIVANTS ET LA BILOCATION

I

Comment expliquera-t-on qu'une créature se trouve simultanément en plusieurs lieux, qu'un être vivant apparaisse à un autre vivant, appelle son attention, qu'il parle, qu'il agisse, et qu'il revienne, ensuite, à son point de départ, où il retrouve son corps plongé, le plus souvent, dans un profond sommeil?

Le pieux et savant cardinal Bona vous dit : « Parmi les théologiens les plus écoutés, les uns prétendent que l'âme reprend son propre corps et le fait se mouvoir; les autres déclarent que l'âme se fait, selon les circonstances, un corps dont elle emprunte à l'air les éléments; d'autres encore, tout en reconnaissant que ce phénomène ne répugne pas aux *forces naturelles* de l'âme, hésitent, et n'osent pas se prononcer[1]. »

L'observation du cardinal Bona nous

[1] *De discr. spir.*, cap. XIX, p. 310. *Quæstiones sunt in utramque partem in scholis agitatæ.*

rappelle que cette question présente des difficultés particulières, et qu'il serait au moins imprudent de la trancher, avant d'en avoir fait un examen approfondi. Qu'on en chercher l'explication dans des considérations de l'ordre métaphysique et philosophique; que l'on préfère s'établir sur le terrain pratique de l'expérimentation et interroger les sciences naturelles, il faudra toujours procéder avec une grande prudence, éviter les conclusions hâtives, les hypothèses risquées, les impulsions souvent dangereuses de l'imagination, et ne jamais s'écarter de cette méthode philosophique sévère sans laquelle il devient impossible de comprendre et d'interpréter les faits que l'on a constatés.

Le texte cité nous rappelle aussi que nous sommes en présence d'une question librement discutée dans les écoles. Chacun a le droit d'avoir ici son opinion, de penser, de chercher, d'exposer le fruit de ses méditations et de ses travaux. Je ne connais rien de plus pénible que l'empressement irréfléchi avec lequel certains esprits, absolument étrangers aux révélations des sciences naturelles et aux expériences les plus récentes, lancent l'anathème à ceux qui ne partagent pas leur sentiment ou leurs préjugés.

Le problème de la bilocation ou de l'apparition des vivants aux vivants relève de la théologie, de la philosophie et des sciences naturelles. On reprochera peut-être à certains théologiens et à certains philosophes d'avoir

considéré le problème à un point de vue trop métaphysique, trop abstrait et d'avoir négligé l'expérimentation et les faits.

Mais les philosophes reprocheront peut-être aux naturalistes d'avoir trop dédaigné la philosophie et la théologie, et d'avoir oublié les principes de la méthode scientifique et philosophique dans leurs déductions et dans leurs conclusions précipitées.

II

Voici d'abord les théologiens.

« L'opinion généralement adoptée par les théologiens qui suivent docilement Aristote, consiste à nier, non seulement la réalité de la bilocation, mais sa possibilité même, et à expliquer le fait de la double présence par une représentation angélique à l'un des deux endroits

« Mais où s'opère la représentation? Est-ce au point où se produit l'apparition? ou bien en celui que la personne quitte pour apparaître au loin? Les avis sont partagés.

« Le sentiment le plus commun est que le sujet de l'apparition demeure à l'endroit où il se trouve, et que les anges le remplacent au lieu où il apparaît. Dans cette opinion, ce n'est pas Alphonse de Liguori qui a assisté le pape Clément XIV, mais un ange qui avait pris ses traits; ce n'est pas la mère Agnès de Jésus qui s'est montrée à M. Olier, mais un

ange représentant la vénérable prieure de Langeac.

« Nous ne contestons pas que ces apparitions ne puissent se faire par représentation ; seulement pour affirmer qu'il en a été ainsi, il faut des preuves positives, lesquelles ne se rencontrent dans aucun des cas que nous avons cités. Mais, érigée en principe, cette interprétation est contredite de deux manières.

« Premièrement, par les personnages apparus. — Saint Alphonse de Liguori revenant à lui, déclare qu'il vient d'assister le pape et qu'il l'a vu mourir. La Mère Agnès déclare à M. Olier qu'elle lui a apparu deux fois, à Paris. Il est vrai, Marie d'Agréda incline à expliquer ses apparitions au Nouveau-Mexique par la substitution d'un ange ; mais, ses directeurs soumirent ces apparitions à l'examen de plusieurs théologiens très versés dans la théologie mystique, et leurs conclusions furent que la célèbre religieuse avait été corporellement présente en Amérique, sans cesser d'être visible en Espagne.

« En second lieu, les accidents physiques qui arrivent parfois à la personne *bilocalisée* infirment plus expressément encore la théorie de la substitution angélique à l'endroit de l'apparition. Sainte Lidwine, revenue de ses voyages miraculeux, gardait sur son corps des traces sensibles de ce qu'elle avait ressenti durant ses pérégrinations, une entorse au pied, une épine à la main, et l'on raconte la même chose de l'extatique Catherine Emme-

rich. — Marie d'Agréda transportée en Amérique, y éprouve les ardeurs du climat et les autres particularités dont nous avons parlé[1]. »

III

Que les anges, ou les bons esprits, remplissent un rôle important dans l'univers, c'est une vérité enseignée par tous les théologiens, et cette vérité explique un grand nombre de phénomènes dont le mystère et l'obscurité pourraient troubler notre raison. Mais qu'il soit nécessaire de recourir à l'intervention des anges pour expliquer les fantômes des vivants et les bilocations, nous ne pouvons pas le croire.

Il faut observer que généralement, sauf de rares exceptions, la personne qui apparait en deux endroits est plongée dans un état de sommeil, de torpeur, ou d'extase, pendant que son fantôme se révèle ailleurs : nous en avons fait l'observation dans l'article précédent, et cet état singulier dure aussi longtemps que l'apparition, il naît avec elle, il cesse avec elle, et, quand l'apparition est finie, le sujet semble renaître, il s'éveille et il prend possession de ses sens.

Manifestement, cet état du sujet, cette insensibilité, ce sommeil, cette suspension accidentelle des fonctions de la vie de rela-

[1] Ribet, *La Mystique divine*, t. II, p, 202.

tion indiquent une participation personnelle, directe, mystérieuse à l'apparition, à la bilocation. Le sujet joue ici un rôle, il est actif.

Si nous disons : c'est un ange qui prend la forme corporelle d'une personne et qui apparaît à un autre endroit, en obéissant aux lois de la Providence, il est évident que tout se passe en dehors du sujet dont le fantôme se révèle à d'autres vivants, toute l'apparition est l'œuvre exclusive de l'ange, et le sujet n'y prend aucune part. Et alors, comment expliquerait-on la concomitance du sommeil et de l'apparition? Comment expliquerait-on que le sujet ait conscience de s'être transporté réellement dans un autre lieu, d'avoir vu réellement l'ami ou le parent, dont le souvenir devenait une obsession pénible, de lui avoir parlé, de l'avoir embrassé? Comment expliquera-t-on, non seulement cette conscience si nette, mais le sentiment de joie et la satisfaction si vive que ressent le mourant dans l'étreinte suprême de l'agonie?

Ce n'est pas le mourant, c'est l'ange caché dans le fantôme qui devrait avoir conscience de son déplacement, c'est lui qui devrait éprouver un sentiment particulier étroitement lié à l'apparition; c'est lui, et lui seul qui produirait ce merveilleux phénomène, sans qu'il fût nécessaire d'en informer le moribond, et, au lieu de dire : Cette mère mourante s'est transportée à tel endroit, où des témoins l'ont

vue embrasser ses enfants, il faudrait renverser la proposition, et dire : Pendant que la mère mourait, un ange a pris sa forme ou son fantôme et s'est transporté auprès des enfants, et dans cette fausse hypothèse, la conscience et l'impression de la mourante resteraient inexpliquées, et l'on ne comprendrait pas pourquoi l'ange prend cette forme, et se rend auprès de ces enfants, auxquels l'insouciance de leur âge a fait oublier l'absence maternelle ; ce n'est pas l'enfant qui voulait voir la mère, c'est la mère qui désirait ardemment de voir ses enfants, avant de mourir.

Or, ce désir n'aurait pas été exaucé, si par une substitution que rien ne justifie, l'ange avait joué le rôle de la mère et s'était présenté aux enfants.

IV

Dans un livre sérieusement médité, un religieux d'un rare mérite, le P. Séraphin, a essayé à son tour de résoudre le problème[1]. Il nous semble inutile de parler, en ce moment, de la bilocation de l'âme, il faut, avant tout, chercher l'explication de l'apparition corporelle.

« Pendant que le corps naturel demeure inerte, écrit le savant religieux, l'âme se voit

[1] P. Séraphin, *Principes de Théologie mystique*. (Etude sur la bilocation.) Cité par M. l'abbé Ribet.

revêtue d'un corps, en tout semblable au sien, sans savoir comment: elle voit ce corps, habillé ordinairement de la même manière, couvert des mêmes habits et des habits de la même couleur, de la même façon, qui couvrent son corps véritable... Cette solution, nous la croyons probable... nous ne sommes pas les seuls à professer cette manière de voir ; d'autres, Italiens comme nous, hommes éminents dans leur savoir, leurs vertus et leurs connaissances dans les voies mystiques, la partagent. »

Ainsi, ce grave théologien, et, avec lui, des écrivains mystiques très autorisés, très considérés, n'hésitent pas à reconnaître qu'il se forme accidentellement un corps réel, distinct du corps ordinaire que nous pouvons voir, sentir, toucher pendant la vie ; que ce corps entoure l'âme et qu'il s'établit entre eux, et d'une manière transitoire, des relations d'un ordre particulier ; enfin, que ce fantôme, qui reproduit notre physionomie, peut se transporter comme la pensée et se rendre visible en plusieurs endroits.

Il nous paraît important de constater ici, avec le P. Séraphin, que des théologiens de grande valeur ne sont pas opposés à l'hypothèse d'un corps distinct de notre corps ordinaire qui servirait de base à une explication rationnelle des apparitions.

Evidemment, nous voudrions en savoir davantage : nous serions heureux d'apprendre à l'école de ces théologiens mystiques quelle est la nature de ce corps, quelle est aussi son

origine, par quel moyen et sous l'influence de quelles causes il se forme, se condense et apparaît. Nous voudrions savoir encore à quelles lois il obéit quand il se transporte avec l'âme sur des points différents de l'espace, tandis que le corps reste plongé dans le mystère du sommeil profond.

Il n'en est pas moins vrai que nous sommes en présence d'une affirmation importante et autorisée : il est permis d'expliquer l'apparition du fantôme des vivants par un corps particulier, dont il reste à chercher la nature et la formation. La question a fait un pas.

Serrant la question de plus près, quelques théologiens ont essayé d'expliquer la nature intime de ce corps [1]. Ils enseignent que l'âme a la faculté d'animer plusieurs corps successivement et simultanément. Supposez que les atomes innombrables qui séjournent un instant dans notre corps, pour disparaître aussitôt dans le tourbillon vital, se rapprochent, par la volonté de Dieu, se condensent et arrivent à former plusieurs organismes différents, vous comprendrez que l'âme soit ainsi douée de la faculté de s'unir à plusieurs corps et d'apparaître avec eux en divers endroits.

« Supposons, écrit Lignac, cité par M. Ribet, que le Créateur ait accordé à un prophète le privilège de se rendre présent en

[1] VARIGNON-LIGNAC, *Présence corporelle de l'homme prouvée possible;* — PRESSY, évêque de Boulogne, *Instruction pastorale sur l'Eucharistie.*

plusieurs lieux à la fois, selon que cet homme inspiré le voudra. A l'occasion de la volonté de cet heureux mortel, son corps sera dédoublé. Une partie de la matière numérique qui lui est attribuée partira avec une rapidité égale ou même supérieure à celle que nos philosophes modernes supposent dans les globules de lumière dardés par le soleil. En un clin d'œil, restant à Paris, il est présent à Rome. Et, s'il lui plaît d'être en même temps à Madrid, à Constantinople, à Stockholm, à Pékin, en Amérique, de nouveaux dédoublements le serviront à souhait. »

Cette explication repose sur l'hypothèse que l'âme, principe immatériel, qui n'est pas et qui ne doit pas être enfermée dans un corps, comme les réalités matérielles, peut animer plusieurs organismes composés des anciens atomes de notre corps, les diriger par sa volonté et se trouver avec eux simultanément en plusieurs lieux.

Je ne vois pas la nécessité de former le fantôme avec les atomes qui ont séjourné quelques instants, quelques jours peut-être dans notre organisme et d'augmenter ainsi les difficultés déjà si grandes du problème. En réalité, il importe peu que l'âme forme ce corps nouveau, soit avec des atomes autrefois vivifiés par sa vertu plastique, soit avec de la matière aérienne condensée : le fantôme est l'œuvre de l'âme et il est l'image de notre propre corps.

La théorie de Leibniz est abstraite, obscure

et insuffisante[1] : elle repose sur cette idée que la présence implique toujours et simplement un rapport d'action d'une personne sur une autre et qu'il suffit, pour obtenir ce rapport et cette action, de supprimer les intermédiaires qui les séparent. Un miracle divin lèverait provisoirement, au moment de l'apparition, la loi d'ailleurs contingente des intermédiaires et permettrait à un être de se rendre simultanément visible en plusieurs lieux.

V

Dans son grand ouvrage de *la Cité de Dieu*, saint Augustin considère le problème à un point de vue nouveau et singulier. Nous aimons à le citer :

« Un homme appelé Prestantius, écrit le saint docteur, a raconté que son père ayant mangé chez lui d'un fromage empoisonné, resta couché sur son lit, pris d'un profond sommeil dont il était impossible de le tirer par aucun moyen. Quelques jours après, il sembla se réveiller et se mit à faire le récit de ce qu'il avait éprouvé comme en rêve, il était devenu cheval, disait-il, et au milieu d'autres chevaux, avait servi à porter aux soldats ces provisions qu'on appelle *rhétiques* parce qu'on les envoie en Rhétie.

[1] On sait que Leibniz définit la matière, *visa ctiva;* l'espace, *ordo coexistentium quatenus coexistentium;* le temps, *ordo successivorum quatenus successivorum.*

« Or, on constata que les choses s'étaient réellement passées comme il l'avait dit, quoiqu'il crût qu'il avait seulement rêvé.

« Je ne croirai jamais que les démons aient l'art ou la puissance, je ne dis pas de changer l'esprit d'un homme, mais même de donner à son corps la forme et les proportions de celui d'un animal.

« Je croirais plutôt que chez cet homme, cet élément de l'imagination qui se transforme en fantômes, prenant l'aspect infiniment varié des choses extérieures, sous l'action de la pensée ou des songes, et quoique incorporel, revêtant avec une promptitude merveilleuse l'image des corps, je croirais, dis-je, que cet élément, lorsque les sens sont assoupis ou fermés dans une personne, *peut, d'une manière qui ne s'explique pas, se présenter aux sens d'autrui avec la force corporelle.*

« Ainsi, pendant que son corps gît quelque part, vivant encore, mais les sens enchaînés plus fortement que pendant le sommeil, le fantôme de son imagination, incorporé pour ainsi dire, sous les traits de quelque animal, apparaît aux sens d'autres personnes, et lui-même se voit, comme on voit dans les songes, portant des fardeaux, sous cette forme. Quant aux fardeaux, s'ils sont de vrais corps, ce sont des démons qui les portent afin de faire illusion aux hommes [1]. Les témoins voient donc des corps réels dans des fardeaux

[1] *De Civit. Dei*, lib. XVIII, cap. XXIII.

et des apparences trompeuses, dans les bêtes de somme. »

Le fait rapporté par saint Augustin et par les historiens de son temps m'importe assez peu, et je ne veux pas discuter son authenticité. Ce qui est plus important, c'est la théorie philosophique ou l'explication du saint docteur.

Il admet 1° que le *phantasma,* image ou fantôme qui apparaît dans le champ de l'imagination quand nous pensons fortement à une autre personne, à l'état de veille ou quand nous rêvons, pendant le sommeil, est une réalité incorporelle ;

2° Que c'est bien cette même image indéfinissable, ce je ne sais quoi encore, qui prend « l'aspect infiniment varié des choses extérieures », que nous revoyons par la mémoire sensible et par l'imagination ;

3° Que cette réalité incorporelle prend quelquefois la ressemblance de notre corps quand nous sommes plongés dans le sommeil, comme elle prend aussi quelquefois la forme des objets auxquels nous pensons dans nos rêves ;

4° Que cette forme incorporelle, image représentative de notre corps, se détache, en quelque manière, de nous-même, « quand nos sens sont profondément assoupis », et apparaît à d'autres personnes dont elle éveille l'attention.

Quand je regarde mon corps, j'en ai la perception sensible, je le vois, je le touche, je le

sens. Que je ferme les yeux, je le verrai encore, non plus dans sa réalité, mais dans son image, dans sa représentation. Et, cette image qui se présente à moi dans le rève éveillé et dans le rêve du sommeil, dans la méditation et dans le souvenir, peut se faire voir, au loin, à d'autres personnes, c'est mon fantôme, c'est le fantôme du vivant.

Comment se fait cette projection au loin de mon fantôme, ou de mon double? Quelle est la nature intime et quels sont les éléments de ce fantôme? En vertu de quelle opération arrive-t-il à se condenser, à se matérialiser, à reproduire notre image, à devenir réel, lui qui semblait être purement idéal et appartenir au monde abstrait?

Toutes ces questions s'élèvent dans notre esprit, elles nous inquiètent, elles appellent une solution, nous voudrions creuser le problème et connaître la pensée de ce saint docteur et l'étudier avec le respect dû à l'autorité morale de sa vertu et à son génie; malheureusement saint Augustin n'insiste pas assez sur ce point, il ne s'explique pas. Il laisse à ses disciples la tâche difficile d'entrer dans la voie qu'il indique et de résoudre la difficulté.

Il n'en est pas moins vrai, et ceci a bien son importance, que, d'après saint Augustin, ce fait d'apparaître à d'autres personnes ne constitue pas *toujours, et par lui-même*, un fait préternaturel et miraculeux. Que, dans certains cas, l'apparition soit l'effet d'une intervention

ou démoniaque, ou divine; qu'elle appartienne à la catégorie ou des miracles ou des prestiges, c'est incontestable, et nous le reconnaissons volontiers.

Mais, dans certains cas, ce dédoublement, cette apparition étrange de notre fantôme, de notre double, pourrait bien être l'effet d'une cause naturelle encore inconnue et inexpliquée.

Entre l'ordre naturel et l'ordre préternaturel, il y a une une zone immense, mystérieuse, mal définie, c'est la zone du merveilleux : elle comprend un nombre considérable de phénomènes bizarres, irréguliers qui se manifestent de loin en loin, à des intervalles irréguliers, avec des caractères étranges : selon des lois que nous ne connaissons pas encore et que nous essayons de découvrir.

Ces phénomènes peuvent être la suite ou d'une disposition naturelle héréditaire, ou d'un désordre physique ou moral qui trouble accidentellement les lois ordinaires de l'esprit et du corps, de la pensée et de l'organisme, ou d'une cause étrangère qui modifie les conditions ordinaires et les rapports de l'âme avec le corps.

Je me défends des hypothèses, et je n'essaie pas d'expliquer ces phénomènes irréguliers ; il me suffit en ce moment de les constater. Un observateur pourrait les grouper, les classer et en décrire peut-être la genèse, si toutefois Dieu ne s'est pas réservé le dernier mot de ces mystères troublants.

Mais je ne vois pas la nécessité de recourir à une cause préternaturelle, soit démoniaque, soit divine, pour expliquer, par exemple, la présence simultanée du jeune homme de Londres, dont nous avons parlé, dans le cabinet et la salle à manger. Je ne verrais pas davantage un miracle dans l'histoire de cette jeune fille anglaise, que ses jeunes compagnes reconnurent instantanément, plusieurs fois, en deux endroits[1]. Assurément, ce phénomène n'est pas ordinaire, il n'est pas néanmoins, et nécessairement, préternaturel.

Dans ces phénomènes singuliers, c'est le spectre du corps, c'est l'image, dont parle saint Augustin, que l'âme projette à l'extérieur et je me garderais bien d'assimiler ces faits aux miracles de bilocation, attribués à saint Alphonse de Liguori et à saint François Xavier : le sujet, les circonstances, les conséquences sont absolument différents.

VI

Relisez, par exemple, l'histoire de Marie d'Agréda, racontée par son confesseur. Plus de cent fois, après avoir reçu la communion, elle se voit emportée vers les habitants du Nouveau-Mexique dont elle souhaitait ardemment le retour à la foi. Elle se voit et se sent, traversant les mers, subissant une tempéra-

[1] Cité dans l'ouvrage : *Les Hullucinations télépathiques*. (Traduction de Mariller.)

ture plus élevée, abordant à terre, évangélisant ces peuples dans une langue dont ils ont soudain l'intelligence, opérant des miracles suivis de leur conversion, rencontrant des religieux de Saint-François appelés à devenir les apôtres de ces peuples lointains et conversant avec eux, et pendant tout ce temps, pendant ces pérégrinations qui se succèdent, qu'elle ne comprend pas, qu'elle raconte simplement et modestement à son confesseur, son corps reste plongé, ici, dans l'immobilité ravissante de l'extase.

Rêve ou hallucination, direz-vous. Mais, voilà que, après des années, des tribus d'Indiens se présentent chez les Franciscains qui venaient leur apporter le bienfait de la foi, et, avant toute instruction, ils demandent le baptême. Ils racontent qu'une femme était venue, qu'elle venait de temps en temps, et qu'elle leur avait enseigné les vérités de la religion chrétienne.

De retour en Europe, à Madrid, en 1630, et nommé commissaire enquêteur, Benavidès résolut de trouver l'explication de ce prodige. « Il s'entretint d'abord avec Morzella, provincial à Burgos, puis près de la Torre, qui était depuis peu de temps confesseur de Marie d'Agréda. Ils demandèrent à celle-ci ce qui s'était passé en elle. Benavidès s'informa d'abord des lieux où elle avait été. Elle nomma le pays et les habitants, comme si elle y avait demeuré pendant de longues années. Elle lui raconta qu'elle l'y avait vu lui-même en com-

pagnie d'autres religieux; elle lui nomma le lieu, le jour et l'heure, désignant chacun de ceux qui étaient présents, de sorte que Benavidès fut entièrement convaincu de la vérité.

« Tous trois écrivirent le résultat de leur enquête, et en laissèrent une copie au confesseur. Benavidès en emporta une autre au Mexique, avec une lettre de Marie d'Agréda. Cette copie fut déposée dans la maison des religieux Franciscains au Nouveau-Mexique ; et le commissaire général de la Nouvelle-Espagne en fit une copie que le biographe de Marie d'Agréda avait sous les yeux[1]. »

Le corps de Marie d'Agréda ne se déplaçait pas. Pendant toute la durée de l'extase, on pouvait le voir et le toucher. Ce corps était vivant, et sous l'influence de l'âme qui ne cessait pas de *l'informer*, il poursuivait le cours de ses fonctions. La vie ne quittait pas ces membres sans mouvement et sans chaleur apparente.

Et, en même temps, par la puissance du miracle, cette âme agitait aussi un autre corps qui se transportait dans des régions éloignées, un corps que d'autres pouvaient voir, entendre et toucher.

En parlant du corps inerte, resté dans sa demeure, elle pouvait dire : C'est bien mon corps qui est ici vivant. Et parlant du corps qui se révélait aux Indiens, par des actes

[1] Ximenès Samaniégo, *Vie de la Vénérable Marie de Jésus d'Agréda*, ch. xvi.

sensibles, de ce corps qui parlait, marchait, prêchait, distribuait des médailles et parcourait de vastes régions, elle pouvait dire aussi : C'est bien mon corps, c'est moi que vous voyez.

Ni l'hypothèse des simples rapports de la théorie leibnizienne ; ni l'image ou le fantôme de saint Augustin, ni la thèse du dédoublement spirituel ne peuvent expliquer la nature de ce corps qui reste uni à l'âme par un lien mystérieux, qui se transporte dans des régions lointaines, qui reçoit des impressions dont le souvenir persiste encore, après le ravissement de l'extase, et dans l'usage inconscient de la raison.

Il nous faut continuer ces recherches, et demander à Dieu sa lumière !

CHAPITRE VI

LA BILOCATION

I

La bilocation est la présence réelle et simultanée d'une personne en deux lieux différents. Nous en trouvons de nombreux exemples dans l'Ancien Testament, dans l'Histoire ecclésiastique, dans la vie de quelques saints. Les plus remarquables appartiennent à la vie du pape saint Clément, de saint François Xavier et de saint Alphonse de Liguori. Nous avons parlé de ce miracle, il nous paraît utile d'y insister, et de compléter les explications que nous avons données.

Dans le vol aérien des mystiques, le corps s'élève avec une force et une impétuosité qui défient tous les obstacles et toutes les résistances. Son poids devrait l'attirer et le retenir vers le centre de la terre, mais il défie la loi de la gravitation. Devenu, subitement, plus léger que l'air, il devrait atteindre les couches les plus élevées de l'atmosphère, mais ici la loi des aérostats est violée. Il devrait obéir aveu-

glément à la force physique, irrésistible qui l'emporte, et il s'arrête subitement, en l'air, en face d'un tableau placé sur un autel, ou devant une croix plantée sur une colline. C'est ainsi que saint Copertino fut un jour terrassé, saisi, enlevé. Il suffit de l'ordre mental d'un supérieur qui rappelle silencieusement le vœu d'obéissance pour arrêter l'ascension de l'extatique et le ramener aux conditions ordinaires de la vie.

Nous ne sommes donc pas ici en présence d'un phénomène physique, aveugle, fatal, nous nous trouvons devant un phénomène intelligent, où se révèle une cause spirituelle, nous entrons dans l'ordre moral.

Les théologiens mystiques insistent particulièrement sur la légèreté accidentelle du corps de l'extatique; ils n'acceptent pas l'explication de la la lévitation par un déplacement des forces.

« Il faut, écrit le P. Séraphin, qu'à cette élévation corporelle se joignent tous les autres caractères du ravissement dont nous avons déjà parlé. Il faut surtout que le corps ainsi élevé ait perdu accidentellement sa pesanteur naturelle et qu'il ait acquis une agilité telle, qu'il soit devenu léger comme une plume et qu'un léger souffle puisse le mettre en mouvement [1].» Cette légèreté rappelle déjà, en quelque manière, l'agilité du corps des bienheureux après la résurrection.

[1] Séraphin, *Principes de théologie mystique*, p. 167

Mais, la bilocation diffère essentiellement du vol aérien ou de la lévitation. Que le corps de l'extatique devenu surnaturellement plus léger que l'air s'élève dans les airs, qu'il traverse les fleuves et les mers sans en toucher les eaux, qu'il franchisse de grandes distances, qu'il plane et ravisse les témoins par cette manifestation de la puissance divine, c'est toujours le même corps, c'est la même personne, élevée et transformée qui est le sujet de l'opération. Dans la bilocation, au contraire, la même personne semblerait se dédoubler, l'une reste endormie, en extase, avec les apparences de la mort, dans sa cellule ou dans sa maison, où de nombreux témoins peuvent s'assurer de sa présence, et l'autre s'en va, sur un autre point de l'espace, dans une autre ville, pour remplir une mission divine, et d'autres témoins, aussi véridiques, affirment l'avoir vue.

Le pape saint Clément célébrait la messe à Rome, quand soudain il parut s'endormir d'un profond sommeil qui dura trois heures. Quand il s'éveilla, il dit au peuple, pour s'excuser, que par ordre de l'apôtre saint Pierre, il était allé à Pise, pendant son sommeil, consacrer une église au prince des apôtres. Et pour prouver la réalité de sa présence, il avait laissé sur le marbre de l'église de Pise quelques gouttes de son propre sang qui sont encore aujourd'hui l'objet d'une grande vénération[1]. Le saint se

[1] Barthélemy DE SPINA, q. *de strigibus*, c. II.

trouvait donc simultanément à Rome et à Pise et une grande foule pouvait le voir.

Citons, d'abord, quelques faits, nous en chercherons ensuite l'explication.

II

Nous empruntons le récit suivant à Gœrres, le grand mystique allemand. Il importe peu qu'un fait soit ancien ou récent. Qu'il soit authentique, cela suffit.

Marie, femme de Goffe, de Rochester, est attaquée d'une maladie de langueur et conduite à Westmulling, à 9 milles de sa demeure, dans la maison de son père, où elle mourut le 4 juin 1691. La veille de sa mort, elle ressent un grand désir de voir ses deux enfants qu'elle a laissés chez elle aux soins d'une bonne. Elle prie donc son mari de louer un cheval pour qu'elle puisse aller à Rochester, et mourir près de ses enfants.

On lui fait observer qu'elle n'est pas en état de quitter son lit et de monter à cheval. Elle persiste, et dit qu'elle veut au moins essayer : « Si je ne puis me tenir, dit-elle, je me coucherai tout du long sur le cheval ; car je veux voir mes chers petits. »

Un ecclésiastique vint la voir encore vers dix heures du soir. Elle se montre parfaitement résignée à mourir et pleine de confiance dans la miséricorde divine. « Toute ma peine, dit-elle, c'est de ne plus voir mes enfants. »

Entre une heure et deux du matin, elle a comme une extase. D'après le rapport de la veuve Turner qui veillait près d'elle pendant la nuit, ses yeux étaient ouverts et fixes et sa bouche fermée. La garde approcha les mains de sa bouche et de ses narines, et ne sentit aucun souffle; elle crut donc que la malade était évanouie, et elle ne savait trop si elle était morte ou vivante.

Lorsqu'elle revint à elle, elle raconta à sa mère qu'elle était allée à Rochester, et qu'elle avait vu ses enfants. « C'est impossible, dit la mère; vous n'êtes pas sortie tout ce temps de votre lit. — Eh bien, dit l'autre, je suis pourtant allée voir mes enfants cette nuit pendant mon sommeil. »

La veuve Alexandre, bonne des enfants, affirma, de son côté, que le matin, un peu avant deux heures, elle avait vu Marie Goffe sortir de la chambre voisine de la sienne, où l'un des enfants dormait seul, la porte ouverte, et venir ensuite dans la sienne, qu'elle était restée environ un quart d'heure près du lit où elle était couchée avec l'enfant le plus petit. Ses yeux se remuaient, et ses lèvres semblaient parler; mais elle ne disait rien.

La bonne se montra prête à confirmer par serment devant les supérieurs tout ce qu'elle avait dit, et à recevoir ensuite les sacrements. Elle ajouta qu'elle était parfaitement éveillée et qu'il commençait déjà à faire jour; car c'était l'un des plus longs jours de l'année. Elle s'était assise sur son lit, avait regardé et

observé attentivement l'apparition, et avait entendu sonner deux heures à la cloche qui était sur le pont. Au bout de quelques instants, elle avait dit : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, qui es-tu? » A ces mots, l'apparition s'était évanouie.

La bonne jeta vite sur elle ses vêtements pour suivre le fantôme, mais elle ne put découvrir ce qu'il était devenu. C'est alors qu'elle commença à être saisie d'un certain effroi. Elle sortit de la maison, qui était située sur le quai, se promena quelques heures, en allant voir ses enfants de temps en temps.

Vers cinq heures du matin, elle frappa à la porte de la maison voisine; mais on ne lui ouvrit qu'une heure plus tard, et elle raconta ce qui s'était passé. On lui dit qu'elle avait rêvé; mais elle répondit : « Je l'ai vue, cette nuit, aussi clairement que je l'ai vue jamais dans toute ma vie. »

Une des personnes qui l'entendaient parler ainsi, Marie, femme de J. Sweet, apprit le matin que Mme Goffe était à la dernière extrémité et qu'elle voulait lui parler. Elle alla donc à Mulling le même jour, et la trouva mourante. La mère de la malade lui raconta, entre autres choses, que sa fille avait beaucoup désiré de voir ses enfants, et qu'elle prétendait même les avoir vus.

Marie se rappela les paroles de la bonne; car, jusque-là, elle n'en avait point parlé, croyant qu'il y avait eu illusion de sa part. Th. Tilson, curé d'Aylesworth, près de Maidstone, qui a

publié ce fait, l'apprit d'une manière détaillée le jour de la sépulture de Carpenter, père de M. Gofle. Le 2 juillet, il fit une enquête très exacte auprès de la bonne et des deux voisins qu'elle était allée trouver le matin.

Le lendemain, la chose lui fut confirmée par la mère de M. Goffe, par l'ecclésiastique qui était venu la voir le soir et par la garde qui l'avait veillée la nuit. Tous furent unanimes dans leur témoignage : tous étaient des personnes intelligentes, calmes, incapables de tromper et qui, d'ailleurs, n'avaient aucun intérêt à le faire. Ce fait réunit donc toutes les conditions qui peuvent le rendre incontestable. On peut lire encore ce récit dans un livre publié en allemand, à Nuremberg, sous le titre de : *La Certitude des esprits démontrée.*

III

On a souvent cité cette belle parole de William Thomson : « La science est tenue par l'éternelle loi de l'honneur, de regarder en face tout problème qui peut franchement se présenter à elle. » Cette pensée a décidé des savants anglais, dont les travaux sont connus de l'Europe, à former une *Société de recherches psychiques*, à continuer les études de Crookes et de Wallace, et à rechercher dans toute l'Angleterre des faits d'apparition et de bilocation attestés par des témoins d'une autorité indiscutée.

De cette enquète sévère est sorti ce livre très remarquable, *Fantômes des vivants : Phantasms of the Living*, dont les traducteurs français ont donné cette version inexacte : Hallucinations télépathiques des vivants[1].

C'est dans cet ouvrage, publié en 1882, que nous trouvons les observations que nous allons citer :

J'ai été vue trois fois, écrit Mme Stone, alors que je n'étais pas réellement présente, et chaque fois par des personnes différentes. La première fois, ce fut ma belle-sœur qui me vit. Elle me veillait après la naissance de mon premier enfant. Elle regarda vers le lit où je dormais, et elle me vit distinctement ainsi que mon double. Elle vit d'une part mon corps naturel, et, de l'autre, une image spiritualisée et affaiblie. Elle ferma plusieurs fois les yeux, mais, en les rouvrant, elle voyait toujours la même apparence. La vision s'évanouit au bout d'un peu de temps. Elle pensa que c'était signe de mort pour moi, et je n'entendis parler de cela que plusieurs mois après.

La seconde vision fut aperçue par ma nièce. Elle habitait avec nous à Dorchester. C'était un matin de printemps ; elle ouvrit la porte de sa chambre. J'étais habillée d'une robe de

[1] *Phantasms of the Living*, par MM. GURNEY, MYERS et PODMIRE, traduit par M. Marilley, sous le patronage de la Société des recherches psychiques, avec une préface du Dr Richet.

Cet ouvrage contient un très grand nombre de faits de bilocation scientifiquement constatés, mais inexpliqués.

deuil noire, j'avais un col blanc, un bonnet blanc; c'étaient les vètements que je portais ordinairement, étant alors en deuil de ma belle-mère. Elle ne me parla pas, mais elle me vit, et elle crut que j'allais dans la *nursery*. A déjeuner, elle dit à son oncle : « Ma tante était levée de bonne heure, ce matin, je l'ai vue aller dans la *nursery*. — Oh ! non, Jeanne, répondit mon mari, elle n'était pas très bien, et elle doit déjeuner dans sa chambre avant de descendre. »

Le troisième cas fut le plus remarquable. Nous avions une petite maison à Weymouth, où nous allions de temps en temps pour jouir de la mer. Une certaine Mme Samways nous servait quand nous étions là, et gardait la maison en notre absence : c'était une femme agréable et tranquille, tout à fait digne de confiance, elle était la tante de notre vieille domestique Kitty Balston qui était alors avec nous, à Dorchester. — Kitty avait écrit à sa tante, le jour qui précéda la vision, elle lui annonçait la naissance de mon plus jeune enfant, et lui disait que j'allais bien.

La nuit suivante, Mme Samways alla à une réunion de prières, près de *Clarence Buldings;* elle était *baptiste*. Avant de partir, elle ferma une porte intérieure qui conduisait à une petite cour, derrière la maison, elle ferma les portes de la rue et emporta les clefs dans sa poche. A son retour, en ouvrant la porte de la rue, elle aperçut une lumière à l'extrémité du passage; en approchant, elle

vit que la porte de la cour était ouverte. La lumière éclairait la cour dans tous ses détails, j'étais au milieu. Elle me reconnut distinctement, j'étais couverte de vètements blancs, très pâle et l'air fatigué. Elle fut effrayée, elle s'avança vers la maison d'un voisin, et s'évanouit dans le passage.

Lorsqu'elle fut revenue à elle, le capitaine Court l'accompagna dans la maison qui était exactement telle qu'elle l'avait laissée; la porte était hermétiquement fermée. J'étais à ce moment très faible, et je restai plusieurs semaines entre la vie et la mort.

IV

Autre observation, empruntée au même recueil :

Un jeudi soir, vers le milieu d'août, en 1849, j'allais, comme je le faisais souvent, passer la soirée avec le P. Harrisson et sa famille, avec laquelle, depuis bien des années, j'avais les rapports les plus intimes. Comme le temps était très beau, nous allâmes passer, avec les voisins, la soirée aux *Surrey Zoological Gardens*. Je note ceci tout particulièrement parce que cela prouve que Harrisson et sa famille étaient incontestablement en bonne santé ce jour-là, et que personne ne se doutait de ce qui allait arriver.

Le lendemain, j'allai rendre visite à des parents dans l'*Hertfordshire,* qui habitaient

dans une maison appelée *Flamstead Lodge*, à 20 milles de Londres, sur la grande route. Nous dînions d'habitude à 2 heures, et, le lundi, dans l'après-midi suivant, lorsqu'on eut dîné, je laissai les dames au salon, et je descendis à travers l'enclos, jusqu'à la grande route.

Remarquez bien que nous étions au milieu d'une journée du mois d'août, avec un beau soleil, sur une grande route fort large où il passait beaucoup de monde, à 100 mètres d'une auberge. J'étais moi-même parfaitement gai ; j'avais l'esprit à l'aise, il n'y avait rien autour de moi qui pût exciter mon imagination. Quelques paysans étaient auprès de là, à ce moment même.

Tout à coup un fantôme se dressa devant moi, si près que, si c'eût été un être humain, il m'eût touché, m'empêchant, pour un instant, de voir le paysage et les objets qui étaient autour de moi ; je ne distinguais pas complètement les couleurs de ce fantôme, mais je voyais ses lèvres remuer et murmurer quelque chose ; ses yeux me fixaient et plongeaient dans mon regard avec une impression si intense et si sévère que je reculai et marchai à reculons.

Dieu juste, c'est Harrisson ! quoique je n'eusse point pensé à lui, le moins du monde, à ce moment-là. Après quelques secondes qui me semblèrent une éternité, le spectre disparut : je restai cloué sur place pendant quelques instants, et l'étrange sensation que

j'éprouvai fait que je ne puis douter de la réalité de la vision. Je sentais mon sang se glacer dans mes veines ; mes nerfs étaient calmes, mais j'éprouvais une sensation de froid mortel, qui dura pendant une heure, et qui me quitta peu à peu à mesure que la circulation se rétablissait. Je n'ai jamais ressenti pareille sensation, ni avant, ni après. Je n'en parlai pas aux dames, à mon retour, pour ne pas les effrayer, et l'impression désagréable perdit de sa force graduellement.

J'ai dit que la maison était près de la grande route ; elle est située au milieu de la propriété, le long d'un sentier qui mène au village, à 200 ou 300 mètres de toute autre maison. Il y avait une grille en fer de 7 pieds de haut, devant la façade, pour protéger la maison contre les vagabonds ; les portes sont toujours fermées à la nuit tombante ; une allée, longue de 30 pieds, toute en gravier, ou pavée, menait de la porte d'entrée au sentier. Ce jour-là, la soirée était très belle et très tranquille.

Placée comme elle était, personne n'eût pu approcher de la maison, dans le profond silence d'une nuit d'été, sans avoir été entendu de loin. En outre, il y avait un gros chien dans un chenil, placé de manière à garder la porte d'entrée, et destiné surtout à avertir dès qu'on entrait. A l'intérieur de la maison un petit terrier qui aboyait contre tout le monde et à chaque bruit.

Nous allions nous retirer dans nos chambres, nous étions assis dans le salon qui est

au rez-de-chaussée, près de la porte d'entrée, et nous avions avec nous le petit terrier. Les domestiques étaient allés se coucher dans une chambre à 60 pieds plus loin. Ils nous dirent, lorsqu'ils furent descendus, qu'ils étaient endormis et qu'ils avaient été éveillés par le bruit. Tout à coup il se fit à la porte d'entrée un bruit si grand et si répété (la porte semblait remuer dans son cadre et vibrer sous des coups formidables) que nous fûmes, de suite, debout, tout remplis d'étonnement, et les domestiques entrèrent, un moment après, à moitié habillés, descendus à la hâte de leur chambre, pour savoir ce qu'il y avait.

Nous courûmes à la porte, mais nous ne vîmes rien, nous n'entendîmes rien, *et les chiens restèrent muets. Le terrier*, contre son habitude, *se cacha, en tremblant, sous le canapé, et ne voulut pas rester à la porte, ni sortir dans l'obscurité.* Il n'y avait pas de marteau à la porte, rien qui pût tomber, et il était impossible, à qui que ce fût, d'approcher, ou de quitter la maison, dans ce grand silence, sans être entendu. Tout le monde était effrayé, et j'eus beaucoup de peine à faire coucher nos hôtes et nos domestiques. Moi-même, j'étais si peu impressionnable que je ne rattachai pas alors ce fait à l'apparition du fantôme que j'avais vu dans l'après-midi, mais que j'allai me coucher, méditant sur tout cela, et cherchant, mais en vain, quelque explication pour satisfaire mes hôtes.

Je restai à la campagne jusqu'au mercredi

matin, ne me doutant pas de ce qui était arrivé pendant mon absence le matin que je rentrai en ville, et je me rendis à mes bureaux. Mon employé vint à ma rencontre sur la porte, et me dit : « Un monsieur est déjà venu deux ou trois fois ; il désire vous voir de suite ; il est sorti pour aller chercher un biscuit, mais il revient de suite. »

Quelques instants après, ce monsieur revint, je le reconnus pour un M. Chadowick, ami intime de la famille Harrisson. Il me dit, alors, à ma grande surprise : « Il y a eu une terrible épidémie de choléra dans *Wandsworth Road*, voulant dire chez M. Harrisson ; tous sont partis. Mme Rosco est tombée malade le vendredi et est morte ; sa bonne est tombée malade le même soir et est morte ; Mme Harrisson a été atteinte le samedi matin, et est morte le même soir ; la femme de chambre est morte le dimanche... Le pauvre Harrisson a été pris le dimanche soir, il a été très malade lundi et hier... il a supplié instamment son entourage, lundi et hier, de vous envoyer chercher, mais l'on ne savait où vous étiez. Prenons vite un cab, et venez avec moi, ou vous ne le verrez pas vivant. »

Je partis avec Chadowick, à l'instant, mais Harrisson était mort avant que nous arrivions.

H. B. Garling.

V

Gœrres qui prétend voir quelquefois, dans la bilocation, l'effet d'une disposition naturelle, raconte le fait suivant, au troisième volume de sa *Mystique*, p. 318 :

Un jeune homme de Londres qui connut Morton, était, d'après le témoignage de celui-ci, sobre, religieux, grave; on n'avait jamais remarqué en lui ni goût pour le merveilleux, ni dispositions à la folie, aux songes, aux illusions, comme il arrive si souvent chez ceux qui voient des fantômes, et cependant, voici ce qui lui arriva.

Il était apprenti chez un marchand de Londres, et était sur le point de s'embarquer pour l'Amérique, où son maître avait un comptoir. Le navire était prêt; son maître ayant à faire des lettres et d'autres préparatifs nécessaires, ne put le prendre à table avec lui pour manger, et lui dit de rester dans son cabinet jusqu'à ce qu'il vînt le remplacer. Après avoir mangé, il descendit pour l'envoyer manger à son tour, et le vit, par la porte du cabinet, assis près du teneur de livres, comme il l'avait laissé auparavant.

Obligé, à l'instant même, de remonter dans la salle à manger d'où il venait de descendre, il laissa le jeune homme dans son cabinet sans lui parler; mais, quand il fut en haut, il l'aperçut à table, avec les autres gens de la

maison. La chambre où ils étaient assis ouvrait sur l'escalier, de sorte que, de celui-ci, on pouvait très bien y voir, et qu'aucune illusion n'était possible. Le jeune homme n'avait donc pu monter l'escalier, et passer à côté de lui, d'une manière naturelle, sans parler de l'inconvenance qu'il aurait commise en agissant ainsi. Le maître ne lui adressa pas la parole, ce dont il se repentit ensuite; mais comme il était bouleversé, il entra dans la salle à manger qui était située à droite de celle des gens de la maison. Il envoya aussitôt quelqu'un voir si le jeune homme était à table avec ceux-ci, et on l'y trouva, en effet, de sorte que ce qu'il avait vu dans son cabinet ne devait être que son image (son double).

D'autres faits qui arrivèrent plus tard, prouvent que c'était chez lui une disposition naturelle. Écrivant à son maître, de la ville de Boston, où il était depuis quelque temps, il lui demanda, en post-scriptum, des nouvelles de son frère : car, disait-il, « dernièrement, le 20 du mois de juin, à six heures du matin, étant dans mon lit, parfaitement éveillé, j'ai vu mon frère au pied du lit, ouvrant mes rideaux, et me regardant sans rien dire. Quoique effrayé, j'eus cependant le courage de lui dire : Qu'as-tu, mon frère? Il avait la tête entourée d'un linge sanglant, il était très pâle et d'un aspect terrible. Il me répondit : J'ai été tué indignement par tel et tel, il faut que je sois vengé; puis il disparut. » Son frère, en effet, étudiant à Londres, avait été

assommé, quinze jours avant la date de la lettre, dans une rixe, avec un tisonnier, il était mort de sa blessure.

Morton lut la lettre une heure après son arrivée à Londres, il connaissait très bien la personne, l'écriture et le frère, et ne pouvait, par conséquent, être trompé.

VI

Le phénomène miraculeux de la bilocation est fréquent dans la vie de quelques saints.

Nous lisons dans les actes du procès de canonisation de saint Alphonse de Liguori le fait suivant : Le 21 septembre 1774, pendant qu'il était à Arienzo, petite ville de son diocèse, le vénérable serviteur de Dieu tomba dans une sorte d'extase. Il resta deux jours sans mouvement, sans signe apparent de vie, assis dans son fauteuil, et plongé dans un profond sommeil. Son domestique voulut l'éveiller, mais le vicaire général, Nicolas di Rubino, qui se trouvait là, s'y opposa et lui ordonna de se contenter de rester auprès du malade, et de se tenir prêt à faire ce qu'il demanderait.

Le saint s'éveilla enfin, agita sa sonnette, et frappé de l'air d'étonnement et de frayeur qu'il voyait dans ses serviteurs, il leur dit : « Qu'est-il arrivé? — Mais, répondirent-ils, voilà deux jours que vous ne parlez pas, que

vous ne mangez pas, que vous ne donnez plus signe de vie!...

— Vous avez donc cru que je dormais, leur dit saint Alphonse, vous ne savez donc pas que je suis allé assister le pape qui vient de mourir. »

On apprit bientôt, en effet, que Clément XIV était mort au moment précis où saint Alphonse s'était éveillé et avait appelé ses serviteurs, c'est-à-dire le 22 septembre vers sept heures du matin.

Nous empruntons à Gœrres ce récit : Octave Piccino, déjà très vieux, avait prié Joseph de Copertino de venir l'assister dans ses derniers moments. Celui-ci lui répondit : « Je vous le promets, quand même je serais à Rome. » Il accomplit, en effet, sa promesse à la lettre. Lorsque Octave tomba malade de sa dernière maladie, Joseph était à Rome; mais il parut tout à coup aux yeux du moribond pour le fortifier. Un grand nombre de personnes le virent, entre autres, la sœur Thérèse qui, étonnée, à sa vue, lui dit : « Ah! frère Joseph, comment vous trouvez-vous ici? — Pour bénir l'âme de ce vieillard », lui répondit-il, et il disparut aussitôt.

Pendant qu'il demeurait à Assise, sa mère, mourante à Copertino, s'écria douloureusement : « O mon fils, Joseph, ne te verrai-je donc plus? » Une grande lumière remplit aussitôt sa chambre, et la mourante, voyant son fils, s'écria remplie de joie : « O frère Joseph, mon fils! » — Or, en ce même temps, il sor-

tit précipitamment de sa cellule pour aller prier dans l'église. Un frère, le rencontrant, lui demanda la cause. Il répondit : « Ma pauvre mère vient de mourir. »

Ce fait de bilocation fut bientôt connu par les lettres qui arrivèrent de Copertino, et par les témoins qui avaient vu le saint assister sa mère.

La même chose arriva plusieurs fois à saint Pierre d'Alcantara. Une fois entre autres, pendant qu'il était en Castille, deux gentilshommes rongés par des scrupules de conscience, le voient s'avancer vers eux ; il leur donne la paix, et disparaît à leurs yeux étonnés. Plus tard, ils prièrent plusieurs fois le Seigneur dans leur angoisse de venir à leur secours par les mérites du saint, et il leur apparut comme la première fois. Comme ils racontèrent à d'autres ce qui leur était arrivé, ceux-ci leur racontèrent à leur tour le fait suivant :

Le fils de Balthazar de Frias étant tombé malade à Arena, le saint, sur la prière du père, apparut dans la chambre où était le malade, le consola et le guérit, quoiqu'il fût à plusieurs milles de distance[1].

VII

Au mois de novembre 1571, saint François Xavier se trouvait sur un navire qui allait du

[1] *Mystique*, t. II, p. 396.

Japon en Chine. Après sept jours de traversée, il fut assailli par une violente tempête qui dura cinq jours. Quinze hommes qui étaient descendus dans la chaloupe furent emportés et disparurent dans l'obscurité de la tempête. La tempête étant un peu apaisée, les hommes du navire se préoccupèrent de la chaloupe. « Avant trois jours, nous la retrouverons, dit le saint, ne perdez pas courage.

Le lendemain, le matelot monté sur le mât, explora l'horizon et ne vit rien. Le saint passa une grande partie de la nuit en prières, et annonça que les quinze hommes étaient sauvés. Mais les matelots ne voyaient rien; fatigués d'attendre, et se trouvant en danger, ils voulurent partir.

Le saint les supplia d'attendre, redoubla ses prières, et l'on vit, enfin, la chaloupe avec ses quinze hommes, approcher et accoster doucement le navire.

« Dès qu'on eut embrassé ces hommes, dit le R. P. Bouhours, dans la *Vie* du saint, on voulut savoir leur aventure, et on fut bien surpris d'apprendre qu'ils étaient venus au milieu de la plus horrible tempête qui se vit jamais, sans craindre ni de périr, ni de s'égarer, parce que, disaient-ils, François Xavier était leur pilote et que sa présence ne laissait pas la moindre inquiétude. Comme les gens du navire soutenaient que le Père ne les avait point quittés, ceux de la chaloupe qui l'avaient toujours vu auprès d'eux, tenant le gouvernail, ne pouvaient croire ce qu'on leur

disait. Après un peu de contestation, les uns et les autres jugèrent que le saint avait été en même temps en deux lieux, et un miracle si visible fit tant d'impression sur l'esprit de deux Sarrasins esclaves qui se trouvaient dans la chaloupe, qu'ils se convertirent à la vraie foi. »

Les faits préternaturels de bilocation ne sont pas rares dans les vies de saint Martin de Porres, de saint Antoine de Padoue, de Marie d'Agréda et d'un grand nombre d'autres saints. Ils rappellent dans leurs mouvements rapides et mystérieux l'agilité qui sera le privilège du corps spirituel des bienheureux. *Surget corpus spiritale.*

Autant ce spectacle est troublant, obscur, mystérieux quand on le considère dans la nature humaine livrée à ses propres forces, autant il est lumineux, consolant, dans la vie des saints élevés à une intimité familière avec Dieu. Je ne sais quel air pur et plus rafraîchissant nous arrive de ces sommets où les saints ont établi leur demeure. Ils sont plus près de Dieu, et ils en reçoivent des communications et des énergies qui soumettent un instant à leur volonté le temps, l'espace, la matière. Affranchis par miracle des nécessités qui pèsent sur nous, et qui enchaînent l'âme au corps, ils s'élèvent, ils défient l'espace, ils vont, fascinés, attirés par le charme vainqueur d'un amour qui les ravit, et déjà, la majesté de Dieu les enveloppe.

Qu'il est difficile d'expliquer ces faits!

VIII

« La bilocation se fait de deux manières, ou purement en esprit, ou bien en corps et en âme. Quand elle a lieu uniquement en esprit et qu'elle est accompagnée d'apparition, la présence de la personne est physique là où le corps reste, et elle est représentative là où l'apparition a lieu et où l'esprit se présente visiblement revêtu d'un corps.

« Quand la bilocation se fait en corps et en âme la présence de la personne est physique là où le corps et l'âme se présentent et apparaissent d'une manière visible, et elle est représentative à l'endroit que la personne quitte.

« Dans le premier cas, le corps que l'esprit prend pour se rendre visible au loin représente la personne qui, physiquement, est ailleurs; dans le second cas, le corps qui semble rester et qui paraît aux assistants n'avoir pas bougé, c'est lui qui représente la personne par le ministère d'un ange, tandis que la personne elle-même est allée ailleurs en corps et en âme.

« Cette double présence, représentative d'un côté et physique de l'autre, est essentielle à la bilocation, de quelque manière qu'elle ait lieu, soit en corps et en âme, soit purement en esprit, mais d'une manière visible. Il faut même remarquer que cette double

présence dont nous parlons, l'une physique, et l'autre représentative, suppose nécessairement, pour constituer la vraie bilocation, la translation, le passage réel de la personne d'un lieu à un autre, soit en corps et en âme, soit au moins en esprit.

« Si ce passage réel n'a pas lieu, si la personne reste tout entière là où elle est, et que, sans ce passage, elle apparaisse ailleurs en même temps, ce n'est plus là une vraie bilocation, ce n'est qu'une simple apparition surnaturelle que Dieu opère, à l'insu même de la personne, soit par le ministère d'un ange, soit autrement.

« C'est, habituellement, une faveur toute spéciale de Dieu ; elle peut aussi être la récompense d'une prière fervente, ou d'un ardent désir adressé à Dieu par la personne même qui apparaît, ou par celle qui reçoit l'apparition. Cette apparition peut servir, dans le dessein de la Providence, à consoler une âme, à la tirer d'un danger, à la sauver[1], etc. »

Le plus souvent, l'extatique plongé dans le profond sommeil de l'extase, reste inerte, avec les apparences de la mort, pendant qu'il apparaît ailleurs vivant, agissant, occupé de l'accomplissement de sa mission. Nous lisons dans les Bollandistes que sainte Colombe de Rieti désirait ardemment visiter les Lieux saints et prier à Jérusalem : elle avait eu de fréquentes bilocations. Pendant cinq jours

[1] P. Séraphin, *Principes de théologie mystique*, p. 430.

elle fut emportée en esprit et réalisa son désir. Ses parents et ses amis qui avaient devant les yeux ce corps inerte la croyaient morte ; plusieurs médecins l'examinèrent avec soin, un seul la reconnut vivante. Après cinq jours elle reprit ses sens avec la vie de relation.

Evidemment, ce n'était pas un ange, c'était bien elle qui visitait les Lieux saints pendant cette longue extase : ce n'était pas un ange, c'était bien elle qui restait inerte, presque inanimée dans les bras des médecins. Ici, l'hypothèse angélique ne tranche pas la question.

IX

Des théologiens mystiques, versés dans la connaissance de ces phénomènes, se sont arrêtés à une seconde hypothèse. L'âme aurait la faculté de se séparer de son corps, pendant la durée de l'extase. Par un mystère de la puissance divine, elle se trouverait subitement revêtue d'un corps et de vêtements identiques à ceux qu'elle avait à l'état premier, dans les conditions ordinaires de sa vie : elle prendrait conscience de sa condition nouvelle, de son corps agile, elle oublierait le corps perdu dans le sommeil de l'extase, elle se transporterait ainsi, sans effort, d'un élan, dans les régions les plus éloignées, et elle en conserverait le souvenir à son réveil.

Une objection se présente aussitôt à l'esprit

L'âme est le principe qui fait vivre le corps, elle est le principe nécessaire de la vie végétative, sensitive, animale, intellectuelle. Quand elle se retire, c'est l'arrêt de la vie, il ne reste qu'un cadavre, et ce cadavre ne peut recouvrer la vie que par le miracle d'une résurrection.

Si, pendant cinq jours et cinq nuits, le corps de sainte Colombe de Rieti avait été privé de son âme, il serait tombé en décomposition, et le médecin n'aurait pas constaté sa survivance et sa léthargie. Il aurait constaté son décès.

Les partisans de cette hypothèse nous répondent qu'un si grand miracle n'est pas au-dessus de la puissance de Dieu. C'est lui qui détache l'âme, qui lui donne un corps nouveau, qui l'emporte à travers l'espace, et qui, par son acte créateur et conservateur, entretient la vie dans ce corps en léthargie.

Ils nous rappellent sainte Thérèse dont le cœur avait été transpercé matériellement par la flèche d'un ange, on le vit bien après sa mort, et qui malgré cette blessure, mortelle selon les lois ordinaires de la nature, continua de vivre encore quelques années. Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu.

Si nous faisons intervenir la puissance souveraine, il est évident qu'un tel miracle est possible. Dieu peut entretenir lui-même, dans un corps organisé, la flamme de la vie,

par son acte conservateur, se substituer à l'âme, et lui donner un corps aérien qui conserverait les apparences du corps réel. Mais il ne faut pas multiplier inutilément les miracles, et invoquer sans cesse l'intervention surnaturelle dans l'œuvre de la création.

La bilocation est déjà un miracle, et, pour l'expliquer, on nous propose d'autres miracles et un mystère qu'il nous serait impossible de pénétrer.

Je reconnais, cependant, que l'hypothèse d'une âme, accidentellement séparée de son corps par la vertu de Dieu, explique, mieux que l'hypothèse angélique, la bilocation; il nous est difficile de croire en effet que le pape saint Clément resta plongé dans un état léthargique, dans la ville de Rome, pendant qu'un ange qui aurait pris son corps, son langage, son attitude aurait procédé à la consécration d'une basilique dans la ville de Pise. L'ange pouvait bien opérer lui-même directement le prodige, sans le concours de saint Clément, sans le faire tomber en syncope ou en léthargie, et si le saint fut ainsi troublé profondément dans son être physique et moral, s'il devint inerte, presque inanimé, pendant le temps nécessaire à la consécration, c'est qu'il se trouva lui-même, d'un manière mystérieuse, en deux endroits. Il eut même conscience de sa bilocation, puisqu'en sortant de ce profond sommeil, il raconta lui-même les détails de la cérémonie qu'il venait de présider.

« Cette hypothèse, écrit le P. Séraphin,

nous la croyons probable, après avoir étudié très attentivement les faits récents de bilocation dont Dieu nous a donné le spectacle dans quelques-uns de ses serviteurs. Nous ne sommes pas les seuls à professer ce sentiment; d'autres, et des Italiens comme nous, des hommes éminents par leur savoir, leurs vertus, leurs connaissances des phénomènes mystiques, le professent avec nous. L'étude consciencieuse qu'ils ont faite de ce point de mystique, et qu'ils font encore à présent, à notre instigation, les affermit dans ce sentiment. »

X

La difficulté d'expliquer la conservation de la vie dans le corps pendant l'absence de l'âme a fait naître une troisième hypothèse, elle diffère peu, cependant, de celle que nous venons d'exposer.

Les théologiens et les philosophes chrétiens qui parlent de notre âme la désignent, tantôt par le nom d'esprit, *mens*, *spiritus*, tantôt par le nom d'âme, *anima*. C'est bien toujours la même substance, c'est bien toujours la même âme, mais c'est l'âme considérée dans deux opérations différentes, dans deux états distincts.

Nous l'appelons esprit quand elle s'élève à Dieu, quand elle prend conscience de son élévation et des merveilles que Dieu fait en elle, quand elle se purifie, se détache de la

terre, brise ses liens de péché et d'esclavage pour vivre d'une vie morale, religieuse, plus pure et sur les hauteurs, dans la direction surnaturelle de Dieu.

Nous l'appelons âme quand elle s'unit à son corps pour l'animer, pour entretenir en lui sa vie végétative et animale, quand elle en subit les contre-coups et les influences, quand son attention, au lieu de s'arrêter aux pensées élevées, aux régions de la foi, aux élévations surnaturelles, se fixe sur la vie physique de nos organes, de nos cellules, de notre corps.

Nous pouvons déjà entrevoir une nouvelle solution : « Dieu, écrit le P. Séraphin, peut opérer la bilocation en esprit dans une âme, en attirant surnaturellement à lui cette partie supérieure d'elle-même, l'*esprit*, et en le conduisant où il veut, tandis que l'âme, en tant qu'âme et principe de vie, reste unie au corps pour lui conserver cette vie et empêcher la mort.

« De cette manière, l'*âme*, en tant qu'âme, ne quitte pas le corps pendant la bilocation, et c'est le seul esprit, *mens*, qui part et qui va où Dieu l'appelle.

« Cet esprit qui, dans son état naturel, se promène partout, jusque dans les contrées les plus lointaines, par la seule pensée, ira, par lui-même, là où Dieu le dirigera, lorsque, par la vertu divine, il franchira les limites de la nature. Alors, il entre dans ce monde surnaturel où l'action divine est plus libre, où la

créature est plus disposée à recevoir la prodigieuse influence de Dieu.

« Ce qui confirme à nos yeux la possibilité de la bilocation ainsi entendue, c'est cette parole de sainte Thérèse : « Si le soleil, sans changer de place, envoie en un moment ses rayons sur la terre, pourquoi l'âme, qui n'est qu'une même chose avec l'esprit, comme le soleil avec ses rayons, ne pourrait-elle point, sans quitter sa demeure ordinaire, et par la force de cette chaleur qui lui vient du vrai soleil de justice, sortir de soi et s'élever à Dieu par quelque partie supérieure d'elle-même? (*Château intérieur*, *demeure* 6e, c. 5.)

« Cette partie supérieure de l'âme dont parle sainte Thérèse, et qui peut sortir de soi, sans que l'âme quitte sa propre demeure dans ce genre de bilocation, est précisément ce que la théologie et les Pères appellent *esprit*. Cette partie peut donc sortir de soi, aller où Dieu l'appelle, et revenir ensuite, tandis que la partie inférieure, l'âme en tant qu'âme, reste en sa demeure ordinaire et continue de conserver la vie au corps. L'âme, comme *intelligence*, va où Dieu l'envoie; l'âme, comme *forme*, continue d'informer le corps[1]. »

J'admets volontiers que l'on peut considérer l'âme sous ces deux aspects, en tant qu'elle contemple les vérités de l'ordre suprasensible, et en tant qu'elle informe le corps, qu'elle en entretient la vie. Mais, je ne peux

[1] R. P. Séraphin, *Principes de théologie mystique*, p. 447.

croire que l'esprit se détache de l'âme et s'en va, selon l'expression du P. Séraphin, là où Dieu l'envoie. L'âme est une, simple, indivisible, elle ne peut pas se scinder; elle est tout entière là où elle se trouve, et je répugne absolument à croire qu'une partie de l'âme s'en va au loin, en conservant la conscience de sa personnalité, et qu'une autre partie reste dans le corps, en conservant elle aussi le sentiment de sa personnalité, et que la constitution de deux personnes, de deux individus soient le résultat nécessaire de la bilocation.

Cette solution soulèverait, à notre avis, les plus graves difficultés, elle se concilierait difficilement avec les principes certains de la psychologie.

L'âme doit rester nécessairement unie pendant la vie au principe spirituel qui l'appelle et l'élève du côté de Dieu, et au principe *animateur* qui lui permet d'entretenir la vie dans son corps. Séparez l'âme de l'esprit, il reste l'animal, séparez l'esprit de l'âme qui vivifie l'organisme, vous aurez une substance séparée, vous n'aurez plus le composé humain.

XI

Reprenons la belle image de sainte Thérèse, elle contient, selon nous, un enseignement profond et une solution nouvelle.

« Si le soleil, écrit cette grande sainte,

sans changer de place, envoie en un moment ses rayons sur la terre, pourquoi l'âme qui n'est qu'une même chose avec l'esprit, comme le soleil avec ses rayons, ne pourrait-elle point, sans quitter sa demeure ordinaire, et par la force de cette chaleur qui lui vient du vrai soleil de justice, sortir de soi et s'élever vers Dieu par quelque partie supérieure d'elle-même? »

Dans la pensée de sainte Thérèse, l'âme ne sort pas de sa demeure terrestre, elle ne se dédouble pas, elle rayonne, elle projette au loin ses flammes comme le soleil darde ses rayons.

Je croirais volontiers que dans ces cas *miraculeux* de bilocation, le phénomène se produit ainsi :

L'âme continue à faire, à informer son corps physique, son corps réel. En même temps, dans le ravissement de l'extase, et sans sortir de sa prison terrestre, elle se fait un corps aérien; elle anime, à la fois, l'un et l'autre. Mais, tandis que le corps matériel ne change pas de place, le corps aérien dont elle est la forme idéale, s'élève, s'éloigne, franchit l'espace, et traverse les corps, en vertu de sa constitution atomique particulière.

Pour faire ces merveilles, elle n'a besoin ni de se déplacer, ni de voyager, le soleil n'a pas besoin de se déplacer, pour darder au loin ses rayons; elle reste unie au corps terrestre, et de là, elle vivifie par son action le corps aérien, partout où il va. L'âme est

esprit, elle échappe à la loi de l'espace.

Quand le pape saint Clément tombe en extase, à Rome, son âme exerce une double action, elle soutient et informe son corps matériel ; elle soutient et informe, par la puissance et la volonté de Dieu, le corps aérien que l'on voit à Pise, dans la cérémonie de la cathédrale.

On nous dira, peut-être, il y a donc deux corps. Sans doute, et c'est un phénomène extra naturel : il y a le corps ordinaire, et le corps extraordinaire, aérien, qui franchit l'espace.

Pourquoi l'âme ne pourrait-elle pas, quand il plaît à Dieu de la saisir, de la bouleverser, de la ravir, étendre ainsi son rayonnement et son action? Pourquoi ne pourrait-elle pas se faire un corps aérien, comme on le voit dans les apparitions? Pourquoi ce corps n'aurait-il pas la ressemblance de notre corps ordinaire? Pourquoi ne pourrait-il pas franchir l'espace, comme la lumière, la chaleur, le magnétisme, l'électricité, comme les rayons X, si sa constitution atomique est d'un ordre particulier?

Que nous savons peu de chose ! Connaissons-nous la matière, la force, l'esprit, le corps humain? Connaissons-nous les conversions innombrables que peuvent subir les atomes du corps humain? Connaissons-nous les lois de l'association et de la désintégration de ces atomes qui vibrent dans l'éther, ou dans l'homme ou dans les espaces stellaires? Qui donc aurait le droit de nous dire, c'est impos-

sible! quand on a devant soi l'inconnu de la matière et la souveraine puissance de Dieu?

Nous savons par l'enseignement de la théologie et par les témoignages les plus certains de l'histoire ecclésiastique, que les défunts apparaissent quelquefois aux vivants. C'est l'effet d'une permission spéciale de Dieu. Quand ce défunt apparaît, nous le voyons, nous le reconnaissons, nous affirmons son identité avec le personnage que nous avons connu. Or, il est évident que ce défunt ne se montre pas à nous avec le corps physique qu'il avait pendant la vie, le corps est tombé en décomposition, en poussière, dans le mystère de la tombe, il n'en reste rien ; les atomes ont disparu dans le tourbillon vital.

Dans ce défunt qui apparaît, je distingue 1° l'âme qui est toujours la même, pendant la vie et après la mort ; 2° la puissance d'animer, de vivifier un corps qui se retrouve encore dans l'âme et qui en fait partie : 3° des atomes qui sont saisis, rapprochés par l'âme et qui reproduisent exactement la physionomie du personnage que nous avons connu et qui se montre à nous.

Dans la bilocation, l'âme est aussi toujours la même, sur les deux points de l'espace où elle agit ; la puissance formatrice de l'âme est encore la même, et elle ne peut pas se séparer de l'âme, et, enfin, c'est bien elle, c'est l'âme qui saisit, rapproche les atomes matériels à travers lesquels elle fait passer sa flamme, en leur donnant la physionomie et

la ressemblance du corps plongé dans le ravissement de l'extase ou quelquefois dans le sommeil léthargique.

Avec quels atomes l'âme fait-elle ce corps qui se transporte au loin? Je serais porté à croire que ces atomes font partie du fluide qui s'échappe à tout instant de notre corps. Ce fluide n'est pas un intermédiaire entre le corps et l'âme, et il n'a rien de commun avec le corps astral.

Pour éviter d'inutiles discussions, je n'insiste pas sur ce point: il me suffit d'indiquer la solution qui paraît la plus en harmonie avec les faits observés.

Je ne peux pas admettre que pendant l'absence des personnages emportés au loin, à travers l'espace, un ange prend sa forme et sa place, s'installe chez lui et continue à donner aux témoins l'illusion de sa présence.

Cette hypothèse est contraire aux faits. On a vu des médecins s'approcher du personnage, l'ausculter, lui tâter le pouls, constater son état comateux et léthargique, hésiter même à se prononcer sur la vie ou la mort, en présence de ce corps inanimé et rigide. Il en fut ainsi plusieurs fois de sainte Lidwine et de sainte Colombe de Rieti. Ce n'était pas un ange, c'était bien le corps du personnage qui était là, sous les yeux des médecins, pendant que l'autre corps, le corps aérien, se manifestait ailleurs.

Théoriquement, je ne vois aucune raison de croire que l'ange remplace le personnage

chez lui, dans sa maison, où il n'a aucune mission à remplir, et uniquement pour entretenir les témoins dans l'illusion de la présence du sujet. Cette hypothèse ne répond à rien, et il est sage de se rappeler que Dieu ne multiplie pas inutilement les miracles et les manifestations de l'ordre surnaturel.

XII

Le P. Séraphin fait cette observation intéressante au sujet de ces bilocations : « Quand elles se font en corps et en âme, il arrive que dans son excursion extatique cette personne *sent le bruit des corps qui doivent lui livrer passage* et qui pourraient devenir pour elle un obstacle, tel que les portes, les murailles, les eaux de la mer, etc. ; ce bruit n'arrive jamais quand la bilocation, chez elle, a lieu seulement, en esprit. » (P. 438.)

Le P. Séraphin a étudié longtemps une personne extatique vivante, il n'en donne pas le nom, par discrétion, mais ses observations, les faits qu'il a sévèrement constatés donnent de la valeur à ses conclusions.

Il semblerait donc, d'après le texte que je viens de citer, que la matière se dissocie, se désagrège, pour laisser un passage au personnage emporté dans l'impétuosité et le mystère de la bilocation, et ce travail instantané de désintégration serait accompagné d'un bruit

particulier dont il serait intéressant de connaître la nature.

Ce que Dieu fait, par le ministère des anges, pour la glorification de ses serviteurs, les mauvais anges peuvent le faire dans un dessein différent. La force intelligente qui produit ce phénomène est essentiellement différente, selon les cas, mais l'action de cette force indique une connaissance de la matière que l'esprit humain n'a pas encore atteint.

Dans une expérience remarquable de matérialisation, le Dr Gibier, cherchant toujours la lumière, pose cette question à l'*esprit :*

D. Est-ce vous qui avez fait sortir le médium de la cage ?

R. Moi et les autres esprits qui m'aident dans ces manifestations.

D. Comment vous y êtes-vous pris?

R. Nous décomposons la matière et la recomposons instantanément.

D. Est-ce la matière du médium que vous avez dématérialisée et réintégrée, ou celle de la porte?

R. Oh! naturellement celle de la porte. La matière vivante ne peut être dématérialisée, tandis qu'il nous est facile de dématérialiser et de reconstituer la porte de la cage.

Ces indications, et d'autres que nous avons recueillies, permettraient de supposer que la matière se prête à des transformations prodigieuses. L'homme les ignore encore, mais les esprits bons et mauvais les connaissent; leur intelligence est infiniment supérieure à l'in-

telligence humaine, et ils sont en possession de la force qui leur permet de triompher des résistances apparentes des corps. Ces merveilles confondent notre ignorance et abaissent notre orgueil.

Il faudrait méditer ces sages paroles d'un ami de M. Olier, M. de Bretonvilliers :

« Dieu, dont l'amour est infini pour ses créatures, se sert de tous moyens pour les attirer à soi. Nous ayant une fois donné son Fils, il nous a, comme dit l'apôtre, donné toutes choses avec lui. C'est une chose plus digne d'étonnement et d'admiration de voir un Dieu descendre sur la terre, être tous les jours, en un même temps, dans une infinité de lieux, que de savoir qu'une créature se trouve à vingt-six lieues de son pays, tout en restant chez elle. »

Je ne voudrais pas condamner le grand effort de l'esprit humain qui croit, et qui cherche à comprendre l'objet de sa foi.

LIVRE V

L'IMAGINATION ET L'INCONSCIENT

CHAPITRE PREMIER

L'INCONSCIENT

I

Les philosophes et les physiologistes se plaisent, depuis quelque temps, à nous parler de l'inconscient et de son rôle en psychologie et en physiologie. Charles Richet, Pierre Janet, Lyell, Grasset, Ferrand, des maîtres de la science, écoutés avec respect, ont écrit des volumes sur cette question. Après eux, des écrivains d'une valeur inégale, esclaves, peut-être des mots scientifiques, et plus obscurs que profonds, ont essayé de marcher dans la voie ouverte par les maîtres. Quelle obscurité trop souvent, et quelle variété d'ex-

pressions pour expliquer les choses les plus familières, et les plus ordinaires de la vie!

Voici des mots qui reviennent sans cesse dans leurs écrits : inconscient, cérébration inconsciente, dissociation et désorganisation cérébrale, conscience subliminale, automatisme et actes subconscients, etc. J'en passe, et des meilleurs.

Je voudrais jeter quelque lumière sur ce problème, et séparer la paille des mots du grain des idées.

II

Nous conservons longtemps dans notre mémoire sensible le souvenir des objets qui nous ont fait éprouver une sensation agréable ou désagréable. Nous avons vu un beau paysage, une peinture, une statue, le visage d'un parent ou d'un ami. Nous avons entendu un chant harmonieux, un air de musique qui nous a emporté au pays des rèves, la voix d'un étranger ou d'un ami. L'objet extérieur qui a causé en nous ces impressions diverses a disparu depuis longtemps. Entre lui et nous il y a le long intervalle des années écoulées et des illusions éteintes, et cependant ces impressions restent en nous, elles se perpétuent dans la mémoire latente ou dans le domaine de l'inconscient. Je n'y pensais pas, je croyais les avoir oubliées, et soudain, à l'occasion d'une impression nouvelle, d'un

mot, d'un objet, d'un incident, les impressions endormies dans l'inconscient se réveillent, avec un charme nouveau et plus intense : je revois ce paysage, cette maison, ce clocher, j'entends cet air de musique, je sens ce parfum, et si l'on en parle devant moi, je dis : je connais cela, depuis longtemps ; mais, je l'avais oublié.

L'image de ces objets se trouvait donc en moi, à l'état inconscient, sans que je le sache actuellement, et l'image a renouvelé l'impression. Je revois mentalement le clocher de mon village, j'entends aussitôt les vibrations de ses cloches, je revois le visage connu d'un ami, oublié depuis longtemps, et je crois entendre sa voix ; je revois une fleur, je crois sentir son parfum.

Voilà donc en nous les vastes régions de l'inconscient, remplies de souvenirs, d'impressions, de sensations que nous avons éprouvées et oubliées : nous n'y pensons plus, jusqu'au moment où, en vertu de la loi des associations, ou par un effort d'attention et de volonté, nous essayons de les faire revivre dans les illusions du rêve ou dans le charme du souvenir.

Ces souvenirs et ces impressions observent une loi de dégradation. Au début, la sensation est vive comme l'image qui en est inséparable elle s'affaiblit dans la mesure où l'on s'éloigne de la cause qui l'a fait naître ; à la fin, elle semble mourir, elle se perd dans les ténèbres de l'inconscient. Mais la disparition n'est pas

totale. Alors, je dirai : il me semble que j'ai entendu cet air, autrefois, je ne sais où : je reconnais cette personne que je viens de rencontrer, mais son nom m'échappe ; où l'ai-je vue? Je n'en sais plus rien

Si je parle d'une personne que je n'ai pas vue depuis longtemps, il m'arrivera de la revoir dans mon imagination; elle sortira des profondeurs de l'inconscience, elle montera à la surface dans les contours de son image, et il me sera impossible de trouver son nom oublié. Mais, je veux le retrouver, et c'est quand je n'y pense plus que l'image rappelle le nom de cette personne, comme la cloche rappelle instantanément l'air que j'ai entendu et dont j'avais perdu le souvenir.

III

Plus haut que les sensations oubliées, dans ces régions mystérieuses de l'inconscience, nous rencontrons les phénomènes intellectuels qui sont l'œuvre de notre esprit. Nous avons lu une page de Virgile, d'Homère ou de Racine, et nous l'avons gravée dans notre mémoire, après l'avoir récitée plusieurs fois, à haute voix. Mais, la mémoire serait-elle donc la faculté d'oublier? Voilà qu'après quelques jours, je ne me souviens plus que des passages dont la beauté m'a frappé d'une manière plus intense. Insensiblement, cet acte intellectuel semble s'éteindre, et le sou-

venir descend dans les profondeurs de l'inconscience où il disparaît.

A-t-il réellement disparu? Non. Seulement je n'en ai plus conscience, je l'ai oublié. Il suffira d'une circonstance fortuite, d'une allusion, d'un autre souvenir pour éveiller des réminiscences et me rappeler de longues citations que je répète sans hésiter. C'est ainsi que, dans le mystère de l'hypnotisme, on constate quelquefois, avec un grand étonnement, que certains sujets ignorants, étrangers à l'étude des langues, répètent des mots, des phrases dans une langue qu'ils ne connaissent plus. Ces sujets ont entendu autrefois ces phrases, ces mots, qui sont restés à l'état latent dans la mémoire inconsciente, et il a suffi d'un accident pour les rappeler.

On dira, peut-être, avec surprise, que ce sujet hypnotisé parle une langue étrangère: il n'en est rien, il a des réminiscences, et il faut connaître ses antécédents pour en trouver l'explication.

Nous retrouvons cette même dualité de la conscience et de l'inconscience dans l'ordre moral et religieux, c'est l'homme et la bête qui nous apparaissent sous les aspects les plus divers. L'hérédité, les habitudes acquises, les influences ambiantes, combinées avec les conséquences de la chute originelle entretiennent en nous, dans notre inconscience, des impulsions mauvaises, en opposition avec les appels lumineux de la conscience, ils

deviennent, trop souvent, le point de départ des plus cruelles tentations.

Les idées qui font naître ces impulsions intenses, sauvages, sont en nous, sans que nous le sachions, leur présence nous étonne, leur puissance nous effraie, leur persistance décourage quelquefois nos résistances, elles occupent une grande place dans les innombrables phénomènes de notre inconscient.

IV

C'est principalement dans les actes physiques, externes, accomplis sans conscience et sans réflexion, par la force de l'habitude que l'on voit mieux l'intervention de l'inconscient. On peut dire que ces actes remplissent la plus grande partie de notre vie.

Un enfant apprend lentement à lire et à écrire. Il étudie les lettres, les syllabes, les mots, les phrases entières avec une pénible attention. A force d'habitude, et par l'éducation de la vue et de la parole, il arrive à lire couramment des pages entières qu'il avait tant de peine à déchiffrer au début de son instruction. Avec quelle rapidité nous parcourons des pages, des chapitres, des livres entiers, sans y faire attention, par la force d'une habitude que nous n'essayons pas d'analyser.

Le pianiste qui s'est résigné, pendant des

mois, au métier ingrat de faire des gammes et de coordonner ses activités motrices, arrive enfin à jouer un morceau, sans effort, sans fatigue, sans délibération, sans volonté actuelle, par un automatisme inconscient. Et s'il essayait de retenir son attention, d'analyser ses impressions, il perdrait ses moyens.

N'avons-nous pas observé souvent, nous-même, dans un ordre d'idées plus familier, que nous récitons certaines prières liturgiques, par routine, sans attention. Si nous voulons les réciter avec attention, il nous arrivera peut-être d'en oublier une partie et de nous arrêter. Nous recommencerons deux fois, trois fois, nous serons toujours arrêtés au même endroit. Il nous faudra recommencer notre prière sans attention, et la réciter d'une manière presque inconsciente, pour nous rappeler le passage oublié. L'automatisme nous a tiré d'embarras.

Ces mouvements inconscients qui ne sont l'effet ni d'une volonté actuelle, éclairée, ni d'une excitation externe, sont plus sensibles dans certains états morbides de notre organisation, ainsi, dans le somnambulisme, dans l'épilepsie, dans les attaques de la grande hystérie, dans la folie déambulatoire. Nous en avons vu d'étranges exemples dans nos longues observations. Nous avons connu un jeune homme d'une rare intelligence, qui, pendant des mois, vivait sans trouble et sans accidents. Tout à coup, il devenait triste, inquiet : c'était les prodromes de la crise, il

était pris d'une irrésistible envie de voyager. Il ne prévenait personne, se cachait, et partait, subitement, sans savoir ce qu'il faisait, jusqu'à l'épuisement de la crise qui le rendait à sa vie ordinaire. Il sortait de l'état second, et rentrait dans l'état premier.

V

Nous arrivons ainsi, par l'étude des facultés sensibles, des facultés intellectuelles, des facultés morales et religieuses, de l'activité externe, des habitudes, des perturbations inséparables de certains états nerveux, à constater en nous une dualité dont l'explication semble nous échapper. La conscience et l'inconscience se partagent notre vie.

Cependant, si nous voulons approfondir cette question, nous reconnaîtrons que le mot inconscient est vague, qu'il ne convient pas à tous les états que nous venons d'étudier, que notre esprit n'est pas encore satisfait.

En réalité, nous appelons inconscient celui qui agit sans le savoir, sans le vouloir, et qui n'est pas responsable, en un mot *celui qui ne sait pas ce qu'il fait*. L'enfant qui n'a pas atteint l'âge de raison, le fou, l'halluciné, le vieillard éteint, épuisé, le somnambule sont des inconscients, et leurs actes sont inconscients, sans liberté, sans responsabilité.

A notre avis, c'est la signification exacte du mot inconscient.

Les souvenirs, les impressions, les images qui se perpétuent dans notre mémoire ne méritent pas le nom qu'on leur prête, ce sont des souvenirs *latents*, ils persistent dans les régions obscures de la mémoire, mais il ne convient pas de leur donner le nom d'inconscient.

De même quand nous parlons de l'artiste qui promène si rapidement ses doigts sur le clavier d'ivoire, pourquoi parlons-nous *d'automatisme*, comme si nous étions en présence d'un acte sans intelligence. En réalité c'est après de longues études, après des actes attentifs et répétés d'intelligence que nous arrivons à jouer, à première lecture, un air difficile, sur le piano ou sur le violon. Il ne faut pas y voir un acte automatique, inconscient, inintelligent, il faut y reconnaître un effet de l'habitude, et une manifestation de l'extraordinaire variété des phénomènes intellectuels.

Il serait donc nécessaire, si l'on voulait rendre plus facile l'étude de ces problèmes si intéressants, de donner un sens précis à ces mots, automatisme et inconscient : il ne faudrait les appliquer qu'à une catégorie déterminée de faits.

Ce qui reste vrai, c'est que nous agissons tantôt sans attention, tantôt avec attention. Ce qui est vrai encore, c'est que certains actes sont accomplis, par habitude acquise, et sous la direction originelle de l'intelligence,

La physiologie confirme ces observations

et que nous faisons d'autres actions, d'autres mouvements *physiologiquement* d'une manière réflexe, ou sous l'impulsion de l'instinct qui nous est commun avec les animaux, de la philosophie que nous venons d'étudier.

On a reconnu dans le cerveau deux séries de centres nerveux, formant un polygone dont les angles sont des points précis de l'écorce cérébrale; leur siège est dans un point du cerveau nettement déterminé.

La première série comprend trois centres qui recueillent ou reçoivent les impressions sensorielles ; la première reçoit les impressions du son, par l'ouïe ; le second, les impressions lumineuses, par la vue; le troisième, les impressions de déplacement et de sensibilité générale.

Si nous examinons la seconde série, nous reconnaîtrons qu'elle se compose, elle aussi, de trois centres nerveux. La première série appartient à la sensibilité, elle correspond à l'état passif de l'ouïe : celle-ci appartient à l'activité, elle correspond à la volonté.

Cette seconde série comprend le centre des mouvements du corps, celui de l'écriture, et celui de la parole articulée.

Au-dessus des uns et des autres se trouve le centre psychique supérieur qui correspond à la raison et à la liberté consciente, et qui peut se trouver en relation avec tous les centres inférieurs.

Mais nous supposons, en ce moment, que ce centre supérieur n'est pas en communica-

tion avec les deux séries de centres inférieurs et que l'âme est absorbée dans la contemplation d'une pensée.

Les centres nerveux de la sensibilité ou de la passivité et les centres nerveux de la motricité sont reliés entre eux par une quantité de fibres transcorticales, et intrapolygonales, de telle sorte qu'une impression reçue dans un centre nerveux de la sensibilité peut se répercuter directement par les fibres sur les centres de la motricité, ou de la coordination motrice, et déterminer un mouvement.

D'autres fibres tiennent tous ces centres en rapport avec le centre supérieur qui correspond à l'âme, ou à la raison.

Lorsque les actes des deux centres inférieurs sont déterminés par le centre supérieur, c'est-à-dire par la raison, l'acte est libre et délibéré. Lorsque le mouvement est déterminé, au contraire, par une action directe des centres de la sensibilité, sous l'intervention du centre supérieur, ou de la raison, l'acte est automatique ou spontané.

Les trois centres moteurs pouvant ainsi être impressionnés directement par les centres sensitifs, sans l'intervention du centre supérieur, il s'ensuit logiquement que nous pouvons parler, écrire, agir quelquefois, d'une manière inconsciente, automatique, pendant qu'un autre objet captive la raison.

La figure suivante que j'emprunte au Dr Crocq, élève de M. Grasset, éclaire cette théorie physiologique des actes inconscients.

VI

De ces observations philosophiques et physiologiques, certains écrivains ont cru pouvoir conclure que l'unité de la personne humaine était une chimère. L'homme serait la résultante de plusieurs personnages assemblés, qui apparaîtraient successivement dans la variété de notre vie. A côté du personnage éveillé, on verrait le personnage qui rêve pendant le sommeil, celui qui fait des tours d'acrobate dans les crises de somnambulisme, celui qui nous surprend dans les expériences d'hypnotisme avec ses absences et ses retours de mémoire, celui qui se livre à ses passions et qui s'agite dans le délire. Il serait facile d'allonger cette nomenclature.

Un personnage conscient et un groupe de personnages inconscients, irresponsables, dominés par la loi fatale de l'instinct, tel serait l'homme nouveau. Je ne veux pas exposer longuement le polyzoïsme de Durand (de Gros). Il a des adeptes convaincus.

« Parmi les anciennes explications, écrit le Dr Francken, il faut citer la théorie du *polypsychisme* de Durand (de Gros). Notre âme (*psuchè*) ne constituerait pas une unité indivisible et notre moi ne serait un qu'en apparence, composé en réalité d'une infinité d'individus partiels, chacun doué de la faculté de penser ; le *moi* serait une colonie de *moi*

secondaires, plus ou moins intimement reliés les uns aux autres, solidaires et subordonnés à une direction supérieure, mais néanmoins relativement autonome, chacun avec sa conscience à lui. Il existerait donc, d'après cette hypothèse, une sorte d'atomisme psychique, dans lequel le moi qui se manifeste au dehors ne serait pas toujours identique à lui-même, mais, au contraire, se modifierait continuellement en vertu des éléments qui le constitueraient à un moment donné. » (*Revue de l'hypnotisme*, janvier 1903.)

La responsabilité humaine disparaît avec ces hypothèses gratuites qui suppriment l'unité de la personne humaine. Quel est donc le moi, dans cette colonie imaginaire qui aurait devant la conscience, devant la société et devant Dieu la responsabilité de nos actions? A qui faudrait-il l'attribuer? Et quand on a détruit la responsabilité libre et méritoire, n'a-t-on pas contesté un fait évident et incontestable, celui de notre unité?

Ici, M. Pierre Janet hésite :

« Peut-être, écrit ce docteur, y a-t-il, comme le disait Liébault, une remémoration inconsciente pour chaque fonction vitale, le cœur a appris à battre et le poumon à respirer [1]. » — « Peut-être y a-t-il en nous un grand nombre *d'âmes spinales* ou ganglionnaires susceptibles d'habitudes et d'éducation qui dirigent chaque fonction physiologique [2]. » — « Il y a peut-être

[1] Liébault, *Du Sommeil*, p. 137.
[2] Dr Philips, *Cours de braidisme*, p. 104.

dans la moelle de l'épine dorsale de l'homme *des êtres réels* d'une plus grande valeur spirituelle que l'âme de la grenouille[1]. » — « Mais, quoique ces suppositions *nous paraissent vraisemblables*, elles dépassent assez la portée des observations que nous avons faites, pour que nous évitions de les discuter dans un ouvrage de psychologie expérimentale[2] ! »

C'est par une série d'études sur les sujets hypnotisés, plongés dans l'état de somnambulisme, que certains écrivains arrivent aux conclusions étranges et fausses que nous venons de rappeler. N'oublions pas que l'hypnotisé est un aliéné, et l'aliénation ne peut pas servir de base à la psychologie de l'homme à l'état normal. Il arrive encore souvent que ces expériences donnent des résultats contradictoires, quand elles sont faites à des points de vue différents, par des observateurs qui ne se sont pas concertés. En tout cas, il ne faut pas conclure du fou à l'homme sain ; l'hypnotisme est un terrain fuyant qui ne portera jamais l'édifice de la psychologie.

L'unité de la personne humaine est un fait certain. L'hypothèse de plusieurs personnages juxtaposés et simultanés pour expliquer certains phénomènes peu connus est une chimère que rien ne justifie.

J'affirme tous les jours, à tout instant, cette unité, quand je dis : *je* pense, *je* veux, *je* sens.

[1] Lotze, *Psychologie physiologique*, p. 144.
[2] Janet, *L'Automatisme psychologique*, p. 461.

je marche, *je* vis. Je l'affirme quand je reconnais que je suis le principe des trois vies, végétative, animale, rationnelle. Je l'affirme quand je constate l'influence réciproque et profonde du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps. Les activités partielles et les forces qui peuvent exister dans les cellules et dans les centres nerveux portent toujours la marque de leur origine, et elles s'éteignent quand l'âme se sépare du corps. Nous avons des facultés conscientes et des facultés inconscientes, mais les unes et les autres appartiennent à l'âme, c'est-à-dire au moi qui les domine et les discipline dans leur évolution. Les hautes facultés conscientes, la raison, la volonté libre, l'abstraction, la généralisation, ces facultés et ces opérations qui n'occupent pas un siège anatomique distinct nous rappellent la vie intellectuelle et l'activité intelligente éclairée par la lumière de la raison.

Plus bas, voici les habitudes acquises et les actes qui ne comportent ni l'attention ni l'usage actuel et distinct de la raison. Les doigts qui effleurent rapidement les touches d'un piano, la main qui écrit, les lèvres qui font la lecture à haute voix sont marquées encore du signe de l'intelligence ; mais, dans la multitude infinie des éléments qui les composent, dans la rapidité avec laquelle ils s'exécutent, ces mouvements n'impliquent ni l'attention actuelle, ni les délibérations de la liberté.

Plus bas, encore, voici des actes et des mou-

vements auxquels notre attention semble rester étrangère. Le distrait dont l'attention est absorbée par une pensée, par un problème, par la recherche d'une solution scientifique, ne fait plus attention à ce qui se passe autour de lui. Il sort, il va, il vient, solitaire avec sa pensée, et ne voyant plus, en apparence, le monde extérieur où il vit. Et cependant il va où il veut, et il saura bien éviter la voiture qui pourrait l'écraser. Son attention n'est donc pas totalement absorbée dans sa distraction, et toutes les communications avec la raison ne sont pas coupées.

Descendons encore. Sous l'influence de certaines substances toxiques, enivrantes, du haschisch, de l'opium, de l'éther ; dans le délire de certaines affections nerveuses, particulières à l'hystérie, dans les phénomènes troublants et contradictoires de l'hypnotisme, les communications sont coupées entre la raison et la liberté d'une part, et les facultés sensibles, les activités inférieures d'autre part. Les actes et les mouvements du sujet n'obéissent plus à la raison, ils obéissent aux causes organiques qui les font naître, et ils prennent le caractère de la folie.

A mesure que nous nous éloignons des sommets de l'âme, tout resplendissants de la lumière de Dieu qui les éclaire, les mouvements de l'homme perdent graduellement leur caractère lumineux ; ils perdent la liberté qui les détache de l'étreinte des causes physiques ; ils deviennent ténébreux, désordonnés.

automatiques, jusqu'au moment où nous voyons sombrer totalement la liberté.

Est-ce à dire qu'il y ait en nous plusieurs personnages réunis et que l'unité de l'homme soit une chimère? Il n'en est rien. Il suffit de se rappeler que, sous l'influence des causes les plus diverses, nous pouvons nous trouver dans *des états différents*. Gardons-nous de confondre la variété des crises avec la multiplicité des individus. Dans le somnambulisme, dans l'ivresse, dans la fureur de la passion, dans les crises hypnotiques, nous ne voyons pas apparaître plusieurs personnages successifs, il y a seulement des changements d'états, des modifications profondes, quelquefois effrayantes, dans les rapports de l'âme et du corps. Les innombrables activités qui sourdent ou halètent dans tous les replis de notre organisme passent inaperçues quand elles évoluent sous la direction de l'intelligence, mais, qu'elles échappent un instant à cette direction, qu'elles soient viciées par des causes morbides, troubles nerveux, hystérie, narcotiques violents, etc., aussitôt des orages et des tempêtes éclatent en nous.

CHAPITRE II

L'INCONSCIENT ET LE PRÉTERNATUREL

I

Il faudrait donc demander à l'inconscient, si nous en croyons certains philosophes, l'explication scientifique, naturelle, des phénomènes qui rentrent dans la catégorie du préternaturel. Que vaut cette explication? Nous essayons ici de le déterminer.

Examinons, d'abord, les phénomènes élémentaires du merveilleux naturel; ainsi, la notion du temps, pendant le sommeil.

« C'est ce moi inconscient, lisons-nous dans le *Cosmos*, qui agit lorsqu'une personne, en s'endormant, le soir, décide qu'elle se réveillera dans la nuit ou de grand matin, à telle heure déterminée, et qui ne fait qu'un somme jusqu'à l'heure précise que sa volonté a prévue. Le moi inconscient a, en ce cas, la notion exacte du temps beaucoup plus que le moi conscient : celui-ci ne saurait connaitre

l'heure s'il n'avait une montre ou une horloge pour la lui révéler.

« M. Arcelin cite le curieux exemple d'une femme de chambre qui avait mission d'éveiller, à heure dite, la cuisinière couchée dans la même chambre et qui, chaque matin, au moment voulu, s'écriait d'une voix forte et sans se réveiller : « Il est telle heure! »

Je ne vois pas la nécessité de recourir à l'hypothèse de deux personnages juxtaposés, l'un conscient, l'autre inconscient, pour expliquer ce phénomène de psychologie, et je ne comprends pas que le moi inconscient, mystérieux, ait la notion exacte du temps et de l'heure. Il nous faudrait quelque explication. Si, après avoir pris la résolution de me réveiller, le lendemain, à telle heure, je dors d'un *profond* sommeil, neuf fois sur dix je me réveillerai ou plus tôt, ou plus tard que je ne voulais le faire, et l'expérience ne réussira pas. Et, cependant, elle devrait réussir si le personnage n° 2, le personnage inconscient, celui qui veille, suivait invariablement la marche de l'aiguille sur le cadran, pendant la nuit, avec la pensée de me réveiller à une heure déterminée.

En réalité, je dors d'un sommeil léger, incomplet, quand je veux me lever le lendemain, de bonne heure, et partir, par exemple, à 3 heures du matin.

Je reste somnolent, à demi éveillé ; sans m'en rendre compte, je cherche et je choisis *un point de repère*, pour me réveiller à l'heure

convenue. Ce point de repère, c'est le mouvement de la rue, la lumière de l'aube, une cloche éloignée, l'horloge de la chambre voisine, le mouvement d'un balancier, un fait auquel je n'ai pas la pensée habituelle d'attacher quelque importance. Tenez compte aussi de l'habitude de s'éveiller à la même heure, et de ses insuccès, d'ailleurs si fréquents, dans les expériences de ce genre, et vous comprendrez que, pour expliquer cet accident psychologique, il n'est pas nécessaire de recourir à l'inconscient.

Dans ce sommeil léger et quelquefois fiévreux, toutes les communications ne sont pas, d'ailleurs, coupées entre moi et le monde extérieur ; je cherche une cause physique, un mouvement sensible qui, en frappant mes sens et mon cerveau, remplira le rôle d'avertisseur.

N'oubliez pas que c'est le personnage nº 1, le personnage conscient qui s'est endormi, le soir, avec la pensée de s'éveiller, demain, à trois heures du matin. C'est lui qui a pris cette résolution, quand il était en pleine possession de sa raison, de sa conscience, de sa volonté; c'est donc ce personnage nº 1 qui devrait s'éveiller sans qu'il soit nécessaire que le personnage inconscient nº 2, que personne ne connait, qui n'a pris aucune part à mes résolutions, qui n'a jamais été clairement défini, vienne interrompre mon sommeil à l'heure convenue, pour obéir à la consigne qu'il aurait reçue.

II

Voici les phénomènes plus obscurs de la télépathie. C'est encore à ce personnage inconscient, jamais défini scientifiquement, et qui serait greffé en nous sur le personnage conscient, d'après certains philosophes très téméraires, qu'il faudrait demander l'explication de l'action directe et à longues distances d'un esprit sur un autre esprit.

« La télépathie consiste, lisons-nous dans le *Cosmos*, ou *consisterait* dans la révélation directe soit par voie d'hallucination, soit de toute autre manière, de la mort ou de quelque accident grave, subi à plus ou moins grande distance, par une personne aimée ou connue, ou même de circonstances moins tragiques, plutôt heureuses, au moment ou à proximité de l'événement. Cette révélation aurait lieu quelquefois par des songes. »

Le *Cosmos* nous présente, après des auteurs connus, et avec une précision à laquelle je me plais à rendre hommage, quelques faits intéressants de télépathie. Tel, rèvant qu'il voit son frère assis devant lui et répondant à ses paroles par de simples mouvements de tête, se réveille très impressionné, note la date et l'heure et apprend, trois jours après, la mort de son frère, tombé de cheval, précisément à la date et à l'heure qu'il avait notées à son réveil. Tel autre voit en rève un ami, qu'il

attend, tomber, la tête en avant, et se blesser. Une demi-heure après, son ami entre et lui raconte qu'il a failli se tuer en sortant du bal.

Ils sont innombrables les faits de ce genre qui excitent notre curiosité et défient nos explications. Nous en avons parlé trop souvent dans cet ouvrage, pour insister. Je ne vois pas que l'hypothèse des deux *moi*, l'un conscient et l'autre inconscient, apporte quelque lumière dans ces ténèbres ; je ne distingue aucune soudure entre l'hypothèse, d'ailleurs, gratuite, et les faits.

On nous dit : « Ces faits rapportés par des personnes graves, sérieuses, et dont la sincérité est au-dessus de tout soupçon, paraîtront assurément étranges. *Quelle que soit l'explication* qu'on tente de leur donner, le moi inconscient y remplit incontestablement un rôle, puisque c'est à la faveur du sommeil, et sous forme de rêve que ces visions sont produites. »

Cela ne suffit pas. Je demande qu'on me fasse connaître précisément le rôle du sommeil, du songe et de l'inconscient dans la télépathie. Nous discuterons cette explication, nous estimerons sa valeur, nous verrons s'il faut l'accepter ou la rejeter.

On nous annonce que, grâce à la dissociation psychologique et à l'inconscient, nous allons comprendre, enfin, les phénomènes de la télépathie, et d'autres phénomènes plus merveilleux. J'attends avec impatience cette

démonstration, je la demande, et l'on se contente de me répondre : « *Quelle que soit l'explication* qu'on tente de leur donner, le moi inconscient y remplit un rôle. » Et c'est tout. Nous demandons autre chose pour justifier l'hypothèse de l'inconscient et de son rôle principal dans l'apparition des phénomènes merveilleux.

III

Avant tout, il faut reconnaître que les phénomènes de télépathie ne se produisent pas le plus souvent pendant le sommeil ; ils se produisent, au contraire, pendant l'état vigil et en dehors de l'inconscient. Cette observation suffit pour ramener à des proportions bien modestes le rôle de la dissociation psychique et de l'inconscient, ce personnage n° 2, qu'on oublie toujours de définir, et qu'on n'a jamais vu.

Les occultistes prétendent que, pour agir à de longues distances sur un autre sujet, pour faire apparaître une image dans son cerveau, il suffit de se recueillir, de faire un acte très intense d'attention et de volonté, et de diriger avec une grande énergie, vers un point donné, la vibration du cerveau prolongée.

Si nous en croyons ces occultistes, la télépathie est toujours l'effet de cette vigoureuse projection de fluide à travers l'espace ; il reste à définir la nature, l'origine et les effets de ce fluide nouveau.

Ce n'est donc pas pendant le sommeil, dans un songe, par l'intervention de l'inconscient que se produiraient les phénomènes de télépathie; ce serait, au contraire, à l'état de veille, et à la suite d'une concentration puissante de la raison et de la volonté sur une idée. Nous pourrions ainsi constater la force merveilleuse de l'idée fixe à travers l'espace.

La télépathie n'est donc pas liée à la dissociation psychique et à l'inconscient, elle en est absolument indépendante, elle relève d'une autre loi.

La vie des saints, telles, celles de sainte Colette, de saint Vincent Ferrier, de saint Pierre Nolasque, de saint François d'Assise, de saint Jean de Matha, etc., est éclatante de phénomènes surnaturels de télépathie, d'apparitions, de prophéties, et c'est debout, éveillés, en pleine possession de leurs facultés, que les grands saints ont reçu la grâce ravissante de ces apparitions.

Et, enfin, parmi les phénomènes spontanés de télépathie qui appartiennent *peut-être* à l'ordre naturel, il en est encore un grand nombre qui se produisent à l'état de veille. Le sujet éprouve subitement une impression étrange : il se sent saisi, bouleversé, et il voit, dans la clarté et la rapidité de l'éclair, l'accident, la catastrophe qui se produit loin de lui. L'inconscient ne se trouve pas là, il faut chercher une autre explication.

Il reste, j'en conviens, un certain nombre de faits, de prévisions, de pressentiments, de

vues à distance qui se manifestent dans le songe et pendant le sommeil. Nos saints Livres contiennent souvent cette formule : *misit in eum soporem*. Mais l'inconscient n'a que faire ici. Dans l'universel silence qui se fait en nous, pendant le sommeil, notre âme *consciente* est mieux disposée, comme l'enseignent les grands théologiens, à recevoir des influences, des lumières, des révélations qui viennent d'un autre monde. Le moi conscient écoute, reçoit et emmagasine ces communications préternaturelles qui illuminent les horizons lointains de la pensée éveillée.

Il est possible aussi que, pendant ce sommeil provoqué et toujours rempli de mystères, d'autres influences se fassent sentir ; il est possible que d'autres êtres, mauvais, pervers, anges de ténèbres, agissent profondément sur notre imagination et la remplissent des scènes les plus étranges, car le sommeil provoqué des voyants, des médiums, des magnétisés, nous fait entrer dans un monde dont nous ignorons les chemins et les frontières, mais toutes ces choses n'ont rien de commun avec l'inconscient.

IV

Il reste encore l'hypothèse d'un fluide inconnu au service de l'inconscient pour expliquer la télépathie : « S'il existe, lisons-nous dans le *Cosmos*, dans l'organisme,

comme des observations nombreuses et de divers ordres permettent de le conjecturer, un fluide particulier, nerveux ou non, mais, en tout cas, vital, serait-il impossible que, dans certains cas, et sous certaines conditions encore ignorées, ce fluide se comportât d'une manière analogue au fluide électrique et eût, lui aussi, ses ondes hertziennes? Une telle hypothèse ne mettrait-elle pas sur la voie d'une explication des révélations télépathiques? Et l'état de sommeil ne serait-il pas particulièrement favorable à la production du phénomène, en raison, précisément, de la prépondérance, en cet état, du moi inconscient sur le moi conscient? »

Qu'il existe en nous, dans notre organisme, un fluide nervoso-vital, c'est bien mon sentiment. Que l'on puisse expliquer, un jour, par ce fluide, les phénomènes de télépathie à longues distances, c'est très douteux. Que la prépondérance du moi inconscient, pendant le sommeil, soit particulièrement favorable à la production du phénomène télépathique, je ne le crois pas; j'attends qu'on en donne des preuves certaines, pour m'incliner.

Si l'on pouvait démontrer scientifiquement que nous possédons la faculté de produire un fluide vital, de le projeter à la manière des ondes hertziennes, à travers l'espace, jusqu'à la personne avec laquelle nous désirons communiquer, de réveiller en elle ou de faire apparaître une image dans son cerveau, on serait bien forcé de reconnaître aussi dans

cet acte l'intervention de l'intelligence, de l'attention, de la volonté directrice, de tout ce qui constitue, en un mot, l'homme éveillé et conscient; ce n'est pas un phénomène du moi inconscient, c'est un phénomène du moi conscient à la plus haute puissance que nous aurions sous les yeux.

Et puisque la télépathie se produit aussi, et souvent, à l'état de veille, aussi souvent et plus souvent que dans l'état de sommeil, il n'est pas logique d'attribuer rigoureusement le pouvoir télépathique à notre inconscient.

Nous agissons tantôt avec réflexion et conscience, tantôt sans réflexion ni conscience, tantôt sous la direction de la raison, tantôt sous l'impulsion de l'instinct qui nous est commun avec les animaux. Il est facile de le constater. Cette distinction nous suffit, dans bien des cas. Mais nous demandons d'autres arguments pour expliquer les phénomènes pui appartiennent à l'ordre merveilleux, et à l'ordre extranaturel.

« L'inconscient, écrit M. Sage, ce n'est là *qu'un mot*, mais un mot malheureux, capable de créer un mirage qui peut décevoir l'humanité pendant un quart de siècle. L'inconscient, pour l'homme, *c'est le néant*, et peut-on aller chercher la cause d'un phénomène dans le néant? Nous, les psychistes, nous parlons de subconscient (le fond de la conscience), ce n'est pas la même chose. Le subconscient peut, dans certaines conditions, être ramené à la lumière de la conscience

normale. Comment y amener l'inconscient? Non! pas de mots creux. Quand nous ne connaissons pas la cause d'un phénomène, disons : nous ne connaissons pas la cause de ce phénomène, et ne disons pas : la cause de ce phénomène, c'est l'inconscient... cessons donc d'agir en enfants[1]. »

[1] M. SAGE, *La Zone frontière*, p. 314.

CHAPITRE III

L'INCONSCIENT DANS LE SPIRITISME

Dans une communication faite au IVe Congrès international de psychologie, le Dr Van Eeden, très versé dans les questions du monde occulte, se déclare, comme nous, l'adversaire de cet inconscient dont on parle trop souvent et qu'on n'explique pas.

« J'ai trouvé très difficile, écrit ce docteur, de contredire théoriquement l'opinion d'après laquelle il n'y a pas de télépathie, ni de clairvoyance comme facultés personnelles, mais que tout est l'œuvre des esprits. Selon cette opinion soutenue par des intelligences très supérieures, comme Russel Wallace, les esprits nous entourent toujours et en tout lieu, et n'ayant rien à faire de plus pressant, s'occupent sans relâche à nous communiquer des impulsions, des idées ou des fantaisies.

« Selon leur caractère malin ou bienveillant, et selon l'impressionnabilité, plus ou moins sensitive, de notre esprit, l'état sain ou morbide, ces influences seront agréables ou

terribles, insignifiantes ou merveilleuses.

« Ainsi s'expliquent la télépathie, la clairvoyance, toutes les qualités attribuées à l'âme inconsciente, les rêves, et même les hallucinations et les fantaisies des aliénés.

« Cette position m'a paru très forte. En étudiant les rêves et les idées morbides des aliénés, j'ai reçu bien souvent l'impression vive qu'il y avait là quelque influence maligne, démoniaque, qui profitait de la faiblesse physique d'un homme pour l'attaquer.

« Il m'a paru toujours *très invraisemblable* qu'il fallût expliquer tout cela par l'inconscient ou par une seconde personnalité. Et, en outre, tous ces termes psychologiques modernes, tels que, inconscient, subliminal, seconde ou troisième personnalité, sont-ils beaucoup plus clairs et plus scientifiques que les termes, démon, esprit ou revenant? »

Souvent, en effet, ces mots nouveaux et tumultueux cachent une grande misère philosophique, et ne répondent à aucune réalité saisissable. Il y a longtemps nous avons signalé pour la première fois et nous continuons à signaler, comme un fléau de la science, cet abus des mots sonores et cette aversion des clartés sereines de la vérité.

Il y a longtemps que les occultistes et les magiciens nous ont entretenu de ce fluide nerveux et des prodiges qu'il produirait dans l'univers. Les mots ont changé, le fond reste le même. « Il est possible, écrivait Pierre Pomponace, que, par un acte très intense de

son imagination et de sa volonté, l'homme produise, dans son sang et dans ses esprits vitaux, une altération profonde, et que ces esprits s'évaporent, sortent de nous, et produisent leur effet à l'endroit vers lequel ils sont dirigés... Et, de même que cette action peut produire le désordre de la maladie, elle déterminera aussi, en certains cas, la guérison. »

Un disciple de Pomponace, Vannini, enseignait qu'une forte imagination, maîtresse des esprits animaux et du sang, peut guérir un malade, comme elle peut être l'occasion d'une grave maladie. »

Maxwell, qui appartenait à la même école, ajoutait : « Il est incontestable que l'imagination exerce son influence sensible, extérieurement, en dehors de nous, et qu'elle est, pour ainsi dire, la main dont l'âme se sert pour agir au dehors[1]. »

La doctrine de ces philosophes qui déifiaient l'âme humaine était un mélange de panthéisme, de superstitions orientales, d'erreurs de toute sorte. Au quinzième et au seizième siècle, ces erreurs firent de grands ravages parmi les esprits les plus cultivés

Nous reculons jusqu'à ces vieilles écoles de superstition de la renaissance, quand nous parlons d'un fluide que notre imagination lancerait à travers l'espace, par les ondes hertziennes, jusqu'au cerveau d'un parent ou

[1] *La Campana del Mattino*, 5 gennaio 1903.

d'un ami à l'autre extrémité de la terre. Cette faculté de communication entre les âmes, malgré les plus grandes distances, ferait partie intégrante de notre nature, depuis l'origine du monde! Il suffirait de *vouloir,* pour que tout homme, savant ou ignorant, puisse entrer en communication avec d'autres esprits! et nous n'en savons rien! et l'humanité n'a jamais eu la pensée de se servir de cette faculté si précieuse et si puissante!

Il est triste de s'endormir dans de telles rêveries! Il est plus triste de voir des esprits sérieux s'en faire les défenseurs!

V

Nous rencontrons, enfin, les phénomènes spirites, qui nous font entrer dans les régions encore inexplorées du préternaturel. Il suffit, selon certains physiologistes de l'école matérialiste, de recourir à l'hypothèse de l'inconscient et des personnalités multiples pour expliquer tous les phénomènes que nous avons la faiblesse ou l'ignorance d'attribuer aux esprits.

Je voudrais exposer clairement ces théories obscures et les réfuter.

Supposez donc qu'il y ait en nous plusieurs personnages assemblés dans le même individu; donnons à ces divers personnages les numéros d'ordre 1, 2, 3. Supposez encore que, par l'intervention d'une cause psychique

ou morale, le personnage principal et ordinaire, celui que nous avons l'habitude de voir, soit accidentellement condamné à l'inaction et plongé dans un état *d'hémisomnambulisme.* Supposez, enfin, que les autres personnages 2, 3, 4, produisent des pensées, reçoivent des impressions, font des opérations très compliquées, pendant que le personnage ordinaire et principal, le personnage 1, est endormi, ou frappé d'inhibition : vous aurez la clef de tous les phénomènes merveilleux.

Le spirite est un médium, à moitié endormi, sans que vous le sachiez, un médium qui laisse les autres personnages 2, 3, 4, etc., parler, écrire, agir, au nom de César ou de Charlemagne et vous éblouir par des réponses de l'autre monde.

Puis, le personnage ordinaire s'éveille. Aussitôt, tout rentre dans l'ordre ; les personnages secondaires, tertiaires, quaternaires, se taisent, disparaissent et ne bougent plus. Le personnage principal ignore tout et n'a conscience de rien.

Et si vous renouvelez l'expérience, si, par le magnétisme, l'hypnotisme, ou par un acte volontaire, le premier personnage s'endort de nouveau, voilà que les autres personnages, 2, 3, 4, se réveillent, apparaissent sur la scène, continuent la conversation interrompue, et jouent le rôle de ces esprits qui n'existeraient, selon ces matérialistes, que dans notre imagination effrayée, ou dans notre cerveau marqué de la tare des superstitions.

C'est bien la thèse de MM. Charles Richet, du Prel, Hellenbach, Myers, etc.

« Sans reconnaître aucun de leurs ouvrages, écrit M. Pierre Janet, et sans songer à étudier le spiritisme, nous examinons, au point de vue psychologique, le somnambulisme des hystériques et les actes qu'elles accomplissent par suggestion. Cette étude nous a amené à constater des actes subconscients, des anesthésies partielles, des écritures automatiques, en un mot tous les caractères des phénomènes spiritiques. Tandis que ces auteurs partaient de l'étude du spiritisme pour arriver à la théorie des personnalités multiples et à l'étude de l'hypnotisme, nous nous trouvions les rejoindre quoiqu'en étant parti d'un point de départ tout opposé. Cette rencontre nous porte à croire, ce qui nous paraît facile à démontrer, que les phénomènes observés chez les spirites sont exactement identiques à ceux du somnambulisme naturel ou artificiel et que nous avons le droit d'appliquer littéralement à cette question nouvelle les théories et les conclusions auxquelles nous sommes parvenus dans le chapitre précédent[1]. »

[1] Pierre Janet, *L'Automatisme psychologique*, p. 464. — « On demeure surpris, écrit M. Delanne, de la légèreté avec laquelle cet auteur, réputé sérieux, n'hésite pas à retenir dans une même catégorie les médiums et les névropathes. » (*Recherches sur les médiumnités*, p. 89)

VI

M. Janet ne connaît aucun des ouvrages écrits par les spirites, mais il prétend que presque toujours les médiums qui font tourner et parler les tables, sont « des névropathes quand ce ne sont pas franchement des hystériques ». M. Janet a besoin de cette hypothèse gratuite pour faire ensuite un rapprochement ingénieux entre le somnambulisme et le spiritisme. Il ignore, sans doute, que cette classification est fausse, que les médiums ou les expérimentateurs ne sont pas le plus souvent « des femmes, des jeunes filles, des enfants, des hystériques »: il oublie qu'il est très difficile de donner une définition précise de l'hystérie; il n'a donc pas vu, comme nous, des hommes qui n'avaient aucune tare neurasthénique, des hommes sains, équilibrés, faire parler des tables et en obtenir des réponses qui dépassent la portée de l'intelligence humaine.

Dans son ouvrage sur le *Somnambulisme provoqué*, p. 10, le D[r] Beaunis, d'accord avec les D[rs] Liébault et Bernheim, réfute sans peine l'assertion de M. Janet : « Contrairement à l'opinion répandue, — écrit ce savant expérimentateur, — les sujets somnambules ne sont pas rares, et ici, je dois combattre un préjugé qui a cours, non seulement dans le public, mais encore chez beaucoup de médecins :

c'est qu'on ne peut guère provoquer le somnambulisme que chez les hystériques. En réalité, il n'en est rien. Le somnambulisme artificiel s'obtient avec la plus grande facilité chez un grand nombre de sujets chez lesquels l'hystérie ne peut être invoquée, enfants, vieillards, hommes de toute constitution et de tout tempérament.

« Bien souvent même, l'hystérie, le nervosisme, sont des conditions défavorables à la production du somnambulisme, probablement à cause de la mobilité d'esprit qui les accompagne et qui empêche le sujet que l'ont veut endormir de fixer son attention assez fortement sur une seule idée, celle du sommeil : au contraire, les paysans, les soldats, les ouvriers à constitution athlétique, les hommes peu habitués à laisser vagabonder leur imagination, tombent souvent avec la plus grande facilité dans le somnambulisme, et cela quelquefois dès la première séance. »

Le point de départ de l'argumentation de M. Janet est donc faux, et nous ne pouvons pas dire que le plus souvent le sujet de l'expérience soit hystérique. Ce qui est vrai, c'est qu'une longue pratique de ces phénomènes troublants peut déterminer des accidents nerveux, chez les médiums de profession. Le médium n'est pas, en général, un neurasthénique, mais il peut le devenir.

Pour simplifier sa thèse arbitraire, M. Janet enferme tous les phénomènes spirites dans un cercle étroit, et la conception qu'il s'en fait

ne répond plus à la réalité. A l'entendre, le spiritisme serait tout entier dans des phénomènes d'anesthésie partielle, d'actes subconscients d'écriture automatique. Il choisit et il retient les phénomènes favorables à l'identité du spiritisme et du somnambulisme. Il oublie qu'en dehors et au-dessus des phénomènes physiques, dont il nous entretient, nous découvrons dans le spiritisme des phénomènes intellectuels et moraux qu'il n'est pas permis de négliger.

Citons brièvement quelques faits.

Trois personnes réunies dans un salon posent la main sur un lourd guéridon. La table oscille, frappe des coups, répond.

Le maître de maison, un homme d'une grande vigueur, très sceptique, entre. « Eh bien, lui dit un des expérimentateurs, la table tourne. » G. hausse dédaigneusement les épaules. « Essayez de l'arrêter. » G. s'approche, saisit de ses mains vigoureuses le lourd guéridon, et le soulève. Mais le guéridon continue à tourner, à pirouetter pendant quelques instants. Honteux et découragé, G. laisse tomber la table, et s'en va.

Son fils, officier d'artillerie, arrive à l'instant. Même scepticisme, mêmes observations ironiques, même commandement. P. saisit la table, la soulève : elle continue à pirouetter : l'officier la laisse tomber et s'en va, sans souffler mot.

Cela, je l'ai vu.

Vous ne pouvez pas expliquer ce fait par

l'hystérie. Les mots ne suffisent pas, il nous faut des idées. Ni cet officier, ni son père, n'étaient hystériques. Vous ne pouvez pas invoquer l'action inconsciente et l'impulsion automatique de l'expérimentateur. L'officier et son père avaient fait, au contraire, des efforts très vigoureux pour empêcher la table d'osciller, et ils etaient profondément incrédules à ce sujet. Vous ne ferez pas intervenir une personnalité seconde et inconsciente, car c'était bien la personnalité première, consciente, parfaitement éveillée, qui cherchait vigoureusement à tenir la table en repos.

La théorie des disciples de Charcot ne nous suffit pas pour expliquer cette expérience physique. J'en pourrais citer beaucoup d'autres mais je ne veux pas m'arrêter aux phénomènes matériels. Il en est d'un ordre plus élevé qui appellent notre attention.

Ces exemples d'un ordre plus élevé sont très nombreux. Nous en avons recueilli un grand nombre dans cette Revue. On en trouvera de très remarquables dans les *Proceedings* de la *Société des recherches psychiques*, de Londres, dans l'*Inconnu*, de Flammarion, dans l'ouvrage sévèrement documenté de M. Piper, et dans les revues spéciales consacrées à l'étude du spiritisme contemporain.

On a vu des spirites écrire et parler des langues étrangères qu'ils n'avaient jamais apprises, révéler des faits inconnus d'eux-mêmes et de tous les témoins de ces expériences, annoncer des événements tragiques et pro-

chains qu'il n'était pas possible de prévoir, assister par la pensée, dans le mystère d'une inspiration indéfinissable ou d'une vision terrifiante, à une mort violente qui avait lieu, au même instant, à une grande distance. Voilà une catégorie nouvelle de faits étranges de clairvoyance et de lucidité, inexpliqués, parfaitement constatés, et que l'hypothèse gratuite, romanesque, de l'inconscient n'expliquera jamais. Et ces faits m'intéressent autrement que les phénomènes d'écriture automatique et mécanique et les explications byzantines des matérialistes qui se croient savants parce qu'ils sont obscurs.

Il y a autre chose qu'un mouvement mécanique dans l'écriture du médium, il y a le côté intellectuel, suprasensible que nous n'avons pas le droit de négliger. Ainsi, j'évoque en présence d'un médium, et successivement, trois de mes parents qui sont morts depuis longtemps. Je pose des questions. Le médium écrit. Il n'a jamais connu les personnages évoqués. Je regarde ces réponses écrites, et je constate : 1° qu'elles reproduisent *exactement* les écritures diverses de mes trois amis ; 2° qu'elles font connaître des faits intimes, inconnus du médium et des autres témoins ; 3° qu'elles dénotent quelquefois la claire vue des événements éloignés ou des événements qui vont se produire, etc. Voilà les faits autrement importants que le mouvement automatique de la main, qui me font croire à l'intervention des esprits.

Nous ne sommes ni un composé de plusieurs personnages, ni, comme le prétend M. Janet, un agrégat de plusieurs âmes qui se serviraient ou successivement ou simultanément de notre corps. Ces romans pseudo-scientifiques ne nous donnent pas l'explication de ces phénomènes encore mystérieux de télépathie, de lucidité, de clairvoyance, de connaissances instantanées que l'observation impartiale constate et qui ne relèvent en aucune manière de la physiologie.

Presque tous les phénomènes d'ordre inférieur qui semblent être l'objet exclusif des recherches des psycho-physiologistes de l'école matérialiste s'expliquent *par les troubles de la mémoire*, *par la suggestion* et *par l'union de l'âme et du corps*. L'homme n'est ni ange, ni bête, a dit Pascal. Il est composé d'un corps et d'une âme, dans l'unité de personne, et toute modification profonde de son organisme par le magnétisme, l'hypnotisme, ou par des substances telles que l'alcool, l'opium, le haschisch, etc., détraque notre pauvre machine, bouleverse le cerveau, retentit autour de l'âme et fait produire *au composé humain* des actes singuliers qu'il n'est pas permis d'attribuer à des personnages de fantaisie greffés sur un personnage réel.

Quant aux phénomènes spirites que des hommes de valeur et de bonne foi ont constatés dans des expériences répétées et concluantes, ils prouvent manifestement l'existence d'un autre monde et d'une autre causalité

que la nôtre. Il est plus facile de le constater que de justifier l'hypothèse gratuite d'un inconscient responsable, actif, intelligent, qui se cacherait en chacun de nous.

Sous le monde invisible qui nous domine et nous enveloppe, s'agite le monde visible dont nous faisons partie. Si violent que puissent être les efforts du matérialisme, ils n'empêcheront pas l'âme humaine de croire à la réalité de ce monde invisible, et d'attendre avec confiance le renouvellement de la vie après la mort.

CHAPITRE IV

LE PROBLÈME DU PRÉTERNATUREL ET L'ÉVANGILE

I

Nous voulons savoir si, en dehors de ce monde matériel que nous connaissons par les sens, par la vue, l'ouïe, le tact et l'odorat, il existe un autre monde que nous ne connaissons pas de la même manière, par le canal des sens.

Nous voulons savoir si cet autre monde, composé d'autres créatures intelligentes, bonnes ou mauvaises, anges ou démons, se trouve en communication réelle, intime et mystérieuse avec nous, avec les habitants de notre univers.

Nous appellerons ces créatures *préternaturelles*, parce qu'elles se trouvent *en dehors* de notre nature, dans un autre monde, sur un autre plan. Le mot surnaturel a un sens différent, profond, un sens théologique d'un ordre particulier qui éveille les hautes pensées

de la grâce et de la vision intuitive. Il n'en est pas question en ce moment.

Nous appellerons préternaturels, extra-naturels, surnormaux, les phénomènes qui caractérisent les relations de ces mondes, de ces deux plans, et nous continuerons à réserver le nom de phénomènes naturels aux faits qui se produisent entre les habitants de ce monde dont nous faisons partie et selon les lois ordinaires de la nature.

Et ces distinctions qui n'ont rien d'arbitraire, de subtil ou d'abstrait éclairent déjà les préliminaires de cette discussion. Nous voyons qu'il existe deux mondes, que les habitants de l'autre monde ont des rapports entre eux, selon des lois qui nous sont encore inconnues, dans des conditions qui nous restent fermées, et des rapports avec nous dans des conditions que nous cherchons à connaître et selon des lois que nous essayons timidement de déterminer.

Cet autre monde de l'au-delà ne comprend pas exclusivement les anges et les démons, il comprend les bienheureux, les damnés, les décédés, qui expient leurs fautes dans le purgatoire, et, plus haut, les saints, les anges, Dieu.

Il faut savoir ce que vaut cette singulière affirmation de Kant, qui sert d'épigraphe à un livre qui vient de paraître sous ce titre : *Recherches sur la médiumnité!* « Bientôt on arrivera à démontrer que l'âme humaine peut vivre, dès cette existence terrestre, en com-

munication étroite, indissoluble, avec les entités immatérielles du monde des esprits; il sera acquis et prouvé que ce monde agit indubitablement sur le nôtre et lui communique des influences profondes dont l'homme d'aujourd'hui n'a pas conscience, mais qu'il reconnaîtra plus tard. »

II

Ouvrons l'Évangile et recueillons l'enseignement divin :

« Lorsque Jésus fut arrivé à l'autre bord du lac, dans le pays des Géraséniens, il vint à lui deux possédés qui sortaient des sépulcres et qui étaient si furieux que personne n'osait passer par ce chemin-là.

« Ils se mirent à crier : Qu'avons-nous à faire avec vous, Jésus, Fils de Dieu? Etes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps?

« Or, il y avait assez près de là un grand troupeau de pourceaux qui passait, et les démons le prièrent, en lui disant : Si vous nous chassez d'ici, laissez-nous entrer dans ce troupeau de pourceaux.

« Il leur dit : Allez! Et, étant sortis, ils entrèrent dans ces pourceaux. — A l'instant, tout le troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans la mer, par un endroit escarpé, et ils périrent dans les eaux.

« Ceux qui les gardaient s'enfuirent, et,

étant allés à la ville, ils racontèrent tout ceci et ce qui était arrivé aux possédés. Aussitôt, toute la ville sortit au-devant de Jésus, et, l'ayant vu, ils le prièrent de se retirer de leur pays[1]. »

De ce texte il est permis de conclure 1° qu'il existe des êtres mauvais, haineux, pervers, connus sous le nom de démons; 2° que ces êtres, doués d'intelligence, de volonté, de personnalité et de puissance physique, s'emparent quelquefois de l'homme, le tourmentent, le rendent furieux et féroce; 3° que la puissance de ces démons n'est pas illimitée, et qu'il existe au-dessus d'eux une autre force, une force morale supérieure, divine, qui peut les vaincre et les réduire au silence ; 4° qu'ils peuvent enfin, avec la permission de Dieu, sous l'impulsion sauvage de leur colère impuissante et liée, s'emparer du corps d'un animal, quand ils sont chassés du corps de l'homme, et lui donner la mort. Dans le monde occulte, les exemples de cette substitution sont fréquents.

Notre croyance à l'existence et à l'action des démons dans l'univers est donc fondée sur la parole même de Dieu; elle n'est pas une rêverie de l'imagination, une conception orgueilleuse de la raison, une hypothèse chimérique conçue pour justifier un système, elle est une adhésion à la parole de Dieu.

Quand Jésus réunit ses apôtres pour leur

[1] Saint MATTHIEU, VIII, 28-34.

faire connaître la puissance et la vocation qu'ils tiennent de Dieu, il leur donne le pouvoir et il leur fait un commandement de chasser les démons :

« Ayant assemblé ses douze disciples, il leur donna le pouvoir *de chasser les esprits impurs*, et de guérir toutes sortes d'infirmités et de maladies...

« Partout où vous irez, prêchez en disant : Le royaume du ciel est proche. Rendez la santé aux malades, ressuscitez les morts, guérissez les lépreux, *chassez les démons*. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement[1]. »

A la veille de son Ascension, Jésus annonce à ses apôtres que ceux qui croiront, jouiront de ces mêmes privilèges miraculeux et qu'ils auront la puissance de chasser les démons :

« Il apparut aux onze lorsqu'ils étaient à table, et il leur reprocha leur incrédulité, et la dureté de leur cœur, de n'avoir point cru ceux qui l'avaient vu ressuscité. Et il leur dit :

« Allez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira point sera condamné.

« Voici les miracles que feront ceux qui croiront : *Ils chasseront les démons en mon nom;* ils parleront de nouvelles langues; ils manieront les serpents, et, s'ils boivent

[1] Saint MATTHIEU, X, 48.

quelque poison mortel, il ne leur fera point de mal : ils mettront les mains sur les malades, et les malades seront guéris[1]. »

En donnant des pouvoirs si étendus à ses apôtres et à ceux qui croiront en lui, le Sauveur nous fait comprendre la continuation de l'action satanique dans le monde. Après sa mort et son ascension, les démons continueront à rôder autour de nous, à jouer un rôle mystérieux et puissant dans le monde, à séduire les âmes, à menacer, sans repos, l'Eglise, l'œuvre immortelle du Rédempteur.

Mais, parallèlement à cette action perverse des esprits mauvais, nous verrons se continuer avec plus d'éclat et de succès l'action des apôtres, de leurs successeurs, de ceux qui croiront en Jésus-Christ, et, en promettant ainsi, publiquement, la conservation de son esprit et de sa puissance miraculeuse dans l'Eglise, le Sauveur nous apprend que l'humanité terrestre ne cessera jamais de se trouver en face de son ennemi le démon.

III

Ce n'est pas seulement dans l'ordre moral et religieux que s'exerce l'action démoniaque, c'est encore dans l'ordre physique, dans les organes, dans la vie matérielle, dans le corps humain. L'enseignement évangélique est

[1] Saint MARC, XVI, 14-18.

encore formel sur ce point, et il justifie certaines conclusions dont nous aurons à parler.

C'est ainsi que le Seigneur guérit le malheureux possédé à qui le démon avait enlevé l'usage de la parole :

« Après qu'ils furent sortis, on lui présenta un homme muet, possédé du démon. Le démon ayant été chassé, le muet parla, et le peuple, ravi d'admiration, disait : On n'a jamais rien vu de semblable dans Israël. Mais les pharisiens disaient : C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons[1]. »

Parmi les malades que sa main guérissait, un grand nombre, nous dit l'Evangile, étaient possédés :

« Quand le soleil fut couché, tous ceux qui avaient des malades affligés de diverses maladies les lui amenaient, et il les guérissait en imposant les mains sur chacun d'eux. Les démons sortaient du corps de plusieurs, criant et disant : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les menaçait et ne leur permettait pas de dire qu'ils savaient qu'il était le Christ[2]. »

Cette présence du démon se révélait quelquefois avec éclat :

« Il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un démon impur qui jeta un grand cri, en disant : Laissez-nous, qu'avons-nous à faire avec vous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes (vous êtes), le Saint de Dieu.

[1] Saint MATTHIEU, IX, 32, 33, 34.
[2] Saint LUC, IV, 40-42.

Mais Jésus lui dit, en le menaçant : « Tais-toi, et sors de cet homme! Et le démon, l'ayant jeté par terre, au milieu de la place, sortit de lui, sans lui faire de mal. Tout le monde en fut épouvanté, et ils se disaient les uns aux autres : Qu'est-ce que ceci? il commande avec autorité et avec puissance aux esprits impurs, et ils sortent. Et sa réputation se répandit de tous côtés, dans le pays[1]. »

La guérison de la Chananéenne nous rappelle encore la puissance du Seigneur sur les démons, et l'irruption du démon dans le corps humain.

Je dis le corps humain, car le démon ne peut jamais pénétrer dans l'enceinte de l'âme, et s'y établir. Il rôde autour d'elle, il n'en force pas l'accès.

« Jésus étant parti de là se retira du côté de Tyr et de Sidon. Et d'abord une femme chananéenne qui venait de ces quartiers-là, se mit à crier en lui disant : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi, ma fille est cruellement tourmentée par le démon.

« Mais il ne lui répondit pas un mot.

« Sur quoi, ses disciples s'approchèrent, et ils le priaient en disant : Accordez-lui ce qu'elle demande, afin qu'elle s'en aille, car elle crie après nous.

« Il leur répondit : Je n'ai été envoyé qu'aux brebis de la maison d'Israël qui sont perdues. — Elle s'avança néanmoins, et

[1] Saint Luc, *ibid.*

l'adora en disant : Seigneur, secourez-moi!

« Il leur répondit : Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux chiens. — Il est vrai, Seigneur, répliqua-t-elle, mais les petits chiens mangent au moins des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

« Alors, Jésus lui dit : Femme, votre foi est grande! Que ce que vous désirez se fasse. Et la fille fut guérie à l'heure même[1]. »

IV

Cette foule qui se précipite sur les pas du Seigneur, tous ces malheureux qui demandent ardemment la guérison des paralytiques, des aveugles, des sourds, ces hommes et ces femmes paraissent dominés par la pensée que tous ces maux sont l'œuvre du démon. Ils se déclarent vexés par le démon: ils demandent au Seigneur de chasser l'Esprit mauvais qui les fait souffrir, et les incrédules, aveuglés par la haine, font intervenir Belzébuth, le prince des démons, pour expliquer la divine puissance de ce geste qui guérit instantanément les muets, les paralytiques, les lépreux.

Or, que fait le Sauveur? Il ne les contredit pas; il ne conteste pas leur croyance, il ne dit pas que le démon est une chimère et qu'ils sont victimes de leur superstition ignorante;

[1] Saint Matthieu, xv, 21-29.

il n'enseigne pas que toutes les misères physiques de notre pauvre humanité sont l'effet inéluctable des lois générales de la nature et de notre tempérament ébranlé.

Assurément, le Sauveur qui venait apporter la lumière aux hommes et détruire les superstitions n'aurait pas manqué de combattre l'erreur de ces pauvres malades, si l'existence du démon n'était qu'une sottise ou une invention de notre cerveau. Il aurait dit aux malades, à la foule, aux juifs, aux pharisiens, aux docteurs de la loi : le démon n'existe pas; je vois des malades, je ne connais pas de possédés: le démon n'a jamais existé.

Non seulement le Seigneur n'élève pas cette négation, non seulement il autorise de son silence la croyance générale des juifs et des gentils, mais il les confirme encore dans leur croyance; il parle à ces esprits qui obsèdent les malades[1]: il leur commande de sortir[2]; il leur défend de proclamer sa divinité[3]; il répond à leurs interrogations : il rappelle à ses apôtres que certains esprits n'obéissent qu'au jeûne et à la prière[4]; il nous apprend que ces esprits sont nombreux, qu'ils appartiennent à des catégories diverses; qu'ils se réunissent pour envahir ensemble le malheureux possédé; pour présider aux phénomènes de la vie sensitive et animale, et produire, enfin, les phé-

[1] Saint LUC, IV, 33.
[2] Saint JEAN, VIII, 48.
[3] Saint MATTHIEU, VIII, 31.
[4] Saint MATTHIEU, XVII, 20.

nomènes prodigieux qui étonnent ceux qui en sont témoins[1].

Et c'est précisément à l'instant où une parole tombée de ses lèvres divines a chassé l'esprit mauvais du corps du possédé que le malade se trouve guéri. Il existait, donc, un rapport de causalité entre la maladie et la présence du démon. L'Evangile répète souvent cette affirmation : l'esprit mauvais fut chassé, et le malade recouvra la parole, l'ouïe, la santé.

Après avoir lu et médité ces textes si clairs, si absolus, il faut bien reconnaître qu'il existe des esprits mauvais, auprès de nous, autour de nous, dans l'espace, que ces esprits nous connaissent, nous voient, nous entendent, se mêlent d'une manière mystérieuse et profonde aux événements de notre vie : qu'ils peuvent même, dans certains cas, envahir notre corps, notre cerveau, les centres nerveux des facultés sensibles et produire la crise effrayante de la possession[2].

V

Ni la sagesse, ni la bonté de Dieu ne répugnent à ces phénomènes troublants de la possession, et notre faible intelligence ne peut

[1] Saint Luc, viii, 2; xi, 14; Saint Marc, xvi, 6.

[2] Nous ne pouvons pas recommencer sans cesse la démonstration de la divinité de Jésus-Christ. La preuve est faite. Entre catholiques elle est acceptée. Il faut renvoyer les rationalistes à ces démonstrations préliminaires. E. M.

pas prétendre connaître l'économie des lois de la Providence dans le gouvernement de l'univers.

Tantôt Dieu veut punir un coupable, même en cette vie. C'est un homme livré à ses passions, ou brutales, ou sensuelles, qui ne reculera pas un jour devant un crime éclatant et un outrage à Dieu, avec l'insolence d'un défi. Dieu le livre à Satan.

Tantôt, Dieu veut éprouver la vertu et le courage de son serviteur. Aux ravissements et aux extases de la vie mystique succéderont des heures de ténèbres passagères, de bouleversements intimes; heures sombres où le saint, soumis aux violences troublantes des plus grandes épreuves, s'égare, et s'en va errant sur les frontières de la désolation sans mesure, jusqu'à l'heure où il plaît à Dieu de lui rendre ses faveurs.

D'autres fois, Dieu permet à Satan de faire souffrir son serviteur, de l'obséder, de s'emparer de son corps, de le torturer, pour associer sa créature souffrante aux douleurs méritoires, et à l'agonie de son calvaire, et sauver ainsi une âme pécheresse, une famille, une nation, une portion choisie par l'Eglise de Jésus-Christ.

Si, dans la folie de la possession, le malheureux fait des actes et profère des paroles qui semblent un outrage à la majesté de Dieu, ces actes sont purement matériels, automatiques, irresponsables : ils n'ont aucune valeur morale et n'atteignent jamais la sainteté de Dieu.

Et ce spectacle contribue à conserver la foi dans les âmes, à réveiller le sentiment religieux en frappant vivement les sens et l'imagination des témoins. Ce spectacle suffit quelquefois, l'histoire nous l'apprend, pour convertir des incrédules, troubler la conscience du pécheur endurci, et produire un plus grand bien.

Il ne nous appartient pas de pénétrer ces secrets et de scruter les desseins de la Providence, quand elle permet aux mauvais de rôder ainsi sur cette terre livrée au mérite et aux périls de la liberté humaine. Il faut ou déchirer les pages de l'Evangile, ou reconnaître la réalité de l'action démoniaque en ce monde. Or, l'Evangile est divin; avec lui nous affirmons la réalité des esprits, de leur action parmi nous, de leur maîtrise passagère sur le corps humain livré aux épreuves et aux châtiments de la possession.

VI

L'intervention démoniaque se révélera donc, tantôt par certaines affections morbides des corps humains, tantôt par les phénomènes bruyants de la possession.

Faut-il dire que toutes les maladies, et, en particulier, que toutes les affections nerveuses, sous les formes innombrables qu'elles revêtent, soient l'œuvre des démons? Non assurément. Les maladies, les névroses, avec les

phénomènes psychiques qui les accompagnent sont quelquefois, le plus souvent, l'effet du tempérament et des lois générales de la nature : elles relèvent de la médecine et de la pathologie.

Il serait puéril de prétendre que toutes les maladies relèvent de l'eau bénite et des sacrements; ce serait la négation de l'ordre naturel.

Mais certaines maladies, certaines névroses peuvent être l'effet soit de la nature, soit d'une cause intelligente, personnelle, objective, c'est-à-dire du démon. Nous nous séparons de ceux qui disent : *toutes* les maladies sont l'effet de la nature, et de ceux qui prétendent que *toutes* les maladies sont l'œuvre des démons.

Nous disons seulement, que, dans certains cas, et accidentellement, des affections morbides peuvent être l'œuvre des esprits mauvais, d'une causalité anormale, et constituer ainsi un phénomène préternaturel.

De même, en présence de certains phénomènes qui révèlent un trouble profond du système nerveux, et des fonctions de la vie végétative et animale, devant les phénomènes intellectuels et moraux qui les accompagnent, nous dirons, selon les circonstances : ces phénomènes morbides sont naturels; ou, ces phénomènes sont préternaturels. Nous éviterons l'orgueilleuse témérité de ceux qui tranchent violemment la question, et qui ont la prétention de tout expliquer par

la folie. Ni la science, ni l'expérience n'autorisent ces généralisations sans fondement et ces affirmations absolues.

Il suit de là que nous nous trouvons en présence d'un ordre nouveau, c'est l'ordre qui comprend les rapports de l'esprit mauvais avec l'homme, c'est un ordre indépendant de celui qui rattache le corps humain aux causes et aux forces physiques de la nature : c'est un ordre préternaturel, c'est un ordre dont la possibilité est incontestable et dont la certitude est établie par des faits.

Et c'est ainsi que des visions, des auditions, des senteurs, des contorsions nerveuses, peuvent être l'effet, tantôt d'une cause naturelle, cauchemar, hallucination, aliénation mentale, tantôt d'une cause externe, objective, réelle, c'est-à-dire de l'esprit mauvais.

Et ces cas extraordinaires, ces phénomènes préternaturels relèvent à la fois du médecin et du théologien, de la science et de la foi.

VII

Il faut, ou déchirer les pages de l'Evangile, ou reconnaître l'existence de certains esprits malfaisants qui jouent un rôle considérable dans notre vie. Ils s'emparent des causes physiques de l'univers pour déterminer des troubles profonds dans notre organisme ; ils agissent avec notre liberté, sans la violer directement, et ils provoquent en elle des

perturbations morales extraordinaires qui diminuent considérablement, en certains cas, la responsabilité humaine.

Les grands apologistes chrétiens des premiers siècles de l'Eglise nous rappellent souvent, par leur enseignement et par les faits, la réalité de cette intervention démoniaque. L'histoire de l'Eglise et la vie des saints nous placent sans cesse en présence de ce spectacle et de cette action aussi profonde que mystérieuse des esprits mauvais dans le monde. Les théologiens ont recueilli cet enseignement et ces faits, ils en ont organisé la synthèse savante dans leurs écrits. Dans la confusion troublante des phénomènes dont nous sommes témoins, je reconnais qu'on éprouve un grand soulagement à les écouter et à les croire. Ils éclairent la route, et ils apaisent l'esprit.

Nous rencontrons ici les intelligences faibles, superstitieuses, qui voient partout le démon : les âmes orgueilleuses qui ne le voient nulle part, et les pusillanimes, esclaves du respect humain, qui n'osent pas se prononcer.

Il faut éviter ces exagérations. Les esprits faibles voient le démon dans tous les phénomènes extraordinaires dont l'explication leur échappe : ils prétendent le reconnaître dans les catastrophes physiques de l'univers, dans les affections nerveuses, dans les apparitions, hallucinations, et visions qui troublent leur imagination émancipée du joug de la raison. Leur cas relève de la pathologie. Nous n'avons jamais eu l'intention de nous faire les défen-

seurs de ces *diabolisants*, qui compromettent, par leurs exagérations puériles, la cause de la vérité. Ils font sourire les incrédules et gémir les apologistes éclairés.

Les matérialistes ne le voient nulle part. Ils ont déclaré *a priori* que l'âme n'existe pas, que le monde invisible n'existe pas, que Dieu, les anges, les saints, les âmes survivantes dans le mystère de l'au-delà, sont des légendes et des superstitions que la science peut dédaigner. Ils nous parlent sans cesse de centres nerveux, de fluides nerveux, de mouvements réflexes, de *neurones;* ils entassent hypothèses sur hypothèses pour expliquer ce qui reste pour eux inexplicable, et ils se trouvent en dehors du grand mouvement qui attire, aujourd'hui, les plus hautes intelligences vers des entités qui, sans se laisser voir, nous font sentir leur présence et leur action.

Les pusillanimes reconnaissent, en théorie, la vérité de l'enseignement théologique intégral sur la survivance des âmes et la certitude d'un monde invisible, mais quand il s'agit des faits, des relations de l'invisible avec le visible, ils se dérobent, et ils trouvent mille prétextes pour éviter de se prononcer. Ils ne voient partout que des exploiteurs et des exploités. Ils se plaisent à nous parler des ruses des sujets, des ténèbres qui enveloppent leurs expériences, des supercheries dévoilées, et ils arrivent, sans le savoir, à des conclusions qu'un matérialiste ne refuserait pas de signer.

Qu'il y ait des hystériques, des détraqués, des névrosés parmi les sujets qui se prêtent aux expériences de l'occultisme; qu'ils essaient quelquefois, inconsciemment, par la force même de leur tempérament et de leur défaut d'équilibre, de tromper les témoins; qu'il soit regrettable, au point de vue scientifique, de ne pas expérimenter plus souvent, et en pleine lumière, j'en conviens; mais ces difficultés ne justifient pas les négations pratiques et tranchantes de ces chrétiens pusillanimes qui ont la prétention excessive de défendre les droits de la science contre nous.

Ainsi, nous voyons, dès les premiers siècles de l'Eglise, le témoignage de Tertullien en fait foi, des esprits curieux et rebelles interroger les esprits par le moyen des tables, essayer d'entrer en communication avec les morts, obtenir des phénomènes qui sortent du cadre des choses ordinaires de la nature. Et ces faits se continuent sans interruption, jusqu'à nous, dans tous les pays du monde.

Nous voyons des papes, des conciles, des théologiens les plus célèbres affirmer la réalité de ces communications coupables, les décrire, en indiquer l'origine, et les condamner avec une juste sévérité. Aujourd'hui même, nous pouvons lire et méditer les savantes instructions des évêques de toute l'Eglise contre les pratiques superstitieuses des tables tournantes; nous pouvons relire la lettre encyclique du Saint-Office, lettre solennelle adressée à tous les évêques de la catholicité, pour con-

damner les abus du magnétisme et proscrire les rapports qui s'établissent, par les tables tournantes et parlantes, entre les vivants et les morts.

Nous voyons, enfin, aujourd'hui, des savants rationalistes, très hostiles à l'Eglise, très versés dans la pratique des sciences naturelles, affirmer, chez toutes les nations, la réalité des phénomènes dont on avait, jusque-là, dédaigné de s'occuper. Ils en cherchent, sans doute, en dehors de nous, dans des causes ou physiques ou physiologiques, l'explication qui leur paraît répondre aux difficultés du problème, mais ils ne contestent plus la réalité de ces faits.

Je ne peux pas croire que, pendant vingt siècles, les théologiens, les docteurs, les évêques, les conciles, les papes aient fait une œuvre vaine, et poursuivi des chimères quand ils condamnaient si sévèrement, et en affirmant leur réalité, ces rapports coupables entre les vivants et les morts.

Je ne peux pas croire que ces savants dont les noms se retrouvent partout aujourd'hui, les Crookes, les Lodge, les Aksakoff, les Richet, les Rochas et tant d'autres, qui ont fait des efforts invraisemblables pour découvrir scientifiquement la vérité et déjouer toutes les ruses, aient été victimes ou dupes de quelques femmes habituées au mensonge et livrées à l'hystérie.

Et quand je vois ces chrétiens pusillanimes exiger que ces phénomènes où nous recon-

naissons, nous, une cause *intelligente* et *capricieuse*, se reproduisent au grand jour, devant une académie, à volonté, nous regrettons ces imprudences. Elles nous rappellent l'orgueilleuse prétention de ces rationalistes qui refusent de croire aux miracles de Jésus-Christ et des saints, parce qu'ils n'ont pas subi le contrôle d'une académie.

Ecoutez l'aveu loyal de quelques rationalistes d'une valeur incontestée :

« On doit abandonner, dit M. Binet [1], l'explication grossière de la simulation, car il y a un nombre considérable de personnes dignes de foi, qui affirment avoir été les auteurs du phénomène, avoir posé les mains sur des tables qui tournaient, avoir tenu des plumes qui écrivaient, sans la moindre volonté de faire mouvoir la table ou écrire la plume. Ce sont là des preuves suffisantes, quand une doctrine comme le spiritisme aboutit à bouleverser le monde entier et fait des milliers de croyants. »

Voici un autre psychologue, très connu par ses études savantes sur l'automatisme, M. Pierre Janet [2]. Il s'exprime ainsi : « Les doctrines que nous venons de résumer méritent une étude attentive et une discussion. Le scepticisme dédaigneux qui consiste à nier tout ce que l'on ne comprend pas et à répéter partout et toujours les mots de supercherie et

[1] Alf. BINET, *Les Altérations de la personnalité*, p. 298.
[2] P. JANET, *L'Automatisme psychologique*, p. 376.

de mystification, n'est pas plus de mise ici qu'au sujet des phénomènes du magnétisme animal. Le mouvement qui a provoqué la création d'une cinquantaine de journaux en Europe, qui a inspiré les croyances d'un nombre considérable de personnes, est loin d'être insignifiant. Il est trop général et trop persistant pour être dû à une simple plaisanterie locale et passagère. »

« Il n'est pas possible, écrit M. Richet[1], que tant d'hommes distingués d'Angleterre, d'Amérique, de France, d'Allemagne, d'Italie, se soient grossièrement et lourdement trompés. Toutes les objections qu'on leur a faites, ils les avaient pensées et discutées; on ne leur a rien appris en leur opposant soit le hasard possible, soit la fraude; et ils y avaient songé bien avant qu'on le leur ait reproché, de sorte que j'ai peine à croire que leur travail ait été stérile et qu'ils aient médité, expérimenté sur de décevantes illusions. »

Il faut donc une grande prudence dans l'étude du problème du préternaturel, j'en conviens, mais il faut prendre garde aussi de se laisser dominer par des exigences excessives, également contraires à la religion et à la science; il ne faut pas s'exposer au péril d'étouffer la foi dans les âmes chrétiennes et de faire douter des miracles divins, en

[1] Ch. Richet, *Annales des sciences psychiques*, p. 349.
Cités par M. Delanne, *Recherches sur la Médiumnité*. Introduction.

employant des procédés de critique qui nous conduiraient à la négation de toute certitude, au scepticisme absolu !

VIII

Que faut-il penser des esprits évoqués dans les ténèbres de ces expériences de l'occultisme? Que sont-ils? D'où viennent-ils? Je parle des communications bien établies, qui échappent à la tare de fraude et d'hallucination.

Saint Thomas pose ainsi l'objection : « Les morts apparaissent souvent aux vivants, pendant la veille ou pendant le sommeil; ils les avertissent des événements qui approchent : c'est ainsi que Samuel apparut à Saül (Liv. des Rois, I, 28); ils voient donc ce qui se passe encore sur la terre... »

Le saint docteur répond : « Si les morts apparaissent quelquefois aux vivants, c'est en vertu d'une permission spéciale de Dieu qui leur permet d'intervenir dans les affaires des vivants, et c'est un vrai miracle.

« Ces apparitions se produisent quelquefois par les anges bons ou mauvais, sans que les défunts le sachent, de même que l'on voit, comme l'observe saint Augustin, des vivants apparaître en songe à d'autres vivants.

« Quant à Samuel[1], on peut dire qu'il apparut

[1] P. I, quæst. 89, a. 8, ad 2.

à Saül pour lui répéter la parole de Dieu... Ou bien cette apparition fut l'œuvre des démons.

Si, comme l'enseigne saint Thomas, l'apparition des morts est un vrai miracle, c'est-à-dire un fait rare, anormal, préternaturel, il est évident que les apparitions qui se produisent aujourd'hui, autour de nous, ou par les mouvements de la table, ou par l'écriture des médiums, ou dans le mystère des matérialisations, constatées par des esprits sérieux, ces apparitions ne prouvent pas la réalité de la présence des défunts évoqués. Pourquoi? Parce que ces apparitions sont de vrais miracles, que le miracle est un phénomène *rare*, très rare, et que Dieu ne peut pas, sa sainteté y répugne, faire des milliers de miracles, tous les jours, dans les conventicules de quelques spirites, pour amuser la curiosité, ou pour consoler le chagrin de ceux qui ont l'ardent désir de s'entretenir avec les morts.

Dieu ne prodigue pas les miracles, et, quand il daigne les faire, c'est pour l'accomplissement d'un grand dessein.

Selon saint Thomas, les êtres qui répondent à nos évocations, sont des esprits ou bons ou mauvais, ce ne sont pas les défunts. Nous ne pouvons y reconnaître les bons anges, tout s'y oppose : les témoins, le lieu, les questions posées, les réponses données, les conditions mêmes de l'expériences tentée; il faut donc conclure que ces êtres sont les esprits mau-

vais, rusés, trompeurs, qui prennent le masque du défunt et se jouent de la naïveté des évocateurs.

Je le répète, et je ne saurais trop insister sur ce point, il faut se défier des hystériques, des médiums de profession, des simulateurs et des compères : il faut faire la part de l'imagination des esprits faibles et des hallucinations ; il faut exercer un contrôle rigoureux sur les faits merveilleux soumis à notre examen, mais, après avoir fait ce travail sévère d'élimination, il restera encore un nombre suffisant de faits certains pour établir la réalité de ces communications, ou bizarres ou troublantes, avec des êtres que nous ne connaissons pas comme nous connaissons les autres créatures, c'est-à-dire avec les esprits mauvais.

Saint Thomas cite encore, dans sa *Somme théologique*, le témoignage précieux de saint Augustin, au chapitre XI de la *Cité de Dieu*, et de saint Jean Chrysostome dans sa vingt-neuvième homélie sur l'Evangile selon saint Matthieu[1].

« Il arrive souvent, disent-ils, que les démons feignent d'être les âmes des morts pour confirmer les païens dans leurs erreurs et gagner leur foi. »

De ces textes, et d'un grand nombre de témoignages que nous pourrions recueillir,

[1] S. THOM., I pars, quæst. 89, a. 8, ad 2. — Quæst. 117, a. 4, ad 2. — Quæst. 117, a. 5, ad 9. — 2^{a} 2^{ae}, quæst. 9, a. 4, ad 2.

nous avons le droit de conclure : 1° qu'il existe des esprits mauvais ; 2° que ces esprits peuvent et veulent entrer en communication avec nous pour nous tromper ; 3° qu'ils prennent la forme, la voix, les goûts, les habitudes des défunts que nous avons connus sur la terre, et que nous évoquons ; 4° que les communications que nous obtenons dans les réunions spirites, quand elles présentent, d'ailleurs, les garanties voulues d'authenticité, ne sont pas des communications de nos amis décédés ; 5° que ces communications sont l'œuvre dangereuse et mauvaise des démons, qui veulent nous tromper et abuser de la naïveté de nos espérances.

Quand Dieu permet qu'il en soit autrement, quand il permet aux défunts de nous apparaître, il fait un miracle, c'est-à-dire une chose rare, une exception qui n'a rien de commun avec les communications familières, quotidiennes, et trop souvent grotesques des spirites hypnotisés ou hallucinés.

La mort fait cesser les communications *ordinaires* et *sensibles* des vivants avec les défunts; elles ne peuvent plus s'établir que par une volonté spéciale de Dieu.

Vous ne trouverez pas dans l'Evangile une seule parole qui nous autorise à croire au commerce habituel et sensible des vivants avec les morts. Nous y trouvons fréquemment l'affirmation de la présence et de l'intervention des esprits mauvais dans ce monde où la lutte morale domine tout; nous y rencon-

trons souvent les *esprits immondes* qui tourmentent notre pauvre humanité, ensemble ou séparément, par des maladies et des catastrophes, par des tentations sans nombre et des obsessions douloureuses, mais nous n'y trouvons jamais l'ordre et le conseil de nous adresser aux morts pour connaître les lois de la vie présente et de l'autre vie.

Comment expliquer ce silence absolu de Notre-Seigneur et des apôtres sur une question d'une si grande importance? S'il était nécessaire pour connaître la solution du problème de la destinée d'interroger les morts; s'il était possible et permis de sentir leur invisible présence, de leur parler, d'en obtenir des réponses ou par les coups frappés d'une table, ou par l'écriture d'un médium inconscient, nous le saurions, le Sauveur nous l'aurait dit, les premiers chrétiens nous auraient donné le spectacle de ces assemblées de vivants et de morts; nous en trouverions le précepte et les conditions dans les saints Livres et dans la Tradition.

Il s'agit là, en effet, d'une question fondamentale qui n'intéresse pas seulement la piété des fidèles et la douleur de ceux qui pleurent ceux qu'ils ont perdus, il s'agit en réalité de savoir si nous devons chercher et trouver la vérité religieuse dans l'infaillible enseigne- de l'Eglise ou dans les révélations incertaines, dangereuses, contradictoires des inconnus qui voudraient bien entrer en communication avec nous.

Personne n'ignore que la pratique du spiritisme, reconnue très dangereuse, au témoignage même des esprits, a augmenté dans des proportions lamentables le nombre des fous, dans notre pays.

Eh bien! non, l'Evangile ne dit nulle part que le fondement de la certitude religieuse se trouve dans les communications spirites. Notre-Seigneur n'a jamais enseigné à ses apôtres que le magistère infaillible se trouvait dans les médiums, dans des femmes, des enfants neurasthéniques, hystériques, détraqués ou *entrancés*. Les premiers chrétiens ne nous ont jamais donné le spectacle de réunions spirites, organisées par les apôtres pour entrer en communication avec les défunts, et si les spirites veulent assurer le triomphe de leur religion nouvelle, ils feront bien de chercher des arguments plus sérieux.

IX

Des arguments sérieux? Les spirites ne peuvent pas en présenter.

Ils nous disent que les esprits leur donnent les conseils les plus élevés. Ils oublient qu'ils donnent aussi trop souvent les conseils les plus déplorables, et qu'ils sont successivement, au gré de ceux qui les interrogent, matérialistes, panthéistes, athées, et qu'ils avouent naïvement ou malicieusement, comme on le voit dans le dernier livre du général

A..., qu'ils ne savent rien de l'autre vie.

On nous rappelle que ces esprits nous donnent des renseignements qui ne pouvaient être connus que des défunts évoqués. Nous avons répondu vingt fois que ces renseignements étaient connus et des défunts que nous évoquons, et des anges mauvais que nous attirons sans le savoir, et que ces démons, comme *ils l'ont avoué eux-mêmes dans des réunions sérieuses,* prennent le masque et la place de ceux que nous avons perdus et que nous évoquons.

On nous dit que Dieu ne peut pas permettre ainsi à Satan de nous mystifier. Pourquoi pas? Dieu permet au démon de nous tenter; il laisse à l'homme sa liberté, et il punit notre désobéissance curieuse, et notre révolte contre ses défenses, en permettant au démon de tromper et de perdre ceux qui, malgré tout, se livrent à lui. Pourquoi transgressez-vous volontairement le commandement de Dieu?

On écrit : « Satan mystifiant tous les investigateurs du monde occulte, c'est trop vieux, trop démodé, trop ridicule à nos yeux. »

Et pourquoi? N'est-ce pas plus vieux, plus démodé, plus ridicule, de croire qu'un désœuvré n'a qu'à poser ses mains sur une table, pour engager une conversation avec César, Alexandre, Napoléon, ou les vieilles dynasties de l'Egypte? Comme il deviendrait facile, par ces évocations, de reconstituer l'histoire primitive du genre humain!

Comme il serait facile aussi d'évoquer les

victimes, égorgées par la cupidité ou la haine de quelques misérables qui échappent à la justice humaine! Ces victimes nous raconteraient avec une exactitude irréprochable les circonstances du crime où elles ont trouvé la mort : elles nous feraient connaître les assassins, et de grands crimes ne resteraient pas impunis.

Il n'en est rien. Un grand silence répond à nos appels et à nos prières quand nous évoquons les morts, errant dans l'inconnu et le mystère de l'autre vie. Nous attendons, dans la résignation et les larmes, le jour de la résurrection et de la lumière.

Qu'on ne parle donc plus de Katie King, et des révélations de Piper et de Thomson! On se heurterait sans cesse à la même objection. Rien ne prouve que Katie King, dont nous ne voulons pas contester l'apparition, soit réellement le personnage qu'elle dit, ni qu'elle ait habité autrefois sur cette terre. La logique et l'observation ne permettraient d'affirmer qu'une seule chose, c'est que Crookes s'est trouvé en présence d'un personnage mystérieux qui prenait le nom, les habitudes et les allures de Katie King. Et cette observation ne prouve pas l'identité des esprits.

Vous frappez de la tête contre la porte d'airain de l'autre vie ; mais la porte ne s'ouvre pas.

« Souvent, écrit Max Théon [1], les esprits

[1] Max Théon, *La Doctrine spirite et l'œuvre d'Allan Kardec*, p. 19.

connaissent ce que vous voudriez vous cacher à vous-mêmes : *ni actes ni pensées ne peuvent leur être dissimulés*. Quand vous vous croyez bien cachés, vous avez souvent une foule d'esprits à vos côtés qui vous voient... Les idées mêmes sont suggérées par les esprits... Un esprit peut être attaché à un individu depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et souvent il le suit après la mort.

« Telle est la doctrine spirite.

« Or les esprits peuvent influencer ou obséder les médiums, se servir de leurs organes de la parole, agir sur les mains avec lesquelles ils écrivent ; ils connaissent tous les détails, même les plus intimes, de la vie des personnes qu'ils prétendent avoir été. Pourquoi, dès lors, n'écriraient-ils pas et ne parleraient-ils pas comme les personnes qu'ils représentent ont écrit et parlé ? Pourquoi ne révéleraient-ils pas ce qui est prouvé n'avoir été connu que d'elles-mêmes ? Combien est vrai le proverbe : Il n'est de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

« Aksakoff, le savant expérimentateur, après avoir énuméré quantité de faits les plus convaincants *en apparence*, est forcé d'avouer qu'il n'y a, en effet, que des apparences et que la preuve d'identité ne peut être faite. *Animisme et spiritisme.* »

X

Ne croyez pas qu'il soit dans l'ordre général de la Providence que l'homme puisse communiquer avec les morts, et en obtenir des réponses qui éclairent la vie présente. Rêve et chimère ! Si cette loi existait, l'humanité l'aurait connue, et nous verrions, à travers l'histoire, tous les peuples civilisés ou barbares appeler leurs morts, leurs femmes, leurs sœurs, leurs enfants disparus, pour s'entretenir avec eux, et prolonger les effusions d'une tendresse que la mort n'aurait pas pu briser.

Mais depuis l'origine du monde, nous cherchons en vain la trace de cette croyance universelle ; elle n'existe pas, et les âmes les plus élevées n'ont d'autre espérance, pour consoler leur douleur, que d'attendre, en paix et résignées, l'heure d'aller les rejoindre, dans le sein de Dieu.

Vous en appelez au témoignage des esprits ? Eh bien, écoutez ces témoignages recueillis par un médium dans l'ouvrage, que le général A..., spirite convaincu, vient de publier :

« Ne cherchez jamais, par des pratiques ordinaires, à aller dans le monde invisible. Le but qu'on se propose peut être bon, mais le chemin à suivre est des plus dangereux. En outre, les moyens d'investigation que

vous auriez dans ces conditions seraient peu sûrs...

«L'esprit, tant qu'il sera homme, c'est-à-dire uni à un corps matériel, ne pourra jamais sortir sans danger de la sphère d'action des facultés qui lui sont départies, et qui sont limitées par ses organes. »

Et, pour décourager l'impatiente curiosité de ceux qui voudraient le consulter, l'esprit ajoute : « Quant aux choses d'en haut, quant aux grands problèmes de l'âme, ne nous en demandez pas la solution. »

Nous avons ainsi sous les yeux la réfutation du spiritisme par les Esprits.

Parlez donc encore, ô Eglise de Jésus-Christ! Que votre parole éclaire, dirige et console ceux qui pleurent ici-bas, dans l'attente de la paix, de la lumière et de la vie sans fin!

CONCLUSION

I

On ne conteste plus aujourd'hui dans le monde savant la réalité de certains phénomènes que l'on considérait aux siècles passés comme des inventions ridicules d'une imagination échauffée, d'une pieuse ignorance, ou de la superstition. Le rationaliste résiste encore aux mots de surnaturel et de miracle, il a peur du nom, mais il admet la chose, et il essaie de faire entrer ces phénomènes troublants dans la catégorie des énergies de l'univers dont nous ignorons encore la nature et les lois.

Le matérialisme a perdu ses positions; le spiritisme ne satisfait déjà plus les chercheurs hardis, épris de nouveautés, fascinés par le mirage de la science et ébranlés par ces grandes découvertes modernes qui semblent ouvrir devant nous des perspectives infinies.

Les dogmes chrétiens et les principes moraux de la philosophie spiritualiste traditionnelle répugnent également à ces chercheurs indépendants et égarés. Ils dénaturent les

dogmes chrétiens qu'ils ignorent; ils faussent les principes philosophiques qui, depuis tant de siècles, éclairent les routes de l'esprit humain; ils obéissent à l'attrait de la nouveauté. Intraitables dans la critique des preuves qui soutiennent la vérité religieuse, ils acceptent avec la plus grande facilité, sans discussion et sans contrôle, les hypothèses les plus invraisemblables qui favorisent leur sentiment.

C'est ainsi que Carl du Prel, Myers et d'autres philosophes de valeur inférieure écartent le matérialisme, le spiritisme, le christianisme et le spiritualisme philosophique; ils ont la prétention d'avoir découvert une démonstration objective, expérimentale, très solide de la survivance de l'âme et de son immortalité. Du même coup, et par les mêmes arguments, ils ont essayé d'expliquer naturellement les prodiges et tous les phénomènes que nous avons l'habitude *de classer* dans la catégorie du merveilleux [1].

II

C'est pour eux un principe incontestable que l'âme possède un corps astral qui participe aux qualités de l'éther. Les vibrations de l'éther expliquent les phénomènes de chaleur, de lumière, de magnétisme et

[1] Carl du Prel, *La Mort, l'Au-delà, la Vie dans l'Au-delà.*

d'électricité qui se produisent sans cesse autour de nous, dans l'univers. Des vibrations expliqueraient aussi les phénomènes de lueurs, de points lumineux, de boules de feu, etc., qui sont l'effet de notre corps intérieur et invisible, corps astral ou éthéré.

Nous avons constaté que certaines personnes avaient leur double et que l'on apercevait souvent, pendant des mois, des années, la présence d'une personne matérielle, concrète, vivante, dans une chaise, à un endroit déterminé, et la présence insaisissable de son double ou de son fantôme à un autre endroit. Quand on essayait de le toucher, il disparaissait.

Nous savons que des vivants apparaissent quelquefois sous forme de fantômes à d'autres vivants pour leur annoncer une mort prochaine ou les avertir d'un grand danger, d'une catastrophe imminente dont la réalisation se trouvera bientôt reconnue.

On a constaté que des morts apparaissaient aux vivants pour leur demander des prières, tantôt pour leur rappeler un engagement et leur demander un service, quelquefois pour en obtenir justice et réparation, d'autres fois, enfin, pour les vexer, les tourmenter, les punir. Ce fantôme paraissait avoir conservé les pensées, les sentiments qu'il avait pendant la vie, il semblait continuer sous une forme différente, dans des régions inconnues, l'existence qu'il avait menée, sur la terre, auprès de nous.

Tous ces phénomènes s'expliqueraient, selon du Prel, de la même manière et avec la plus grande facilité. Pendant la vie, l'âme continue d'animer le corps physique que nous pouvons voir, toucher, sentir. Mais dans certains états particuliers, par exemple dans le somnambulisme naturel, le corps astral se dégage, se sépare du corps matériel ; c'est lui qui apparait et qui produit le dédoublement anormal, accidentel qui nous étonne et nous effraie, parce qu'il est en dehors des conditions ordinaires de la vie.

Il arrive quelquefois, selon ce même auteur, qu'au moment de sa délivrance, quand il se sépare du corps physique, le corps astral se trouve profondément affecté par un sentiment d'amour, de colère, ou de vengeance (monoïdéisme) ; il conserve ce sentiment dans les conditions nouvelles de son existence, après la mort, et il cherche à satisfaire son ressentiment en persécutant, par une espèce d'obsession ou d'envoûtement, le sujet dont il avait été victime pendant la vie.

Ce corps astral, qui participe à la nature de l'éther, peut se transporter en un instant sur les points les plus éloignés de l'espace, il n'est point arrêté par les corps opaques, les plus durs, il voit les événements qui se succèdent loin de nous, il nous les fait connaître, il en garde le souvenir, selon du Prel et son école ; il est doué des propriétés cachées dont quelques-unes, seulement, nous sont connues ; les autres propriétés se manifestent

quand l'astral dégagé, enfin, de la continuelle étreinte de son corps physique, retrouve par la mort un état nouveau et sa délivrance.

Avec ces philosophes le mot *subconscient* prend un sens nouveau. Il ne s'agit plus seulement des idées, des souvenirs, des images oubliées qui se réveillent subitement à des moments imprévus; ici, c'est tout autre chose, les phénomènes inconscients sont des actes, des mouvements de la substance cachée et vivante en nous, qui prend le nom de corps astral.

Voilà donc le fondement de la nouvelle psychologie qui doit expliquer tous les prodiges et tous les phénomènes surnaturels. La mort, selon les nouveaux psychologues, consisterait simplement dans un heureux changement d'état, sans douleur et sans violence: le corps matériel serait anéanti et disparaîtrait, le corps astral jouirait enfin des facultés brillantes qu'il tient cachées pendant la vie, qu'il ne laisse entrevoir que dans des circonstances exceptionnelles; le rêve du psychologue n'égalera jamais la réalité.

III

Quel est donc le fondement de ce roman? Par quelles raisons philosophiques et scientifiques veut-on prouver la réalité de cette psychologie qui expliquera tous les prodiges? Par quels arguments essaie-t-on de justifier

ces accusations violentes, passionnées, contre l'enseignement catholique sur la nature de l'âme et de sa destinée?

Les nouveaux psychologues se placent en dehors de la question; ils nous citent des faits, ils multiplient les citations, ils rappellent des histoires qui n'ont pas toujours subi, d'ailleurs, un contrôle sérieux, et ils nous disent : « Des centaines de témoins affirment les apparitions des vivants aux vivants, et des morts aux vivants. Ces témoins ont vu ces fantômes, ils ont pu les entendre, les toucher, constater leur présence et en prendre des photographies.

« Des témoins aussi sincères et aussi nombreux ont assisté à des phénomènes de lévitation. Ils ont vu des corps très lourds, des tables, des meubles s'élever dans les airs, sans contact, et à distance des témoins. Ils ont vu ces tables répondre d'une manière intelligente et quelquefois prophétique aux questions qui leur étaient faites. » — La logique conseillerait aux psychologues de dériver simplement de cette énumération cette conclusion : Donc, il est permis à un philosophe de croire à la réalité des fantômes, à leurs rapports avec les vivants, aux phénomènes de lévitation, etc.

Non, les nouveaux psychologues s'écrient : « Donc, il y a en nous deux personnages, l'un qui obéit, pendant la vie, au cerveau, nous l'appelons l'homme cérébral; l'autre en est indépendant, nous l'appelons l'homme astral,

et c'est à lui qu'il faut attribuer la responsabilité de tous les phénomènes merveilleux. »

Evidemment, ces conséquences ne dérivent pas des prémisses, et nous avons le droit de demander des preuves plus sérieuses pour croire à l'homme astral. Nous espérions que les nouveaux psychologues nous expliqueraient scientifiquement la nature, l'origine et les lois des prodiges, notre attente est déçue, les psychologues n'expliquent rien.

IV

Je ne donnerai qu'un exemple de ce vice de méthode qui est si fréquent dans l'argumentation des psychologues de l'astral.

« Il arrive fréquemment, écrit du Prel, qu'un mourant se trouve dominé (monoïdéisé) par une pensée qu'il emporte avec lui dans l'au-delà où elle conserve sa force dominante. Nous connaissons tous des centaines de narrations sur des apparitions qui se montrent dans un lieu où un crime a été commis. La voix du peuple nous dit que le criminel est enchaîné à ce lieu en guise d'expiation. Mais la véritable explication n'est point métaphysique, elle est psychologique.

« La mort est pour nous, plus ou moins, un saut dans les ténèbres, et le criminel mourant, qui suit sa conscience chargée et qui tremble peut-être de se voir condamné au feu éternel, se *monoïdéise* au plus haut

degré et, entré dans l'au-delà, il transmet à son fantôme les sensations qu'il éprouve.

« Il se peut donc très bien qu'il soit attaché au lieu de son crime; mais ce n'est pas par l'ordre de la police transcendantale, c'est simplement par la force psychologique de son autosuggestion.

« Cela ne changerait rien au fait si, par exemple, le fantôme étant mort avec des idées métaphysiques spéciales, il faisait écrire dans une séance, par les mains du médium, qu'il souffre la torture comme punition pour son crime. Ces communications sont très fréquentes, et nos spirites laïques qui n'ont aucune notion d'une psychologie transcendantale, s'en rapportent aux expressions du fantôme et construisent leur métaphysique sur ces bases [1]. »

Vous avez sous les yeux un exemple de la méthode scientifique de certains psychologues contemporains. — Un homme commet un crime dans une maison abandonnée. Il meurt quelque temps après, dans le remords, la honte et l'épouvante. L'idée qui le domine et l'obsède le force à hanter la maison du crime. C'est son fantôme que l'on voit.

Vous demandez des preuves de cette explication que l'on fait entrer solennellement dans la psychologie transcendantale, on n'en donne pas; on affirme tout, on ne prouve rien. On voudrait donc nous forcer à croire

[1] Le baron Carl du Prel, *La Mort, l'Au-delà, la Vie dans l'Au-delà*, p. 99.

sur parole, sans la moindre preuve, qu'après la mort, il n'y a ni juge, ni sentence, ni purgatoire, ni ciel, ni enfer; que les pensées de notre vie terrestre se conservent et se continuent en nous, sans nous, malgré nous; que les grandioses et terribles nouveautés du monde où nous entrons après la mort ne modifient en rien les conditions de notre existence; que le remords ou la passion peuvent nous ramener sur la terre, aux lieux que nous avons habités, sans une intervention particulière de la Providence, comme ils ramènent, pendant la vie, l'assassin au lieu de son crime; que le passage de ce monde dans l'autre et de l'autre dans celui-ci, sous la forme de fantôme, appartiennent à l'ordre régulier de la nature et ne doivent pas nous étonner.

Les psychologues qui raisonnent ou déraisonnent ainsi, sans nous donner même un commencement de preuve, avec une assurance imperturbable, ont la prétention de parler au nom de la psychologie transcendantale et de nous donner la seule explication scientifique, rationnelle des phénomènes merveilleux.

Tous les jours, dans une multitude d'endroits, des individus meurent dans un état de passion ou de colère qui bouleverse et *monoïdéise* leur cerveau : ils sont obsédés par une idée ou par une passion violente ; l'alcoolique, le joueur, le débauché, l'assassin peuvent mourir dans l'obsession d'une impulsion violente. Or, s'il était vrai qu'en vertu d'une

loi générale, ordinaire de la nature humaine, les communications se continuent entre les morts et les lieux qui ont été le théâtre de leurs passions ou de leurs crimes, on verrait partout des fantômes, on constaterait plus souvent la présence des grands criminels, livrés au remords, dans le châtiment de l'autre vie, et condamnés à rester, les yeux fixes, dans l'épouvante d'une contemplation vengeresse. Il n'en est rien, ces phénomènes d'apparition sont rares, et nous n'avons aucune raison de croire que nous sommes en présence d'une loi psychologique empirique ou transcendantale.

Tous ces psychologues, si violents dans leurs attaques contre l'enseignement lumineux de l'Eglise, si jaloux d'imposer leurs hypothèses qui s'évanouissent quand on les regarde avec attention, tous ces psychologues nous font bien voir notre impuissance et la vanité de nos tentatives indiscrètes. L'homme cherche à tromper sa douleur de ce qu'il a perdu ou sa crainte de ce qui le menace : il invente des systèmes, il enfle ses conceptions métaphysiques ou scientifiques, il cherche des mots nouveaux pour cacher l'insuffisance et la stérilité de ses rêves, il ne résoud pas les problèmes dont Dieu s'est réservé le secret.

V

En présence des progrès des sciences naturelles et des découvertes qui bouleversent nos connaissances, certains catholiques s'effraient, ils se plaisent à répéter cette objection banale des adversaires du surnaturel : Nous ne connaissons pas toutes les lois de la nature, attendons : l'inconnu d'aujourd'hui, c'est la science de demain.

Je ne comprends pas ces alarmes, et rien, dans les grandes découvertes de notre temps, ne nous oblige à modifier la conception traditionnelle du préternaturel.

Nous posons mal la question, il en résulte des obscurités qu'il est important de dissiper.

Nous voulons savoir si tel fait particulier, tel phénomène bien constaté est l'œuvre de l'homme, de l'ange ou du démon; à qui faut-il l'attribuer? Vous n'avez pas le droit de dire *a priori* et d'une manière absolue que tous les phénomènes, sans exception, sont l'œuvre de l'homme ou des énergies de l'univers. Cette prétention ridicule ferait sourire le savant, car notre ignorance est sans bornes; et tous les jours, de nouvelles découvertes nous apprennent que nous n'atteindrons jamais ici-bas les limites des connaissances humaines. Il serait insensé celui qui dirait : Je sais tout ce qu'on peut savoir, et je déclare que le préternaturel n'existe pas.

Mais je sais d'une manière certaine que des faits dont je connais la nature, l'objet, les circonstances, le *processus* ne sont pas l'œuvre de l'homme et qu'il faut les attribuer à un autre qui n'est ni un homme comme moi, ni une force aveugle de l'univers, mais, un être intelligent dont j'affirme l'existence sans chercher encore à connaître sa nature et ses facultés, et je dis, en parlant de cet être : il est là.

Ainsi la guérison d'un aveugle-né, la résurrection d'un mort, la reconstitution instantanée, dans un malade, des tissus rejetés, détruits, et des os éliminés, voilà, par exemple, des phéonmènes que le sujet ne peut produire ni par autosuggestion, ni par suggestion, ni sur la simple parole d'un autre homme, et je suis forcé de dire : Ce phénomène est l'œuvre d'un être intelligent et puissant. Or cet être n'est ni le malade, ni le mort, comme Lazare enseveli depuis quatre jours, ni l'aveugle de naissance qui, jamais, malgré sa foi robuste, n'a pu se guérir lui-même, ce phénomène est donc l'œuvre *d'un autre* dont il reste à étudier la nature après avoir constaté sa réalité.

A mon avis, l'hypnotisme nous fait connaître le *maximum* de ce qu'on peut obtenir de l'imagination humaine. L'hypnotisé perd, provisoirement, et accidentellement, l'usage de ses facultés supérieures, il est sous le joug de son imagination qui produit en lui des mouvements automatiques que je ne peux

pas rappeler dans ces conclusions. Tout ce que l'imagination peut produire naturellement dans un homme, elle le produit dans le sujet hypnotisé.

Or, tous les savants qui ont fait une étude approfondie de l'hypnotisme, ceux qui pratiquent, depuis longtemps dans les hôpitaux, l'hypnotisme thérapeutique et pédagogique, reconnaissent tous, sans exception, qu'ils n'ont jamais obtenu la résurrection d'un mort, la guérison d'un aveugle de naissance, la reconstitution instantanée d'un organe; ils rétablissent la fonction, ils ne renouvellent pas instantanément l'organe, ce phénomène échappe à la puissance de notre imagination et à la suggestion de l'hypnotiseur.

Voilà donc des faits préternaturels que nous pouvons voir, constater et classer. Nous n'avons pas le droit de dire que, jamais, dans aucun cas, l'esprit humain ne peut discerner le préternaturel.

Ce qui reste vrai, c'est que, dans certains cas, le préternaturel n'apparaît pas avec l'évidence qui commande l'adhésion de la raison, il est plus sage alors de s'abstenir.

VI

Quand on aborde, en effet, le chapitre des visions, hallucinations, prédictions, des extases, des contractures, des paralysies, etc., il devient, trop souvent, presque impossible

de faire la part de l'imagination et la part de l'extranaturel, de caractériser l'action profonde et générale du système nerveux bouleversé. Souvent, je le répète, en ces matières, il est plus sage de s'abstenir.

Quand on a vu dans une salle d'hôpital ces sujets malades, livrés aux impulsions désordonnées de leur imagination, ou des centres nerveux du cerveau, on reste confondu. C'est le corps qui se prête aux mouvements les plus extraordinaires, sauts, gambades, convulsions, et qui, haletant, cherche avec frénésie l'ivresse étourdissante de l'éther. C'est l'imagination qui passe des tableaux obscènes de la passion brutale et des habitudes lascives aux contemplations radieuses des âmes les plus élevées. Tout à l'heure elle se traînait dans la boue et dans l'ignominie, en ce moment, elle voit subjectivement des saints, des anges, une lumière ravissante, et le sujet croit entendre d'ineffables harmonies. Grandeur et décadence! Le dégoût monte aux lèvres, la terreur étreint le cœur dans la poitrine, on sort de ce spectacle, accablé des pensées les plus tristes, après avoir entrevu les profondeurs misérables de l'être humain.

Sortons de cet hôpital. Voici une fille honnête, chrétienne, elle s'est nourrie de la lecture des visions, des apparitions, des prédictions trop répandues aujourd'hui dans le monde chrétien. Qu'un accident détruise l'équilibre de ce cerveau admirablement pré-

paré aux manifestations extraordinaires, et cette fille vous dira d'étranges choses; elle dira qu'elle a vu la Vierge, elle décrira son visage et son costume : elle a entendu sa voix, elle en a reçu des ordres et des communications, elle lui a dévoilé l'avenir, une crise générale et le triomphe final de l'Eglise. Images auditives, motrices, visuelles, olfactives s'entassent, se heurtent dans son cerveau, et forment la trame de ses visions et de ses prédictions. Elle dort éveillée, elle voit ce qu'elle a lu et entendu; elle donne une forme objective à ses visions. Vous la reconnaissez, il y a cent ans qu'elle nous promet le grand Pape et le grand Roi!

Il y a de vraies prédictions, de vraies apparitions, de vraies relations entre le ciel et la terre, c'est incontestable, mais, il y a aussi des contrefaçons de ces apparitions et de ces prédictions. S'il est vrai que les neurones conservent les images dans notre cerveau, que ces neurones agissent comme la fibre musculaire qui, après chaque excitation, devient plus apte à l'action, nous n'aurons pas besoin, dans bien des cas, de chercher en dehors du sujet, ou de la voyante, en dehors de son cerveau, l'explication du merveilleux! C'est l'imagination qui fait tous les frais de ces visions, de ces apparitions et des prédictions toujours suivies des déceptions les plus cruelles.

Il faut bien le reconnaître, l'attention des savants s'est portée sur ces phénomènes

mystiques, sur le rôle de l'imagination, sur l'action du cerveau, sur l'influence du milieu, sur la puissance de l'autosuggestion; la science apporte aujourd'hui des éléments lumineux au théologien, et lui rend plus facile le discernement du préternaturel et de ses contrefaçons.

VII

Il reste encore une classe de phénomènes que l'on voudrait attribuer à l'imagination pour exclure le préternaturel. Que d'hypothèses! que d'affirmations tranchantes! que de systèmes bâtis sur le sable! Si vous constatez la réalité de certaines apparitions des vivants aux vivants ou des morts aux vivants, c'est, dit-on, l'imagination qui est victime d'une hallucination. Si vous essayez de comprendre la télépathie et les communications à longues distances, on invoquera encore l'imagination qui projette son corps astral; doué de facultés secrètes, il s'en va errant à travers l'espace, traversant les corps, comme font les esprits, explorant les lieux et les choses et manifestant sa présence par des illuminations, par des coups frappés, par des avertissements mystérieux, par des bruits, des sons, des paroles qui troublent jusqu'au fond de l'âme celui qui les entend.

Nous voici donc en possession de deux corps, l'un qui nous met en communication,

par les sens, avec le monde extérieur, matériel : c'est le corps que vous voyez, que vous touchez ; l'autre, invisible, astral, doué de propriétés inconnues, qui nous tient en communication avec le monde transcendant, ouvert à tous les phénomènes merveilleux.

Si les corps les plus lourds s'élèvent d'eux-mêmes et restent en l'air, si un homme plane et passe au-dessus de vos têtes ; si des instruments jouent des airs qui vous charment, sans le concours d'aucun artiste, si vous assistez à des phénomènes d'apport et de matérialisation, comme le prétendent des témoins très sérieux, il suffira, pour en trouver l'explication, de recourir à l'hypothèse du corps astral et aux inépuisables ressources de l'imagination.

Comment voulez-vous discuter avec des hommes qui ont une pareille intrépidité d'affirmation ! Ils affirment à outrance, ils ne donnent pas de raison, ils défient la discussion.

Ce qui est précieux pour nous, c'est que ces hommes, si matérialistes, il y a quelques jours, si dédaigneux du préternaturel, si injustes envers les saints, si odieux dans leurs attaques contre la mystique divine, s'inclinent aujourd'hui et reconnaissent la réalité de ces faits troublants, ils entendent des voix lointaines, dont l'origine leur est encore inconnue. D'où viennent ces voix ?

Qui connaît ces êtres immatériels, qui a pu observer et décrire leurs facultés, qui a

déchiré le voile derrière lequel ils semblent vivre et nous appeler pour élever nos pensées et changer quelquefois l'orientation de notre vie? Chercher la réponse à ces graves questions vaut déjà la peine de vivre, et suffit pour pour donner à notre existence une certaine grandeur.

J'ai relu, ce matin, cette étrange et inimitable expérience empruntée au *Light*, 1893, p. 224 :

« 4 février 1875. — Après être restés quelques instants en séance, nous commençâmes à entendre un son excessivement triste. On aurait dit le souffle plaintif du vent à travers une grille épaisse de fer. Le son augmentait sans cesse d'intensité ; il avait en lui quelque chose de surnaturel ; il donnait l'impression d'une plainte provenant de créatures plongées dans la douleur et la souffrance. Nous étions tous effrayés[1]. »

Nous cherchons avec anxiété le sens de cette plainte ou de ce cri de douleur qui commence avec la vie humaine, pour se prolonger quelquefois au delà de la mort, dans des régions encore inconnues!

[1] *Annales des Sciences psychiques*, février 1905.

FIN DU TOME SECOND



TABLE DES MATIÈRES

LIVRE III

L'imagination dans l'ordre matériel

CHAPITRE PREMIER

INFLUENCE DE L'IMAGINATION SUR LE CORPS

CHAPITRE II

L'IMAGINATION ET LES STIGMATES

CHAPITRE III

L'IMAGINATION ET LA SUEUR DE SANG

CHAPITRE IV

LA STIGMATISATION ET L'ASTRAL

CHAPITRE V

LIMITES DE L'IMAGINATION DANS L'ORDRE MATÉRIEL

CHAPITRE VI

LES LIMITES DE L'IMAGINATION DANS L'ORDRE INTELLECTUEL

LIVRE IV

L'imagination et les fantômes

CHAPITRE PREMIER

LES FANTOMES HUMAINS ET L'ÉLECTRICITÉ

CHAPITRE II

LE FANTOME HUMAIN ET LES FLUIDES

CHAPITRE III

LE FANTOME HUMAIN ET LE CORPS PHOSPHORESCENT

CHAPITRE IV

LE FANTOME DES MORTS

CHAPITRE V

LE FANTOME DES VIVANTS ET LA BILOCATION

CHAPITRE VI

LA BILOCATION

LIVRE V

De l'imagination et de l'inconscient

CHAPITRE PREMIER

L'INCONSCIENT

CHAPITRE II

L'INCONSCIENT ET LE PRÉTERNATUREL

CHAPITRE III

L'INCONSCIENT DANS LE SPIRITISME

CHAPITRE IV

LE PROBLÈME DU PRÉTERNATUREL ET L'ÉVANGILE

Paris. — Imp. P. Téqui, 92, rue de Vaugirard.

Sur le rapport favorable de l'examinateur, nous permettons l'impression.

Paris, 7 juillet 1905.

G. LEFEBVRE,
vic. gén.

Aux Armes! De l'Utilité des Tentations; manière de les combattre. In-18. 1 25

Un Apôtre des enfants et des ouvriers. Le Père Labonde. 2 »

Emilienne. Lettres d'une Mère. 1 vol. in-12. 3 50

Aux Jeunes Filles : Vers le Mariage. 1 vol. in-12. 3 50

Nos Enfants. 1 vol. in-12. 3 50

Souvenirs d'un Vieux (1780-1815).

OUVRAGES DU P. J.-M. CROS

Saint François de Xavier, son pays, sa famille, sa vie, deuxième édition (documents nouv[illegible]). in-8°. 5 »

Saint Jean-François Régis, son pays, sa famille, sa vie, deuxième édition (documents nouveaux). In-8°. 3 50

OUVRAGES DE Mgr DEMIMUID

Directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance

Jean de Salisbury. In-8°. 3 »

Le Bienheureux J.-C. Cornay, l'un des 40 martyrs du Tonkin. In-12.

Pierre le Vénérable, ou la Vie et l'Influence monastique au douzième siècle. In-8°. 3 »

Perboyre (le Bienheureux Jean-Gabriel). In-12 illustré. 1 »

Saint Vincent de Paul, panégyrique prononcé le 9 juillet 1891. In-8°. 0 50

Vie du Vénérable François-Régis Clet, prêtre de la Congrégation de la Mission, martyrisé en Chine le 18 février 1820. 1 vol. in-8° illustré. 7 50

Vie du Vénérable Jacobis, missionnaire en Abyssinie. 1 vol. in-8° illustré. 7 50

Discours sur la Propagation de la Foi. In-8°. 1 »

OUVRAGES DE Mgr DUPANLOUP
de l'Académie française

De l'Education. Tome Ier. L'Education en général. — Tome II. De l'Autorité et du Respect dans l'éducation. — Tome III. Les Hommes d'éducation. 3 vol. in-12. 10 50

Les Hommes d'Education. Tome III de l'Education. 1 vol. in-8°. 5 »

Lettres sur l'Education des Filles et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde. 1 vol. in-12. 4 »

De la Dévotion au Très Saint-Sacrement. In-18. 0 80

Conférences aux Femmes chrétiennes. In-12. 4 »

L'Œuvre par Excellence. 1 vol. in-8° 5 »

L'Enfant. In-16, caractères elzéviriens, encadré de vignettes. 4 »

La Femme studieuse. 1 vol. in-16, caractères elzéviriens, encadré de vignettes. 4 »

Le Mariage chrétien. 1 vol. in-16, caractères elzéviriens, encadré de vignettes. 4 »

Le Catéchisme chrétien, ou un exposé de la doctrine de Jésus-Christ, offert aux hommes du monde. In-8°. 2 50

De la Souveraineté pontificale. 3e édit. In-12. 3 »

Avertissements à la Jeunesse et aux Pères de famille sur les attaques dirigées contre la Religion par quelques écrivains de nos jours. 2 »

Conseils aux Jeunes Gens sur l'étude de l'Histoire. 1 vol. in-12. 3 »

Vie de Mgr Borderies, év. de Versailles. In-12. 4 »

Derniers jours de Mgr Dupanloup, avec une préface de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Albi. 1 volume in-16. 2 »

Journal intime de Mgr Dupanloup. Extraits recueillis et publiés par L. Branchereau, supérieur du grand séminaire d'Orléans. In-12. 3 50

OUVRAGES DE L'ABBÉ HENRI PERREYVE

Chanoine honoraire d'Orléans, professeur à la Sorbonne

Lettres de Henri Perreyve à un ami d'enfance (1847-1865). 1 vol. in-12. 4 »

Lettres de l'Abbé Henri Perreyve (1850-1865). 7e édition, augmentée de plusieurs lettres, avec une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans et le portrait de l'abbé Perreyve. 1 vol. in-12. 4

Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens, recueillies et publiées par l'abbé H. PERREYVE, augmentées de lettres inédites et des approbations de NN. SS. les archevêques et évêques. 1 vol. in-12, 11e édition. 4 »

Méditations sur le Chemin de la Croix, 13e édition. 1 vol. in-18. 1 50

Pensées choisies, extraites de ses œuvres et précédées d'une introduction par S. Em. le cardinal PERRAUD, de l'Académie française. 1 50

Etudes historiques. (Œuvres posthumes) Leçons et fragments du cours d'histoire ecclésiastique. 1 vol. in-12. 4

Sermons. Sermons inédits. Une station à la Sorbonne. 1 vol. in-12. 3 50

Souvenirs de Première Communion. In-24 all. 1 »

Méditations sur quelques versets de l'Evangile de saint Jean. 1 »

Méditations sur les saints Ordres. (Œuvres posthumes.) 1 vol. in-12. 1 50

Entretiens sur l'Eglise catholique, nouvelle édition. 2 vol. in-12. 8 »

La Journée des Malades, réflexions et prières pour le temps de la maladie, avec une introduction par le R. P. Pététot, 12e édition. 1 vol. in-12 3 50

Étude sur l'Immaculée-Conception, avec un avant-propos, par S. E. le cardinal Perraud. 1 volume in-12 1 »

Paris. — Imp. Téqui, 92, rue de Vaugirard

